Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16356 – 7,50 F

VENDREDI 29 AOÛT 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ **Spécial premiers romans : les 60 plumes de la rentrée**

STUART FRANKLIN/MAGNUM

■ **RETOUR SUR IMAGES**

L'inconnu de Tiananmen

IL A SURGI de nulle part pour un face à face terrible avec une colonne de chars. Et il est retourné à l'anonymat de la foule. Qu'est-il devenu, depuis ce 5 juin 1989 à Pékin ? On ne sait rien de lui, pas même son nom. Mais sa silhouette fragile et obstinée incarne désormais la résistance aux mains nues.

Lire page 11

La rentrée diplomatique du gouvernement

● M. Jospin et M. Kohl tentent de relancer le dialogue franco-allemand lors de leur rencontre, jeudi, à Bonn ● Dans un entretien au « Monde », M. Védrine souligne les convergences de vues avec le président de la République ● M. Chirac demande aux ambassadeurs de combattre l'idée d'un « repli » de la France

LE PRÉSIDENT de la République, recevant, mercredi 27 août, à l'Elysée tous les ambassadeurs, les a appelés à promouvoir une image de la France qui rompe avec toute idée de repli. Il a évoqué notamment les grandes lignes d'une modernisation de la politique africaine et l'assouplissement qu'il souhaite pour la politique des visas, en direction notamment des étudiants et chercheurs étrangers.

Dans l'entretien qu'il nous a acordé, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, souligne la convergence de vues entre le gouvernement et le chef de l'Etat, qui s'est dégagée en politique étrangère depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon.

Le premier ministre, qui doit s'exprimer vendredi devant le corps diplomatique, rendait visite, jeudi 28 août à Bonn, au chancelier Helmut Kohl. Cette rencontre a pour but de relancer la coopération franco-allemande, quelque peu malmenée par les calendriers politiques internes des deux pays, et par les dissensions apparues lors du sommet d'Amsterdam à propos de la mise en place de la future Union économique et monétaire.

Cette entrevue se déroule à la veille d'un calendrier européen particulièrement chargé : Sommet franco-allemand en septembre, Conseil européen à l'automne, Conseil de Luxembourg en décembre et élaboration, au printemps prochain, de la liste des pays participant au lancement de la monnaie unique.

Le chancelier allemand doit pour sa part affronter une rentrée politique particulièrement agitée, et a été contraint de démentir catégoriquement tout remaniement de son cabinet.

Lire pages 2 et 3

« Jeudi noir » sur les places financières d'Asie du Sud-Est

LES MESURES de soutien annoncées la semaine dernière par les autorités monétaires internationales en faveur de la Thaïlande n'ont pas mis fin à la crise financière en Asie du Sud-Est. Les places boursières de la région ont connu un jeudi noir, avec des situations de krach dans plusieurs pays.

A Manille, l'indice de référence s'inscrivait en repli de 9,3 %. La Bourse de Kuala Lumpur cédait plus de 8 %. Les places de Singapour et de Hongkong, réputées plus solides, n'étaient pas épargnées : elles perdaient respectivement 3,28 % et 4,3 %. Le repli des marchés d'actions s'accompagnait d'une nouvelle chute des devises. La roupie indonésienne abandonnait 4,3 % face au dollar.

Lire page 13

■ Deux journaux rénovés sur France 2

Albert du Roy, nouveau directeur de la rédaction de France 2, annonce au *Monde* une réforme des journaux de 13 heures et 20 heures. p. 18

■ L'enseignement inégalitaire

Selon une étude de l'Insee, l'école est toujours incapable de réduire les inégalités sociales. p. 9 et notre éditorial p. 12

■ Dominique Voynet en porte-à-faux

Les Verts réclament l'abrogation des lois Pasqua et Debré et le passage aux 35 heures sans délai, mettant la ministre de l'environnement en position délicate. p. 6

■ Les propos de Lady Di

L'entretien accordé au *Monde* (daté 27 août) par Lady Diana cause un vif émoi en Grande-Bretagne. Après le démenti du cabinet de la princesse, *Le Monde* maintient qu'elle a bien tenu les propos rapportés. p. 24

■ Les 35 heures

Martine Aubry a démenti, mercredi, connaître la note émanant de son ministère et proposant l'instauration des 35 heures au 1er juillet 2000. *Le Monde* confirme l'existence de cette note. p. 24

■ Grenoble : 1 000 emplois-jeunes

Mise en œuvre du plan emplois-jeunes dans la préfecture de l'Isère. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 829 - 7,50 F

Un demandeur d'asile a été renvoyé en Algérie par erreur

À L'HEURE où Lionel Jospin défend *« une nouvelle conception du droit d'asile »*, la préfecture des Alpes-Maritimes a renvoyé, lundi 25 août, vers l'Algérie un demandeur d'asile, violant ainsi la loi qui protège cette catégorie très particulière d'étrangers. L'homme, qui faisait état de menaces en cas de retour dans son pays d'origine, a été embarqué sur un bateau à destination d'Alger, alors même qu'il attendait une réponse de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). La Cimade a dénoncé les faits au ministère de l'intérieur. Elle réclame le retour en France du jeune Algérien, *« en espérant que rien d'irréversible ne lui soit arrivé entre-temps »*.

L'histoire de Ramdane Amroussi ressemble à des dizaines d'autres. Le 18 août, cet Algérien de trente ans est interpellé par les policiers lors d'un contrôle de police. Il assure avoir alors déclaré qu'il est venu en France pour demander l'asile politique. Dès le lendemain, toutefois, le préfet des Alpes-Maritimes prend un arrêté de reconduite à la frontière et le place en rétention. Au centre de rétention, il est accueilli par un responsable de la Cimade, association qui assure l'encadrement des personnes retenues, et raconte sa situation : un père mort dans des conditions troublantes, un frère et des cousins dans l'armée, et les menaces qui se multiplient. Il y a quelques mois, sa mère l'a supplié de partir. Il souhaitait gagner la France, mais impossible d'obtenir un visa. A prix d'or, il a acheté un visa Schengen pour l'Allemagne, y a traîné quelque temps, puis a gagné Nice. Enfin, le 18 août, il a été interpellé avec, sur son passeport, un visa dépassé depuis près d'un mois.

Le 21 août, sa demande d'asile est finalement enregistrée par la préfecture et transmise à l'Ofpra selon la procédure prioritaire. Ce dispositif, réservé aux demandes frauduleuses ou *« destinées à faire échec à une mesure d'éloignement »*, prévoit que l'office se prononce en quelques jours. La procédure est écrite et l'intéressé n'est pas entendu. Dans la grande majorité des cas, la demande d'asile est refusée. Toutefois, tant que la réponse n'est pas intervenue, l'étranger est protégé contre la reconduite. Une évidence s'agissant d'une personne invoquant des risques de persécution en cas de retour dans son pays d'origine.

Le préfet des Alpes-Maritimes, Philippe Marland, plaide *« coupable »*. *« Une faute grave a été commise*, reconnaît-il. *Je l'assume. Un fonctionnaire partait en vacances, un autre en revenait. L'information selon laquelle M. Amroussi avait fait appel n'a pas été transmise. C'est regrettable. »* Dans une circulaire du 24 juin, le ministre de l'intérieur recommandait, dès lors qu'un Algérien s'estimerait menacé en cas de retour dans son pays, de transmettre le dossier à la direction des libertés publiques, *« préalablement à toute décision »*.

L'Ofpra, qui achève la traduction du témoignage déposé en arabe par M. Amroussi, devrait rendre sa décision d'ici quelques jours. *« Si elle est favorable, il va de soi que nous sommes prêts à faire revenir l'intéressé »*, souligne le préfet. L'Ofpra, qui juge cet incident *« très grave »*, pourrait également, tout en refusant d'accorder l'asile politique au titre de la convention de Genève, souligner que M. Amroussi court des risques sérieux dans son pays. Il serait alors invité à déposer une demande d'asile territorial... auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes.

Nathaniel Herzberg

Justice clémente pour les femmes

LES FEMMES ne représentent que 10 % des condamnés et 4 % des détenus. Ce phénomène s'explique en partie par la plus grande mansuétude de la justice à leur encontre : l'étude récente d'une démographe démontre que la police place moins souvent en garde à vue les femmes que les hommes et que les juges d'instruction ont moins souvent recours, à leur égard, à la détention provisoire. A infraction égale, elles se voient infliger des peines moins lourdes, sauf dans les affaires de violences à enfants. Selon Michelle Perrot, historienne et spécialiste des prisons, la délinquance féminine existe bel et bien mais elle est plus *« secrète »*. Souvent, elle reste circonscrite à la sphère familiale.

Lire page 8

POINT DE VUE

Europe : le commencement d'une aventure *par Jean-Paul Fitoussi*

POURQUOI fait-on silence sur les politiques que l'on mettra en œuvre pour tenir les promesses de l'unification monétaire, une fois qu'elle sera réalisée ? C'est que les règles de conduite, d'ores et déjà adoptées pour l'après-euro, interdisent de fait d'utiliser les instruments de la politique économique pour combattre le chômage. Elles sont fondées sur les postulats suivants :

– Le chômage n'est pas un problème macroéconomique, mais structurel. Il ne peut donc être combattu par une politique d'expansion, mais, selon l'inspiration doctrinale des gouvernements, par une politique structurelle de transition vers une économie de marché de plus en plus libre ou par une politique de partage du travail. Les deux stratégies peuvent et doivent être combinées.

– L'inflation, en revanche, est un problème purement macroéconomique. Mais il suffit, pour s'en débarrasser, sans coûts pour l'économie, de conduire une politique crédible de stabilité des prix. Ce qui implique au minimum que l'Etat soit délivré de la tentation de financer monétairement les dépenses publiques et donc que la recherche de l'équilibre budgéaire devienne prioritaire.

– Mais un tel programme ne peut être mis en œuvre que si, d'une façon ou d'une autre, l'économie sort du champ du politique. Un ministère des finances est certes un mal nécessaire, mais l'idéal est que l'on parvienne à se dispenser d'un ministère de l'économie (d'un gouvernement économique). En d'autres termes, les gouvernements doivent être débarrassés de la responsabilité de la politique macroéconomique. Cela leur évitera de succomber à la tentation de s'en servir pour résoudre le problème du chômage. A la lumière de ces postulats, on comprend que le programme européen va dans la bonne direction.

Lire la suite page 12

Jean-Paul Fitoussi, *est économiste et enseigne, notamment, à l'Institut d'études politiques de Paris.*

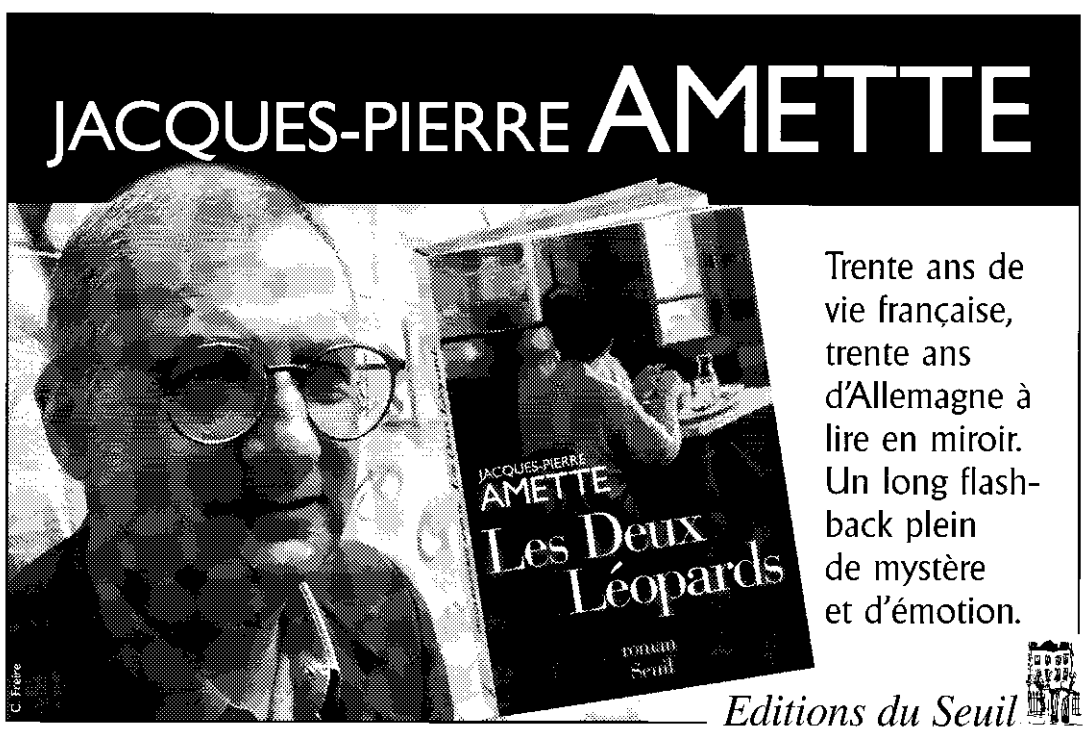

Le pari réussi du PSG

RAI

LES FOOTBALLEURS du Paris-Saint-Germain devaient réussir l'impossible exploit de marquer quatre buts à l'équipe de Bucarest afin de se qualifier pour la Ligue des champions. Ils en ont marqué cinq ! Emmenés par leur capitaine brésilien Rai, auteur de trois buts, les joueurs parisiens ont offert aux spectateurs du Parc des Princes une soirée d'ivresse, effaçant ainsi l'erreur grossière de leur encadrement, qui avait aligné un joueur suspendu lors du match aller.

Lire page 17

International	2	Aujourd'hui	17
France	6	Communication	18
Société	8	Jeux, Météorologie	19
Régions	10	Carnet	20
Horizons	11	Culture	21
Entreprises	13	Abonnements	21
Finances/marchés	14	Radio-Télévision	23

EUROPE Lionel Jospin et Helmut Kohl devaient avoir un entretien de deux heures, jeudi 28 août à Bonn, afin de relancer une coopération franco-allemande malmenée par les calendriers politiques internes des deux pays. ● LA SITUATION économique allemande inquiète les observateurs en raison d'une croissance inférieure aux prévisions et de la difficulté pour Bonn de respecter les critères définis à Maastricht. ● LE CHANCELIER doit faire d'autre part face à une rentrée politique particulièrement agitée. Helmut Kohl a été contraint de démentir énergiquement tout remaniement de son cabinet. ● LA RÉUNION à Paris des ambassadeurs de France fournit l'occasion au président de la République, au premier ministre et au ministre des affaires étrangères notamment, de s'exprimer sur la politique extérieure de la France.

M. Jospin et M. Kohl tentent de relancer le « moteur » franco-allemand

Lors de leur rencontre, jeudi 28 août à Bonn, les deux dirigeants devaient essayer d'aplanir leurs divergences sur la mise en place de la future Union économique et monétaire, et notamment celles nées de la demande française d'une meilleure prise en compte des problèmes sociaux

BONN
de notre envoyé spécial

La première visite que Lionel Jospin effectuait, jeudi 28 août à Bonn, près de trois mois après la victoire des socialistes aux élections législatives, avait pour ambition de remettre sur les rails une coopération franco-allemande malmenée par les calendriers politiques internes des deux pays. Un an avant les prochaines législatives allemandes, le chancelier Kohl affronte une rentrée difficile *(lire ci-dessous)* qui ne lui permet pas de prendre des risques en matière européenne.

Le bon comportement de la cohabitation en France, la réaffirmation par Paris de son intention de tenir les engagements du traité de Maastricht sur la monnaie unique ont largement atténué les craintes suscitées à Bonn après le retour de la gauche. Mais on sent bien que la nouvelle dimension du débat introduit par les socialistes français sur les implications de la future Union monétaire prend en porte-à-faux un gouvernement allemand encore occupé de faire accepter à son opinion publique l'abandon du deutschemark. Bien que le président Chirac se soit aussitôt porté garant du maintien des engagements de la France, la victoire des socialistes aux élections législatives a bouleversé le calendrier franco-allemand.

GRIPPAGE

Le sommet d'Amsterdam, qui devait tenter de trouver un accord minimum sur l'organisation de la future Europe politique avant les négociations d'élargissement avec les pays d'Europe de l'Est, a été dominé par la volonté de la nouvelle majorité française d'obtenir que les problèmes sociaux soient d'avantage pris en compte dans la préparation de la future Union économique et monétaire. Les mécanismes bien rodés de la coopération entre Paris et Bonn ont évité un affrontement ouvert. Mais le grippage du moteur franco-allemand, qui a paralysé le reste des travaux, a laissé le chantier de l'Europe politique plus ouvert que jamais.

Il convient aujourd'hui, le calme revenu, de reprendre la réflexion à tête plus reposée sur les objectifs que l'on entend poursuivre.

Dans la philosophie, ces objectifs ne sont peut être pas aussi éloignés qu'il le paraît. Helmut Kohl, qui avait milité lors de la conclusion du traité de Maastricht pour que l'Union monétaire aille de pair avec un renforcement de l'Union politique, et Lionel Jospin, qui souhaite que cette même Union monétaire s'accompagne d'une véritable coordination des politiques économiques et sociales, ont au moins en commun la vision d'une Europe en marche, qui a besoin de se structurer pour assumer de manière démocratique une véritable ambition politique. Malgré leurs différences de sensibilité, Helmut Kohl et Lionel Jospin, assure-t-on dans leurs entourages respectifs, se respectent. Lors du sommet franco-allemand de Poitiers, en juin dernier – alors que la demande française de renégocier le pacte de stabilité monétaire exigé par les Allemands pour garantir une discipline budgétaire au sein de la future zone euro avait fait monter la tension – l'entretien entre les deux responsables se serait bien passé. La rencontre de Bonn devait servir à préciser les intentions de chacun en prévision d'un calendrier européen particulièrement chargé. Dans quelques mois à peine, au début du printemps prochain, devra être arrêtée la liste des pays qui participeront au lancement de la monnaie unique au 1er janvier 1999. D'ici là, Paris espère bien que le sommet extraordinaire sur l'emploi convoqué par le Conseil européen pour l'automne, puis le Conseil de Luxembourg, en décembre, permettront de mieux configurer l'organisation interne du futur pôle économique et monétaire constitué par les pays qui participeront à l'euro.

Les socialistes ont conscience que leurs exigences se heurtent à de grandes réticences. Mais on fait valoir à Paris qu'il a fallu plus d'un an aussi aux Allemands pour obtenir leur pacte de stabilité budgétaire. Ce pôle, souligne-t-on, doit avoir « un dispositif opérationnel et précis ». On estime que, si les Allemands veulent être logiques avec eux-mêmes et faire de l'élargissement leur priorité, il faudra bien qu'ils conviennent que celui-ci ne pourra avoir lieu que s'il y a, au préalable, un renforcement substantiel de la capacité des Européens à se coordonner.

ÉVITER LES MALENTENDUS

Lionel Jospin tenait à rassurer le chancelier Kohl sur le fait qu'il ne s'agissait pas pour lui de demander de nouveaux financements communautaires et un accroissement des dépenses de l'Union. Conscients qu'ils se heurteraient à un mur, les socialistes ont renoncé à leur souhait de nouveaux grands travaux européens. Aux prises avec leurs propres difficultés pour équilibrer leurs finances publiques, les Allemands, dans cette période électorale, ont indiqué qu'ils profiteraient des négociations à venir sur les ressources de l'Union après l'an 2000 pour demander à leurs partenaires un rééquilibrage de leur contribution au budget. Ils sont actuellement – et de loin – les plus gros contributeurs net.

Cette première visite à Bonn de Lionel Jospin, destinée surtout à préciser les intentions pour éviter les malentendus et voir comment relancer le moteur franco-allemand, devait rester quasi-confidentielle. Le premier ministre français, accompagné de deux proches collaborateurs, avait ainsi renoncé à toute conférence de presse. Le résultat des entretiens se mesurera donc lors du prochain sommet franco-allemand, qui se tiendra en septembre prochain à Weimar avec le président Chirac.

L'ordre du jour de ce sommet, qui devait à l'origine être à connotation surtout culturelle, a été modifié pour tenir compte des impératifs de l'heure. S'il est toujours question d'y décider de la création d'une université commune franco-allemande, il permettra de passer en revue tous les grands domaines de discussion actuels entre Bonn et Paris, que ce soit l'organisation de l'Union, les questions de coopération en matière militaire et aéronautique, ou la défense européenne.

Henri de Bresson

Bonn aura le plus grand mal à respecter les critères de Maastricht

BERLIN
Correspondance

La croissance allemande devrait être cette année inférieure aux prévisions initialement avancées par le gouvernement. Déjà, l'institut d'analyse munichois de la conjoncture, Ifo, a revu à la baisse début août les prévisions gouvernementales : 2,25 % au lieu des 2,5 % escomptés par Bonn. Ce sont les exportations dopées par le cours du dollar qui tirent la demande pour moitié : sur les six premiers mois de l'année, l'excédent commercial allemand atteint ainsi 58 milliards de deutschemarks (1 deutschemark vaut environ 3,35 francs) : pour la première fois depuis la réunification de 1990, la République fédérale pourrait dépasser cette année 100 milliards de deutschemarks d'excédents.

La vigueur de l'Allemagne à l'exportation inquiète pourtant paradoxalement plusieurs observateurs, qui mettent en avant le risque de dépendance : une inversion de la tendance sur le marché des changes risquerait de précipiter nombre d'entreprises vers la faillite. Les syndicats et l'Institut berlinois de conjoncture, le DIW, proche de l'opposition, insistent avant tout sur la nécessité d'une relance de la demande intérieure.

Car celle-ci demeure le point faible de l'économie : pour la cinquième année consécutive, selon Ifo, les ventes de commerce de détail sont en régression (moins 3 % en termes réels depuis le début de l'année). *« Les négociations tarifaires sont depuis quatre à cinq années très raisonnables »*, souligne-t-on du côté du DIW. Mais c'est surtout le niveau élevé du chômage qui freine la demande : le ministère de l'économie a ainsi dû réviser ce mois-ci à la baisse ses prévisions pour l'emploi en 1997 : le pays devrait compter 4,3 millions de demandeurs d'emploi en moyenne annuelle, soit beaucoup plus que les 4,185 millions qui avaient servi de base, à la fin de l'année dernière, aux calculs pour le budget 1997.

Dans ce contexte, Bonn aura le plus grand mal à respecter cette année les critères définis à Maastricht. Officiellement, le gouvernement s'en tient à ses prévisions initiales : *« Nous limiterons le déficit public à 3 % du PIB, soit 110 milliards de deutschemarks de déficit »*, a réaffirmé, en début de semaine, Jürgen Stark, secrétaire d'Etat aux finances, en réponse à une polémique alimentée par la Bundesbank qui estime, de son côté, que les rentrées fiscales seront inférieures de 10 milliards de deutschemarks aux estimations du ministère des finances à la mi-mai. Bonn avait déjà à cette époque prévu des rentrées d'impôts inférieures de 18 milliards de deutschemarks par rapport aux prévisions de 1996.

Les récents dérapages monétaires et le risque inflationniste dénoncé par les milieux bancaires tombent au plus mauvais moment pour le gouvernement Kohl. Déjà en juillet, l'indice des prix avait connu une hausse de 1,9 % par rapport à juillet 1996 et, selon toute vraisemblance, il devrait connaître une nouvelle hausse de 2 % en août. L'augmentation des prix à l'importation, due à l'envolée du dollar, est largement responsable de cette inflation importée. Il n'en faudrait pas davantage pour faire réagir la Bundesbank. Déjà la banque allemande spécule, pour les semaines à venir, sur une légère augmentation du taux Repo, inchangé à 3 % depuis un an. Une perspective qui inquiète nombre d'entreprises.

Nathalie Wendt

Le chancelier allemand affronte une rentrée politique agitée

ANALYSE

A un an des élections, le climat à Bonn est celui de l'impasse, voire de la confusion

LE MOIS D'AOÛT a toujours été, dans le calendrier bonnois, marqué par diverses déclarations tonitruantes de politiciens en mal de couverture médiatique, propos le plus souvent oubliés sitôt que prononcés. Ce phénomène classique a même un nom, puisqu'il s'agit du classique *Sommertheater*, ou « théâtre de l'été ». Mais cette année l'exercice a déclenché un chahut inhabituel. Une agitation tellement forte qu'il n'en faudrait guère plus pour secouer sérieusement le navire de la coalition au pouvoir.

Le point de départ date du 3 août : ce jour-là, dans une interview à la télévision bavaroise, le ministre des finances Theo Waigel déclare sans ambages qu'il ne veut plus de son poste après 1998, et qu'il envisage éventuellement d'occuper un autre ministère (sans doute les affaires étrangères, d'après une interprétation courante de ses propos). A l'occasion du même entretien, puis à nouveau une semaine plus tard dans le *Spiegel*, Theo Waigel invite publiquement le chancelier Kohl à procéder à un remaniement ministériel afin de mieux respecter le poids de la CSU bavaroise, dont il est le président. L'occasion d'un tel remaniement est offerte par la suppression prévue à la fin de l'année – en raison de la privatisation de Deutsche Telekom – du ministère des postes et télécommunications actuellement occupé par un membre de la CSU, Wolfgang Bötsch.

Ce faisant, Theo Waigel a provoqué – sans apparemment s'y attendre – une tempête politique de première importance, aux conséquences néfastes pour l'image de l'équipe gouvernementale du chancelier Kohl. Ce dernier, rentré lundi 25 août de ses vacances en Autriche, a dû intervenir à plusieurs reprises pour réaffirmer sa prééminence exclusive en matière de choix des ministres et, du coup, démentir catégoriquement l'hypothèse d'un remaniement : *« Il n'y aura pas de remaniement ministériel, point final »*, a-t-il répété mercredi 27 août à Berlin, en marge d'une réunion avec les dirigeants du patronat allemand.

« QUERELLES BAVAROISES »

Visiblement très agacé d'être entraîné dans un débat public sur les qualités et les défauts de tel ou tel de ses ministres, le chancelier, qui s'est dit *« puissamment contrarié »* par toute cette affaire, cherche à mettre de l'ordre dans ses rangs. Plusieurs sources indiquent que le scénario du remaniement était bien envisagé par le chancelier dans le but de relancer la dynamique gouvernementale. Mais, après les propos intempestifs de Theo Waigel, unanimement qualifiés de « grave faux pas » par la presse allemande, le sujet est enterré au moins jusqu'à la fin de l'année.

C'est la première fois depuis longtemps que les querelles internes à la coalition de Bonn n'opposent pas la CDU aux libéraux du FDP, mais aux conservateurs bavarois de la CSU. Ces derniers, qui craignent de perdre du terrain lors des élections régionales de septembre 1998, mènent une agitation grandissante contre Bonn et Bruxelles (*Le Monde* du 5 août). Or c'est pour assurer sa légitimité auprès de ses troupes bavaroises que Theo Waigel a tenté le « coup » du remaniement. A l'origine, l'idée venait de son rival Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, qui entend montrer, lors d'un prochain congrès de la CSU en novembre, qu'il est le véritable chef du parti. Autrement dit, *« les querelles bavaroises débordent de plus en plus fort à Bonn »*, comme le constate en soupirant un haut fonctionnaire bonnois.

A un peu plus d'un an des élections générales de la fin septembre 1998, cette nouvelle « panne » du dispositif gouvernemental allemand n'est pas de bon augure. Elle intervient alors que l'un des projets-clés de l'actuelle législature, la réforme fiscale, est enterrée jusqu'à nouvel ordre : le Bundestag vient de constater lors d'une session extraordinaire l'échec des négociations menées depuis de longs mois sur le sujet par le gouvernement avec l'opposition sociale-démocrate (*Le Monde* du 5 août). *« Rien n'avance plus »*, titrait cette semaine la « une » de l'hebdomadaire *Der Spiegel* : il ne fait aucun doute que le climat qui domine en ce moment à Bonn est celui de l'impasse, voire de la confusion.

Il est encore trop tôt pour prévoir la portée des événements actuels en termes électoraux. Même si le SPD et les Verts dépassent assez largement dans les sondages la coalition CDU/CSU et FDP au pouvoir, ceux-ci n'ont pas, pour l'instant, de véritable importance à l'échelle nationale. *« On commencera à prendre au sérieux les sondages à partir de mai prochain »*, souligne-t-on dans les plus hautes allées du pouvoir à Bonn, en rappelant : *« L'écart de popularité entre le gouvernement et l'opposition était encore plus important en 1993, à un an des élections de 1994. C'était l'époque où on considérait que Rudolf Scharping, alors président du SPD, deviendrait très certainement le prochain chancelier »*, or le scrutin fut finalement remporté de justesse par le chancelier Kohl. Il est donc bien naturel que le SPD se frotte les mains à l'occasion de cette rentrée 1997. Mais rien n'est encore joué.

Ce qui est sûr, c'est que, après le désastreux souvenir laissé par la tentative (manquée) de réévaluation des réserves d'or de la Bundesbank, à la fin du printemps, et la sèche remise en place de la part de son propre chancelier, l'autorité du ministre des finances allemand ne sort pas grandie par les événements en cours *(lire ci-dessus)*. Or l'opinion publique allemande a besoin d'un homme fort pour accepter l'abandon du deutschemark d'ici à 1999. Il y a donc ici un problème politique important. Le risque est que se renforce l'idée – déjà assez répandue en Allemagne – que le chancelier Kohl est désormais le seul vrai maître à bord qui, s'il continue à se battre pour la monnaie unique, le fait à la manière d'un prophète peu à peu abandonné par ses troupes. Le chancelier aura donc appris avec soulagement, lundi 25 août, que 59 professeurs d'économie allemands viennent de publier une déclaration en dix points *« contre le scepticisme vis-à-vis de l'euro »* et contre l'interprétation fondamentaliste des critères. Ce document servira sûrement pendant la campagne électorale, l'an prochain.

LUEURS D'ESPOIR

Mais pour regagner la confiance des électeurs le gouvernement allemand va avant tout devoir s'efforcer, désormais, de montrer qu'il est capable de relancer la croissance en bouclant – au moins en partie – le programme de réformes qu'il s'est fixé en début de législature. Sur la réforme fiscale, quelques lueurs d'espoir se profilent à l'horizon. Forcé de discuter avec le SPD sur ce dossier éminemment important, le gouvernement pourrait rencontrer moins de difficultés auprès de ses dirigeants qu'avant l'été lorsque, à la mi-septembre, sera à nouveau convoquée la commission de conciliation entre les deux chambres (Bundestag et Bundesrat). C'est du moins l'avis de Hans-Dieter Holtzmann, économiste à la Deutsche Bank, qui pense que *« le SPD ne peut pas se permettre de tout faire échouer »*. Une « petite réforme fiscale » pourrait voir le jour, sans grands effets sur l'économie en raison d'un volume d'allégements trop mince (bien en-deçà des 30 milliards de marks initialement annoncés), mais dont l'effet psychologique ne devrait pas être négligé.

Lucas Delattre

Un ministre des finances affaibli

Le ministre des finances allemand, qui s'expose aujourd'hui à une sèche remise en place de la part de son propre chancelier, paraît, de l'avis général, fortement affaibli. Theo Waigel se sera-t-il consolé d'entendre le chancelier Kohl dire aux journalistes, mercredi 27 août à Berlin, que *« Theo Waigel est un des hommes politiques allemands les plus respectés dans le monde »* ? Helmut Kohl ajoutait (on ne sait jamais quelle part d'ironie le chancelier met dans ce type de propos) : *« écoutez ce qu'a déclaré le ministre français des finances à propos de lui »*, faisant allusion à une interview donnée la veille à la radio publique allemande par Dominique Strauss-Kahn, dans laquelle ce dernier affirmait souhaiter que Theo Waigel reste en place jusqu'à l'introduction de la monnaie unique...

M. Moscovici prône une politique européenne « plus incisive »

***« ADOPTER** une attitude plus incisive »*, *« faire mouvement »*, *« tout statu quo signifie régression »*... Devant les ambassadeurs de France réunis jeudi 27 août à l'Elysée, le ministre délégué chargé des Affaires européennes, Pierre Moscovici, a appelé à la mobilisation face aux *« échéances majeures qui jalonnent les prochains mois »*. Le calendrier est chargé : Conseil européen extraordinaire sur l'emploi, signature et procédure de ratification du traité d'Amsterdam, engagement du processus d'élargissement, sélection des pays participant à la monnaie unique, réforme des politiques communes et révisions des politiques financières. La France et l'Union européenne se trouvent au *« début d'une période cruciale »*, a-t-il estimé avant d'appeler à surmonter *« le bilan en demi-teinte »* du sommet d'Amsterdam. Selon lui, *« il faut aujourd'hui puiser notre énergie, dans ce sentiment d'inachèvement* (...) *pour considérer Amsterdam comme un point de départ »*.

Oubliées les réticences des socialistes français sur le respect des critères de convergence, M. Moscovici a réaffirmé que l'objectif français est *« la participation au premier train de la monnaie unique dans les délais et aux conditions de stabilité économiques prévues par le traité* (de Maastricht) *»*.

RÉTICENCES

Mais si *« l'euro a vocation à couronner »* le marché unique, M. Moscovici veut écarter le risque de *« se tromper d'objectif »*. *« Nous serons attentifs à éviter que des mesures tirant prétexte de l'achèvement du marché unique ne visent en fait qu'à dérèglementer tel ou tel secteur, à porter atteinte à tel ou tel service public »*, a-t-il lancé, marquant une nouvelle fois sa différence avec les discours entendus outre-Manche.

« L'assise politique et sociale de la monnaie européenne doit (...) *être assurée »*, a-t-il ainsi rappelé. Il s'agit notamment, outre la création d'une banque centrale européenne *« garante de la stabilité monétaire »* et *« d'une stratégie coordonnée des politique nationale de l'emploi »*, d'imaginer *« un pôle de coordination économique »*. Après bien des réticences, le principe de cette sorte de « gouvernement économique » destiné à coordonner les politiques économiques des pays qui participeront à l'euro a été accepté par l'Allemagne, mais le projet reste à affiner.

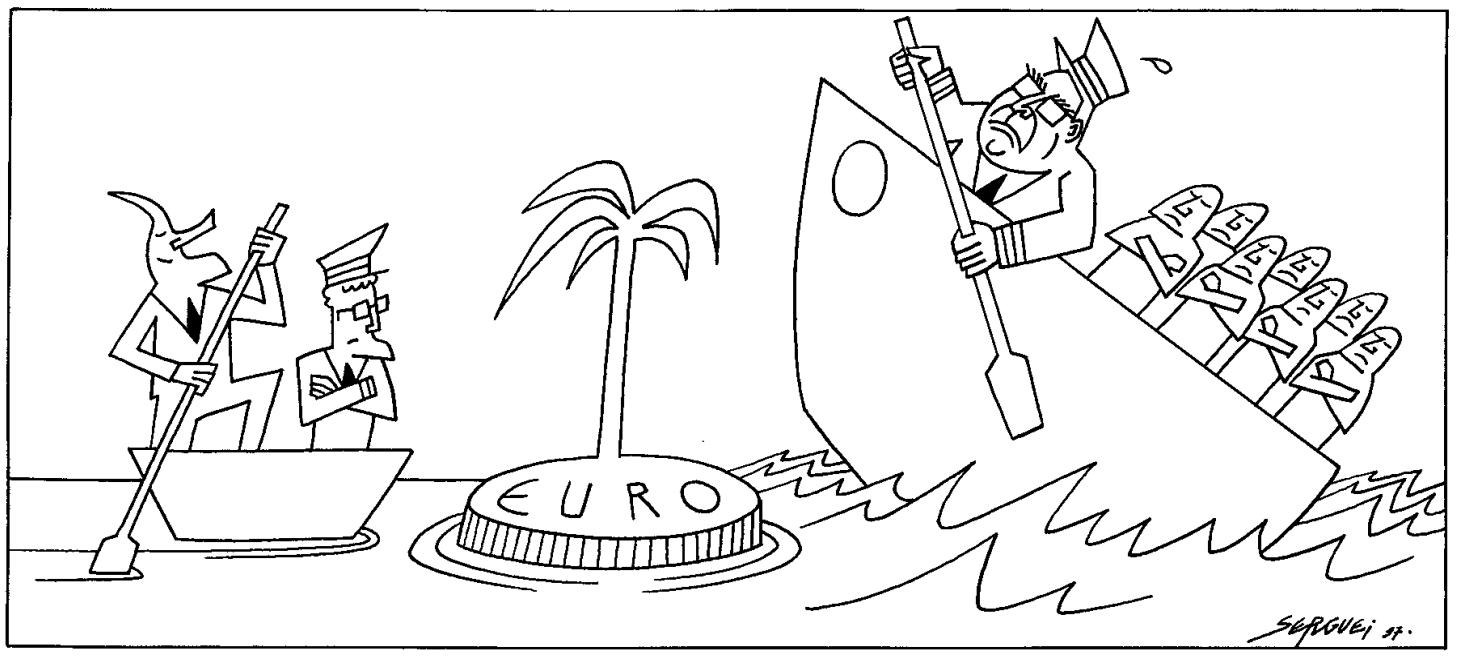

Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères

« Il n'y a pas un seul sujet sur lequel il ait été difficile de faire converger les vues du président et du gouvernement »

« Y a-t-il un inconfort à être ministre des affaires étrangères en période de cohabitation ? Cette situation laisse-t-elle au gouvernement une marge d'initiative en politique étrangère ?

– En moins de trois mois, nous avons déjà participé à toute la gamme des sommets et donc traité beaucoup de sujets : il ne s'en est pas trouvé un seul sur lequel il ait été difficile de faire converger les vues du président de la République et du gouvernement. C'est vrai sur le fond comme dans les méthodes de travail. Si nous rencontrons un problème un jour, nous le traiterons ! Quant aux capacités d'initiative de la France, je peux vous rassurer : elles restent les mêmes qu'avant, on l'a vu à Amsterdam et on le verra chaque fois que ce sera nécessaire. Je me suis mis au travail avec mes homologues Klaus Kinkel, Robin Cook, Madeleine Albright, et avec bien d'autres. Je me rends dans quelques jours à Moscou pour préparer les prochains voyages en Russie du président et du premier ministre. Le secrétaire d'Etat à la coopération et moi-même accompagnerons, en novembre, le président de la République au sommet de la francophonie à Hanoï. Comme vous le voyez, les choses tournent.

– Trouvez-vous la position de la France dans les relations internationales changée depuis que vous avez quitté les affaires en 1995 ?

– C'est le cas de l'Union européenne, plus lourde à quinze qu'à douze, ce qui nous impose d'innover. Mais la coupure essentielle, c'est celle des années 1989-1991, pendant lesquelles nous sommes passés du monde bipolaire au monde global. Pour y défendre nos intérêts et nos valeurs, il nous faut une diplomatie très dynamique – toujours plus dynamique ! –, mobile, à la fois très réactive et inventive, qui trouve des alliés et voie loin. Je prends un exemple concret : la France est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Celui-ci va devoir s'élargir, pour être représentatif du monde global. Notre influence pourrait s'en trouver relativisée si nous nous contentions de nous reposer sur nos lauriers et notre « rang ». Nous devons imaginer une formule qui assure notre influence de demain.

– La France a donné le sentiment, ces derniers temps, d'être moins présente ou en perte d'influence sur plusieurs terrains extérieurs, comme l'Afrique ou la Bosnie. Comment l'expliquez-vous ?

– Prenons l'Afrique pour commencer. La globalisation fait que les diverses influences s'exercent partout dans le monde, y compris sur ce continent. Le jeu s'ouvre. Ainsi, la France acquiert au sud et à l'est de l'Afrique des possibilités nouvelles. Voyez sa position en Afrique du Sud, autrefois inexistante. Ce n'est pas parce que l'influence américaine s'exerce en Afrique comme partout ailleurs que l'influence française est en repli. Notre politique doit se concevoir à l'échelle du continent. Je me rendrai ainsi en octobre en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud et en Ethiopie.

» L'adaptation aux nouvelles réalités de la politique africaine portera sur tous les volets. Ainsi le président de la République avait décidé, et ce gouvernement en est d'accord, de resserrer le dispositif militaire en Afrique. Il s'agit de tirer les conséquences en Afrique de ce qu'on fait en France : passer d'un dispositif lourd, largement statique, à des forces moins nombreuses, plus mobiles. Ce n'est pas un repli. La France maintiendra en Afrique une présence militaire stabilisante et utile : actions de formation, soutien logistique à des forces africaines d'interposition. Cette évolution était souhaitée depuis longtemps ; il serait paradoxal que, quand elle se produit enfin, elle soit mal interprétée. C'est une modernisation de notre présence.

– Cela coïncide, d'une part, avec un échec au Zaïre qui n'est pas passé inaperçu et, d'autre part, avec la volonté affichée de ne plus se mêler de certains conflits, comme au Congo. C'est cette accumulation qui amène à conclure que la France est en recul en Afrique...

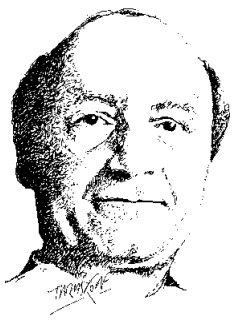
HUBERT VÉDRINE

– Echec au Zaïre ? Pour qui ? La France n'a jamais fait la pluie et le beau temps dans ce pays. Ce qui s'y est passé n'est un échec ni une victoire pour personne. La suite le montrera. Quant au Congo-Brazzaville, nous soutenons tous les efforts de médiation sans nous ingérer. Qui s'en plaindra ?

– La France ne s'est-elle pas mise, dans la région, dans la situation de ne plus pouvoir être entendue par personne ? Pas même, par exemple, sur la question des réfugiés dans l'ex-Zaïre ?

– Il y a eu au Zaïre une dynamique qui a dépassé tout le monde, y compris ses acteurs et ses parrains, dans la façon dont Laurent-Désiré Kabila est arrivé au pouvoir comme dans le sort qu'ont connu les réfugiés hutus dans l'Est. Voyons plutôt ce qui peut être fait à présent.

– Le fait que les Américains entraînaient l'armée rwandaise qui aidait M. Kabila et massacrait des réfugiés est maintenant avéré...

– Ne raisonnons que sur des faits établis par des enquêtes incontestables qu'il faut mener. Et ne dressons pas de réquisitoires bâclés, pas plus à l'encontre des Américains que d'autres...

» Plus largement, ce serait un grave contresens que de prétendre faire, à partir des événements tragiques des dernières années dans cette région de l'Afrique des grands lacs, le bilan global de la politique française en Afrique depuis quarante ans. Cette politique doit évoluer parce que le monde bouge, que les Africains changent ; parce qu'une partie de ce continent ne relève plus seulement de la politique d'aide au développement mais d'une bonne insertion dans l'économie mondiale ; parce qu'aussi il y a en Afrique des acteurs politiques et diplomatiques de premier plan qui n'existaient pas avant, et avec lesquels nous coopérons.

– Les intérêts économiques de la France ne sont-ils pas liés au maintien d'une politique plus traditionnelle de soutien à tel ou tel dirigeant ? La modernisation dont vous parlez ne risque-t-elle pas d'avoir un coût économique élevé ?

– Je ne le crois pas, au contraire, si c'est une évolution rationnelle, contrôlée, expliquée. Le premier ministre veut une nouvelle politique africaine. Le président de la République également : il l'a redit mercredi aux ambassadeurs. C'est vrai sur le plan militaire, économique, culturel, humain, sur celui des visas. Les nouvelles générations africaines l'attendent.

– M. Jospin, pendant la campagne électorale, avait critiqué le soutien de la France au régime algérien. Souhaitez-vous un changement de politique ?

– On ne peut pas parler de l'Algérie sans parler du Maghreb. Nous considérons, nous Français – et c'est notre spécificité par rapport à d'autres Européens – que nos voisins du Sud sont aussi importants que nos voisins de l'Est. C'est la raison pour laquelle je me suis déjà rendu à Alger, Rabat, Tunis. Depuis les déclarations auxquelles vous faites allusion, il y a eu un élément nouveau en Algérie : une Assemblée multipartite.

– Elle est issue d'élections non démocratiques...

– En tout cas, ce multipartisme parlementaire, qui n'avait jamais existé depuis 1962, est une réalité vivante. Je note ce fait, comme aussi les quelques libérations de personnalités intervenues. De toute façon, il appartient aux Algériens de trouver entre eux les solutions à leurs problèmes. C'est ce que pensent aussi les autres Européens, comme les Marocains ou les Tunisiens, tous soucieux de voir l'Algérie sortir de cette situation.

– En Tunisie, avez-vous parlé des droits de l'homme ?

– Naturellement. Les Tunisiens que j'ai rencontrés reconnaissent les progrès à accomplir, mais soulignent la réalité du risque intégriste. Mais surtout, comme les Marocains, ils attendent de la France qu'elle inspire une politique de l'Union européenne qui conforte, comme c'est son intérêt, l'évolution politique et économique du Maghreb. Je m'emploierai à consolider nos relations avec ces trois pays proches, qui sont des alliés naturels et des amis. Tout cela dans le cadre général de notre politique méditerranéenne.

– Au Proche-Orient, l'Europe est-elle impuissante ?

– Tout le monde semble l'être, malheureusement. Dennis Ross n'a pas obtenu beaucoup plus que M. Moratinos. Il n'y a pas lieu de se concurrencer. Mais tous ceux qui sont convaincus que seule la remise sur les rails du processus de paix – aujourd'hui en très grand danger – peut arrêter l'engrenage actuel et assurer à terme une sécurité stable, doivent réunir leurs forces. Pour ma part, j'ai l'intention de m'engager dans cette tâche, que ce soit à Paris, à l'Assemblée générale des Nations unies, ou sur place.

– L'Europe est-elle en panne ?

– Première chose : l'euro. Il se fera à la date prévue, dans les conditions prévues par le traité. Cela produira en Europe un choc, y compris dans des domaines non monétaires, et obligera à donner une vraie consistance à la coordination des politiques économiques dont le gouvernement a fait réadmettre la nécessité à Amsterdam. Ce sera une première forme de relance de l'Europe. D'autre part, la position du président de la République et du gouvernement français est claire : les résultats d'Amsterdam sont insuffisants ; nous n'avons pas bâti l'Europe pendant quarante ans pour accepter qu'elle se dissolve dans un vaste magma, au détriment de ses membres actuels et futurs. Le prochain élargissement doit être précédé par une vraie réforme institutionnelle.

– Les Allemands, sur ce sujet, ne sont-ils pas moins allants qu'en d'autres temps ?

– C'est vrai que l'Allemagne pense d'abord spontanément à l'élargissement et que le chancelier Kohl concentre aujourd'hui ses forces, à juste titre, sur ce qui est prioritaire, c'est-à-dire l'euro. Mais je suis confiant : la France et l'Allemagne sauront déterminer une position commune sur l'élargissement, les institutions, l'agenda 2000, comme à chaque grande occasion. La rencontre Kohl-Jospin aujourd'hui à Bonn est à cet égard une étape très importante.

– M. Jospin a pourtant tardé à rendre la traditionnelle visite au chancelier Kohl...

– Les contacts du nouveau gouvernement avec Bonn ont été intenses dès le début. Le chancelier et le premier ministre se sont vus tout de suite, à Poitiers, puis à Amsterdam où, sans casser les engagements monétaires, le gouvernement a obtenu une déclaration complémentaire sur la croissance et l'emploi. De nombreux ministres français et allemands ont commencé à travailler ensemble. Le chancelier et le premier ministre ont recherché une première date possible après les vacances et avant septembre. Cela a été le 28 août. »

Propos recueillis par Claire Tréan

M. Chirac veut restaurer l'image de la France

Devant les ambassadeurs, le chef de l'Etat a souhaité que l'Hexagone apparaisse à l'étranger comme « le contraire d'un pays replié sur lui-même »

LE PRÉSIDENT de la République s'est adressé, mercredi 27 août, à l'Elysée, à tous les ambassadeurs de France réunis à Paris pour leur conférence annuelle. Cette réunion, qui avait été instaurée par Alain Juppé lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, revêt cette année un intérêt particulier puisqu'elle donne aux nouveaux acteurs de l'action extérieure de la France au sein du gouvernement Jospin l'occasion de s'exprimer. Le premier ministre doit ainsi prononcer vendredi, devant les ambassadeurs, sont premier discours de politique étrangère. Le ministre Hubert Védrine et le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, sont intervenus jeudi matin, à l'ouverture des travaux qui se poursuivront jusqu'à samedi.

Avant de rappeler les grandes orientations de la politique qu'il *« entend conduire jusqu'à la fin de* [son] *mandat »*, Jacques Chirac a insisté sur ce qu'il attend de ceux qui animent *« le deuxième réseau diplomatique et consulaire du monde, le premier dans le domaine culturel »*, et contribuent à façonner l'image de la France à l'étranger. Cette image, selon le président de la République, doit être celle *« d'un pays généreux, ouvert au dialogue, respectueux de l'identité de chacune des nations. Bref le contraire d'un pays arrogant ou replié sur lui-même »*.

POINT FAIBLE

Dans cette optique il leur demande notamment *« de rendre compte avec lucidité et sans fard des critiques qui s'expriment à l'égard de notre pays »*, mais aussi, sur le plan économique, de *« corriger l'image que projettent volontiers certains medias étrangers : celle d'une France qui aurait du mal à s'adapter aux contraintes de la mondialisation »*.

La participation à la formation des élites étrangères est l'un des aspects du rayonnement de l'ouverture de la France, a souligné M. Chirac, en évoquant le point faible du dispositif français dans ce domaine : *« un réseau sans équivalent »* de lycées français dans le monde, mais qui ne trouve pas suffisamement de prolongements au niveau universitaire. *« Je souhaite,* a-t-il dit, *qu'une réflexion soit lancée sur la création en France de structures souples capables d'organiser, moyennant rétribution, l'accueil d'étudiants étrangers dans nos écoles et nos universités »*. C'est dans cette optique aussi, a rappelé le président de la République, qu'il a demandé il y a plusieurs mois la mise en place d'une politique plus souple de visas pour les étudiants, les chercheurs étrangers qui désirent se former en France. Cet assouplissement est l'une des mesures préconisées par le sociologue Patrick Weill dans son rapport, remis récemment au gouvernement, sur la politique de l'immigration et des visas.

Le président de la République a encore évoqué la question des visas à propos de la politique africaine de la France. *« Nous devons éviter de donner à nos amis africains le sentiment que nous leur fermons nos portes »*, a-t-il déclaré ; *« à ma demande, de nouvelles dispositions ont été prises en matière de visas. La responsabilité de leur application attentive vous incombe »*. Contre l'idée d'un recul de l'influence française sur ce continent, il a réaffirmé que *« la France est et restera le premier partenaire de l'Afrique sub-saharienne »*, tout en annonçant une *« adaptation »* de ses accords de défense avec les pays du continent africain. Le président de la République s'est d'autre part déclaré favorable à ce que le Parlement débatte de la politique française en Afrique, a laquelle, a-t-il rappelé, il a fixé *« deux règles »* visant à promouvoir un *« vrai partenariat »* : *« s'interdire toute ingérence, de quelque nature qu'elle soit, politique, militaire ou autre »* et encourager les Etats africains *« à renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance »*.

Enfin le président de la République a rappelé aux ambassadeurs, qui s'apprêtaient jeudi à plancher sur l'euro, en compagnie de Dominique Strauss-Kahn, les grands axes de sa politique européenne : détermination sur le calendrier de la monnaie unique, intransigeance sur la réforme des institutions européenne, opiniâtreté sur l'émergence d'une identité européenne de défense.

Le calendrier diplomatique de l'automne

La réunion des ambassadeurs de France pendant trois jours à Paris leur donnera l'occasion d'échanges sur plusieurs thèmes, qui vont de l'euro à la coupe du monde de football de 1998, en passant par la politique étrangère des Etats-Unis. Elle est aussi l'occasion pour plusieurs membres du nouveau gouvernement, dont le premier ministre lui-même, de s'exprimer pour la première fois sur la politique étrangère. Le calendrier diplomatique français est ensuite essentiellement européen jusqu'à la fin de l'année, hormi la visite en Mauritanie du président de la République la semaine prochaine et le sommet de la Francophonie à Hanoï en novembre. Des sommets bilatéraux sont prévus dans les mois qui viennent avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne. Le sommet européen sur l'emploi est prévu pour novembre, avant le conseil européen régulier du mois de décembre.

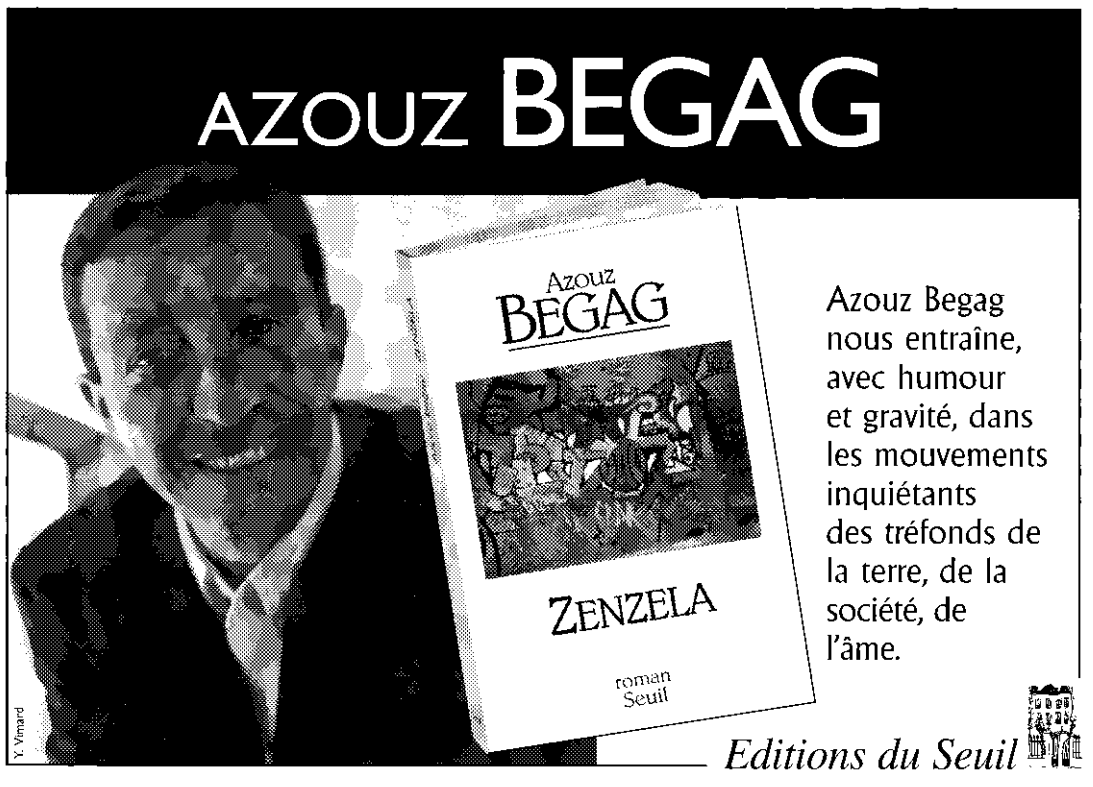

Israël a levé le « bouclage interne » de la ville de Bethléem

L'enfermement des habitants aura duré près d'un mois

Israël a levé, mercredi 27 août, le *« bouclage interne »* de Bethléem, qui enfermait les habitants dans la cité dont l'accès était également interdit. Mais les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ne peuvent toujours pas se rendre en Israël, ce qui réduit cent mille d'entre eux au chômage.

TEL AVIV
de notre correspondant

Les habitants de Bethléem peuvent, depuis mercredi 27 août, sortir de leur ville et les Palestiniens de Cisjordanie y entrer. Pour des raisons de sécurité, les citoyens israéliens ne peuvent toujours pas s'y rendre. Les groupes de pèlerins chrétiens ont pu reprendre leurs visites sur les lieux de la Nativité, sans avoir à insister pendant des heures aux barrages de l'armée israélienne, Tsahal, pour obtenir le droit de passer, comme l'ont fait certains au cours des dernières semaines. Le bouclage général des territoires palestiniens reste toutefois en vigueur.

Le « *bouclage interne* » de Bethléem aura duré près d'un mois. De fait, les mots « siège » ou « blocus » sont plus appropriés pour désigner cette sanction extrême, qui a continué de frapper cette ville, alors que la même *« mesure punitive »* avait été levée pour les autres villes de Cisjordanie, dans la semaine qui avait suivi son entrée en vigueur, le 30 juillet, après le double attentat du marché de Mahané Yehouda, à Jérusalem. Tsahal n'a fourni aucune explication sur les raisons du maintien de ce *« bouclage interne »*, pas davantage que sur les raisons de sa levée mercredi.

Environ un mois avant l'attentat de Mahané Yehouda, la police palestinienne avait découvert à Beit Sahour, une bourgade située près de Bethléem – et frappée elle aussi par le *« bouclage interne »* – une petite fabrique de bombes relevant du Mouvement de la résistance islamique, Hamas. Après l'attentat, les services de sécurité israéliens ont affirmé que, selon leurs informations, deux charges explosives prêtes à l'emploi *« manquaient »* dans ce laboratoire.

Lors des réunions israélo-palestiniennes sur la coopération en matière de sécurité, relancées par Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix, Israël a insisté pour que soient comparés les explosifs utilisés à Mahané Yehouda et ceux trouvés à Beit Sahour. Selon une source militaire israélienne, citée par le quotidien *Haaretz*, le blocus de Bethléem avait pour objectif d'éviter qu'un attentat ne soit organisé à partir de cette ville.

Le maintien de ce *« bouclage interne »* a fait graduellement monter la tension dans la ville. Au cours des deux dernières semaines, des accrochages ont opposé les soldats postés au Tombeau de Rachel, à l'entrée de la ville, aux habitants qui manifestaient pour réclamer la levée de cette sanction. Le 23 août, une dizaine de Palestiniens ont ainsi été blessés à cet endroit par des balles en caoutchouc ou ont été victomes des gaz lacrymogènes.

« SANS VALEUR »

Ce samedi-là, jour de la rentrée des classes dans les territoires palestiniens, les écoliers des villages environnants n'ont pu rejoindre leurs classes à Bethléem, ni les instituteurs se rendre dans ces villages. Mardi, alors que Tsahal tentait de disperser une manifestation, une grenade lacrymogène a atterri dans la cour d'une école pour filles. Des dizaines d'écolières palestiniennes terrorisées ont dû être soignées après avoir inhalé des gaz lacrymogènes.

Avant de lever le blocus, les militaires israéliens ont arrêté dans la région de Bethléem quinze personnes soupçonnées d'activités *« hostiles »* et d'appartenance au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

A Séoul où il se trouvait mercredi dans le cadre d'une tournée en Asie, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a réaffirmé qu'il avait *« de bonnes raisons de penser que l'Autorité palestinienne encourage la révolte populaire pour créer une atmosphère de violence »*. *« Nous constatons qu'ils* [les Palestiniens] *ne font pas ce qui est nécessaire pour combattre le terrorisme et nous observons des actes de violence qui affectent le climat politique »*, a ajouté M. Nétanyahou, pour qui le moment n'est pas encore venu de lever le bouclage des territoires.

De fait, si les Palestiniens peuvent circuler d'un endroit à l'autre en Cisjordanie, il leur est toujours interdit de se rendre à Jérusalem-Est et en Israël. Cette interdiction, imposée aussitôt après l'attentat du 30 juillet, demeure toujours en vigueur. De plus, Israël n'a restitué aux Palestiniens que 12 millions de dollars (70 millions de francs) sur un total de 45 millions (261 millions de francs) qu'il lui doit au titre des droits de douanes et des taxes. Les autorités palestiniennes demandent que leur soient aussi versés des intérêts sur les sommes bloquées.

Rompant avec ses déclarations strictement conformes à la ligne du premier ministre, le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, a estimé, mercredi, que ni la violence ni la *« punition continuelle »* ne feraient avancer le processus de paix. Il s'est déclaré *« tout à fait en faveur »* d'une levée progressive du bouclage et convaincu que les sanctions *« ne peuvent vraiment pas être une alternative à une discussion honnête, courageuse et ouverte »*.

Les Etats-Unis se sont félicité, mercredi, de la levée du *« bouclage interne »* de Bethléem, que le porte-parole du département d'Etat, James Rubin a qualifié de *« pas dans la bonne direction »*. *« Nous avons compris les besoins d'Israël par le passé pour ce qui concerne les menaces en matière de sécurité, mais nous sommes aussi préoccupés par les conséquences du blocus sur la vie quotidienne du peuple palestinien »*, a ajouté M. Rubin. Yasser Abed Rabbo, le ministre palestinien de l'information, a en revanche jugé que la décision israélienne demeurerait *« sans valeur »* aussi longtemps que toutes les autres sanctions israéliennes n'auraient pas été levées. – *(Intérim.)*

L'opposition algérienne appelle à une manifestation contre la violence

Plus de deux cents civils ont été tués dans des massacres depuis dimanche. Le Front des forces socialistes, qui va contacter les autres formations, compte organiser une marche contre la « sauvagerie »

CINQ ENFANTS ont été égorgés dans la nuit de mardi 26 août au mercredi 27 près de Cherchell (ouest du pays), tandis que seize villageois étaient assassinés à Mascara, Tiaret et Saïda (Sud-Ouest) et douze autres enlevés, entre lundi et mardi, près de Tiaret (Sud-Ouest), a indiqué, jeudi, la presse d'Alger.

L'un des principaux partis d'opposition, le Front des forces socialistes (FFS), a appelé, mercredi 27 août, à une manifestation contre la violence le 11 septembre à Alger. *« Il faut interpeller le pouvoir et également les groupes armés pour qu'ils déposent les armes »*, a déclaré le nouveau premier secrétaire du FFS, Ahmed Djedaï, lors d'une conférence de presse à Alger. M. Djedaï a estimé que, *« aujourd'hui, condamner ne suffit plus »* : *« Il faut qu'il y ait un consensus large autour de la recherche de la paix* [...]. *Devant toutes ces tueries, devant cette sauvagerie, devant* [...] *ce deuil organisé, devant ces femmes enlevées, ces enfants tués, des dizaines de familles endeuillées, on n'a pas le droit de se taire. »*

M. Djedaï a précisé que son parti allait contacter les autres formations politiques ainsi que les associations pour qu'elles participent à la marche. Celles que le FFS avait tenté d'organiser ces derniers mois, sur des mots d'ordre similaires, n'avaient pu avoir lieu, faute d'un feu vert des pouvoirs publics.

A l'appel de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), la plus importante centrale syndicale, proche du pouvoir, des manifestations contre *« le terrorisme »* avaient été organisées le 20 août. Boycottées par l'opposition, elles avaient réuni des dizaines de milliers d'Algériens, mais quelques centaines seulement à Alger.

TÉMOIGNAGES

Depuis cette marche et le discours, le 19 août, du président Liamine Zéroual affirmant que *« le terrorisme vit ses dernières heures »*, la violence a nettement augmenté. Plus de deux cents personnes ont été tuées dans des massacres de villageois et un attentat à la bombe à Alger, selon des bilans partiels établis par la presse.

Revenant sur la tuerie de Beni-Ali, un hameau de montagne situé à moins d'une dizaine de kilomètres de la ville-garnison de Blida, et ses soixante-quatre morts, dont une trentaine de femmes, en début de semaine, quelques journaux ont raconté la *« nuit d'enfer »*. *« Le groupe est venu de la montagne en criant comme des chacals. Il ont coupé l'électricité et puis ont coupé la tête des gens et les ont posées devant les portes »*, ont expliqué des survivants au journal *El Khabar*.

A Beni-Ali, les tueurs ont liquidé les hommes avant de *« choisir »* les femmes. *« Ils ont rassemblé tous les villageois devant les arrêts des bus. C'est lorsque nous les avons entendu dire :* « Prenez les plus belles filles et tuez tous les autres », *que nous avons compris que c'étaient des terroristes »*, selon le témoignage d'une femme.

Selon *Le Matin*, un nouveau mouvement connu sous le nom de *« El Ghadiboun ala Allah »* (Les révoltés contre Dieu) a émergé des rangs du Groupe islamique armé (GIA). Ses membres *« se font couper l'index de la main droite, avec lequel les musulmans font la profession de foi, et les cils et les sourcils »*. *« Ils en veulent à Dieu, qui les a abandonnés en ne les aidant pas à prendre le pouvoir »*, explique le journal algérois d'expression française. Selon certaines sources algériennes, ce mouvement est apparu dans les montagnes de Zbarbar et de Blida. Ils auraient pour cible les femmes, particulièrement celles qui sont enceintes, pour les empêcher de donner vie à de nouveaux musulmans. – *(AFP, Reuter.)*

COMMENTAIRE

SILENCE COUPABLE

Comme si le sang appelait le sang, les massacres les plus barbares se succèdent à quelques dizaines de kilomètres de la capitale. Chaque nuit, dans la Mitidja – la plaine qui s'étend au sud d'Alger – ou sur les montagnes qui l'enserrent, des innocents sont assassinés dans des conditions atroces par des assaillants surgis on ne sait d'où. Leurs crimes accomplis, ils repartent, emmenant avec eux, vers des destinations inconnues, des femmes que l'on ne reverra jamais.

A quelle logique obéissent de tels actes ? Quels calculs secrets cachent ces folies sanguinaires ? Fermement tenue en main par le régime militaire, la presse voit dans les massacres l'ultime sursaut d'islamistes – de *« terroristes »*, selon la terminologie officielle – acculés à la défaite. La thèse a le mérite de la simplicité, mais comment expliquer l'impunité dont semblent bénéficier les agresseurs ? Cherche-t-on par la terreur à pousser à l'exode des paysans démunis pour demain s'accaparer leur terres ? Certaines tueries n'ont pas eu lieu dans des régions fertiles de l'Algérois mais dans des zones montagneuses difficiles d'accès. Faut-il alors privilégier la thèse des règlements de comptes sinistres, d'une vendetta à grande échelle entre islamistes, ou supposés tels, et, de l'autre bord, miliciens armés par le régime ? Les témoignages manquent qui permettraient d'étayer l'hypothèse.

Une troisième explication circule. Les massacres de civils, tout comme les derniers attentats dans la capitale, viseraient à faire capoter les tractations en cours entre l'ancien Front islamique du salut (FIS) et le pouvoir. Des contacts secrets entre des hommes de confiance du président Zeroual et des responsables de l'Armée islamique du salut (AIS), le bras armé du FIS, auraient abouti à une trêve des opérations dans l'est et dans l'ouest de l'Algérie, à la libération d'Abassi Madani, le chef historique du FIS, et, demain, à une réintégration du Front dans la vie politique. De ce processus, certains clans du pouvoir n'en voudraient à aucun prix.

L'opposition réclame en vain la constitution d'une commission d'enquête indépendante pour lever le voile sur les massacres. A l'interpellation des partis politiques, à l'inquiétude de l'opinion publique, le pouvoir oppose le discours du *« terrorisme résiduel »*. Dans un pays où les forces de sécurité ont acquis, en cinq ans de lutte armée, un « savoir-faire » indéniable, l'explication est un peu courte. Elle autorise les spéculations les plus folles.

Jean-Pierre Tuquoi

PRÉFECTURE DE VAUCLUSE

Ouverture d'enquête publique au titre de la loi sur l'eau sur la réalisation de la gare nouvelle du Grand Avignon du TGV Méditerranée

Il sera procédé sur le territoire de la commune d'Avignon au titre de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau à une enquête publique sur la réalisation de la gare nouvelle TGV d'AVIGNON. Cette enquête se déroulera en la forme prévue par les articles R-11-14-1 à R-11-14-15 du code de l'expropriation.

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquête seront déposés en mairie d'Avignon, en mairie annexe d'Avignon quartiers ouest, et en Préfecture de Vaucluse, site Chabran, 28, boulevard Limbert à Avignon, du VENDREDI 19 SEPTEMBRE AU JEUDI 23 OCTOBRE 1997 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public (jours ouvrables). Pendant l'enquête, toute personne pourra consulter le dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à la commission d'enquête, au siège de l'enquête : Préfecture de Vaucluse, 28, boulevard Limbert, Bureau des élections et des affaires foncières, 84905 Avignon Cedex 9.

ARTICLE 3 : La commission d'enquête se compose de :

Membres :

— Monsieur Louis BOREL, président
Ingénieur du génie rural. Ingénieur conseil en infrastructures hydrauliques. Consultant international.
— Monsieur André THIBON
Ingénieur divisionnaire des TPE en retraite.
— Monsieur Dominique KRAVETZ
Architecte.

En cas d'empêchement de M. BOREL en qualité de président, il sera remplacé par M. THIBON.

Membres suppléants :

— Monsieur Guy BERENGER
Inspecteur principal de police en retraite.
— Monsieur Roger PFEIFFER
Général de Brigade aérienne en retraite.

L'un au moins des membres de la commission d'enquête sera présent aux lieux et dates suivants afin de recevoir les observations du public :

— PRÉFECTURE DE VAUCLUSE - 28 BD LIMBERT, MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1997 DE 9 H 30 A 11 H 30
— MAIRIE D'AVIGNON, VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1997 DE 9 H 30 A 11 H 30
— MAIRIE ANNEXE QUARTIERS OUEST, MERCREDI 1ER OCTOBRE 1997 DE 9 H 30 A 11 H 30
— PRÉFECTURE DE VAUCLUSE - 28 BD LIMBERT, MERCREDI 8 OCTOBRE 1997 DE 14 H 00 A 16 H 00
— MAIRIE ANNEXE QUARTIERS OUEST, MARDI 14 OCTOBRE 1997 DE 9 H 30 A 11 H 30
— PRÉFECTURE DE VAUCLUSE - 28 BD LIMBERT, LUNDI 20 OCTOBRE 1997 DE 14 H 00 A 16 H 00
— MAIRIE D'AVIGNON, JEUDI 23 OCTOBRE 1997 DE 9 H 30 A 11 H 30 ET DE 14 H 00 A 16 H 00

Copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera adressée dès réception par le préfet de Vaucluse au président du tribunal administratif, au maître d'ouvrage, et à la mairie d'AVIGNON où s'est déroulée l'enquête pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Des archives sur l'aide secrète de la France aux Israéliens en 1956, lors de la crise de Suez, ont été détruites sur ordre

QUELQUE quarante ans après, le Service historique de l'armée de l'air (SHAA) admet qu'il n'existe pas de traces écrites de l'aide que des aviateurs français ont été invités, par le gouvernement de Guy Mollet, à fournir à Israël lors de la campagne militaire de Suez menée, en 1956, par la France et la Grande-Bretagne contre le régime du général Gamal Abdel Nasser en Egypte. Des ordres stricts, relatent ceux des principaux acteurs appelés à témoigner oralement par la suite, ont été donnés de détruire les documents et ils ont été exécutés au nom du *« secret »* de l'opération. Il a fallu substituer des témoignages oraux à ces archives disparues, vient de révéler la *Revue historique des armées* (*RHA*).

La crise, déclenchée par la nationalisation du canal de Suez après le refus des Occidentaux de financer le projet du barrage d'Assouan, a été l'occasion, pour la France, de venir en aide à l'armée israélienne dans des conditions de totale clandestinité. En marge du plan franco-anglais « Mousquetaire », qui visait à abattre le régime égyptien, les Français ont joué la carte d'Israël. A l'insu de Londres, ils ont conçu une action préventive où les Israéliens useraient de moyens cédés par la France.

Des témoignages oraux recueillis après coup, entre 1978 et 1991, par les spécialistes du SHAA, qui les publient dans la *Revue historique des armées,* il ressort plusieurs indications inédites. D'abord, l'état-major de l'armée de l'air avait été convié par le ministre des armées, Maurice Bourgès-Maunoury, du gouvernement Mollet, de ne pas informer le secrétaire d'Etat à l'air, Henri Laforest. Ensuite, dans le plus grand secret, des Israéliens ont été entraînés sur la base de Mont-de-Marsan (Landes) à piloter des avions de combat Mystère-IV de l'armée de l'air française.

DOUBLE JEU AMÉRICAIN ?

Enfin, des pilotes français ont convoyé vers des bases en Israël d'autres Mystère-IV et des F-84 F, prêtés par les Américains à la France, moyennant leur transformation en Italie ou à Chypre où, dans la nuit, l'étoile de David était peinte sur ces avions. Certains de ces pilotes ont contribué, sans arborer de marque de nationalité, ni de grade, mais avec des cartes d'identité en hébreu, à *« couvrir »* l'aviation israélienne sur l'Egypte.

A propos du secret qui a entouré l'opération, plusieurs des témoins rapportent aujourd'hui qu'ils n'ont gardé aucune trace écrite et, même, qu'on leur a demandé de détruire toutes les archives correspondant à cette affaire. C'est le cas du lieutenant Nicolas Kayanakis, qui était chargé du contrôle sur l'aérodrome de Brindisi, en Italie, ou du général Paul Vaujour, qui a joué, dit-il, *« les corsaires »* en ayant pris le commandement des F-84 F de Saint-Dizier (Haute-Marne) expédiés en Israël.

Mais là ne s'arrêtent pas les révélations de la *Revue historique des armées*. Il y a tout lieu de croire, en effet, que les Américains ont été informés du dispositif franco-israélien et que, du moins au départ, ils ne s'y sont pas opposés. Plusieurs preuves en apportent la démonstration. D'abord, les Etats-Unis ont *« mystérieusement »* fourni à temps – quand on les leur a réclamés – les rechanges et les équipements nécessaires à la mise en œuvre des F-84 F. Ensuite, un officier de liaison américain à l'OTAN a avoué à ses interlocuteurs français en partance qu'il n'ignorait rien du but de leur mission. Enfin, comme le relate le général Raymond Brohon, commandant les forces françaises d'intervention dans l'opération de Suez, le quartier général américain, à Naples, suivait, au profit du Pentagone, les mouvements de bateaux et d'avions en Méditerranée et il a organisé des reconnaissances sur l'Egypte pour apprécier la situation.

Double jeu américain ? Nul n'ignore en effet que les Etats-Unis, avec l'Union soviétique, ont, à l'époque, exercé des pressions sur la France et le Royaume-Uni pour qu'ils cessent d'attaquer l'Egypte. Ce à quoi ces deux pays se sont résolus, de mauvais gré, en rembarquant leurs troupes sans avoir réussi à atteindre tous les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

Jacques Isnard

Shimon Pérès, le négociateur clandestin

En Israël, l'homme des accords secrets avec la France a été, à l'époque, Shimon Pérès, qui avait été chargé par son gouvernement de chercher des armes à l'étranger et qui avait, en France, ses petites et ses grandes entrées au cabinet du ministre des armées, Maurice Bourgès-Maunoury. C'est lui qui, en octobre 1956, eut, au nom du général Moshe Dayan, alors chef d'état-major des armées israéliennes, des entretiens secrets à Sèvres pour mettre au point l'opération évoquée par la *Revue historique des armées.*

Du côté français, outre le ministre des armées, étaient dans la confidence plusieurs responsables militaires, parmi lesquels le général Paul Ely, chef d'état-major général des armées ; le général Edmond Jouhaud, alors major général de l'armée de l'air ; le général Maurice Perdrizet, en mission auprès de Moshe Dayan ; le général Paul Vaujour, et le général Nelzir Allard, qui devait commander un escadron israélien.

La Corée du Nord se retire des négociations sur les missiles

PYONGJANG. La Corée du nord s'est retirée, mercredi 27 août, des négociations avec les Etats-Unis sur la question de l'exportation de ses missiles. Pyongjang entendait ainsi répondre à la décision américaine d'accorder l'asile politique à deux défecteurs nord-coréens. *« Etant donné la position prise par les Etats-Unis, nous trouvons qu'il n'y a pas lieu de reprendre les discussions sur les missiles, comme cela était prévu »*, a déclaré Li Gun, numéro deux de la représentation nord-coréenne à l'ONU. Malgré les défections de l'ambassadeur de Corée du nord en Egypte et de son frère, diplomate à Paris, les Américains pensaient encore, mardi soir, que les négociations débuteraient bien jeudi et que des signaux *« positifs »* avaient été envoyés par les Nord-coréens quant à leur participation aux négociations. – *(Reuter.)*

L'Iran suggère une rencontre directe avec l'Union européenne

TÉHÉRAN. La télévision d'Etat iranienne a suggéré, mercredi 27 août, *« une rencontre directe entre Téhéran et l'Union européenne »* pour normaliser leurs relations, mises à mal en avril après un jugement d'un tribunal berlinois impliquant l'Iran dans l'assassinat d'opposants. Cette rencontre servirait, selon la télévision, à *« donner suite au processus de normalisation des relations »* entre les deux parties. Le chancelier allemand Helmut Kohl a estimé mercredi qu'il fallait tenir compte de l'arrivée au pouvoir en Iran d'un président modéré, Mohamad Khatami, pour repenser les relations avec ce pays. *« Un changement est très nettement en cours »* en Iran *« et nous devons le prendre en compte »,* a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à Berlin. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, avait déjà affirmé au quotidien *Neue Ruhr Zeitung* que les pays de l'Union européenne voulaient renouer les relations avec l'Iran. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le ministre russe des affaires étrangères Evgueni Primakov** a condamné, mercredi 27 août, les manœuvres entamées lundi par l'OTAN en Mer noire, au large de la Crimée et dans la région d'Odessa (Ukraine). La Russie maintient *« une position négative »* à l'égard de cette opération auxquelle elle a refusé de se joindre, a affirmé M. Primakov. Des troupes américaines, ukrainiennes, turques et bulgares participent aux manœuvres, effectuées dans le cadre du programme Partenariat pour la paix. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/CHINE : la Chine a conclu un contrat d'achat de matériel militaire russe** d'un montant de 100 millions de dollars (environ 600 millions de francs), à l'occasion de la visite à Moscou, mercredi 27 août, du vice-président du Conseil militaire central chinois, Liu Huaqing, reçu par le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine. Le contrat porte notamment sur la livraison de pièces détachées russes pour l'aviation chinoise. – *(AP, AFP.)*

■ **POLOGNE : le nombre de suicides a considérablement augmenté** dans les régions polonaises ravagées par les inondations en juillet, a affirmé le responsable de l'aide psychologique aux victimes, cité par le quotidien *Gazeta Wyborcza.* Depuis le début de la catastrophe, 50 personnes se sont données la mort, indique le professeur Janusk Cazpinski. 54 autres personnes sont mortes noyées en Pologne lors des inondations. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **KOWEÏT : l'ambassade des Etats-Unis** a indiqué, mercredi 27 août, avoir adressé des consignes de sécurité à ses ressortissants au Koweït – 8 000 civils et 1 500 militaires –, après avoir *« eu connaissance d'un appel téléphonique anonyme faisant état d'une attaque possible contre un site américain le 28 août ».* En raison de ces mêmes menaces, l'ambassade de Grande-Bretagne a donné des consignes similaires à ses ressortissants. les quelque 40 000 résidents américains en Arabie saoudite avaient été invités à se montrer *« ultra-vigilants ».* – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : le Comité pour la protection des journalistes (CPJ)** a lancé, mercredi 27 août, un appel à la liberté de la presse. Dans une lettre adressée au président Zine El-Abidine Ben Ali, l'association de défense des journalistes basée à New York l'invite à *« reconnaître publiquement* [sa] *préoccupation à propos du climat de crainte et d'autocensure qui envahit les médias en Tunisie ».* Dans une lettre au secrétaire d'Etat Madeleine Albright, le CPJ invite par ailleurs les responsables américains à appeler les dirigeants tunisiens à *« revenir sur l'érosion de la liberté de la presse en Tunisie, de façon publique mais aussi en privé aux plus hauts niveaux gouvernementaux ».* – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le Pentagone a effectué plus de 2 300 expérimentations** de radiation sur des humains depuis 1944 dans le cadre de recherches scientifiques suscitées par la Guerre froide, selon un rapport du gouvernement officiel américain publié le 27 août. Le rapport est le résultat d'une vaste enquête menée en 1993 après la révélation que des patients hospitalisés, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, avaient été injectés avec du plutonium, souvent sans qu'ils le sachent. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CONGO-BRAZAVILLE : le gouvernement du président Lissouba** appelle la France à se *« ressaisir »* et à se déterminer clairement dans la crise. Des proches de M. Lissouba ont récemment, sur un ton rageur, critiqué la France, qu'ils accusent de soutenir M. Sassou Nguesso. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : l'ONU a condamné** le massacre récent de 148 Congolais réfugiés au Rwanda, dont la plupart étaient d'origine ethnique tutsie, et a estimé que les responsables devaient être présentés devant la justice. Des gangs hutus sont présumés responsables de leur mort. – *(Reuter.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : Pik Botha,** ancien ministre des affaires étrangères, a accepté de diriger provisoirement le Parti national après l'annonce par Frederic De Klerk de son retrait de la vie politique, et avant l'élection d'un nouveau chef de parti le 9 septembre. – *(Reuter.)*

■ **NIGERIA : cent personnes sont mortes noyées**, lundi 25 août, au large de Port-Harcourt à la suite d'une collision entre deux bateaux surchargés de passagers, a annoncé mercredi la presse nigériane. – *(AFP.)*

Un ancien ministre de Bill Clinton inculpé pour corruption

WASHINGTON. L'ancien secrétaire à l'agriculture de l'administration Clinton, Michael Espy, a été inculpé, mercredi 27 août, par une chambre de mise en accusation pour avoir illégalement reçu divers cadeaux (billets d'avion, tickets pour des matches, argent liquide) d'un montant de 35 000 dollars de la part d'entreprises travaillant avec le gouvernement fédéral. L'ancien ministre, qui avait démissionné de son poste en 1994, à la suite du déclenchement de l'enquête, devra répondre de 39 chefs d'accusation, parmi lesquels celui d'avoir menti aux enquêteurs et ordonné à un employé de falsifier des documents pour camoufler ses agissements. Il risque la prison à vie s'il est condamné sur tous les chefs d'accusation. – *(AFP.)*

L'annonce d'une fuite radioactive éclabousse l'industrie nucléaire japonaise

Le premier ministre Hashimoto dénonce le laxisme des responsables

Les révélations de la presse japonaise sur l'existence d'une fuite radioactive vieille d'au moins treize ans dans une usine de retraitement de déchets nucléaires, a provoqué la colère du premier ministre Hashimoto. Ce dernier, qui a jugé *« incroyable »* l'attitude des responsables de l'industrie nucléaire japonaise, s'est élevé contre le laxisme d'autorités qui n'ont rien fait pour colmater ces fuites détectées dès 1984.

« C'EST tout simplement incroyable ! » La réaction du premier ministre Ryutaro Hashimoto, au lendemain de l'annonce dans les médias japonais d'une fuite radioactive dans une usine de retraitement, a été à la mesure de l'indignation que soulève dans l'archipel ce nouveau scandale impliquant l'industrie nucléaire nippone. Cette fuite aurait en effet continué durant une quinzaine d'années, au vu et au su des responsables de l'usine de Tokaïmura, située à 115 km au nord-est de la capitale. Sans qu'aucune mesure ne soit prise. *« Il est impensable que* [les dirigeants de l'usine] *n'aient rien fait alors qu'ils avaient reçu un avertissement de l'Agence pour la science et la technologie en 1982 »*, a martelé le chef du gouvernement japonais.

Ce sont des infiltrations d'eaux de pluie dans des silos de stockage qui ont provoqué la corrosion de fûts contenant des déchets de combustibles nucléaires, y compris d'uranium. Rouillés, plusieurs de ces fûts se sont mis à fuir sans que Donen, l'opérateur public chargé de l'industrie nucléaire civile, ne réagisse. L'Agence gouvernementale des sciences et techniques, qui exerce la tutelle administrative sur l'opérateur, a reconnu que les fuites de matières radioactives ont eu lieu pendant plus de quinze ans.

Un porte-parole de Donen a admis le fait que des mesures avaient permis dès 1984 de détecter les fuites, deux ans après qu'une inspection eut révélé les infiltrations d'eau dans le local. L'Agence des sciences et techniques a envoyé sur les lieux une mission d'enquête pour établir les responsabilités et les menaces éventuelles sur l'environnement.

Selon Donen, ces fuites ne présentent aucun danger, ni pour les populations locales ni pour l'environnement. Un porte-parole a expliqué que des prélèvements effectués cette année sur un site proche avaient révélé *« une radioactivité légèrement supérieure au niveau normal ».*

Malgré les fuites, l'opérateur n'a procédé à aucun travaux dans ce local vieux de trente ans jusqu'en 1992, *« les fuites paraissant contenues à l'intérieur des puits de stockage »,* a ajouté le porte-parole. Le quotidien *Asahi Shimbun* affirme cependant que des mesures ont révélé l'existence de niveaux de radioactivité de 10 à 10 000 fois supérieurs au seuil maximum toléré. Quelque 2 000 barils sont entreposés à Tokaïmura depuis 1967, selon la presse.

EXCUSES PUBLIQUES

Ce scandale s'ajoute à une série d'incidents sérieux qui ont secoué l'industrie nucléaire japonaise ces dernières années, Donen faisant à chaque fois figure de principal accusé en raison de négligences avérées et de plusieurs tentatives de dissimulation des faits. Toshiyuki Kondo, le président de Donen, a présenté mercredi ses excuses publiques. *« Je suis désolé d'avoir suscité l'inquiétude des populations locales »,* a-t-il dit, ajoutant : *« Je dois reconnaître que les critiques sont justifiées ».*

L'usine de Tokaïmura est une petite unité de retraitement de combustible irradié d'une capacité de 140 tonnes par an à plein rendement. Construite par la France, elle a été mise en service en septembre 1977. Une seconde usine de retraitement est en construction sur le site de Rokkasho-Mura, où sont entreposés actuellement les déchets issus des combustibles irradiés japonais retraités à la Hague (Manche) et renvoyés périodiquement depuis la France par bateau. Le dernier scandale en date au Japon avait été une explosion suivie d'un incendie en mars dans cette même usine de Tokaïmura. 37 employés ont été exposés à des radiations de faible intensité lors de cet incident tenu pour être le plus grave de l'industrie nucléaire nippone. En décembre 1995, une importante fuite de sodium s'était produite dans le circuit de refroidissement du surgénérateur expérimental Monju situé à Tsuruga, au bord de la mer du Japon. Donen avait alors essayé de dissimuler l'étendue des dégâts. Ce réacteur à neutrons rapides, la pièce centrale de l'ambitieux programme japonais de surgénérateurs, est depuis resté à l'arrêt. – *(AFP, Reuter.)*

« Royalistes » et « gouvernementaux » cambodgiens s'affrontent à la frontière thaïlandaise

CHONG CHOM (Thaïlande)
de notre envoyé spécial

A la veille du retour du roi Norodom Sihanouk au Cambodge, les combats se sont intensifiés autour du village d'O'Smach, le long de la frontière thaïlandaise, entre les forces du prince Ranariddh, l'ancien chef du gouvernement cambodgien, et celles de son adversaire, le premier ministre Hun Sen. Au cours d'un violent échange d'artillerie, mercredi 27 août après-midi, un obus est tombé sur le poste thaïlandais de Chong Chom, tuant un sous-officier et blessant deux autres soldats. Les canons de la Task Force Suranaree, l'unité thaïlandaise d'élite chargée de protéger cette partie de la frontière, ont immédiatement répliqué avec des tirs de contre-batterie. Le général Chisarak Prommopakorn, responsable des unités de cette zone frontière, a estimé qu'il ne pensait pas que ce tir ait constitué un acte délibéré contre la Thaïlande. *« Mais si l'un de nos hommes est tué, nous devons faire quelque chose »*, a-t-il expliqué.

En dépit des appels au cessez-le-feu de Norodom Ranariddh, à l'occasion du retour du roi, les troupes d'Hun Sen semblent décidées à en finir avec les derniers bastions du Funcinpec, le parti des royalistes fidèles au prince. Mais, depuis lundi, les soldats de l'armée gouvernementale, qui ont essayé de s'emparer de la position d'O'Smach – située au sommet d'une colline adossée à la Thaïlande et dont les contrebas sont solidement minés – ont subi de lourdes pertes. De part et d'autre de la piste en latérite menant à Samronf et à Siemreap, où le roi Norodom Sihanouk doit s'installer à son retour de Pékin, le général Nhiek Bun Chhay a déployé plusieurs centaines de ses hommes, qui tirent sur les collines avoisinantes, où sont installés les soldats de Hun Sen, estimés à trois mille hommes.

Malgré l'aide discrète mais visible d'unités khmères rouges venues depuis leur base d'Anlong Ven, il est peu probable que la résistance du Funcinpec puisse tenir longtemps O'Smach. Les observateurs militaires s'attendent à une retraite à l'est, vers la base de Tatum, d'où les actions de guérilla sont encore possibles. En outre, la presse thaïlandaise faisait état, mercredi, de la présence à Bangkok de Serei Kosal, l'ancien gouverneur adjoint de la province de Battambang et autre dirigeant de la lutte armée contre le gouvernement d'Hun Sen. Selon une source officielle, Serei Kosal et sa famille seraient *« en transit vers un pays d'Europe ».*

Moins favorisés, les habitants des zones autrefois contrôlées par le Funcinpec se sont réfugiés, depuis le 19 août, en Thaïlande. La Croix-Rouge thaïlandaise, aidée par l'armée, a organisé un camp provisoire dans le district de Kap Choeng, à moins de 10 kilomètres de la frontière, afin de fournir un abri temporaire à plus de vingt mille personnes. A Surin, la capitale provinciale, située à une quarantaine de kilomètres de la frontière, les responsables en exil du Funcinpec, installés dans les deux confortables hôtels de la ville, font leurs valises pour Bangkok, non sans rendre hommage à la valeur symbolique des combats qui se déroulent à O'Smach. Avant de partir, l'ancien ministre des finances, Sam Rainsy, a publié un dernier communiqué et déclaré tout de go à un groupe de journalistes français : *« C'est un peu comme Verdun... »*

Quelle que soit la valeur de la métaphore, les très jeunes soldats khmers, coiffés de casques lourds trop grands pour eux, aperçus mercredi à travers les barrages de barbelés de la ligne de démarcation, ne sont pas sans évoquer ces enfants-soldats du régime de Lon Nol, autres acteurs, vingt-cinq ans plus tôt, de l'interminable guerre civile cambodgienne. – *(Intérim.)*

Partir vers les îles de la Méditerranée, sur un somptueux Paquebot, il n'y a pas meilleure idée pour faire durer l'été.
De Septembre à fin Octobre, les Croisières Costa sont à des prix doux comme les lumières de l'été indien...
•Prix doux pour tous à partir de 6 190F*, •50% de réduction** pour les enfants jusqu'à 18 ans, sur les prix famille,
•Prix anniversaire de mariage en Octobre, de 10% à 40% de réduction.***
Prendre la mer, c'est ce qu'on fait de mieux sur terre.
Costa Croisières
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU TELEPHONEZ AU 01 49 24 41 80
*Prix individuel sur une occupation double de la cabine (réduction de 1000 F incluse). **Valable sur occupation famille de la cabine (2 adultes /1 ou 2 enfants).
***10 à 40% de réduction pour un conjoint équivalent au nombre d'années de mariage (de 10 ans min. à 40 ans max.).
Pour recevoir notre brochure, renvoyez ce coupon réponse à Costa Croisières BP 100 - 31124 Portet sur Garonne cedex.
NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE .... TEL ....
PUBLICIS CONSEIL Conformément à la loi informatique et libertés n° 78 17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant - Lic. 075 950 318.
MONDE 25/08

MAJORITÉ **Réunis, à Calais du mardi 26 au dimanche 31 août pour leurs journées d'été, les Verts ont manifesté leur volonté de continuer à faire entendre leur différence au sein de la gauche. Yves Cochet, député du Val-d'Oise, a expliqué au *Monde* qu'il ne voterait pas *« en l'état »* le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, préparé par le ministre de l'intérieur. Dominique Voynet doit, samedi, s'exprimer devant ses amis. ● JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a jugé *« inepte »* le débat en cours sur l'abrogation des lois de ses prédécesseurs. Il a annoncé qu'il rencontrerait les associations de soutien aux immigrés après les ultimes arbitrages interministériels sur son projet. ● FRANÇOIS HOLLANDE, premier secrétaire délégué du PS, s'emploie à désamorcer cette polémique en assurant que le texte gouvernemental est conforme aux engagements socialistes.**

Les Verts confrontés à l'exercice de la participation gouvernementale

En exigeant l'abrogation des lois Pasqua et Debré sur l'immigration et le passage aux 35 heures sans délai, le mouvement écologiste met en porte-à-faux Dominique Voynet. Le premier ministre assure qu'il respecte ses engagements et veut maintenir le dialogue avec la gauche associative

CALAIS
de notre envoyée spéciale

Certaines années passent plus vite que d'autres. Réunis à Calais, du 26 au 31 août, pour leurs traditionnelles journées d'été, les Verts se souviennent en riant que, l'an passé, à Sanguinet, dans les Landes, Dominique Voynet recevait Lionel Jospin et Robert Hue pour leur dessiner, au tableau noir, les contours d'une *« grande coalition »* de gauche et rêver de députés Verts... en mars 1998. A Calais, un an plus tard, on croise six députés Verts à la cafétaria, des conseillers de la nouvelle ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, équipés de portables.

A Calais, on est venu nombreux : huit cents inscrits, contre cinq cents l'an passé, et mille personnes attendues pour la fin de la semaine. Après quasiment trois mois de présence au gouvernement d'un mouvement qui n'a jamais connu pareille expérience, les questions sont nombreuses. Ça marche, comment les Verts ? Ça *« ferme sa gueule »* ou ça démissionne ? Ça reste trois ans au gouvernement avant de se faire lâcher par son parti, comme les communistes en 1981 ? Ça continue à exister ou ça s'éclipse, comme le Mouvement des citoyens depuis que M. Chevènement est devenu ministre de l'intérieur ? Ça grossit après les 3,6 % de voix glanées aux élections législatives ?

Les Verts tâtonnent. Ils exigent *« l'abrogation »* des lois Pasqua et Debré sur l'immigration, contrairement à la décision du gouvernement, ce qui obligé Mme Voynet à se désolidariser de son mouvement, en déclarant, mercredi 27 août : *« On ne fait pas de la politique seulement avec des mots et des symboles, mais avec des propositions réelles »*. Ils demandent qu'une loi cadre sur le passage aux 35 heures soit *« débattue au plus vite et appliquée avant le 1er janvier 1999 pour l'ensemble des salariés, secteur public inclus »*.

« VIGILANCE »

A Calais, les écologistes de gauche tentent de théoriser, pour la première fois et en pleine action, leurs relations au sein de la nouvelle majorité plurielle. Tâche difficile pour une rentrée *« sensible »*, comme dit Guy Hascoët, le nouveau député du Nord, en évoquant les débuts d'une polémique engagée au mois d'août par la ministre de l'aménagements du territoire et de l'environnement et les militants écologistes, après un silence jugé trop long, alors que de nombreuses villes s'entêtaient à flirter avec des pics inhabituels de pollution.

A l'écho rencontré dès le 26 août par un communiqué du parti avertissant que l'adoption d'une loi sur la base du rapport Weil et de l'avant-projet Chevènement *« ouvrirait une grande crise de confiance au sein de la majorité plurielle »* (*Le Monde* du 28 août), les Verts ont compris qu'ils étaient sous les feux de la rampe.

Couacs ? Maladresses ? A Calais, les Verts ont pesé leurs mots. *« Beaucoup voulaient signer un carton rouge, et le texte du communiqué est le fruit d'un compromis »*, expliquent même ses rédacteurs. Dès leur premier conseil national, après les élections législatives, les Verts avaient en effet souhaité témoigner de leur *« vigilance »*. Ils avaient ainsi fortement critiqué la composition jugée trop *« socialiste »* du cabinet de la nouvelle ministre et adoptaient de nombreuses motions de contrôle de l'activité gouvernementale, souhaitant par exemple que le soutien des Verts soit *« réexaminé tous les six mois »* (*Le Monde* du 7 juin). *« On est donc là au moins jusqu'à la fin décembre »*, sourit, à Calais, Alain Lipietz, l'un des porte-parole des Verts.

Pour les militants écologistes, le bilan des trois mois d'activité gouvernementale de Mme Voynet reste en effet d'abord très largement positif. Démantèlement de Superphénix, abandon du canal Rhin-Rhône : deux mesures spectaculaires qui ont satisfait, dans une large mesure, les militants Verts. *« En outre, Dominique a su se faire aimer des adhérents. L'allégeance à son nom dépasse celle d'un simple courant »*, juge encore M. Lipietz.

« ÉQUILIBRE DIFFICILE »

En revanche, la rentrée s'avère plus difficile. Le gouvernement doit en effet affronter une *« zone de turbulences »* : projets de loi, choix budgétaire et européen... Si Dominique Voynet a choisi d'exprimer, samedi, cette *« urgence »* d'un passage immédiat aux 35 heures, d'autres, au sein du parti, sauront lui rappeler des dossiers plus sensibles. Philippe Boursier, le porte-parle qui s'était opposé à l'alliance avec le PS avant les législatives, souhaite ainsi faire adopter par le conseil national, ce week-end, une opposition de principe à la privatisation de France Télécom.

« Nous cherchons notre parole à trois pattes », résume M. Hascoët. Mercredi soir, la tendance majoritaire des Verts (les amis de Dominique Voynet) s'est réunie pour fixer, dans un texte, un mode d'emploi pour chacun des trois *« pôles »* des Verts : groupe parlementaire, parti, gouvernement. Dans ce texte, Jean-Luc Bennahmias, le secrétaire national du mouvement, Yves Cochet, le député, ou encore Denis Baupin, le conseiller de la ministre, s'inquiètent de certaines dérives socialistes. *« Au Parlement, le PS fait prévaloir son propre programme sur l'accord Verts-PS »*, écrivent-ils, jugeant que le *« contrat se réinterprète de jour en jour »*. Pour le gouvernement, ils rappellent que la *« victoire n'autorise pas à régenter la société par décrets »*.

« Nous devons nous garder de la vieille tactique communiste – mettre [le PS] *au pied du mur, le pousser à l'erreur, dénoncer ses trahisons, récupérer les mécontents. Ça n'a pas marché avec le PC, ça ne marchera pas avec nous »*, expliquent encore les majoritaires dans ce texte intitulé *« Une nouvelle étape pour les Verts »*. Toute la journée de mercredi, les amis de Dominique Voynet ont tenté, chacun à leur manière, d'éviter que la rapide déclaration de cette dernière sur l'avant-projet de loi Chevènement ne la place en porte-à-faux avec ses collègues de la majorité plurielle, mais aussi des militants Verts qui s'étaient trouvés très nombreux en 1996 pour manifester aux côtés des sans-papiers. *« Dominique n'a pas encore trouvé ce difficile équilibre entre ce qu'elle peut dire comme Verte et ce qu'elle peut dire comme ministre »*, confiait un des dirigeants écologiste. Samedi 30 août, alors que le conseil national des Verts doit *« suspendre »*, comme prévu, les activités de porte-parole de Dominique Voynet, cette dernière s'essaiera à cet exercice délicat.

Ar. Ch.

« Une nouvelle législation se substituera... »

L'abrogation des lois Pasqua-Debré, qui figurait comme l'une des priorités du programme des Verts aux élections législatives de 1997, avait déjà disparu du texte d'orientation établi par les dirigeants du PS et des Verts et signé en marge de l'accord électoral conclu le mercredi 22 janvier. Ce dernier stipulait simplement qu'* ***« une nouvelle législation se substituera aux lois Pasqua en réinstaurant notamment le droit de vivre en famille, le droit d'asile, le droit du sol »*** **(*Le Monde* du 24 janvier).**

En revanche, la déclaration commune signée par les dirigeants du PS et du PCF le 29 avril à la Mutualité prenait l'engagement d'abroger l'ancienne législation. Le 15 mai, Lionel Jospin, lors d'un meeting à Paris, avait repris à son compte, pour la première fois, le terme d'* ***« abrogation »*** **à la grande satisfaction des Verts.**

Les réactions embarrassées de la gauche plurielle

PRINCIPAL ARTISAN de l'accord PS-Verts lors des dernières élections législatives, Yves Cochet a affirmé au *Monde,* mercredi *27* août, qu'*« en l'état »* il ne voterait pas le projet de loi préparé par Jean-Pierre Chevènement. *« J'espère qu'il sera modifié par le gouvernement lui-même avant de passer devant l'Assemblée nationale. Les députés Verts proposeront des amendements suffisants pour que dans le texte figure l'abrogation des lois Pasqua-Debré »,* a indiqué le député du Val-d'Oise.

Interrogé sur l'écart d'appréciation entre les Verts et Dominique Voynet, M. Cochet a déclaré : *« Nous allons renforcer, par des réunions hebdomadaires au plus haut niveau, les relations entre le parti, le groupe parlementaire et « notre » ministre. Mais il nous paraît normal que le parti réclame plus et plus vite que le ministre, que les propositions des parlementaires soient plus vives et plus animées. C'est le rôle de cette majorité plurielle. »*

De son côté, Jean-Pierre Brard, député (app. PC) de Seine-Saint-Denis, a estimé que *« le Parti communiste va adopter un profil bas »* sur cette question. *« J'aurais préféré que le gouvernement abroge les lois Pasqua-Debré, mais il faut reconnaître que le projet fait bouger beaucoup de dispositions. Globalement, ce texte n'est pas mauvais »,* a affirmé au *Monde* M. Brard. Le maire de Montreuil juge favorablement les mesures proposées pour le regroupement familial, la lutte contre la polygamie, le droit d'asile pour les étrangers en danger. *« Les immigrés attendent du concret. Ils se moquent du débat sur le mot abrogation »*, estime M. Brard.

Son collègue de Vénissieux, André Gerin, qui avait été le porte-parole du groupe communiste lors de la discussion sur la loi Debré à l'Assemblée nationale, souhaite, en revanche, l'abrogation des lois Pasqua-Debré et *« une refonte complète* de *la législation sur l'immigration »*. *« La problématique a changé depuis la Libération. Il faut revenir sur l'ordonnance de 1945, mais dans le même sens progressiste, dans le respect de la tradition universaliste de la France et dans le souci d'une intégration républicaine des travailleurs immigrés et de leurs enfants »*, a déclaré au *Monde* le député du Rhône.

Ariane Chemin et Jean-Louis Saux

M. Chevènement va consulter les associations

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT rencontrera, en fin de semaine prochaine, les organisations de soutien aux droits des étrangers. Selon le ministère de l'intérieur, une demi-douzaine d'associations, *« les plus anciennes et les plus présentes sur le terrain »*, seront reçues par le ministre, son directeur de cabinet, Jean-Pierre Duport, et le conseiller technique chargé de l'immigration, Patrick Quinqueton, étant chargés d'accueillir les autres.

Ces rencontres devraient se dérouler *« après les derniers arbitrages gouvernementaux »*, précise-t-on au ministère. L'objectif principal du ministre de l'intérieur sera donc de défendre *« la position du gouvernement »*, en expliquant *« le sens de ce projet »*. Un *« souci pédagogique »* qui *« ne ferme pas la porte à quelques évolutions »*, précise-t-on, Place Beauvau. *« Nous souhaitons qu'au-delà du mot « abrogation », les associations nous indiquent les points techniques qui, dans le projet, leur paraissent les plus sensibles*, ajoute-t-on. *Ces observations pourront avoir leur traduction lors du débat parlementaire. »*

DÉBAT « INEPTE »

Autant dire que M. Chevènement n'entend remettre en cause ni la philosophie ni l'équilibre de son projet. A ceux qui, depuis une semaine, lui reprochent d'avoir renoncé à l'abrogation des lois Pasqua, il a répondu, mercredi 27 août, qu'il jugeait ce débat *« inepte »*. *« Derrière cette querelle de mots se cache une surenchère permanente visant à la suppression de tout contrôle à l'entrée du territoire national »*, a-t-il affirmé. *« Ce n'est pas une thèse républicaine, ce n'est pas la thèse du gouvernement »*, a-t-il ajouté.

Le débat promet donc d'être houleux, d'autant que la liste des associations dénonçant le projet gouvernemental s'allonge. La section française d'Amnesty International *« regrette que certaines avancées significatives envisagées par le projet socialiste ou le rapport de Patrick Weil n'aient pas été reprises »*. France terre d'asile dénonce *« le caractère particulièrement indigent »* de l'avant-projet de loi. Enfin, interrogé par *L'Humanité,* le président de la Ligue des droits de l'homme, Me Henri Leclerc, estime que l'avant-projet *« ne touche pas aux très grandes aggravations faites par MM. Pasqua et Debré »*, et en appelle aux parlementaires : *« Je ne peux pas arriver à croire* [qu'ils] *se renieront. »*

Nathaniel Herzberg

Les dirigeants socialistes se défendent de ne pas respecter leurs engagements

LIONEL JOSPIN avait réagi dès mardi 26 août, à la sortie du bureau national du PS. François Hollande, premier secrétaire délégué, est revenu à la charge mercredi. A l'Hôtel Matignon comme rue de Solferino, chacun en est convaincu : la polémique engagée depuis quelques jours sur l'avant-projet de loi sur l'immigration est une mauvaise querelle. En reprochant au gouvernement d'avoir renoncé à *« abroger »* les lois Pasqua et Debré, les associations de défense des droits des étrangers, voire telle ou telle composante de la majorité, joueraient sur les mots.

Mais chacun reste vigilant pour éviter que ce débat ne dérape. François Hollande l'a donc réaffirmé : *« Il n'y a pas et il n'y aura pas tromperie sur les engagements électoraux. »*. Le texte préparé par Jean-Pierre Chevènement est *« tout à fait conforme »*, a-t-il assuré, à ces engagements : rétablissement du droit du sol, du droit à une vie familiale normale pour les immigrés et d'un droit d'asile conforme à la tradition républicaine, et suppression de bon nombre de tracasseries administratives qui ne sont ni respectueuses des droits de la personne, ni efficaces.

Il y a donc bien, aux yeux du premier secrétaire délégué, un *« problème de mots »*. *« Ce qui compte, c'est le contenu des dispositions. Or, il est clair que celles-ci conduisent à l'abrogation de toutes les dispositions de l'ordonnance de 1945 sur le droit des étrangers qui sont contraires aux principes de la République et aux droits des personnes. » « Le premier ministre est en continuité avec ce qu'il a affirmé et défendu depuis des années »*, assure-t-on également avec vigueur du côté de Matignon. Au-delà des propos de campagne – durant laquelle Lionel Jospin avait, une fois, employé publiquement le mot *« abrogation »* – l'on estime que la base des engagements socialistes en la matière est le texte adopté par les militants puis par la convention nationale de juin 1996. Conformément à ce programme, ajoute-t-on, le projet de loi en cours de préparation *« va bien abroger les dispositions apportées par les lois Pasqua et Debré »* qui ne sont pas respectueuses du droit des personnes.

« MARGES DE MANŒUVRE »

Reste le débat de fond sur lequel les dirigeants socialistes n'entendent pas dévier de la voie tracée depuis deux ans. *« C'est là, effectivement, qu'il peut y avoir un écart »* avec l'analyse et les revendications des associations de défense des étrangers, admet François Hollande. Mais il ajoute que la position du PS est constante : à ceux qui réclamaient la suppression de toute barrière à l'entrée des étrangers en France, *« nous avons toujours répondu que, parallèlement à la tradition d'accueil, nous entendions assurer l'effectivité de la loi républicaine à l'égard des étrangers en situation irrégulière. Ce n'est pas une nouveauté et il n'est pas possible de changer de logique »*.

Pour autant, chacun se dit attentif aux réactions des associations et soucieux de continuer à dialoguer avec elles. Quant aux critiques qui sont venues de tel ou tel composante de la majorité, les dirigeants socialistes veulent faire la part des choses, tout en rappelant chacun à ses responsabilités. A la mise en garde des Verts, mardi, l'on oppose volontiers la solidarité sans faille affichée, mercredi, par leur dirigeante et membre du gouvernement, Dominique Voynet. De même, l'on ne semble guère craindre de faille sérieuse, sur ce terrain, avec les communistes. Enfin, en dépit de la réaction très rapide du Mouvement des jeunes socialistes – qui, comme le rappelle son président, Régis Juanico, a toujours plaidé en faveur de l'*« abrogation »* des lois Pasqua-Debré pour *« bien marquer une vraie rupture avec la politique précédente »* –, on n'imagine pas que ce sujet puisse perturber les débats de l'université d'été du PS, qui commence à La Rochelle, vendredi 29 août.

Mais l'on est jamais trop prudent. Ainsi, à Matignon comme rue de Solferino, on souligne que le débat ne fait que commencer. Non seulement, il reste des points en discussion au sein même du gouvernement qui doit à nouveau en débattre la semaine prochaine. Mais toute la procédure de consultation ultérieure, puis la discussion parlementaire, laissent *« des marges de manœuvre »*, assure François Hollande, dès lors que l'équilibre de la démarche est préservé. Personne ne doute, enfin, que Lionel Jospin saisira l'occasion de son discours devant les socialistes à La Rochelle, dimanche, pour désamorcer – ou tenter de le faire – cette polémique.

Gérard Courtois

PRÉFECTURE DE LA SAVOIE
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
R.N. 90
Déviation de CENTRON
Travaux de réalisation de la déviation de la R.N. 90 sur le territoire des Communes de MONTGIROD-CENTRON et AIME-VILLETTE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Préfet de la Savoie informe le public qu'une enquête publique a fait l'objet d'un arrêté en date du 30 juillet 1997. Cette enquête préalable portera sur :

- **la Déclaration d'Utilité Publique des travaux de réalisation de la déviation de la R.N. 90 sur le territoire des Communes de MONTGIROD-CENTRON et AIME-VILLETTE**
- **la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) des communes de MONTGIROD-CENTRON et AIME-VILLETTE**

Ladite enquête se déroulera du 23 SEPTEMBRE 1997 AU 24 OCTOBRE 1997 inclus dans les conditions ci-après :

Consultation du dossier de l'opération projetée :

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le président de la commission d'enquête seront déposés durant la période d'enquête :

- **à la mairie de MONTGIROD-CENTRON les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h.**
- **à la mairie d'AIME du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**
- **à la mairie annexe de VILLETTE le mercredi après-midi de 14 h à 17 h.**

afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit en mairies au président de la commission d'enquête qui les visera et les annexera au registre.

La commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif est composée de :
- **M. Jean-Marie BARNIER, architecte, en tant que président,**
- **M. Robert BOIS, ingénieur divisionnaire des Eaux et Forêts retraité et**
- **M. Charles PITRE, ingénieur géologue en tant que membres,**
- **M. Pierre EVROUX, Trésorier Principal retraité en tant que suppléant.**

Réception du public par la commission d'enquête :

– en mairie de MONTGIROD-CENTRON,	les 23.09.1997 de 9h	à 11h ,	
	16.10.1997 de 9h	à 11h ,	
	24.10.1997 de 9h	à 11h .	
– en mairie d'AIME,	le 01.10.1997 de 13h30	à 16h30.	
– en mairie annexe de VILLETTE,	le 08.10.1997 de 14h	à 17h .	

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport relatant le déroulement de l'enquête, et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée dans les mairies concernées, à la Préfecture et à la Sous-Préfecture d'Albertville où toute personne intéressée pourra, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en prendre connaissance.

Le FN attend « avec gourmandise » le scrutin régional pour battre la droite et la gauche

Le parti d'extrême droite veut supprimer les subventions aux associations luttant contre le sida

Le mouvement de Jean-Marie Le Pen a mis à l'ordre du jour de son université d'été, qui se tient à Orange, la préparation des élections régionales de mars 1998. Il veut prouver que *« nationalisme »* et *« régionalisme »* sont conciliables. Il est persuadé qu'elles se traduiront par la défaite de la gauche et de la droite et qu'il aura donc à gérer des régions. Il prévoit la dislocation du RPR et de l'UDF.

ORANGE
de notre envoyée spéciale

Qu'y a-t-il de commun entre un Georges-Paul Wagner, avocat, membre du bureau politique du Front national, nostalgique des *« provinces monarchiques »* dotées de pouvoirs étendus, un Bruno Gollnisch, secrétaire général du parti d'extrême droite, qui, évoquant les nombreux échelons de l'organisation territoriale, cite le Japon, *« où il n'y a pas de régions mais seulement des départements »* ? Rien, sinon la conviction qu'aujourd'hui le combat des nationalistes passe par un *« enracinement »* lié au régionalisme culturel.

Le thème de la treizième université d'été du Front national, organisée du lundi 25 au vendredi 29 août à Orange, est sans ambiguïté : *« Pour la France, le combat régional. »* Les orateurs qui se sont succédé depuis lundi à la tribune se sont appliqués à montrer – citant fréquemment Maurras, Barrès, Mistral – que nationalisme et régionalisme n'étaient pas incompatibles. Le chrétien traditionaliste Bernard Antony, responsable de l'organisation de l'université, a même émis le souhait qu'*« aux prochaines élections le Front national apparaisse comme le grand mouvement régionaliste et nationaliste »*. Deux députés européens, Yvan Blot et Jean-Claude Martinez, avaient, eux, pour mission d'introduire des distinguos avec les *« séparatistes »* partisans de l'*« Europe des régions »*, qui *« œuvrent contre les nations »* et doivent donc être combattus.

« DOUBLE COUP DE BALAI »

Ce n'est que mercredi matin que les « universitaires » ont abordé en séance plénière, avec le secrétaire national chargé des élus, Jean-Yves Le Gallou, le sujet proprement dit des élections régionales. Des élections que le Front national attendrait, selon lui, *« avec gourmandise »*, car il prévoit que *« mars 1998 va être l'occasion d'un double coup de balai : sur le RPR et l'UDF, qui gèrent vingt des vingt-deux régions, et sur le PS et les Verts, qui gèrent les autres »*. Le Front national se propose, bien sûr, de précipiter leur défaite en *« frappant fort contre la gauche, qui gère les affaires gouvernementales, et la droite, qui dirige les régions »*.

Comme le délégué général Bruno Mégret, Jean-Yves Le Gallou est convaincu que, *« dans le monde politique tripolaire, avec d'un côté le bloc de gauche PS-PC-Verts, de l'autre le bloc national, avec les électeurs de gauche qui viendront s'agréger au Front national, et au milieu le magma centriste RPR-UDF, dans ce monde, le pôle national, le FN, peut arriver en tête »*. *« Nous devons nous préparer à gérer des régions et proposer un nouvel horizon »*, a-t-il expliqué en précisant que ce nouvel horizon *« ne se bornera pas aux compétences définies par les lois de décentralisation »*. Le mouvement d'extrême droite entend en effet enfourcher ses thèmes favoris sur la sécurité, l'emploi, la fiscalité et la moralité. Parmi ses propositions, le renvoi des délinquants des lycées, la création d'une police régionale des transports ou l'arrêt des subventions aux associations luttant contre le sida, car *« les pratiques sexuelles peu orthodoxes ne justifient pas un financement public »*.

Abordant en final la question sensible des rapports avec les partis de la droite républicaine, Jean-Yves Le Gallou a renvoyé la balle dans l'autre camp : *« Le problème des alliances, ce n'est pas tellement le nôtre ; c'est beaucoup plus celui du RPR et de l'UDF. En 1998, nulle part l'une des trois forces n'obtiendra la majorité à elle toute seule. Ceux qui sont en position centriste – et dans ce coup-là, c'est le RPR et l'UDF – auront à se décider : soit s'allier avec la gauche contre le FN, soit s'allier avec le FN contre les socialo-communistes. » « A ce jeu, le RPR et l'UDF vont achever de se disloquer »*, a-t-il rêvé tout haut.

Christiane Chombeau

La mairie de Vitrolles accuse le commissariat de police de « laxisme »

La municipalité FN a lancé une pétition

MARSEILLE
de notre correspondant régional

« Et si le commissariat poursuivait les délinquants ? » a titré, dans son dernier numéro, *La Lettre du maire* de Vitrolles, supplément au journal de la municipalité Front national. L'article relatait l'incident qui, le 16 août, avait vu un habitant de la ville tirer sur des jeunes gens (*Le Monde* du 19 août). Le journal de la mairie de Catherine Mégret prétendait que la raison majeure du *« pourrissement de la situation »* était *« que le commissariat de police de Vitrolles ne bouge pas »*, assurait que *« pour des dégradations contre les biens municipaux, vols, effractions, et jusqu'à de multiples agressions contre des élus en exercice (...), des dizaines de plaintes sont restées lettre morte »*. Une pétition *« contre le laxisme du commissariat de police nationale »* figurait à la fin de cet article.

Le préfet de région, Jean-Paul Proust, a répondu, lundi 25 août, par un communiqué. Il rappelait d'abord que *« les fonctionnaires de la police nationale sont intervenus dans les délais les plus brefs »* le soir de l'accrochage. Il ajoutait que *« depuis 1994, la délinquance de voie publique sur la circonscription de Vitrolles est en diminution constante (...), preuve de l'activité de la police nationale et de la présence des fonctionnaires sur le terrain »*.

Un syndicat de policiers proche de la droite, Alliance, a lui aussi répondu à la municipalité de Vitrolles. Il *« considère cette démarche comme une tentative de déstabilisation de la police nationale à des fins exclusivement politiques* [dont] *l'objectif est clair : asseoir l'autorité de sa police municipale qui serait ainsi la garde prétorienne de la municipalité »*. La mairie a précisé, mercredi 27 août, qu'elle ne mettait pas *« en cause le professionnalisme et la volonté de travail des hommes et des femmes du commissariat »*, mais le commissaire de police, ajoutant : *« Les policiers sont nos amis. »*

Michel Samson

M. Strauss-Kahn juge possible un déficit de 2,9 % du PIB en 1998

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, confirme que la croissance pourrait atteindre 3 % en 1998, dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* (daté 28 août). Interrogé par la radio publique allemande, mercredi 27 août, il s'est déclaré très optimiste sur la réduction des déficits publics, les rentrées fiscales plus importantes que prévu en 1998 et une progression des dépenses de l'Etat contenue au niveau de l'inflation prévue (1,5 %, peut-être un peu moins) permettant, selon lui, de respecter le critère de 3 % du PIB. *« Je pense qu'à la fin de l'année, nous nous situerons dans ce cadre*, a-t-il précisé. *Peut-être atteindrons-nous même les 2,9 %. »*

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : le premier ministre voit sa cote de confiance** enregistrer une hausse de quatre points en un mois, selon un sondage réalisé par CSA, les 18 et 19 août, auprès d'un échantillon national de 1 004 personnes, pour *La Vie* et France-Info. Lionel Jospin recueille 49 % d'opinions positives, contre 36 % d'opinions négatives (en baisse de 2 points). Le président de la République enregistre une hausse de sa cote de confiance de 1 point, à 44 %, contre 43 % d'opinions négatives.

■ **DÉCENTRALISATION : Antoine Rufenacht, président (RPR) du conseil régional de Haute-Normandie,** a qualifié d'*« extrêmement regrettable »*, mercredi 27 août, la décision annoncée par le premier ministre de ne pas modifier le mode de scrutin des élections régionales. *« En prônant le renforcement de la décentralisation, notamment au niveau de l'emploi, et en ne créant pas les conditions de ce renforcement, le Parti socialiste pratique le double langage »*, a-t-il indiqué.

■ **IMMIGRATION : Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF,** estime, dans un entretien publié jeudi 28 août par *Le Parisien*, que *« Lionel Jospin a choisi la voie du bon sens en essayant de sortir l'immigration d'un débat empoisonné »*. *« Je ne peux que saluer la décision du gouvernement de ne pas abroger les lois Pasqua-Debré »*, précise-t-il.

■ **SATISFECIT : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT,** a déclaré au *Nouvel Observateur* (daté 28 août) que *« sur la plupart des actions engagées, le gouvernement a eu à la fois une bonne pratique et une bonne méthode »*. *« Il a fait preuve d'honnêteté intellectuelle et de responsabilité »*, a-t-elle ajouté, citant l'Europe, les entreprises publiques et l'assurance-maladie.

■ **TOULON : Jean-Marie Le Chevallier, maire (FN)** de Toulon, a interdit, mercredi 27 août, le rassemblement du collectif Mémoire vivante, composé de 31 organisations, qui souhaitait commémorer, jeudi, le 53e anniversaire de la libération de Toulon en marge des cérémonies officielles, ces dernières n'étant pas, selon lui, représentatives des valeurs de la Résistance et de la Libération. Le collectif a décidé, en accord avec le préfet du Var, Hubert Fournier, de maintenir le rassemblement, tout en le décalant d'une centaine de mètres, pour *« éviter toute provocation »*. En 1996, leur initiative avait été interdite par le préfet, Jean-Charles Marchiani.

Le commerce extérieur a dégagé un nouvel excédent record en juin

LE SOLDE de la balance commerciale a enregistré, en juin, un nouveau record : après avoir dégagé un excédent de 16,267 milliards de francs en mai, le commerce extérieur a été excédentaire de 18,784 milliards en juin en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, selon les données publiées, jeudi 28 août, par la direction des douanes. Les exportations ont progressé pour atteindre 137,195 milliards de francs (contre 135,832 milliards en mai), alors que les importations fléchissaient à 118,411 milliards (119,565 milliards en mai). Sur les six premiers mois de l'année, le solde cumulé s'établit à 80,576 milliards, contre 37,521 milliards sur la même période de 1996.

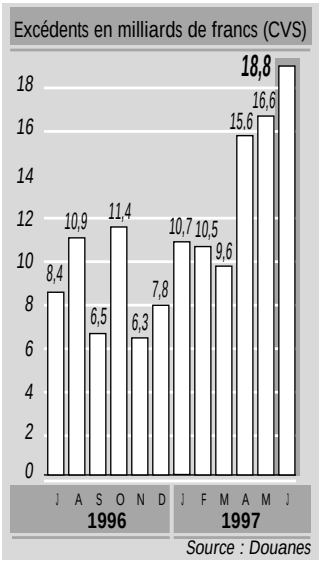

Source : Douanes

PRISONS **Bien que majoritaires dans la population, les femmes restent sous-représentées dans les statistiques pénales : elles ne constituent que 11 % des personnes condamnées en 1992 et seulement 4 % de la population carcérale. Mises en cause pour des délits liés à la sphère privée, elles bénéficient d'un traitement judiciaire plus favorable que les hommes. ● SELON L'HISTORIENNE MICHELLE PERROT, la délinquance des femmes, cantonnée à la sphère privée, est plus secrète et inégalement poursuivie.** ***« Actuellement, les pouvoirs publics combattent des formes de délinquance qui ne sont pas celles des femmes, comme le vol de voitures ou le trafic de stupéfiants. »*** **● AU CENTRE DE DÉTENTION de Rennes, trois femmes condamnées à de longues peines racontent leur solitude et leur difficulté à vivre ensemble.**

La justice est plus clémente envers les femmes qu'envers les hommes

Les détenues ne représentent que 4 % de la population carcérale. Commettant moins de crimes et délits que la population masculine, elles bénéficient en outre d'un traitement judiciaire plus favorable, sauf lorsqu'elles ont commis des violences sur leurs enfants

LA DÉLINQUANCE et la criminalité feraient-elles partie des derniers bastions de l'inégalité des sexes ? Bien qu'en France les femmes soient plus nombreuses que les hommes – 51 % de la population au recensement de 1990 –, elles sont encore largement minoritaires dans les statistiques policières et judiciaires. Une inégalité qui joue, en fait, en faveur des femmes.

Dans une étude intitulée *Femmes, délinquances et contrôle pénal*, France-Line Mary, sociologue et démographe, montre ainsi que la place des femmes dans le système de répression pénal reste marginale. En 1993, elles ne représentaient que 14 % des personnes mises en cause par la police et la gendarmerie, 13 % des inculpés dont l'instruction s'est close en 1992, 11 % des condamnés de la même année, 5 % des personnes écrouées en 1994 et seulement 4 % de la population carcérale au 1er juillet 1996. *« La sous-représentation quantitative des femmes en contact avec les principales institutions de répression et de contrôle pénal est un phénomène séculaire et, semble-t-il, universel »*, écrit Mme Mary.

Ces chiffres moyens cachent, toutefois, de grandes disparités. Isolant des spécificités féminines en matière de délinquance, France-Line Mary constate qu'il existe une plus grande proportion de femmes mises en cause pour les infractions relevant de l'économie domestique – délits sur les chèques – ou pour les infractions contre les biens – vols et recels. Les femmes sont aussi très présentes, en tant que mères, dans le domaine des atteintes à la famille et à l'enfant en cas de violences, de mauvais traitements, d'abandon, voire d'infanticide. A l'inverse, elles sont sous-représentées dans les secteurs qui constituent les cibles prioritaires des politiques de sécurité publique : infractions à la législation sur les stupéfiants, atteintes à l'ordre public, destructions et dégradations, atteintes aux personnes ou aux mœurs.

« DIFFÉRENCIATION »

France-Line Mary constate également que la justice se montre plus clémente envers les femmes, et ce, quelle que soit la gravité des infractions. Cette mansuétude des magistrats se traduit, lors de l'instruction, par un moindre recours à la détention provisoire : 78 % des femmes inculpées en 1992 sont restées en liberté, contre 55 % des hommes. La même année, les juges ont incarcéré 57 % des femmes inculpées pour crime contre 72 % des hommes et 20 % des femmes inculpées pour délit contre 43 % des hommes. *« C'est donc bien le bénéfice du droit à la liberté qui distingue les deux sexes et joue en faveur des femmes*, conclut Mme Mary. *Cette situation ne doit rien à la répartition des populations selon la qualification de l'infraction principale. »* La même logique est présente lors du procès, dans les statistiques qui concernent les condamnations. En 1992, toutes infractions confondues, 19,1 % des condamnés hommes se sont vu infliger une peine de prison ferme contre seulement 8,2 % des femmes. Les femmes bénéficient, en outre, plus souvent de peines avec sursis. *« A l'évidence, le sous-emprisonnement ferme des femmes ne semble pas devoir s'expliquer autrement que par des mécanismes de différenciation liés au sexe des justiciables »*, souligne France-Line Mary.

Une "minorité" dans les statistiques judiciaires

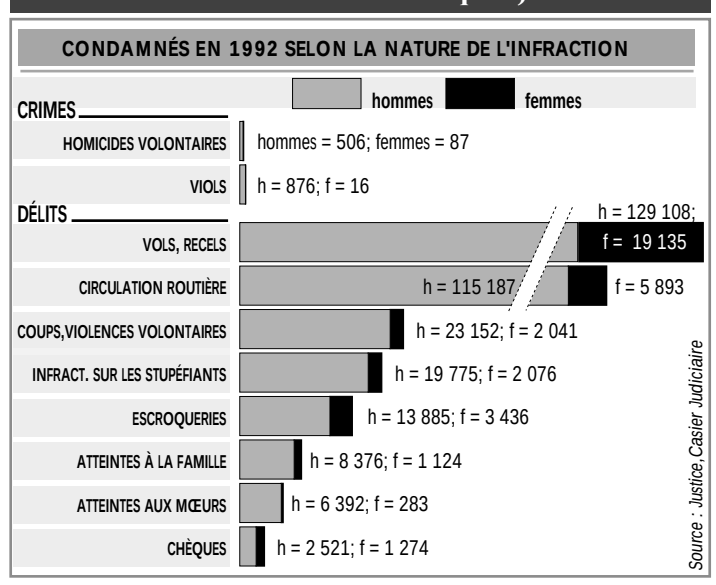

ATTITUDES DE REJET

Cette clémence se retrouve dans les statistiques qui concernent la prison. A ce stade, les infractions punies d'emprisonnement ferme sont globalement les mêmes pour les hommes comme pour les femmes : elles concernent des homicides volontaires, des infractions à la législation des stupéfiants ou à la police des étrangers, des viols ou des atteintes aux mœurs. Tous délits et crimes confondus, la durée moyenne de détention des femmes est toujours plus courte que celle des hommes : en 1994, elle s'élevait à 5,6 mois pour les femmes contre 7,2 mois pour les hommes.

Le seul domaine dans lequel la justice se montre particulièrement sévère à l'égard les femmes est celui des atteintes à la personne et à la famille. C'est la seule infraction pour laquelle la durée moyenne de détention des femmes est supérieure à celle des hommes : 3,9 mois contre 2,6. Tout se passe comme si, pour la société, ces atteintes qui touchent essentiellement les enfants étaient moins bien tolérées quand elles ont été commises par une femme que par un homme.

« Toutes les études qualitatives portant sur les femmes détenues soulignent qu'au sein de l'univers carcéral les femmes qui ont porté atteinte à leur enfant sont celles à l'égard desquelles se manifestent le plus souvent des attitudes de rejet, ce aussi bien de la part des autres détenues que des différents personnels pénitentiaires », renchérit la démographe.

Apparemment, les *« mauvaises mères »* sont les seules à ne pas bénéficier de la mansuétude accordée aux femmes dans le système pénal. Mme Mary rapproche ce phénomène de la réprobation encourue, dans les prisons masculines, par les agresseurs sexuels.

Cécile Prieur

★ ***Femmes, délinquances et contrôle pénal,*** **analyse sociodémographique des statistiques administratives françaises, France-Line Mary, coll. « Etudes et données pénales », nº 75, Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales, 1996.**

Michelle Perrot, professeur, auteur de l'« Histoire des femmes en Occident » et spécialiste des prisons

« Il y a une culture virile de la violence, alors que la délinquance féminine est plus secrète »

« Les femmes ont-elles toujours été moins concernées que les hommes par la délinquance et les peines privatives de liberté ?

– Oui, la différence des sexes dans la délinquance, la pénalité et les modes de punition est un phénomène ancien. Loin de s'atténuer, il perdure. On peut même considérer que depuis deux siècles l'écart s'est accru. Au dix-huitième siècle, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses qu'aujourd'hui devant les tribunaux. Vers 1820, une personne sur trois impliquée dans un fait délictueux était une femme et un tiers des prisonniers étaient de sexe féminin.

» A l'époque, beaucoup de femmes étaient poursuivies pour émeute de subsistance en période de pénurie et délit forestier. Or, les émeutes de subsistance ont disparu avec un meilleur approvisionnement. Quant aux délits forestiers, ils ont été dépénalisés en 1832, car on considérait que le ramassage de fagots ne troublait pas l'ordre public. Ces deux exemples montrent que la délinquance est un fait social construit. L'illégalisme féminin semble moins gêner l'ordre public que son correspondant masculin. De nos jours et de la même façon, la dépénalisation des chèques sans provision, intervenue en 1991, a fait chuter les taux de délinquance féminine.

– Comment expliquer cette sous-représentation des femmes ?

– Moins présentes dans l'espace public, les femmes y sont aussi moins violentes. Non par nature, mais en raison du mode de construction des identités sociales. Au dix-neuvième siècle, la notion de féminité se construit autour des idées de douceur, de résignation, de sobriété. Les femmes sont cantonnées à la sphère privée, tandis que la virilité implique la défense de l'honneur, la glorification de la force physique, voire celle de l'excès. Il y a une culture virile de la violence, dont les femmes font d'ailleurs souvent les frais, notamment en matière de sexualité. On observe également une construction de l'idéal type du jeune garçon qui passe par une certaine violence. Aujourd'hui encore, les bandes des jeunes de banlieue sont masculines, et les filles qui s'y hasardent sont fortement blâmées par leur entourage et leur famille.

» La délinquance féminine, cachée au sein de la famille, est plus secrète et inégalement poursuivie. Il y a cependant une sphère de la délinquance féminine qui concerne ce domaine privé. Pendant longtemps, l'avortement fut toléré, avant de faire l'objet d'une répression renforcée. Très réprouvée socialement, la maltraitance des enfants est sévèrement punie et, dans les prisons, la « mauvaise mère » est l'équivalent du délinquant sexuel, le « pointeur » mis en quarantaine chez les hommes. Il y a une autre forme de délit féminin : le délit dit « astucieux », le faux en écriture par exemple. Plus de ruse et moins de violence directe. La délinquance prolonge et traduit les modes de vie et les manières de faire.

» Actuellement, les pouvoirs publics combattent des formes de délinquance qui ne sont pas celles des femmes, comme le vol de voitures ou le trafic de stupéfiants, qui remplit aujourd'hui les prisons.

> « Les pouvoirs publics combattent des formes de délinquance qui ne sont pas celles des femmes »

– Les femmes semblent bénéficier d'une certaine indulgence de la machine judiciaire. Cela a-t-il toujours été le cas ?

– Ce n'est pas nouveau. Entre d'abord en jeu la considération, matérielle et symbolique, pour la mère. Incarcérer une mère de famille, c'est prendre le risque d'accroître le désordre de la rue. Exécuter une femme, c'est se priver d'une mère potentielle.

» S'y ajoute, notamment au dix-neuvième siècle, avec le nouveau code pénal, l'idée que la femme n'est pas punissable. Pour Michelet, elle est juste pitoyable. Pour les mêmes raisons qui font d'elle des citoyennes mineures, elles ne sont pas responsables, elles sont plutôt folles. Le vol de « grands magasins », nouveau délit féminin au dix-neuvième siècle, est traité comme une forme d'hystérie qu'il faut éventuellement soigner. Les femmes sont bonnes pour l'asile plus que pour la prison, qui s'organise comme une « maison des hommes ».

» Cette indulgence, qui a des effets bénéfiques, a donc des racines ambiguës. Il en reste encore quelque chose chez les magistrats d'aujourd'hui, comme s'ils considéraient que les femmes ne sont toujours pas responsables. Ce qui explique sans doute pourquoi, dans la Russie des tsars comme dans l'Allemagne des années 70, il y eut une revendication féministe de la violence, pour rompre avec les stéréotypes de la douceur et de l'exclusion publique des femmes.

– Le fait que les femmes conquièrent les mêmes droits que les hommes ne devrait-il pas aboutir à une égalité dans la délinquance et les punitions ?

– On peut en faire l'hypothèse, avec toutefois deux réserves. D'une part, l'égalité des droits et des rôles demeure largement théorique. D'autre part, il y a une inertie de la délinquance, qui, liée à la grande pauvreté, retarde sur l'évolution des mœurs. Enfin, on peut espérer – sans trop y croire – que le modèle féminin d'un moindre recours à la violence gagne du terrain. D'une autre manière, c'était un peu l'espoir de celles qui se sont battues pour la parité en politique.

– Les prisons pour femmes vous paraissent-elles différentes de celles des hommes ?

– Les prisons ont été faites pour les femmes. Avant la Révolution française, les hommes étaient envoyés aux galères, alors que les femmes, les vieillards et les enfants étaient condamnés à la prison. Lorsqu'on supprime les autres formes de punition, la prison devient la punition de tous. Au dix-neuvième siècle, la séparation des sexes devient le principe d'organisation fondamental, avec deux modèles disciplinaires : l'armée pour les hommes, la religion pour les femmes. A partir de 1830, les femmes sont surveillées par des religieuses, dans un monde de travail, de prière et, surtout, de silence, qu'Edmond de Goncourt, dans son roman *La Fille Elisa*, dénonçait comme antinomique de la nature des femmes.

» Dans le monde mixte d'aujourd'hui, l'univers carcéral demeure un îlot de non-mixité, dont les enquêtes récentes soulignent la spécificité : moindre violence, mais aussi plus grande pauvreté et isolement social et familial. Minorité, les femmes incarcérées sont aussi particulièrement abandonnées. »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Au centre de détention de Rennes, les « face-à-face terribles avec soi-même »

RENNES
de notre envoyée spéciale

REPORTAGE

Anaïs, Andrée, et Isabelle tentent de donner un sens à leur enfermement

Derrière les hauts murs d'enceinte du centre de détention de Rennes (Ille-et-Vilaine), deux cent vingt-cinq femmes de tous âges vivent à l'écart de la société. Venues des quatre coins de France, elles finissent ici de purger les très longues peines auxquelles elles ont été condamnées, le plus souvent pour meurtre ou assassinat, trafic de stupéfiants, complicité de viols ou d'agressions sexuelles. Dix d'entre elles ont été condamnées à la perpétuité. Toutes sont profondément marquées par la gravité de leur infraction et tentent de gérer, tant bien que mal, les longues années d'enfermement qui leur restent à vivre.

« Jamais je n'ai vraiment pensé que ce que j'ai pu commettre me conduirait un jour à la prison. » Incarcérée depuis bientôt six ans, Anaïs a longtemps tourné et retourné les motifs de sa condamnation, ce moment où, pour elle, *« tout a basculé »*. Condamnée à dix-huit ans de réclusion criminelle pour une affaire passionnelle, cette petite femme douce a appris à subir *« ces face-à-face terribles avec soi-même »*, quand défilent les images des heures sombres où elle croyait perdre la raison. A cinquante-six ans, elle n'a plus de haine. Peu lui importe dorénavant la garde à vue humiliante où elle s'est sentie avilie, l'instruction qui n'en finissait plus, l'avocat général de la cour d'assises qui l'a décrite comme le *« cerveau »* d'une machination qui la dépassait. Le temps a fait son œuvre : de son passé, il ne reste quasiment rien.

Aujourd'hui, Anaïs, que ses codétenues appellent *« mamie »*, veut croire que son interminable détention peut redonner sens à sa vie. Impliquée dans toutes les activités du centre pénitentiaire, elle fait figure de détenue modèle. Paisible et détachée, elle ne semble pas souffrir de la promiscuité de la détention, dans un univers pourtant exclusivement féminin, ambigu et conflictuel. *« J'essaie de ne pas penser au passé des filles*, explique-t-elle. *Elles ne sont pas toutes pourries, loin de là. Et si beaucoup ont le verbe haut, c'est qu'elle veulent se protéger. Ce n'est qu'une carapace qu'elles se forgent de peur de souffrir. »*

Andrée, elle, a choisi. Sa carapace sera le rire, comme antidote à la vacuité de sa vie. Condamnée à vingt ans de détention, cette femme forte au rire puissant étonne par sa grande vitalité. Andrée a quarante-neuf ans aujourd'hui et elle a déjà passé douze ans derrière les barreaux. *« Avant d'arriver à Rennes, j'avais déjà fait plusieurs maisons d'arrêt,* se souvient-elle. *Mais quand je suis entrée dans ma cellule, ici, j'ai eu un choc. J'ai eu très peur de toutes ces années à passer. Alors je me suis promis que j'en sortirai libre. Cela m'a donné une force. » « Je ne suis pas en prison,* poursuit-elle. *J'y suis physiquement, mais ma tête n'y est pas, elle ne doit pas y être. Ici, seules celles qui sont résistantes peuvent tenir le choc, arriver à ne pas être avalées. »*

« NE RIEN ATTENDRE DES AUTRES »

Parce que la prison est un lieu *« où on est en danger tous les jours »*, Andrée s'est taillé une *« stature morale »*, une autorité que le poids des ans n'a fait qu'accentuer. Mais la solitude lui pèse. La confiance est difficile à accorder, l'amitié réelle trop rare. *« Pour ne pas être déçue, il ne faut rien attendre des autres*, résume-t-elle. *Sans compter que beaucoup de femmes sont dans des situations psychologiques très lourdes. Pour elles, rien n'est adapté, ni les locaux ni le personnel, et encore moins le fait de vivre avec d'autres détenues. »* Andrée avoue avoir, en tant que mère, beaucoup de difficultés à côtoyer les femmes condamnées pour violences à enfants ou infanticide. *« Je m'astreins à ne pas les juger, mais c'est dur à gérer »*, lâche-t-elle simplement.

Toutes n'ont pas ce détachement. Condamnée à sept ans de détention alors qu'elle était encore mineure, Isabelle a *« très peur de la violence potentielle »* des autres femmes. Jeune, trop jeune assurément pour vivre aux côtés de grandes criminelles, Isabelle a développé une peur panique de *« celles qui ont dérapé et qui semblent à tout moment pouvoir recommencer »*. Elle, l'ancienne petite caïd des cités, vit très mal ce mélange des genres. *« Au début de ma peine, j'étais à Fleury* [à la maison d'arrêt des femmes dans l'Essonne]. *Là-bas, il y avait surtout des jeunes comme moi, condamnées pour des vols, des trafics de stup. Je n'avais pas peur, c'était mon propre milieu, je pouvais encore jouer à la rebelle. Ici, il y a des homicides, des histoires terribles. Quand je suis arrivée, j'ai eu l'impression d'entrer en psychiatrie. Certaines sont là depuis tellement longtemps qu'elles ont pris la couleur des murs. Pour moi, elles sont devenues du granit, des pierres. »*

En silence, elle roule une cigarette. *« Il faut dire ce qui se passe ici*, reprend-elle. *Enfermer simplement ces femmes n'est pas une solution. Il faudrait différentes structures pour les personnes condamnées, des prises en charge différentes »*. Elle qui sortira dans quelques mois s'inquiète du sort *« des détenues actuelles et futures »*. *« Aujourd'hui, je suis en train de m'en sortir, mais tout le monde n'a pas fait ce chemin-là,* analyse-t-elle. *Il y aura de plus en plus de jeunes qui seront incarcérés comme moi, j'en suis persuadée. Il faut absolument qu'on trouve des réponses adaptées pour ne pas les laisser sombrer dans l'oubli. »*

C. P.

L'école ne parvient pas à corriger les inégalités sociales et culturelles

Une étude de l'Insee montre que l'origine sociale détermine les parcours scolaire et professionnel

Dans une étude publiée par l'Insee le 28 août, deux chercheurs soulignent à nouveau l'incapacité du système scolaire à corriger les inégalités sociales et culturelles. *« Le développement du système éducatif génère des mécanismes qui permettent aux inégalités de se maintenir »*, notent-ils. La complexité du système scolaire favorise, selon eux, les familles qui en ont une bonne connaissance. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

L'ÉCOLE DE MASSE ne rend pas plus fluide une société et les familles ne sont pas toutes égales devant les études et le travail. Cette double affirmation, mettant à mal l'idéal méritocratique de la République, a déjà été démontrée par la sociologie française ou étrangère. Elle vient de trouver une nouvelle illustration dans les travaux que publient, jeudi 28 août, deux chercheurs de l'Insee, Dominique Goux et Eric Maurin.

Les deux articles, intitulés *Destinées sociales : le rôle de l'école et du milieu d'origine* et *Démocratisation de l'école et persistance des inégalités*, ne limitent pas le débat sur l'égalité des chances au lien entre origine sociale et cursus scolaire. C'est leur grand intérêt. Ils montrent que la concurrence pour les différentes positions sociales *« se joue certes en premier lieu sur les bancs de l'école et de l'université, mais elle continue de se jouer tout au long de la carrière »*. Conséquence logique : deux personnes disposant du même diplôme n'ont pas forcément la même destinée sociale, chacune restant rivée au milieu social de son enfance.

Allant plus loin, Dominique Goux et Eric Maurin tendent à conclure, à travers l'exemple de diverses catégories sociales, que le diplôme aurait un rôle de moins en moins primordial au fur et à mesure que l'on avance dans la carrière, l'importance relative de l'origine sociale allant croissant.

Depuis plus d'un quart de siècle, la probabilité que le fils d'ouvrier devienne ouvrier et que l'enfant de non-salarié perpétue ce statut est toujours quatre fois plus forte que la probabilité inverse (un fils de commerçant devenant ouvrier). L'avantage du fils de commerçant ou de patron par rapport au fils d'ouvrier se manifeste assez vite dans la carrière et a tendance à s'accentuer au fil de celle-ci. Cette inégalité se vérifie, même si elle est moins forte, entre les enfants de cadre, catégorie sociale plus récente, et les enfants de non-cadre : ces enfants ont deux à trois fois plus de chances de reproduire la situation de leurs parents que d'échanger leurs situations relatives. *« Tout se passe comme si chaque milieu social dotait ses descendants de ressources n'ayant de valeur que dans la mesure où l'on reste dans son milieu d'origine et imposait aux descendants des autres milieux un coût d'entrée, d'où résulterait* [...] *une tendance au statu quo social »*, écrivent les auteurs. Leur conclusion n'est guère encourageante : non seulement les inégalités de destinées sociales entre deux enfants se forgent à l'école, mais *« elles se construisent également tout au long de la vie professionnelle »*.

Pourtant, en trente ans, le système éducatif s'est ouvert à des milieux qui en avaient été longtemps exclus. Au début des années 70, les trois quarts des actifs issus de milieux d'ouvriers ou d'employés n'avaient pas dépassé le certificat d'études. Aujourd'hui, un sur cinq a son baccalauréat.

Mais, si le niveau général monte, il s'est opéré une sorte de *« translation vers le haut des inégalités »*, comme le notait Marie Duru-Bellat dans une étude sur l'évolution des inégalités sociales dans le système éducatif français (séminaire DEP-IREDU, mai 1996) (*Le Monde* du 6 mai). Une conclusion que rejoignent peu ou prou MM. Goux et Maurin en écrivant que la *« hiérarchie scolaire respecte la hiérarchie des origines sociales à peine moins souvent aujourd'hui qu'il y a vingt ans »*. Autrement dit, l'ensemble des rapports des chances élémentaires *« est resté constant au cours du temps »*. Suivant nombre de sociologues, les deux chercheurs de l'Insee trouvent une explication de nature à la fois socio-économique et culturelle à cette relative immobilité sociale. Cependant, les facteurs de nature culturelle ont tendance à prendre un poids prépondérant. *« Les inégalités dont les jeunes font aujourd'hui l'expérience en début de vie active reflètent ainsi d'abord les inégalités des niveaux scolaires de leurs parents »*, soulignent-ils. Comme cela a été maintes fois démontré, le « délit d'initié » du système scolaire continue de produire ses effets : aux classes sociales qui possèdent le savoir et la capacité de débrouiller le maquis scolaire vont toujours les bonnes filières, les bons établissements, les bonnes classes, les bons profs.

« Le recul des inégalités d'origine économique et le renforcement des inégalités d'origine culturelle sont apparus au cours des dernières décennies, avec l'essor du système éducatif, la multiplication des filières et l'importance croissante d'une bonne maîtrise des processus d'orientation », concluent MM. Goux et Maurin. Au risque de la caricature, l'argent fait de moins en moins la différence et la culture de plus en plus. Plus encore que le défi de l'école de masse, au bout duquel la société française semble être arrivée, celui de la qualité et de la transparence semble difficile.

Béatrice Gurrey

★ ***Mobilité sociale : la part de l'hérédité et de la formation*, Economie et Statistique n° 306, Insee, 1997.**

Claude Allègre veut revoir le système des bourses

Dans un entretien au magazine *L'Expansion* daté du 28 août, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, veut *« permettre aux « mille fleurs » de s'épanouir »* à l'école. Annonçant une rénovation des zones d'éducation prioritaire (ZEP), le renforcement de l'apprentissage, la création de *« zones franches »* péri-universitaires pour développer l'innovation, la *« responsabilisation »* des chefs d'établissement, le ministre note par ailleurs que *« notre système de bourse est efficace pour les familles moyennement pauvres, mais pas pour les familles très pauvres, qui ne peuvent consacrer aucune ressource à des études longues »*.

M. Allègre envisage ainsi pour la rentrée 1998 un système de prise en charge totale par l'Etat des études des jeunes défavorisés, *« s'ils obtiennent la mention assez bien au bac et s'ils s'engagent à devenir magistrats. De même pour les études de médecine et pour Sciences-Po »*.

Michel Mouillot est maintenu en détention

LA DEMANDE DE MISE EN LIBERTÉ sous contrôle judiciaire de l'ancien maire (PR) de Cannes, Michel Mouillot, écroué depuis le 19 juillet 1996, a été rejetée, mercredi 27 août, par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le procureur général avait requis, pour la première fois, la libération de l'ancien élu incarcéré pour des faits de corruption découverts dans le cours de l'affaire des casinos cannois. L'avocat de M. Mouillot, Me François Saint-Pierre, a annoncé leur décision de se pourvoir en cassation et de déposer une huitième demande de mise en liberté pour son client, toujours hospitalisé en détention à Nice à la suite d'une grève de la faim. – *(Corresp.)*

Xavier Emmanuelli présidera le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées

L'ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'action humanitaire d'urgence du gouvernement Juppé, président du SAMU social de Paris, Xavier Emmanuelli, doit être nommé président du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées par Jacques Chirac. Il prendra officiellement ses fonctions mardi 2 septembre, à l'occasion de la remise du rapport annuel du Haut Comité au président de la République. M. Emmanuelli remplacera Louis Besson, nommé secrétaire d'Etat au logement dans le gouvernement de Lionel Jospin. M. Besson présidait le Haut Comité depuis sa création, en décembre 1992.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le SRPJ de Versailles chargé, depuis juillet, de l'enquête sur l'existence d'emplois fictifs au sein du conseil général de l'Essonne** a reçu, début août, des éléments d'une lettre provisoire de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Ce document dénonce l'*« absence »* d'une dizaine de personnes – dont Xavière Tiberi – au cabinet du président du conseil général, Xavier Dugoin (RPR), où elles étaient officiellement employées. Cette transmission renforce les soupçons pesant sur Mme Tiberi et sur l'entourage familial et politique de M. Dugoin.

■ **POLLUTION : 82 % des personnes interrogées** par l'IFOP, pour un sondage réalisé les 21 et 22 août et publié le 28 août dans *L'Evénement du jeudi*, se sentent menacées par la mauvaise qualité de l'air. 29 % des sondés souhaitent que *« la priorité absolue* [soit donnée] *aux transports en commun »*, 25 % demandent le développement du ferroutage. L'interdiction des voitures dans le centre des villes arrive en troisième position.

■ **SANTÉ : après la polémique sur la présence d'une substance cancérogène dans certaines tétines pour enfants** (*Le Monde* daté 24-25 août), le département de cancérologie de l'enfant de l'institut Gustave-Roussy a déclaré que *« rien ne permet à l'heure actuelle de suggérer que les nitrosamines, présentes en quantité infinitésimale dans les tétines, constituent un risque pour les bébés »*. Selon l'institut, des études épidémiologiques ont permis de *« suspecter fortement le rôle des nitrosamines dans le développement de certains cancers chez l'adulte »*, mais d'autres facteurs cancérogènes seraient impliqués.

SOCIAL **Après l'adoption par le conseil des ministres du 20 août du plan Aubry pour la création d'emplois-jeunes, Michel Destot, maire (PS) de Grenoble (Isère) depuis 1995, a annoncé qu'il était prêt à créer mille emplois dans sa ville. ● GRÂCE À UN TISSU ASSOCIATIF IMPORTANT, Grenoble a déjà créé des emplois comme les *« correspondants de nuit »* analogues à ceux qui existent par exemple à Rennes. ● POUR LES ÉLUS LOCAUX, notamment pour les maires, l'emploi est un casse-tête : ils ne sont pas officiellement compétents dans ce domaine, mais ils ne peuvent pas s'en désintéresser. ● L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) vient de publier ses propres propositions sur l'emploi, dans un rapport intitulé « Initiatives locales pour l'emploi ». L'AMF affirme qu'il faut *« inverser la logique »* de la politique de l'emploi et préconise *« une nouvelle politique territoriale et partenariale »*.**

Comment la ville de Grenoble va créer mille emplois-jeunes

Michel Destot, premier magistrat de la préfecture de l'Isère, est prêt à innover pour assurer la réussite du plan Aubry, qu'il faut, selon lui, assouplir. De son côté, l'Association des maires de France demande que l'Etat laisse la place à l'« expérimentation » des élus locaux

GRENOBLE
de notre correspondant régional

« Nous ne fabriquerons pas des bataillons de jeunes sous perfusion d'argent public », prévient Bernard Pecqueur, conseiller municipal socialiste, qui préside l'une des quatre grandes commissions mises en place par la ville de Grenoble en 1995, chargée du développement économique et de l'emploi. Aussitôt après la présentation, le 20 août, par la ministre du travail, Martine Aubry, du dispositif « emploi des jeunes » *(Le Monde* du 21 août), le maire de Grenoble a annoncé qu'il était prêt à soutenir la création de mille emplois-jeunes dans l'agglomération au cours des cinq prochaines années, dans les secteurs publics et privés.

REPORTAGE
Des « correspondants de nuit » ont fait leur apparition dans plusieurs quartiers

« Nous figurons parmi les villes qui ont le plus de possibilités pour développer les emplois jeunes, estime Michel Destot, député de l'Isère et maire PS. *Ici l'imagination a toujours été au pouvoir, même si, faute de moyens financiers suffisants, l'innovation sociale a marqué le pas ces dernières années. »* L'existence, dans l'agglomération grenobloise, d'un tissu associatif très dense et d'un secteur parapublic plus développé que dans d'autres cités, ainsi que la présence de plusieurs « associations intermédiaires » – celles-ci mettent du personnel à la disposition des particuliers ou des asssociations – et d'une quinzaine d'« entreprises d'insertion » constituent *a priori* un terrain particulièrement favorable à l'émergence de nouveaux emplois. Grenoble a ainsi donné l'exemple, il y a quelques années, en lançant dans les quartiers de la Villeuneuve, de Tesseire et de Mistral, des régies de quartiers.

Ces associations placées sous le contrôle des habitants emploient chacune une cinquantaine de personnes, en majorité des jeunes de moins de vingt-cinq ans, pour des missions à durée déterminée qui dépassent rarement plus d'un an. La ville et les sociétés de HLM commandent chaque année aux régies de quartiers un certain nombre de travaux de nettoyage des immeubles et de réfection des appartements dégradés. Elles leur confient également des missions de nature plus sociale.

DES MÉTIERS À RÉINVENTER

Ainsi, depuis un an, des « correspondants de nuit » ont fait leur apparition dans plusieurs quartiers. Par équipes de deux, ils circulent dans les galeries et les coursives des immeubles HLM et dans les parkings.

Leur mission est de rassurer la population mais aussi de repérer d'éventuels *« dysfonctionnements »,* qu'ils signaleront à la police, s'ils le jugent utile. *« Les correspondants de nuit sont des facteurs de calme »*, dit joliment Françoise Laurent, adjointe au maire de Grenoble chargée de l'insertion sociale, de la formation professionnelle et de l'emploi.

Les régies de quartiers mais aussi d'autres associations devraient servir de structure d'accueil pour les emplois-jeunes que la ville de Grenoble souhaite encourager. *« Le plan Aubry est un coup de pouce indispensable pour accélérer le processus de révélation de nouveaux emplois. Les régies, les MJC, les associations, sont les mieux à même pour évaluer les besoins des habitants des quartiers. Des gisements d'emplois existent, il faut identifier ceux qui sont susceptibles d'être pérennisés »,* souligne M. Pecqueur.

Pour cet élu, la fonction de concierge fait partie des métiers à *« réinventer ». « Elle ne se réduit pas au périmètre d'une loge,* dit-il. *Un gardien d'immeuble concourt à la sécurité, à l'information des habitants. Mais il peut aussi participer, par exemple, à des actions de rattrapage scolaire pour des enfants en difficulté. En peu de temps, nous pouvons créer des dizaines d'emplois de ce type avec des personnes disposant d'une vraie qualification. »* Le secteur de la santé pourrait également devenir à Grenoble un important pourvoyeur d'emplois. L'assistance à domicile de certains malades et des personnes âgées permettrait de créer plusieurs centaines de postes d'*« auxiliaires de vie »*. L'animation des quartiers, mais aussi le traitement de l'environnement et même le tourisme pourraient, eux aussi, contribuer à la création d'emplois nouveaux au travers d'associations

Si la ville de Grenoble souhaite participer activement à la mise en place du plan emplois-jeunes, elle ne veut pas accroître ses propres effectifs, qui s'élèvent à deux mille neuf cents personnes. Confrontée à de sérieuses difficultés financières, la ville ne recrutera directement que quelques dizaines de jeunes. Les syndicats contestent cette attitude. Ils estiment que d'énormes besoins demeurent insatisfaits au sein même des services municipaux, notamment dans les secteurs de l'animation, du soutien scolaire et des cantines. *« Il existe aujourd'hui de vrais besoins qu'il faut satisfaire. Martine Aubry parle d'emplois nouveaux susceptibles de s'exprimer, d'être révélés. Mais la priorité n'est-elle pas de créer d'abord des emplois dans les secteurs où la demande est évidente et urgente ? »,* explique l'un des responsables CGT de la ville, Bruno Royer.

« Le plan du gouvernement serait un échec si les villes étaient les seules à s'engager dans le processus de création d'emplois. Nous retomberions inexorablement dans les errements du passé. Il n'y aura pas de fuite en avant. Pour la première fois, on innove sur le type d'emplois à créer et on les pérennise grâce à des mesures audacieuses », juge Michel Destot. Il approuve le financement par l'Etat, à hauteur de 80 % pendant cinq ans, des emplois-jeunes, mais il précise aussitôt : *« Les maires des grandes villes se battront pour que ces aides de l'Etat ne soient pas dégressives. Sur ce point, le dispositif reste encore très flou. D'autre part, certains emplois, notamment dans le domaine de la sécurité ou de la santé, devront pouvoir être accessibles à des personnes âgées de plus de vingt-cinq ans. Au moins sur ce point, le plan du ministre du travail devra être un peu plus souple. »*

Claude Francillon

Le maire de Perpignan face à la continuité de l'Etat

Maire (UDF-FD) de Perpignan (Pyrénées-Orientales), Jean-Paul Alduy se désole : *« A gauche, comme à droite, on refuse le principe de l'expérimentation décentralisée et de la mise en responsabilité ! »* Sous le gouvernement Juppé, l'élu centriste avait, en vain, tenté d'intéresser Matignon au projet qu'il ambitionnait pour sa ville – avec l'aide financière de l'Etat – et qui aurait pu servir d'exemple : réduire progressivement l'horaire du personnel communal de trente-neuf à trente-deux heures payées trente-sept et créer ainsi 10 % d'emplois nouveaux *(Le Monde* du 13 février 1996).

Aujourd'hui, M. Alduy, qui partage sur le plan Aubry les interrogations d'autres maires, tente d'intéresser Matignon à un projet inspiré de la même logique : puisque le gouvernement veut réformer la loi Robien, pourquoi ne pas étendre le futur dispositif aux collectivités locales, par le biais d'un *« contrat d'objectif »* » qui lierait réduction du temps de travail et création d'emplois ? M. Alduy soutient que chacun de ces nouveaux emplois coûterait moins cher qu'un *« emploi Aubry »*. Il regrette de trouver, dans la nouvelle équipe de Matignon, des oreilles aussi peu attentives que dans l'ancienne.

Le chômage, un douloureux casse-tête pour les élus

ANALYSE
Les maires sont contraints de se saisir du problème, sans être armés pour l'affronter

POUR la plupart des maires, l'emploi est un douloureux casse-tête. Douloureux, parce qu'ils sont aux premières loges, dans leurs permanences où ils voient défiler la détresse sociale, pour apprécier les ravages du chômage. Casse-tête, parce que, plus que jamais, ils sont contraints de se saisir du problème, sans être armés pour l'affronter : les lois de décentralisation sont claires, l'emploi ne relève pas des élus locaux. Les maires se sont donc emparés, *de facto*, poussés par la nécessité, d'une compétence que, *de jure,* ils ne détiennent pas.

Cette situation boiteuse se traduit dans l'activité quotidienne de chaque maire, souvent, par ailleurs, le « premier employeur » de sa commune. Ainsi, s'il facilite l'implantation ou l'extension d'une entreprise du cru sur la zone industrielle de sa commune, il peut s'exposer à une mise en examen pour délit de favoritisme...

D'une façon générale, les maires se disent écartelés entre des exigences contraires. Cela fait longtemps que les plus dynamiques d'entre eux pestent contre un Etat qui entend les mobiliser sans pour autant leur octroyer le *« droit à l'expérimentation » (lire ci-dessus).*

Le pire, de leur point de vue, fut peut-être atteint sous le gouvernement précédent, lorsque le premier ministre Alain Juppé les tançait sévèrement en les enjoignant de participer à l'effort général de rigueur, tout en leur demandant avec autant d'insistance, de répondre à son *« appel à la mobilisation générale »* pour l'emploi. A cette époque, tel élu, hésitant entre l'ironie et la consternation, brandissait une circulaire du préfet de son département, qui signalait aux maires que les réductions d'emplois dans les arsenaux rendaient disponibles à l'embauche des personnels d'excellente qualité... Tout cela explique que les maires soient quelque peu méfiants, sans pour autant pouvoir se dérober, lorsque l'Etat veut les placer en première ligne sur le front de l'emploi, comme c'est encore le cas avec le plan Aubry.

La première réaction, face à ce plan, de Jean-Paul Delevoye (RPR), président de la puissante Association des maires de France (AMF), a donc été prudente : le sénateur du Pas-de-Calais et maire de Bapaume a indiqué que les maires *« s'engageront d'autant plus que l'Etat saura créer dans ses relations – notamment financières – avec les communes un climat de confiance »*. Mais, déjà, M. Delevoye a ajouté que les mairies pourraient, dans le domaine de l'éducation, être tentées de se désengager compte tenu de la prise en charge par l'Etat de 100 % du financement des emplois-jeunes *(Le Monde* des 20 et 28 août).

L'AMF doit maintenant élaborer une position définitive sur l'ensemble du plan, compte tenu des interrogations exprimées, à titre individuel, par de nombreux maires. M. Delevoye exprimera cette position devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, qui doit l'auditionner le 3 septembre.

« INVERSER LA LOGIQUE »

Au-delà des questions précises posées par les élus, la philosophie générale de l'AMF est déjà connue. En effet, coïncidence du calendrier, au moment même où le conseil des ministres adoptait le plan Aubry, l'AMF publiait ses propres propositions, dans un rapport intitulé *Initiatives locales pour l'emploi.* Dans la préface, M. Delevoye souligne que *« chacun admet aujourd'hui que le problème de l'emploi se réglera par une mobilisation des acteurs locaux, en laissant les initiatives locales se multiplier et se généraliser »*.

Ce rapport est le fruit d'un travail entamé sous l'ancienne majorité, au moment de la discussion parlementaire du projet de loi sur la cohésion sociale, interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale. Sous la houlette d'André Santini (UDF-FD), député des Hauts-de-Seine et maire d'Issy-les-Moulineaux, et de Michel Delebarre (PS), député du Nord et maire de Dunkerque, quatre-vingts maires présentent une sélection d'initiatives locales *« particulièrement remarquables »*, assortie de *« revendications et recommandations »*, selon les termes de l'AMF.

Le rapport affirme d'emblée qu'il est impératif d'*« inverser la logique »* de la politique de l'emploi et qu'il faut cesser de *« s'épuiser à faire appliquer sur le terrain des dispositifs nationaux uniformes »*. Le texte préconise *« des orientations allant dans le sens d'une simplification, de la souplesse et de l'efficacité qui ne peuvent être atteintes qu'à travers une nouvelle politique territoriale et partenariale »*. Cette nouvelle politique devrait être menée en *« mutualisant les concours financiers, individualisant les réponses, et surtout laissant place à l'expérimentation »*.

Parmi les nombreuses propositions d'un rapport qui regrette que la politique de l'emploi *« reste essentiellement fondée sur la notion d'assistance »*, figurent l'*« activation des dépenses passives »* (d'indemnisation du chômage) aussi bien que la *« mise en place de services et d'activités socialement utiles »*. Quant aux dispositifs existants, l'AMF souligne l'*« urgence de lever les obstacles administratifs »* à leur mise en œuvre.

Ce rapport souffre, évidemment, de sa concomitance avec l'adoption du plan Aubry : dans l'état actuel des choses, le gouvernement ne juge pas qu'il y ait matière à modifier ce plan pour intégrer des éléments du travail de l'AMF. Il restera la possibilité, pour les maires également parlementaires, de traduire certaines de ces propositions en amendements à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

Jean-Louis Andreani

AVIS AU PUBLIC

AUTOROUTE A260
ROUTE NATIONALE 42
Liaison SAINT-MARTIN-BOULOGNE (Autoroute A16) - SETQUES (Autoroute A26)
ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET AU CLASSEMENT EN AUTOROUTE

Aux termes de l'arrêté préfectoral du 19 août 1997 pris en application du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, il sera procédé à une enquête préalable d'une part à la déclaration d'utilité publique des travaux de mise aux normes autoroutières de la liaison de la RN 42 comprise entre l'autoroute A16 et l'autouroute A26, et d'autre part au classement dans la catégorie des autoroutes de cette liaison.

Cette enquête se déroulera pendant 42 jours entiers et consécutifs du **18 septembre au 30 octobre 1997 inclus** suivant les modalités ci-dessous définies.

Par ordonnance du 15 mai 1997 le Président du Tribunal Administratif de Lille a désigné une commission d'enquête chargée de conduire l'enquête.

Cette commission d'enquête est composée comme suit :

PRÉSIDENT :
Monsieur Constant GUET
Ingénieur Divisionnaire des travaux publics de l'État en retraite
7, rue Mont César - 62161 ETRUN

MEMBRES TITULAIRES :
Monsieur Georges SINNAEVE
Chef de Section des Travaux Publics de l'État en retraite
17, square Louis Braille - 62200 BOULOGNE-SUR/MER

Monsieur Jules DERISBOURG
Chef de Section Principal des Travaux Publics de l'État en retraite
41, rue des Écoles - 62145 ENQUIN-les-MINES

MEMBRE SUPPLÉANT :
Monsieur Ernest NACRY
Chef de Section Principal des Travaux Publics de l'État en retraite
18 bis, rue du Maréchal Haig - 62223 ANZIN-SAINT-AUBIN

Pendant le délai fixé ci-dessus, les pièces du dossier principal d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et au classement dans la catégorie des autoroutes, accompagnées d'une étude d'impact et d'une étude d'évaluation économique et sociale resteront déposées en :

— **PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**
rue Ferdinand Buisson à ARRAS où elles pourront être consultées du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.

Pendant le même délai, un dossier sera également déposé et pourra être consulté :

— **en Sous-Préfecture de BOULOGNE-SUR-MER :**
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

— **en Sous-Préfecture de SAINT-OMER :**
du lundi au vendredi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h.

— aux jours et heures habituels d'ouverture dans les mairies des communes concernées qui sont : SAINT-MARTIN-BOULOGNE, LA CAPELLE, PERNES-LES-BOULOGNE, ALINCTHUN, BELLEBRUNE, BELLE-ET-HOULLEFORT, COLEMBERT, NABRINGHEN, LONGUEVILLE, QUESQUES, BRUNEMBERT, ALQUINES, SURQUES, ESCŒUILLES, COULOMBY, ACQUIN-WESTBECOURT, BAYENGHEM-LES-SENINGHEM, SENINGHEM, LUMBRES et SETQUES.

Pendant la même période, un registre à feuillets non mobiles destiné à recevoir les déclarations des intéressés sur l'utilité publique des travaux et les ouvrages projetés ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles destiné à recevoir les déclarations des intéressés sur le classement dans la catégorie des autoroutes, seront ouverts à la Préfecture du Pas-de-Calais à ARRAS, aux Sous-Préfectures de BOULOGNE-SUR-MER et de SAINT-OMER ainsi que dans les mairies des communes susvisées.

Les intéressés pourront consigner directement leurs observations sur les registres ou les adresser, par écrit, au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête qui est :

— **la Préfecture du Pas-de-Calais**
Direction du cadre de vie et de la citoyenneté
Bureau de l'urbanisme et de la protection du patrimoine
rue Ferdinand Buisson - 62020 ARRAS CEDEX 9

En outre, le président ou un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en :

— **Sous-Préfecture de BOULOGNE-SUR-MER**
le mardi 23 septembre 1997 de 14 h 30 à 17 h

— **Mairie d'ESCŒUILLES**
le jeudi 2 octobre 1997 de 15 h à 17 h 30

— **Sous-Préfecture de SAINT-OMER**
le jeudi 16 octobre 1997 de 14 h 30 à 17 h

— **Mairie de LONGUEVILLE**
le jeudi 23 octobre 1997 de 14 h à 16 h

— **Préfecture du Pas-de-Calais à ARRAS**
le jeudi 30 octobre 1997de 9 h 30 à 12 h

Dès réception, copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, établie à l'issue de l'enquête, sera adressée à la Préfecture du Pas-de-Calais à ARRAS, aux Sous-Préfectures de BOULOGNE-SUR-MER et de SAINT-OMER, ainsi que dans les mairies des vingt communes concernées pour y être tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport des conclusions de la commission d'enquête en s'adressant au Préfet du Pas-de-Calais dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978.

Fait à ARRAS, le 19 août 1997
Pour le Directeur Départemental de l'Équipement,
l'Attaché Administratif,
signé : R. CARESMEL

IP
PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

75
Vente au Palais de Justice de PARIS,
le **JEUDI 18 SEPTEMBRE 1997, à 14h30 - EN UN SEUL LOT**
APPARTEMENT à PARIS 17ème
12 bis, rue Théodule Ribot
au 5ème étage comprenant : galerie, antichambre, petit salon, grand salon, 4 chambres, salle de bains, 2 cabinets de toilette, salle à manger, et fumoir, cuisine, office, lingerie, penderie, wc
TROIS CHAMBRES au 6ème étage - 2 CAVES
MISE A PRIX : 800.000 Frs
S'adr. à la **SCP KREMP - CERTIN,** Avocat au Barreau de PARIS
30, avenue Marceau (75008) PARIS - **Tél. : 01.53.67.95.00**
Sur les lieux pour visiter le 15 SEPTEMBRE 1997 de 15h30 à 17h

92
Vte s/sais. Pal. Just. Nanterre (92), **Jeudi 11 Septembre 1997 à 14h**
APPARTEMENT à CLICHY-LA-GARENNE (92)
23, Rue Pierre Curie 4ème étage, porte face sur rue
entr., cuis., coin. s. à manger, ch., double WC - au s/s-sol : **CAVE**
MISE A PRIX : 100.000 Frs
S'adr. à : **Me F. LUNEAU,** Avocat à Boulogne-Billancourt (92),
175 Quater, Boulevard Jean Jaurès. **Tél. : 01.46.04.59.59,**
Me A. DESLESTRE, Avocat à Paris 17ème, 9, pl. des Ternes. Tél. : 01.42.67.47.67
Visite sur place le Lundi 8 Septembre 1997 de 9h30 à 11h30
en présence de la SCP LEROI & ASSOCIES, Huissiers à Nanterre (92)

HORIZONS

REPORTAGE

RETOUR SUR IMAGES

STUART FRANKLIN / MAGNUM

L'inconnu de Tiananmen

10

LE jeune homme a surgi de la foule on ne sait trop comment. Il a traversé en courant l'immense avenue Chang'An et il s'est mis au garde-à-vous, droit comme un « i », devant la colonne de chars qui roulaient vers la place Tiananmen. A moins de 2 mètres de lui, le premier tank, donc, s'immobilisa. Et entre le petit homme et l'engin meurtrier, ce fut, durant de longues secondes, un incroyable face-à-face. Derrière, une vingtaine de blindés attendaient, probablement surpris, ignorants de l'obstacle. Le premier char, soudain, esquissa un mouvement, et le petit homme réagit promptement en étendant ses bras, dessinant une barrière symbolique autant que dérisoire. De chacune de ses mains pendait un paquet : à gauche, peut-être un sac d'école ; à droite, sans doute une chemise blanche. Le char décida de contourner l'obstacle en manœuvrant à droite. Mais l'homme fit quelques pas chassés et se retrouva à nouveau devant le canon du blindé. Celui-ci se pointa vers la gauche. Mais le Chinois buté suivit le même mouvement et la colonne resta paralysée. Un petit homme sans arme tenait tête aux canons. Les dignitaires chinois devaient s'étrangler de rage.

Mais il fit mieux que cela. Avec une audace effarante, il escalada la chenille et monta sur le char. Là, il se pencha vers l'ouverture donnant accès au poste de pilotage pour parler quelques secondes avec le conducteur. Puis il sauta sur le bitume, d'un mouvement si léger qu'on l'eût dit insouciant. Là, il n'eut guère le temps de réfléchir : deux personnes en civil se précipitèrent vers lui, le saisirent par le bras et le poussèrent en courant de l'autre côté de l'avenue. Et le Chinois disparut de la scène comme il y était entré.

S'appelait-il Wang Weilin, fils d'ouvrier, âgé de dix-neuf ans, comme le suggèrent les fiches d'Amnesty International ? Etait-il ouvrier, étudiant, simple passant ? A-t-il été arrêté, emprisonné, condamné à des travaux forcés ? Ou bien exécuté d'emblée, comme l'assurent de vilaines rumeurs ? Les autorités chinoises ont toujours affirmé ne pas le connaître. Mais comment expliquer que le chef de l'Etat chinois ait cru pouvoir affirmer à une journaliste de la télévision américaine qu'il était bien en vie ?

Organisations humanitaires, sinologues, dissidents... Personne n'a pu nous renseigner sur le jeune torero qui exposa son corps fluet aux chenilles des tanks et dont l'image fascina le monde. Pas la moindre piste sérieuse, des rumeurs contradictoires ; un espoir, une fois, entouré d'un secret magistral et rapidement déçu. L'homme demeure introuvable qui restera à jamais une sorte de Soldat inconnu des événements du printemps 1989, à Pékin.

Fallait-il pour autant renoncer à l'image ? Se rabattre sur une autre photo montrant la foule des étudiants, terrassés par la fatigue et la chaleur sur une place encombrée de tentes, de couvertures, de tracts, de détritus ? Choisir la photo de la déesse de la démocratie, cette statue de plâtre improbable, érigée sur la place par les élèves des Beaux-Arts ? Ou bien celle des trois principaux leaders armés d'un mégaphone ? Aucune n'avait la force de petit homme devant le char. Prague, Budapest, Séoul avaient déjà montré des images de jeunes gens offrant leur poitrine aux canons de blindés.

AUCUNE n'avait paru mieux condenser un événement que celle prise à Pékin. Alors j'ai voulu retrouver Chaï Ling, la jeune fille à socquettes blanches qui, durant la révolution inachevée, avait porté le titre ronflant de *« commandante en chef de la place Tiananmen »*, et que la presse, médusée par son allant, sa résolution et ses discours, avait plus simplement surnommée *« la Pasionaria de Tiananmen »*. Que lisait-elle dans cette image que nous ne sachions saisir ? Et que ressentait-elle ? Avions-nous tort, en Occident, d'en faire l'image-symbole du mouvement de Tiananmen ?

C'est dans un hôtel de Boston, un soir de juin, que la rencontre eut lieu. La jeune femme, dont le visage figure toujours en tête de la liste des « ennemis du peuple » recherchés par le gouvernement chinois, était méconnaissable. Elle portait une robe d'été très courte, un minisac en bandoulière, des sandales à talons, les cheveux souples et longs. Elle riait, enjouée comme une Américaine, débordant de superlatifs et pratiquant l'humour comme ultime politesse. Elle connaissait de Boston les endroits agréables, parlait avec passion des cours de management qu'elle suivait à Harvard, des défis intellectuels que se lançaient les étudiants, de sa soif de perfection et de sa volonté de maîtriser les mécanismes de l'industrie capitaliste. Elle semblait intégrée, parlant anglais avec les intonations de la Côte est américaine, et confiante dans l'avenir. On était loin de Tiananmen...

Quelque chose cependant me troublait qui m'empêchait de superposer sur son visage fin et rieur la photo bien connue de la « Pasionaria » haranguant les étudiants de Pékin, micro en main. Etaient-ce ses manières ? Son sourire ? Son regard peut-être... Oui, pour mieux se cacher lors de sa cavale de dix mois à travers la Chine, elle avoua avoir accepté une délicate opération des paupières. Une nouvelle Chaï Ling était née. Mais sous la parure renouvelée, le cœur demeurait intact. La photo du Chinois devant le char le mit à nu en un instant.

« Aucune image n'a capturé avec autant d'acuité l'esprit de notre mouvement. Tiananmen, c'était exactement cela. » Elle parlait en un souffle, elle était dans l'image. Elle oubliait Boston, Harvard, la businesswoman dont une société de gestion a déjà repéré les talents, l'étudiante acharnée, soucieuse de son classement. Elle était sur la place, où de violents cauchemars l'emportent si souvent ; elle redevenait Chai Ling, leader inflexible, exaltée, « extrémiste » du mouvement de Tiananmen.

Ce n'est qu'environ deux semaines après le massacre qu'avec stupéfaction, dans une cachette de fortune, elle avait aperçu à la télévision l'image du petit homme. La propagande battait son plein et le gouvernement passait et repassait l'image comme preuve de l'extrême mansuétude de ses chars. *« J'étais fascinée, bouleversée. Comment dire ? Connectée à la photo, totalement en phase ; et scotchée à l'écran. Qu'importe le nom derrière la silhouette. Qu'importent son âge, son sexe. Elle nous représente tous, avec nos mains nues et notre sincérité, notre résolution et notre pacifisme. Des centaines de Chinois, je le jure, ont marché face aux chars, sans caméras témoins, sans appareils photo. La plupart ont été broyés. »*

Tout Tiananmen, dit-elle, tient dans cette image-là. Et elle n'aura de cesse que de la décortiquer. Comme si c'était sa propre silhouette qui se postait face au char. Oh ! oui, elle aurait pu alors braver canons et mitraillettes ! Elle dévorait la vie mais était prête à tout pour prouver au gouvernement la pureté et la détermination du mouvement. Y compris à mourir. N'avait-elle pas gagné sa légitimité de leader en proposant, dès les premières heures, de s'immoler par le feu ?

« L'histoire de la Chine et du communisme est entièrement placée sous le signe de la violence. Le pouvoir vient de la poudre. Il ne se maintient que par la menace et la terreur. Guerre civile, guerre des classes, guerre contre les "ennemis de l'Etat". La propagande officielle n'est qu'une incitation à la haine, la calomnie, la dénonciation. C'est une culture en Chine, un mode de vie. Eh bien, comme le jeune homme de l'image, la génération Tiananmen se rebiffe : trop c'est trop. On ne marche plus. Brisons le cycle infernal de la violence. Arrêtons l'engrenage. Et pour une fois dans ce pays, parlons de paix, d'amour, de respect. Discutons comme des frères. Créons ensemble un monde meilleur. »

Les noms de Gandhi et de Martin Luther King furent maintes fois mentionnés sur les campus. Mais Chaï Ling dément toute référence systématique. *« Vient un jour où l'option de non-violence s'impose naturellement. Où l'on décide d'inverser le mouvement. De raisonner différemment, et de ne pas sombrer dans le piège des armes de l'adversaire. Savez-vous que le gouvernement avait fait déposer des munitions et des mitraillettes à deux pas de la place afin de tenter les plus désespérés des étudiants et d'avoir une raison de réprimer ? Chaque fois, nous les avons fait renvoyer à la police ou à l'armée. Comme le jeune homme, c'est les mains nues que nous réclamions le dialogue. »*

Dialoguer. Au fond, c'était là tout ce que réclamaient les étudiants. Etablir une relation avec un pouvoir sclérosé, barricadé, trop distant. Lui parler sans entrave, sans écran, comme l'espérèrent en vain, dès les premiers jours du mouvement, les trois jeunes gens qui s'agenouillèrent sur les plus hautes marches du Palais du peuple pour présenter au gouvernement – comme on le faisait à l'empereur – leur première pétition. *« Regardez bien l'image. Je la trouve admirable. L'homme seul est issu de la foule. Le char, lui, vient tout droit de la Cité interdite, là où niche le pouvoir. Ils se croisent sur l'avenue de la Longue-Paix. Cela ne s'invente pas. Tout, ici, est symbole. Et le jeune homme, en un geste somptueux, va tenter d'établir la communication. Il pense que derrière la machine, la structure et la poudre, il y a un être humain, un cœur qui bat, un cerveau qui raisonne. Ce sont eux qu'il veut atteindre, c'est avec un être de chair et de sang qu'il veut parler de paix. Comme il a tout compris ! »*

Mais le jeune intrépide n'est-il pas suicidaire ? Que peut-il, face aux chars qui, depuis deux jours, ont déjà provoqué un incroyable carnage ? N'a-t-il plus rien à perdre qu'il joue ainsi sa vie ? Qu'a-t-il à y gagner, franchement, et que peut-il prouver ?... La jeune femme s'exalte, elle ne le perd pas des yeux. *« C'est l'esprit Tiananmen, ne comprenez-vous pas ? N'appelez pas suicide ce qui est sacrifice et offrande de sa vie. C'est là la grandeur de son geste. Comme les autres manifestants, l'homme a atteint un point de non-retour. Ses convictions, désormais, éclipsent la valeur de sa vie. "Prenez-la, dit-il, si vous ne me suivez pas. Je ne suis pas armé, je suis un homme comme vous, je souhaite la paix, la liberté, et le respect. Cela vaut bien ma jeune vie." »*

Elle fait parler le jeune homme comme si c'était son double. Elle lit dans la photo comme si elle y plongeait. Elle retrouve le langage, les accents, le romantisme peut-être de la Pasionaria. Et son sens du tragique. *« Cela vous semble excessif, hein ? Une manifestation dans les rues de Paris n'a pas ce type d'enjeu ! Mais Paris et Pékin ne sont pas sur la même planète. Ce que vous appelez manifestation n'est chez vous qu'une marche pacifique et joyeuse. J'en ai vu avec des danses et de la musique ! En Chine c'est un engagement crucial qui exclut le coup de tête et, d'emblée, vous expose au risque suprême. C'est pour cela que les observateurs occidentaux ont été si surpris de voir certains manifestants partir de chez eux en écrivant leur testament. Le retour est toujours incertain. L'idée de la mort est dans tous les esprits. L'homme devant le char le sait qui, pour l'amour de son peuple, est prêt à offrir sa vie. »*

NE parlez pas de folie, de fanatisme ou d'extrémisme, supplie-t-elle à mi-voix. Les grilles d'analyse occidentales ne peuvent être qu'impuissantes à comprendre l'idéal des étudiants de Tiananmen. Que pourriez-vous savoir d'un Etat policier qui isole les gens, les enserre dans une bulle de terreur, les surveille, les suspecte, leur fait douter de tout, y compris de leurs proches ? *« Il m'a fallu venir en Amérique pour comprendre le titre du roman de Kundera,* L'Insoutenable Légèreté de l'être. *Eh bien, sachez que ce qui pousse le jeune Chinois à défier la colonne de tanks, c'est* "l'insoutenable lourdeur de l'être". *Suis-je claire ? »*

Elle était angoissée de n'être pas limpide, elle savait d'expérience être souvent incomprise, et même fort critiquée pour avoir, jusqu'à l'aube du massacre, ce 4 juin 1989, incité ses amis à ne point renoncer, ne pas céder d'un pouce devant le gouvernement, ne pas plier bagage malgré le bruit des chars. Elle ne se justifiait pas. Elle ne regrettait pas. Tout juste avouait-elle repasser dans sa tête le fil des événements ; encore, encore, encore. *« Pour analyser,* disait-elle, *les différentes parties du puzzle. »* Pour repérer l'erreur. Pour se défendre aussi. Et ne pas oublier la philosophie d'un mouvement qui ne se conçoit qu'en Chine et, dit-elle, échappa totalement à l'Occident.

Elle reviendra en Chine. Elle ne vit que pour cela. Et comme Winston Churchill, qu'elle admire entre tous et *« qui, toute sa vie, se prépara à savoir gagner la guerre »*, elle mûrit, étudie, se construit, engrange méthodiquement expériences et connaissances, pour contribuer, le moment venu, à *« bâtir la démocratie chinoise »*. Elle se sent seule, souvent. Beaucoup d'amis sont morts, d'autres, comme Wang Dan, sont toujours en prison... Mais elle veut croire que le jeune homme au char est en vie quelque part. C'est pour elle un dopant.

Annick Cojean

P. DURAND / SYGMA

Wang Dang, Wuer Kaixi et Chai Ling, les trois chefs de file du mouvement étudiant, le 27 mai 1989, une semaine avant l'affrontement avec les chars.

D. R.

5 JUIN 1989

Chai Ling

« Aucune image n'a capturé avec autant d'acuité l'esprit de notre mouvement. Tiananmen, c'était exactement cela. Qu'importe le nom derrière la silhouette. Qu'importe son âge, son sexe. Cette photo nous représente tous, avec nos mains nues et notre sincérité, notre résolution et notre pacifisme. »

Juin 1997 - Boston

PROCHAIN ARTICLE
Mikhaïl Gorbatchev, la défaite de l'Histoire

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La bataille de l'école

L'étude de deux chercheurs, Dominique Goux et Eric Maurin, que publie l'Insee sur l'incapacité de l'école à réduire les inégalités ou, à tout le moins, à organiser une mobilité sociale, est à la fois encourageante et consternante. Elle met une nouvelle fois mis en évidence que l'héritage socio-économique et culturel détermine pour une large part le parcours scolaire, puis la carrière professionnelle. Fils d'ouvrier : ouvrier ou chômeur ; enfant de cadre : cadre ou patron. Le cliché correspond à la réalité. *« La hiérarchie scolaire respecte la hiérarchie des origines sociales »*, constatent les deux chercheurs.

***« L'égalité des chances, cela n'existe plus »*, assénait il y a quelques semaines le ministre de l'éducation, Claude Allègre. Dans un entretien au magazine *L'Expansion* du 28 août, il va plus loin : *« Il fut un temps où le très bon élève d'une famille modeste était pris en charge pour toutes ses études. C'était, si vous voulez, le modèle Pompidou, l'élitisme républicain. Mais ça n'existe plus pour les très pauvres. »* Cet idéal républicain, fondement de l'école de Jules Ferry, ne ferait donc que s'éloigner un peu plus.**

Or, la tendance n'est pas exactement celle-ci, comme le montre l'étude de l'Insee, sauf à penser qu'il revient à l'école de changer la société, quand elle ne fait que reproduire, en l'adaptant, un système social dont les fondations ne sont pas dans les salles de classe.

Au-delà de ce constat général alarmant, les deux chercheurs de l'Insee laissent entrevoir de petites raisons d'optimisme. Ils décèlent dans l'évolution du système éducatif dans son ensemble des signes encourageants. La démocratisation de l'école, engagée il y a quinze ans avec l'arrivée en masse des jeunes au lycée et à l'université, a été réussie, n'en déplaise à ceux qui crient à l'effondrement du niveau scolaire et à l'implosion de l'institution. *« L'ouverture du système scolaire a contribué à une hausse considérable mais générale du niveau de formation »*, écrivent MM. Goux et Maurin. Ce pari n'était pas gagné d'avance. Ailleurs (Etats-Unis et Grande-Bretagne), on observe que les systèmes éducatifs sont en pleine crise.

Reste à faire exister une égalité des chances autrement que par incantations. L'étude de l'Insee montre où peut se situer cette nouvelle bataille de l'école, en soulignant que les inégalités se perpétuent souvent par la méconnaissance de l'institution scolaire dans les familles les plus défavorisées, voire par leur solide méfiance à son égard.

Comment circuler dans le dédale des filières de formation, utiliser au mieux les formations, « optimiser » un cursus scolaire ? Tout reste à faire en matière d'orientation – mot usé jusqu'à la corde – et de transparence. Ainsi qu'en matière de discrimination positive envers les établissements les plus défavorisés. *« Il faudrait affecter dans les banlieues difficiles les enseignants les plus expérimentés »*, note par exemple Claude Allègre, comme tous ses prédecesseurs depuis dix ans. Il serait bon que, cette fois, le ministre fasse ce qu'il dit.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : **Thomas Ferenczi**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Mesures de restriction à Londres

À PARTIR du 1er octobre, la plupart des voitures anglaises de tourisme resteront au garage, et les Britanniques devront provisoirement renoncer à tout voyage de plaisir sur le continent. Tel est l'aspect le plus saillant du plan de restrictions annoncé hier soir par le gouvernement.

En contrepartie de ces mesures, qui frappent avant tout les privilégiés, la diminution de la ration de viande apparaît plus modeste qu'on ne s'y attendait. Tous les hôtels et restaurants de luxe et de seconde catégorie se voient privés de 15 % de leur ravitaillement, les cantines d'entreprise et les restaurants ordinaires continuant à recevoir la même quantité de vivres qu'auparavant.

Il est clair que le gouvernement considère ces mesures comme le complément de l'effort accru qu'il demande aux ouvriers anglais. Il veut résoudre la crise par un rendement plus élevé et par une consommation plus réduite (particulièrement la consommation superflue).

Les mesures économiques prises par le gouvernement sur les importations se montent à 228 millions de livres pour un déficit total de la balance commerciale de 600 millions. A ce chiffre il faut ajouter l'économie qui sera réalisée par la réduction des effectifs britanniques à l'étranger et la suspension de la totalité ou d'une partie des paiements faits par l'Angleterre pour ravitailler sa zone en Allemagne. Quant au solde du déficit, l'Angleterre compte le combler en partie par l'accroissement des exportations.

La presse britannique de ce matin, dans son ensemble, juge très insuffisant le plan gouvernemental.

(29 août 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : **3615 code LEMONDE**

Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, **01-44-08-78-30**

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, **01-42-17-29-33**

Le Monde sur Compuserve : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Le fantôme de la Maison ronde

par Patrice Bertin

Comme l'acteur Mel Gibson dans le film *Complots*, les personnels de Radio France en général, et de France Inter en particulier, vont finir paranoïaques. Un jour, ils apprennent par « radio-couloirs », c'est-à-dire la rumeur, qu'un *« complot rocardo-chiraquien »* viserait leur PDG Michel Boyon et qu'un putsch aurait été fomenté dans la torpeur estivale contre le directeur de la rédaction d'Inter, Jean-Luc Hess. Le lendemain, ils lisent dans les colonnes du *Monde* – et sous la plume de leur ancien patron Yvan Levaï – que *« l'avenir de la première radio généraliste de service public serait menacé »*.

Enfin, ils entendent en direct sur l'antenne l'animateur François Jouffa, fils de l'éminent avocat Yves Jouffa, traiter le journaliste Fabrice Le Quintrec de *« sympathisant notoire du Front national »* au seul prétexte qu'il n'est pas de gauche.

Bref, en trois temps trois mouvements on aura compris trois choses : c'est le b... à France Inter, Yvan Levaï est candidat comme calife à la place du calife et la radio de service public est un repaire d'extrême droite !

A croire qu'un fantôme malfaisant rôde dans les couloirs de la Maison de la radio, propageant de l'intérieur les germes d'un conflit préfabriqué et diffusant à l'extérieur les affres de la désinformation.

Vieille fille et, pour tout dire, un peu rosière, Radio France n'a jamais bien su se défendre face à de telles campagnes de dénigrement qui, par le plus grand des hasards, surgissent quasi automatiquement au lendemain d'une alternance politique. C'est qu'il y a chez elle un péché originel et original : elle a statut d'entreprise publique. Radio d'Etat, elle est forcément suspecte de rouler pour le pouvoir, fût-ce un pouvoir à deux têtes.

Ce procès-là est sans appel. Que l'on oppose candidement la « mission » de service public au mercantilisme des radios privées n'y change rien : nos censeurs bien-pensants collent des étiquettes sur nos journalistes avec la même délectation que les patrons de supermarchés agrafent des codes-barre sur leurs produits cellophanés.

Quant à nos PDG, ils se succèdent à la « va-comme-je-te-pousse ». Dans la ligne de mire dès leur nomination, ils sont déstabilisés en quelques mois et très souvent flingués avant d'avoir compris le mode d'emploi. Seuls survivent les très mous ou les très durs avec un incontestable bonus pour ceux qui connaissaient déjà l'univers impitoyable des médias.

Pourtant, il nous reste de nombreuses et belles raisons d'espérer, à la condition de respecter les trois piliers du service public : créativité, qualité et pluralité.

La créativité est notre marque de fabrique. France Info, première radio d'information continue ? C'est nous. « Le téléphone sonne », première plage d'interactivité auditeurs-invités-journalistes ? Encore nous. La mosaïque des radios locales, premières radios de proximité ? Toujours nous. Etc. Tout cela est-il ringard, pervers, politiquement incorrect ? Dieu merci, les auditeurs jugent.

La qualité est, bien sûr, notre obsession. Dans un monde médiatique qui navigue entre trois écueils : le soi-disant, le mieux-disant et le trop-disant, Radio France tente, avec la spécificité de chacune de ses chaînes, de ne pas céder au sensationnel, de replacer les événements dans leur contexte et de les rendre signifiants. La qualité des personnels est au diapason : nous disposons sans aucun doute des meilleurs techniciens, qui font de leur maison le plus bel outil médiatique de l'Hexagone malgré des salaires de misère. Enfin, la pluralité est notre fierté. Toutes les opinions s'expriment sur l'antenne de France Inter. Nos journalistes viennent de tous les horizons et de toutes les sensibilités. A l'inverse des radios robotisées, rien ici ne marche à la trique.

Les différents journaux sont le fruit d'une élaboration collective en salle de conférence. Tout y est toléré, sauf les tabous et sauf la violation d'antenne à des fins partisanes. Quant au style maison, il n'y en a pas et c'est étudié pour : France Inter croit au métissage des styles et non à l'uniformisation du tempo.

Telle est la vérité. Nous avons toutes les défenses immunitaires pour surmonter les blessures des campagnes de dénigrement. France Inter est comme une micro-société, une sorte de petite France : on s'y querelle parfois, on y travaille beaucoup et on s'y plaît bien parce qu'on y exerce son métier en liberté. Tant pis pour les sectaires ou les *has been* qui ne détestent rien tant que cette liberté-là.

C'est vrai, messieurs Levaï et Jouffa junior : l'honneur de la radio existe ; il passe par le patriotisme d'entreprise ; et c'est lui qui nous débarrassera du fantôme de la Maison ronde.

C'est vrai, messieurs Levaï et Jouffa junior : l'honneur de la radio existe ; il passe par le patriotisme d'entreprise

***Patrice Bertin** est rédacteur en chef, chef des informations de France Inter.*

Europe : le commencement d'une aventure

Suite de la première page

Le système européen de banques centrales constituera très probablement l'autorité monétaire la plus indépendante du monde et le pacte de stabilité l'une des limitations les plus contraignantes au pouvoir des gouvernements de financer leurs dépenses par l'emprunt.

Tout se passe comme si le programme européen n'avait pour logique que celle d'une forte défiance vis-à-vis de la démocratie. En caricaturant à peine, le raisonnement est le suivant : *« Chacun sait que la démocratie conduit à la démagogie, ce qui rend les Etats dépensiers et donc très vulnérables à la tentation de battre monnaie pour financer leurs excès. Les gouvernements sont élus par le peuple, et la pression du peuple s'exerce toujours dans une même direction : plus de dépenses et toujours moins d'impôts. C'est même pire que cela, car le peuple est prompt à critiquer les fastes inutiles de l'Etat qui l'obligent à lever trop d'impôts, mais il est tout aussi prompt à se révolter si l'Etat réduit ses dépenses, ou n'accorde pas les subventions nécessaires. Ces exigences contradictoires ne peuvent être réconciliées que par l'inflation. Autant libérer les gouvernements de ces pressions. »* Sans instance centrale de coordination et de décision, les gouvernements des pays européens seront alors comme des collectivités locales jouissant des seules libertés que permet la gestion comptable.

Le programme européen pourrait trouver, il est vrai, une autre légitimation, plus positive, mais qui, au fond, revient au même : le choix d'un modèle libéral de société. L'effondrement du Mur de Berlin a institué le modèle américain en référence universelle. Les Etats-Unis ne montrent-ils pas l'exemple des performances que peut accomplir une économie libérale ?

Le propre d'une idéologie est de transcender les faits, de ne jamais être vulnérable aux contradictions de la réalité. Le libéralisme comme la mondialisation sont des idéologies d'inspiration américaine, mais à usage externe seulement. L'exemple des Etats-Unis montre surtout que la société américaine ne tolère pas le chômage. Qu'en complète opposition avec l'Europe, les gouvernements américains utilisent massivement tous les instruments de la politique économique (budgétaire, monétaire et de change), chaque fois que l'essoufflement de la croissance fait remonter le chômage.

Plus généralement, il n'existe pas dans l'histoire de situation de chômage de masse qui ait été résolue sans le moyen d'une politique expansionniste. Les gouvernements américains n'ont jamais renoncé à leur responsabilité en matière de régulation macroéconomique. Or, c'est cette renonciation qu'entérinent les règles de conduite de la politique économique dans l'espace de la monnaie unique : pacte de stabilité (et de croissance) ; indépendance de la Banque centrale européenne ; absence de gouvernement économique. Ce n'est pas tant l'indépendance de la Banque centrale qui pose problème, mais le fait qu'elle ne soit responsable devant aucune instance centrale de régulation, aucun Parlement doté de véritables pouvoirs de contrôle.

Il faut donc se rendre à l'évidence : l'Europe à venir, si elle devait s'en tenir à ces règles, n'offre pas vraiment de clefs pour résoudre le problème du chômage, pas vraiment d'avenir pour l'emploi. Certes, les gouvernements européens « locaux » ne manqueront pas d'imagination pour tenter, par la réforme structurelle, de panser les maux de la société. L'interventionnisme structurel se substituera alors à l'interventionnisme macroéconomique. Avec quel résultat ? L'exemple des quinze dernières années, où l'imagination fut fertile en matière de traitement social du chômage, devrait au moins engendrer le doute.

Faut-il imposer à une société des réformes non voulues, pour éviter d'avoir à baisser transitoirement les taux d'intérêt, ou à augmenter tout aussi transitoirement le déficit budgétaire, alors que seule l'adhésion aux réformes est garante de leurs succès ? Faut-il bouleverser le code du travail pour que le taux d'inflation atteigne un niveau encore plus bas que celui que nous connaissons aujourd'hui ? A-t-on oublié que c'est le chômage de masse qui, dans le passé, a conduit à l'abandon des thèses purement libérales et établi la responsabilité du politique en matière de régulation économique globale ?

Or, la monnaie unique offre aujourd'hui de grandes opportunités, pour peu que les gouvernements d'Europe, retrouvant une rationalité collective, décident de revenir à leur responsabilité en matière de régulation globale. De l'analyse qui précède (*Le Monde* du 28 août), on peut conclure que ce n'est pas l'insuffisance des profits qui bride l'investissement, mais à la fois l'absence de débouchés et les incertitudes de la politique économique future. Que ce n'est pas la saturation des besoins qui bride la consommation, mais la stagnation du revenu des ménages et la baisse de la part de salaires dans le revenu national. Que ce n'est pas la contrainte extérieure, ou la crainte de l'inflation, qui inhibe la politique économique, mais une interprétation politique dogmatique des critères de Maastricht et la crainte tout aussi politique pour un pays d'être exclu de la monnaie unique.

Le chômage de masse impose sa loi d'airain, tant il fragilise la position des salariés dans les négociations sociales. Pourquoi dès lors ne pas baisser les cotisations sociales payées par les salariés – une sorte de choc fiscalo-social ? On ferait d'une pierre deux coups : les salaires nets augmenteraient immédiatement et l'augmentation des débouchés des entreprises qui s'ensuivrait redonnerait vigueur à l'investissement.

En fait, on accomplirait plus : en annonçant que, désormais, les gouvernements se préoccupent de la régulation globale, on en finirait avec la conception « météorologique » de la politique économique qui inhibe l'investissement : s'il fait beau, la communication gouvernementale s'en réjouira ; s'il fait mauvais, il faudra bien augmenter les impôts ou baisser les dépenses, norme de déficit budgétaire oblige. Il faut des garanties à celui qui investit, car il se projette dans le long terme. L'une de ces garanties est que l'Etat fasse le nécessaire pour empêcher les récessions de s'installer trop longtemps. Aujourd'hui, la conception de la politique économique est de court terme. Les variations climatiques sont donc accentuées par l'action publique, accroissant leur coût pour les populations et aggravant l'incertitude de l'investissement.

La monnaie unique offre aujourd'hui de grandes opportunités, pour peu que les gouvernements d'Europe, retrouvant une rationalité collective, décident de revenir à leur responsabilité en matière de régulation globale

Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, les conditions n'ont donc été aussi idéales pour des politiques résolument expansionnistes : bonne profitabilité des entreprises, absence durable de tensions inflationnistes, excédents extérieurs record, très grande modération salariale (c'est un euphémisme), forte compétitivité, chômage de masse et capacités excédentaires de production. Si de telles conditions ne sont pas mises à profit aujourd'hui, il faudra bien en conclure que l'Europe, de fait et malgré les discours, se désintéresse du chômage.

L'Europe se construit sous le leadership franco-allemand. Si ce dernier confère du prestige, il impose aussi des devoirs. C'est donc à ces deux pays qu'il convient de montrer la voie. Les modalités d'une politique expansionniste doivent être adaptées aux circonstances. Celles d'aujourd'hui sont telles que, d'une part, une augmentation de la dépense publique apparaît peu judicieuse et que, d'autre part, l'on ne peut compter sur une augmentation spontanée des salaires dans le secteur privé.

Une telle proposition – ou d'autres auxquelles on pourrait songer et qui iraient dans la même direction – ne peut évidemment être mise en œuvre que si Français et Allemand s'entendent sur une autre interprétation des critères de Maastricht ou, s'il est trop tard, du pacte de stabilité. L'important est que le déficit budgétaire soit contenu à moyen terme. Et la meilleure façon de le faire aujourd'hui est de parier sur la croissance, plutôt que d'en retarder l'avènement par de nouvelles restrictions. Veut-on construire l'Europe ou, sous prétexte de vertu financière, veut-on défaire les solidarités politiques et sociales qui s'étaient installées entre nos pays depuis la Seconde Guerre mondiale ? L'Europe sans le Sud n'est pas l'Europe. L'Europe sans croissance et sans l'invention permanente d'un modèle de société, n'est pas digne des Européens.

Jean-Paul Fitoussi

RECTIFICATIFS

RETOUR SUR IMAGES

La photographie illustrant le reportage d'Annick Cojean sur le Kosovo (*Le Monde* du 28 août) a été réalisée par Georges Mérillon de l'agence Gamma et non de l'agence Sygma.

JEAN-PIERRE BRARD

A la suite de notre article sur la polémique provoquée par la visite privée du pape sur la tombe du professeur Jérôme Lejeune (*Le Monde* du 22 août), Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil et député de Seine-Saint-Denis, nous prie de préciser qu'il n'est plus membre du PC mais seulement apparenté au groupe communiste de l'Assemblée nationale.

FINANCE **Les Bourses asiatiques ont connu de très fortes chutes, jeudi 28 août, en particulier aux Philippines et en Malaisie. L'indice de référence, à Manille, s'inscrivait en repli de 9,3 %, soit son plus important recul depuis huit ans. La Bourse de Kuala Lumpur cédait plus de 8 %, en dépit des mesures de restriction des transactions prises par les autorités de tutelle. ● LES AUTRES PLACES étaient affectées par contagion : Djakarta abandonnait 3,82 %, Singapour 3,28 % et Hongkong 4,3 %. ● LE RECUL des marchés boursiers s'accompagnait d'un repli des devises. Le ringgit malaisien cédait 1,2 % face au dollar et la roupie indonésienne 4,3 %. ● LES MESURES adoptées par le Fonds monétaire international la semaine passée pour soutenir la Thaïlande, pays où a éclaté la crise en mai, n'ont pas permis de rétablir la confiance des investisseurs.**

« Jeudi noir » sur les places boursières d'Asie du Sud-Est

Les Bourses de Manille et de Kuala Lumpur ont perdu respectivement 9,28 % et 8 % jeudi 28 août. Les autres places de la région reculaient fortement. La crise a été enclenchée en mai en Thaïlande. Les mesures d'aide du FMI ne parviennent pas à rétablir la confiance des investisseurs

LOIN D'AVOIR mis fin, comme certains experts l'espéraient, à la crise monétaire en Asie du Sud-est, les mesures de soutien financier décidées par les autorités monétaires internationales en faveur de la Thaïlande et de plusieurs autres pays de la région ont au contraire eu pour effet de renforcer les turbulences et d'accroître les mouvements spéculatifs.

Les places financières d'Asie du Sud-est connaissaient, jeudi 28 août, un nouvel accès de fièvre. A la mi-journée, les Bourses des Philippines et de Kuala Lumpur se retrouvaient en situation de krach. L'indice de référence, à Manille, s'inscrivait en repli de 9,3 %, soit son plus important recul depuis huit ans. La Bourse de Kuala Lumpur cédait 8,17 %, en dépit des mesures de restriction des transactions prises par les autorités de tutelle. Les autres marchés boursiers de la zone étaient affectés par contagion. Djakarta abandonnait 3,82 %, Singapour 3,28 % et Hongkong 4,3 %. Le recul des marchés boursiers s'accompagnait d'un repli des devises. Le ringgit malaisien cédait 1,2 % face au dollar et la roupie indonésienne, 4,3 %. Le repli de la roupie s'est accéléré après que la banque centrale d'Indonésie eut choisi d'assouplir sa politique monétaire afin de ne pas pénaliser plus longtemps la croissance économique. Le taux de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire est revenu, à Djakarta, de 83 %, mardi, à 26 % jeudi.

« *C'est l'effet boule de neige,* notait Anthony Chuah, opérateur à la Hongkong & Shanghai Banking Corp. à Singapour, *la chute des devises entraîne celle des actions et inversement.* » Les investisseurs internationaux, anticipant une baisse supplémentaire des monnaies et redoutant une perte de change, vendent les actions qu'ils détiennent, ce qui provoque une nouvelle chute de la devise. Ils redoutent aussi que les plans de rigueur et d'accompagnement des dévaluations ne provoquent un ralentissement brutal de la croissance économique. Enfin, la fragilité du système bancaire et financier se trouve accrue par la baisse des devises nationales, les dettes des établissements de crédit locaux étant majoritairement libellées en dollars.

La crise monétaire en Asie a commencé en Thaïlande, au mois de mai, avec des attaques spéculatives contre le baht lancées par plusieurs grands fonds d'investissement internationaux, dont celui de l'américain George Soros. Ces attaques sanctionnaient les difficultés financières de Bangkok, liées, pour partie, à une grave crise de l'immobilier. Au début des années 90, ce secteur avait bénéficié d'investissements massifs, dans un contexte de conditions monétaires favorables (des taux d'intérêt bas) et d'afflux de capitaux étrangers, rapidement transformés en dépôts bancaires.

Cette abondance de liquidités a conduit à la formation d'une bulle immobilière et à un excès de l'offre sur la demande. « *Près de 800 000 logements ont été offers à Bangkok en 1996. Près de 400 000 sont restés vacants* », rappellent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Lorsque cette bulle a fini par éclater, de nombreux promoteurs immobiliers ont alors été acculés à la faillite, ce qui placé les établissements financiers qui leur avaient prêté des fonds dans une situation très délicate. Il s'est ensuivi une chute des titres financiers et de la Bourse (– 35 % en 1996).

Cette crise financière a été aggravée par le ralentissement de l'activité économique (hausse du PIB de 6,7 % en 1996, contre 8,7 % en 1995 et une moyenne de près de 9 % de 1990 à 1995), lié à des performances médiocres en matière d'exportations. « *Le retournement du marché de l'électronique en est la cause, mais aussi, de façon plus structurelle, la perte de compétitivité de la Thaïlande, notamment dans les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre et à faible valeur ajoutée, comme le textile et la confection* », précise-t-on à la CDC. La hausse du dollar observée à la fin de l'année 1996 et au cours des premiers mois de 1997 a fini de déséquilibrer le système. Le baht était en effet indexé à un panier de devises, où la part du billet vert représentait 80 %.

En raison de l'importance des échanges commerciaux entre les pays de la région, le décrochage du baht thaïlandais, début juillet, avait rendu quasi inévitable un ajustement des devises voisines. La contagion a été aussi facilitée par le fait que la Malaisie, l'Indonésie ou les Philippines connaissaient des déséquilibres économiques du même type que Bangkok. Les responsables du Fonds monétaire international (FMI) espéraient, toutefois, que les mesures d'ajustement prises rapidement par les gouvernements des Etats de la zone allaient permettre d'endiguer la crise. Les événements de jeudi, sur les Bourses de Manille et de Kuala Lumpur, démontrent que cet optimisme n'était pas justifié.

Pierre-Antoine Delhommais
(avec l'agence Bloomberg)

M. Tietmeyer se veut rassurant

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, s'est attaché, mercredi 27 août, à rassurer les marchés financiers, qui craignent que l'évolution récente de l'inflation en Allemagne ne conduise la banque centrale à relever ses taux d'intérêt. ***« On doit faire attention à une dramatisation de l'évolution des prix en Allemagne »,*** **a-t-il déclaré. Certes, il reconnaît** ***« s'en préoccuper très sérieusement »,*** **à la vue de l'indice des prix à l'importation (4,2 % sur un an en juillet)et de la** ***« hausse sensible »*** **des prix à la consommation (2 % en août). Mais** ***« La progression de ces indices est en partie due à des effets uniques »,*** **a expliqué M. Tietmeyer. La baisse du mark face au dollar ne conduira pas non plus automatiquement à une hausse des taux allemands. En outre, le recul récent du billet vert en éloigne le risque. Le niveau actuel de 1,80 DM étant, aux yeux de M. Tietmeyer,** ***« plus satisfaisant »*** **que les 1,90 DM il y a dix jours.**

Les investisseurs s'inquiètent de la morosité économique au Japon

ALORS qu'en Europe et aux Etats-Unis l'heure est à la hausse des taux d'intérêt, les rendements ne cessent de baisser au Japon. Celui de l'emprunt d'Etat de référence, d'une durée de huit ans, est tombé mercredi 27 août sous la barre des 2 %, à 1,99 %. En comparaison, les taux des obligations de même échéance se situent à 6,30 % à New York et à 5,30 % à Paris. Une rémunération aussi faible que celle offerte par les titres nippons est sans précédent dans l'histoire financière mondiale des cinquante dernières années.

Elle s'explique par une situation monétaire exceptionnelle – le taux d'escompte de la Banque du Japon est fixé à 0,5 % depuis près de deux ans – et surtout par l'inquiétude croissante des opérateurs à l'égard de la solidité de la reprise économique au Japon. Ces craintes ont été nourries, mercredi, par les déclarations au *Financial Times* d'Eisuke Sakakibara, vice-ministre des finances qui se dit « *plus inquiet au sujet de l'économie qu'il y a deux mois* ». Tout en se déclarant persuadé que l'activité rebondira bientôt, il a noté que l'économie avait été plus durement touchée qu'il ne l'avait prévu par la hausse, fin avril de la TVA, portée de 3 % à 5 % et décidée par le gouvernement afin de réduire les déficits publics. Le gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, a lui aussi relevé mercredi l'impact négatif « *persistant* » du relèvement des taxes sur la consommation des ménages.

ÉPARGNE STÉRILE

Les dernières statistiques publiées au Japon ont reflété la morosité économique actuelle. L'indicateur avancé de la conjoncture, censé préfigurer l'évolution de l'activité dans les six mois à venir, s'est établi à 35 points en juin, contre 50 points en mai. Pour l'heure, le gouvernement nippon maintient ses perspectives de croissance pour l'exercice 1997-1998 : la hausse du produit intérieur brut s'établirait à 1,9 %, après 3 % l'année dernière.

Ce ralentissement semble exclure un resserrement prochain de la politique monétaire japonaise, au grand dam des ménages nippons, lassés de posséder une épargne totalement stérile. La détente des rendements au Japon s'accompagne d'un repli parallèle de la Bourse de Tokyo, les investisseurs nippons préférant se réfugier sur le compartiment des obligations, même si ces dernières sont dépourvues de rémunération, plutôt que de s'exposer à des moins-values en capital en achetant des actions. De toutes les grandes places boursières internationales, Tokyo est la seule à afficher une baisse depuis le début de l'année (– 4,58 % contre + 20 % à New York et + 38 % à Francfort). Le bas niveau des taux constitue en revanche plutôt une bonne nouvelle pour les autres marchés financiers. Les investisseurs japonais sont incités à placer leurs capitaux en dehors de l'archipel pour bénéficier de rendements, sur les actions et les obligations, nettement supérieurs. En 1996, ils ont acquis 100 milliards de dollars d'obligations américaines, et le rythme se serait accéléré en 1997, à 160 milliards de dollars. Cet appétit contribue à la stabilité des taux aux Etats-Unis.

Ces sorties de capitaux du Japon exercent en revanche une pression à la baisse sur le yen (118,90 yens pour un dollar mercredi), un mouvement de change qui désavantage les exportations des entreprises américaines. En juin, le déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon s'est établi à 4,05 milliards de dollars, soit une hausse de 22 % sur un an. La Maison Blanche ne peut se permettre, à l'égard des industriels américains, un renforcement supplémentaire du dollar vis-à-vis du yen.

Les AGF font l'objet de rumeurs d'OPA outre-Rhin

LA COMPAGNIE d'assurances AGF a fait l'objet, mercredi 27 août, d'une nouvelle vague d'achats à la Bourse de Paris, le titre terminant la séance sur un gain de 4,4 %, à 225,50 francs, après avoir connu un pic de 10 % peu avant la clôture.

Depuis quelques semaines, la compagnie fait l'objet, en Allemagne, de nombreuses rumeurs d'OPA, attribuées à la Deutsche Bank. Déjà, mi-août, le quotidien *Die Welt* avait affirmé que la première banque allemande était intéressée par l'assureur. Une information qualifiée de « *pure spéculation* » par la banque. Mercredi 27 août, c'était au tour de l'hebdomadaire *Der Spiegel* de reprendre ce thème. Le magazine précise que, grâce à cette opération, la banque récupérait la participation de 33 % que détiennent aujourd'hui les AGF dans l'assureur allemand AMB.

Opéable, la compagnie de la rue de Richelieu l'est sans doute, comme toute société privée qui n'a pas de tour de table verrouillé. Outre le personnel, quatre actionnaires détiennent environ 5 % chacun, les autres participations ne dépassant pas 1 %. On voit cependant mal l'intérêt stratégique d'une telle opération pour la Deutsche Bank, malgré les déclarations du président du directoire du groupe allemand, Rolf Breuer, qui avait indiqué, fin juillet, son intention de se développer en France. Pour autant, il est clair que la première banque allemande ne veut pas être absente du jeu de restructurations que connaît actuellement le secteur financier allemand.

Les rumeurs récurrentes sur les AGF interviennent alors que ce groupe est en compétition avec le numéro un allemand Allianz pour le rachat d'une autre compagnie française, le groupe public GAN. Pour ses détracteurs, la principale faiblesse de cette candidature est son manque d'assise financière face aux gigantesques fonds propres d'Allianz. Apparaître comme une proie pour un raider ne peut que renforcer cette image de fragilité.

Babette Stern

Volkswagen propose les 35 heures en Belgique

LA DIRECTION ET LES SYNDICATS de l'usine belge de Volkswagen devraient, selon un porte-parole de l'usine, conclure mardi 2 septembre un accord sur la réduction de la durée du travail. Dans cette usine de la banlieue bruxelloise, qui emploie 5 800 salariés dont 5 200 ouvriers, les équipes de jour passeraient de 36 heures à 35 heures sans perte de salaire, mais en renonçant à une augmentation prévue. En revanche, les salariés de l'équipe de nuit, qui sont tous volontaires, passeraient de 36 heures à 32 heures avec une perte de salaire de 10 %.

DÉPÊCHES

■ **SANOFI : le groupe pharmaceutique français a obtenu,** jeudi 28 août, de la Commission européenne, l'autorisation de mise sur le marché européen de l'irbésartan, sa nouvelle molécule de traitement de l'hypertension artérielle qui sera commercialisée dès septembre sous les appellations commerciales d'Approvel et de Karvea.

■ **VOLVO : le groupe français Renault a cédé** la totalité de la participation (environ 3 %) qu'il détenait dans le capital de Volvo, selon un communiqué publié mercredi 27 août. Cette opération lui a permis de dégager une plus-value de 1 milliard de francs.

■ **DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : le nombre des défaillances d'entreprises** en France a baissé de 6,7 % en mars par rapport à février, avec 4 066 jugements prononcés par les tribunaux contre 4 359 le mois précédent, selon l'INSEE. Cette baisse concerne tous les secteurs, sauf les transports (+ 2,4 %) et le bâtiment-génie civil (+ 0,6 %).

■ **BIC : la Cour suprême de l'Etat de New York a suspendu en appel l'offre** de reprise de la société Sheaffer par ses dirigeants. La décision du juge, qui conteste la validité juridique de la contre-offre du management, remet en selle le groupe français Bic qui avait annoncé, le 31 juillet, le rachat de l'américain (*Le Monde* du 27 août).

IFA BERLIN SEPT 97

Avec TDF la radio numérique existe. Dès demain vous pourrez l'écouter. C'est le bouquet !

La radio ne pouvait ignorer la révolution du numérique . C'est maintenant chose faite avec le Digital Audio Broadcasting (DAB). Technologie maîtrisée par TDF, au service de ses partenaires les chaînes de radio, le DAB apporte à l'auditeur une qualité de son exceptionnelle doublée de services visuels sur un écran associé au récepteur. Mais le développement du DAB appelait la sortie de récepteurs numériques accessibles au particulier. Voilà qui sera fait, dès demain à Berlin, à l'occasion de l'International Funk Ausstellung - IFA. Les différents constructeurs y présenteront, en effet, en avant-première, les premiers récepteurs radio DAB Grand Public. La radio de demain est en train de naître. TDF diffuse depuis janvier 1997 deux bouquets de programmes de radios numériques, sur Paris et sa région, composés de FRANCE INTER - FRANCE INFO - FIP - FRANCE MUSIQUE/HECTOR - LE MOUV' - RFI - BBC WORLD SERVICE - DEUTSCHE WELLE - RTL - RTL 2 - FUN RADIO - EUROPE 1 - EUROPE 2 - RFM - RADIO CLASSIQUE - BFM - VIBRATION - CONTACT FM - RADIO SCOOP - RADIO LATINA - RADIO NOTRE DAME - OUI FM - ALOUETTE FM.

TDF Groupe France Telecom

DAB Digital Audio Broadcasting

TRIBU

● **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en légère hausse de 0,1 % jeudi 28 août. L'indice Nikkei a gagné 9,51 points pour terminer la séance à 18 451,45.**

● **WALL STREET a fini en hausse, la tendance s'inversant dans l'après-midi grâce à une stabilisation du marché obligataire. Le Dow Jones a gagné 0,07 %, à 7 787,33.**

● **LE DOLLAR progresse face au franc à 6,1137 francs contre 6,0970 francs la veille, mais baisse face au yen, à 118,55 yens contre 118,85 yens la veille.**

● **LE DEUTCHEMARK s'effritait très légèrement face au franc jeudi 28 août en matinée, à 3,3651 francs contre 3,3689 francs mercredi 27 août en soirée.**

● **L'OR a ouvert en légère baisse jeudi 28 août sur le marché de Hongkong à 325,30-325,60 dollars l'once, contre 325,40-325,80 mercredi à la clôture.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture	CAC 40 ↘ 1 mois	CAC 40 ↗ 1 an	MIDCAC ↘ 1 mois	NEW YORK ↘ DOW JONES	LONDRES ↘ FT 100	MILAN → MIB 30	FRANCFORT ↗ DAX 30

Rebond à Paris

LA BOURSE de Paris a ouvert en hausse, jeudi 28 août. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 des valeurs vedettes gagnait 0,72 %, à 2 892,42 points. Les actions françaises étaient soutenues par le rebond du dollar.

La veille, le redressement du billet vert en cours de séance avait permis à la Bourse de Paris de mettre fin au mouvement de baisse enregistré durant quatre séances.

En baisse de 0,76 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait atteint au plus haut niveau de la journée 2 899,47 points avant de finir à 2 871,70 points, en progression de 0,09 %.

Le marché avait été calme avec un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Les opérateurs s'attendent à une grande volatilité des cours pour les prochaines semaines en France avec l'examen du projet de budget 1998, la publication des résultats semestriels des entreprises et la rentrée sociale. Profitant des bonnes perspectives de croissance économique et de reprise de la consommation, les titres de la grande distribution avaient été recherchés : Promodès avait gagné 4 % après une note favorable de la société Cheuvreux de Virieu sur ce groupe. Carrefour avait pris 2,54 % dans un marché actif.

Indice CAC 40 sur un an

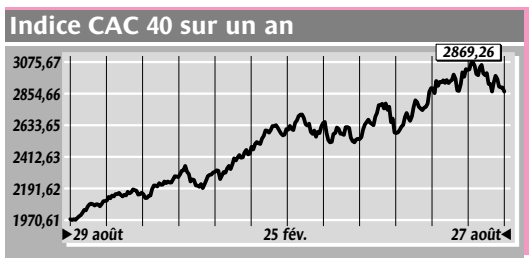

CAC 40/5 jours

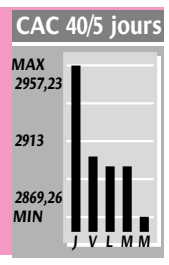

Promodès, valeur du jour

L'ACTION du groupe de distribution a gagné mercredi 27 août 4 %, à 2 257 francs, dans un volume de 51 000 titres. Le groupe fait depuis plusieurs mois l'objet de rumeurs de rapprochement avec Casino. Par ailleurs, selon les opérateurs, Promodès s'intéresserait au groupe belge GIB. GIB est présente dans la distribution, la restauration rapide (Quick) et le bricolage (magasins OBI), deux activités qui seraient revendues en cas de rachat de GIB. La société de Bourse Cheuvreux de Virieu, qui a révisé à la hausse ses prévisions de résultats pour Promodès en 1997 et 1998, conseillait l'achat du titre dès l'ouverture du marché.

Promodes sur 1 mois

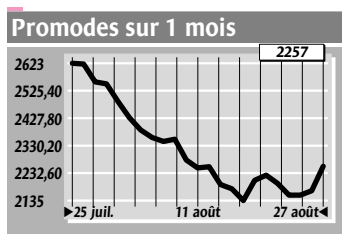

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10 h 15	Cours au 28/08	Var. % 27/08	Var. % 31/12
Casino Guich.ADP	239	+3,68	+25,78
Coflexip	515	+3,24	+87,27
Atos (ex.Axime) CA	649	+3,17	+8,16
Legrand	1148	+3,05	+29,86
Thomson-CSF	159,50	+3,03	−5,22
Promodes	2319	+2,74	+58,29
Salomon (Ly)	427	+2,47	−4,04
Colas	800	+2,43	+6,66
Sanofi	611	+2,34	+18,41
Sodexho Alliance	2810	+2,29	−2,76
BAISSES, 10 h 15			
BIC	456,80	−3,83	+17,42
Olipar	77,25	−3,07	−6,59
Interbail	154	−1,91	−32,12
Sat	1550	−1,89	+0,32
Saupiquet (Ns)	625	−1,88	−14,38
Europe 1	1375	−1,78	+25
Sagem SA	2901	−1,62	−7,31
Selectibanque	66	−1,49	−9,58
DMC (Dollfus Mi)	113	−1,31	−10,17
AGF-Ass.Gen.France	222,60	−1,28	+32,89

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10 h 15	28/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	44681	31759455
Sanofi	50720	31004849
Casino Guichard	99674	29661029,10
Total	36077	21662590
BIC	36548	16713282,10
Michelin	47077	16615057,90
AGF-Ass.Gen.France	58207	13030987,10
L'Oreal	5520	12416141
Peugeot	17120	12010913
Carrefour	3053	12009863

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10 h 15	Cours au 28/08	Var. % 27/08	Var. % 31/12
Cofidur CB	179,90	+4,65	+43,92
Chaine et Trame #	182	+4	+29,90
CEGEDIM #	675	+3,68	+40,62
Dauphin OTA	425	+2,90	+31,98
Jet Multimedia	765	+2,68	+20,47
BAISSES, 10 h 15			
Manutan	441	−4,13	−16,79
ADA	438	−2,66	+6,82
Bricorama #	227,80	−2,64	+4,68
Lectra Syst.(B) #	26,35	−2,40	+72,22
Vilmorin et Cie #	451	−2,38	+6,11

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	27/08	26/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1968,28	1986,61	−0,92
Ind. gén. SBF 120	1969,10	1968,28	+0,04
Ind. gén. SBF 250	1885,95	1904,04	−0,95
Ind. gén. SBF 250	1887,38	1885,95	+0,08
Valeurs indus.	2190,79	2192,90	−0,10
Valeurs indus.	2192,90	2213,43	−0,93
1 - Energie	2647,81	2653,64	−0,22
1 - Energie	2653,64	2666,29	−0,47
2 - Produits de base	2150,93	2152,53	−0,07
2 - Produits de base	2152,53	2138,03	+0,68
3 - Construction	1844,95	1866,66	−1,16
3 - Construction	1853,28	1844,95	+0,45
Services	2041,37	2065,71	−1,18
Services	2056,02	2041,37	+0,72
8 - Distribution	3982,74	4025,55	−1,06
Sociétés financières	1371,39	1374,33	−0,21
Sociétés financières	1374,33	1384,65	−0,75
10 - Immobilier	765,87	766,62	−0,10
10 - Immobilier	763,86	765,87	−0,26

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

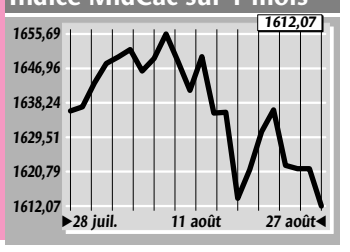

Tokyo frémit à nouveau

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en légère hausse de 0,1 % jeudi, l'attrait pour les titres de haute technologie ayant relancé un courant d'achats, estiment les courtiers. L'indice Nikkei a gagné 9,51 points pour terminer la séance à 18 451,45.

La veille, Wall Street avait fini sur une petite hausse, la tendance s'inversant dans l'après-midi grâce à une stabilisation du marché obligataire, soutenu par une petite reprise du dollar. Des achats informatisés et la bonne performance des valeurs pétrolières, sur des commentaires favorables d'analystes, ont également contribué au redressement de la bourse new-yorkaise.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 5,11 points (+ 0,07 %), à 7 787,33. L'activité a repris quelque peu, avec environ 495 millions d'actions échangées.

Les analystes tablent sur une poursuite de la tendance irrégulière des marchés à la fin de la semaine, avant le long week-end de la Fête du travail célébrée lundi 1er septembre aux Etats-Unis.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/08	Cours au 26/08	Var. en %
Paris CAC 40	2871,70	2869,26	+0,08
New-York/DJ indus.	7734,61	7782,22	−0,62
Tokyo/Nikkeï	18441,90	18815	−2,02
Londres/FT100	4906,10	4886,30	+0,40
Francfort/Dax 30	3995,66	3959,33	+0,91
Frankfort/Commer.	1330,49	1334,80	−0,32
Bruxelles/Bel 20	2860,42	2861,40	−0,03
Bruxelles/Général	2341,02	2341,82	−0,03
Milan/MIB 30	1161	1161	....
Amsterdam/Gé. Cbs	617,50	617,60	−0,02
Madrid/Ibex 35	581	580,11	+0,15
Stockholm/Affarsal	2477,60	2477,60	....
Londres FT30	3137,80	3123,50	+0,46
Hong Kong/Hang S.	15534	15547,20	−0,08
Singapour/Strait t	1915,96	1925,20	−0,48

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	27/08	26/08
Alcoa	83,93	85,75
Allied Signal	84,06	84,62
American Express	80,06	79,81
AT & T	40,12	40
Boeing Co	55,31	54,43
Caterpillar Inc.	60	58,62
Chevron Corp.	80	78,25
Coca-Cola Co	58,56	59,06
Disney Corp.	78,50	77,50
Du Pont Nemours&Co	64,31	65,18
Eastman Kodak Co	67,31	65,56
Exxon Corp.	63,25	61,87
Gén. Motors Corp.H	64,18	65,06
Gén. Electric Co	62,75	63,43
Goodyear T & Rubbe	62,68	62,93
Hewlett-Packard	62,43	62,43
IBM	103,87	103,31
Intl Paper	53,50	54,43
J.P. Morgan Co	110,31	110,37
Johnson & Johnson	58	57,18
Mc Donalds Corp.	48,06	48,43
Merck & Co.Inc.	92,87	91,62
Minnesota Mng.&Mfg	91,56	91,75
Philip Moris	45,31	45,50
Procter & Gamble C	136,25	137,18
Sears Roebuck & Co	56,37	57,43
Travelers	64,25	64,87
Union Carb.	52,87	52,87
Utd Technol	78,75	78,43
Wal-Mart Stores	35,93	36,06

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/08	26/08
Allied Lyons	4,60	4,62
Barclays Bank	14,14	14,01
B.A.T. industries	5,27	5,30
British Aerospace	14,48	14,36
British Airways	6,56	6,45
British Petroleum	8,75	8,67
British Telecom	4,04	4,14
B.T.R.	2,10	2,11
Cadbury Schweppes	5,87	5,79
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	12,40	12,23
Granada Group Plc	8,27	8,22
Grand Metropolitan	5,77	5,81
Guinness	5,66	5,68
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,45	6,39
H.S.B.C.	20,35	20,26
Impérial Chemical	10,18	10,08
Legal & Gen. Grp	4,50	4,51
Lloyds TSB	7,38	7,18
Marks and Spencer	5,91	5,76
National Westminst	7,99	7,90
Peninsular Orienta	6,52	6,43
Reuters	6,45	6,26
Saatchi and Saatch	1,18	1,17
Shell Transport	4,23	4,25
Tate and Lyle	4,18	4,18
Univeler Ltd	17,80	17,96
Zeneca	19,56	19,39

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	27/08	26/08
Allianz Holding N	407	402
Basf AG	63,60	63,10
Bayer AG	67,95	67,30
Bay hyp&Wechselbk	67,45	66,55
Bayer Vereinsbank	95	95
BMW	1302	1281,50
Commerzbank	64,60	65,60
Daimler-Benz AG	134,80	134,40
Degussa	92	94
Deutsche Bank AG	109,35	108,80
Deutsche Telekom	38	38,40
Dresdner BK AG FR	73,30	72,10
Henkel VZ	94,70	95
Hoechst AG	71,60	69,15
Karstadt AG	648	653
Linde AG	1220	1212
DT. Lufthansa AG	36,90	36,80
Man AG	512	516,50
Mannesmann AG	865,50	840,50
Metro	91,20	91,50
Muench Rue N	558	532
Preussag AG	520	512
Rwe	81	79
Sap VZ	418,20	424
Schering AG	181,50	180,60
Siemens AG	114	112,95
Thyssen	427	417,50
Veba AG	98	98,10
Viag	772	773
Volkswagen VZ	974	972

New York. Dow Jones sur 3 mois

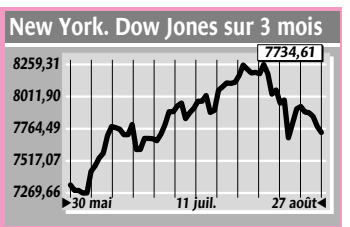

Londres. FT100 sur 3 mois

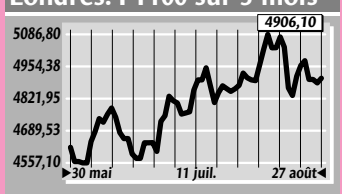

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

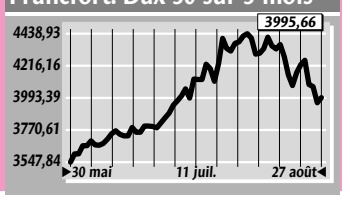

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour	PARIS ↘ OAT 10 ans	NEW YORK ↘ Jour le jour	NEW YORK ↘ Bonds 10 ans	FRANCFORT → Jour le jour	FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

LES MONNAIES

US/F ↘	US/DM ↗	US/¥ ↗	DM/F ↘	£/F ↘
6,0565	1,8046	118,8700	3,3694	9,7965

Légère hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère hausse, jeudi 28 août, soutenu par les déclarations apaisantes tenues la veille par le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer.

Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 4 centièmes, à 129,54 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,61 %, soit 0,09 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère baisse, dans un marché calme, les opérateurs attendant la publication des statistiques de croissance au deuxième trimestre. Le taux de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,64 %.

Progression du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en hausse, jeudi 28 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8176 mark et 6,12 francs.

Le billet vert était soutenu par les déclarations, la veille, du président de la Bundesbank, qui ont éloigné la perspective d'un resserrement rapide de la politique monétaire en Allemagne. *« On doit faire attention à une dramatisation de l'évolution des prix en Allemagne »*, a déclaré M. Tietmeyer lors d'une rencontre avec des journalistes à Francfort. La récente hausse des prix en Allemagne tout comme le cours du dollar par rapport au mark ne doivent pas entraîner de panique, selon M. Tietmeyer. Le franc gagnait du terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3665 francs pour un deutschemark.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

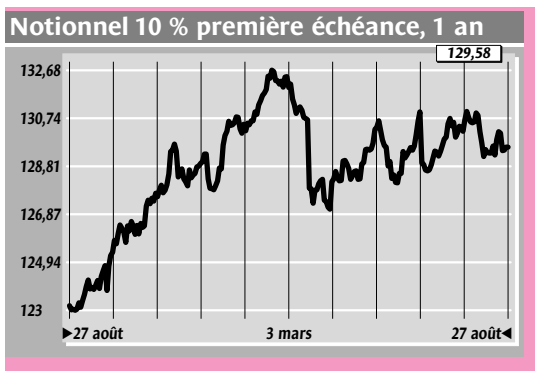

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,60	6,32	1,70
Allemagne	3,05	5,69	6,39	1,80
Grande-Bretagne	7,13	7,07	NC	2,80
Italie	6,88	6,69	7,31	2,60
Japon	0,47	2,23	NC	0,50
États-Unis	5,53	6,37	6,65	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/08	Taux au 26/08	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 27/08	Vente 27/08	Achat 26/08	Vente 26/08
Jour le jour	....	....	....	....
Jour le jour	3,1875	....	....	....
1 mois	3,19	3,31	3,22	3,32
3 mois	3,28	3,40	3,33	3,43
6 mois	3,40	3,53	3,43	3,53
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3438	....	3,3398	....
Pibor Francs 1 mois	3,3398	....	3,3398	....
Pibor Francs 3 mois	3,4375	....	3,4375	....
Pibor Francs 3 mois	3,4258	....	3,4375	....
Pibor Francs 6 mois	3,5586	....	3,5586	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3854	....	4,3750	....
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	....	4,3750	....
Pibor Ecu 6 mois	4,4818	....	4,4583	....

MATIF

Échéances 27/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	103322	129,58	129,74	129,28	129,42
Déc. 97	6371	98,56	98,70	98,30	98,40
Mars 98	2	97,80	97,80	97,80	97,80
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	12004	96,51	96,53	96,48	96,49
Déc. 97	21709	96,31	96,34	96,26	96,28
Mars 98	9488	96,19	96,23	96,13	96,17
Juin 98	5299	96,04	96,08	95,98	96,04
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	261	96,60	96,74	96,34	96,54
Déc. 97	....	....	....	....	....

Échéances 27/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 97	35526	2861	2912	2834	2890
Sept. 97	17063	2868	2920	2847	2902

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/08	% 26/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9400	....	326	350
Allemagne (100 dm)	336,8400	−0,03	....	....
Écu	6,6175	−0,08	....	....
Écu	6,6135	−0,06	....	....
États-Unis (1 usd)	6,0565	−1,48	5,8000	6,4000
États-Unis (1 usd)	6,0900	+0,55	....	....
Belgique (100 F)	16,3140	−0,04	15,7700	16,8700
Belgique (100 F)	16,3205	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299	−0,06	....	....
Pays-Bas (100 fl)	299,1800	−0,02	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4510	−0,12	3,2100	3,7100
Italie (1000 lir.)	3,4485	−0,07	....	....
Danemark (100 krd)	88,4600	+0,01	83	93
Danemark (100 krd)	88,4400	−0,02	....	....
Irlande (1 iep)	8,9940	−0,03	8,5800	9,4200
Irlande (1 iep)	9,0110	+0,19	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9,7975	+0,01	9,3300	10,1800
Gde-Bretagne (1 L)	9,7965	−0,65	....	....
Grèce (100 drach.)	2,1395	−0,23	1,9200	2,4200

PARITES DU DOLLAR	28/08	27/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8046	1,7976	+0,39
TOKYO : USD/Yens	118,8700	118,1500	+0,61

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,0750	6,0730	6,1220	6,1200
Yen (100)	5,1008	5,0969	5,1693	5,1633
Deutschemark	3,3695	3,3690	3,3681	3,3676
Franc Suisse	4,0777	4,0737	4,0922	4,0887
Lire ital. (1000)	3,4488	3,4467	3,4571	3,4540
Livre sterling	9,7656	9,7563	9,8693	9,8599
Peseta (100)	3,9841	3,9820	3,9849	3,9828
Franc Belge (100)	16,331	16,308	16,317	16,294

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,35	3,51
Eurodollar	5,56	5,66	5,79
Eurolivre	7,12	7,25	7,37
Eurodeutschemark	3,17	3,28	3,40

L'OR

	cours 27/08	cours 26/08
Or fin (k. barre)	63600	63100
Or fin (k. barre)	63100	63100
Or fin (en lingot)	64200	63600
Or fin (en lingot)	63600	63950
Once d'Or Londres	324	....
Once d'Or Londres	325,50	324,75
Pièce française(20f)	365	366
Pièce française(20f)	370	365
Pièce suisse (20f)	363	364

LE PÉTROLE

En dollars	cours 28/08	cours 27/08
Brent (Londres)	18,20	18,57
WTI (New York)	19,29	19,38
Light Sweet Crude	19,25	19,70

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	28/08	27/08
Dow-Jones comptant	147,09	....
Dow-Jones à terme	149,16	149,99
CRB	237,69	239,31
MÉTAUX (Londres)	**dollars/tonne**	
Cuivre comptant	2207,50	2194
Cuivre à 3 mois	2186	2186,50
Aluminium comptant	1763	1694
Aluminium à 3 mois	1670	1657,50
Plomb comptant	611,25	632,25
Plomb à 3 mois	644,50	651
Étain comptant	5422,50	5411
Étain à 3 mois	5475	5465
Zinc comptant	1687,50	1699
Zinc à 3 mois	1494,50	1512,50
Nickel comptant	6547,50	6467,50
Nickel à 3 mois	6625	6625

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	465,40	464
Platine à terme	....	....
Palladium	190,10	186,95
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	364	371,25
Maïs (Chicago)	263,75	268,50
Grain. soja (Chicago)	662,25	670
Tourt. soja (Chicago)	244	246,90
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	62
Orge (Londres)	79,40	80,25
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1653	1656
Café (Londres)	1512	1530
Sucre blanc (Paris)	326,50	327,10
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,25	73
Jus d'orange (New-York)	67,40	67,55

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 28 AOUT

Liquidation : 23 septembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS

+0,64 %

CAC 40 : **2890,20**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	965	965	....	984
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	....	....	925
Renault (T.P.)	1835	1838	+ 0,16	1780
Rhone Poulenc(T.P)	2250	....	....	2268
Saint Gobain(T.P.)	1292	....	....	1291
Thomson S.A (T.P)	985	....	....	975
Accor	935	935	....	970
AGF-Ass.Gen.France	225,50	222,60	− 1,28	220
Air Liquide	938	942	+ 0,42	920
Alcatel Alsthom	772	772	....	800
Atos (ex.Axime) CA	629	649	+ 3,17	620
Axa	395,40	396,40	+ 0,25	410
Bail Investis.	738	732	− 0,81	750
Bancaire (Cie)	721	723	+ 0,27	710
Bazar Hot. Ville	548	554	+ 1,09	565
Bertrand Faure	316	316	....	330
BIC	475	456,80	− 3,83	490
BIS	510	....	....	500
B.N.P.	276,30	275,10	− 0,43	285
Bollore Techno.	781	776	− 0,64	770
Bongrain	2141	2131	− 0,46	2150
Bouygues	495	505	+ 2,02	500
Bouygues Offs.	237,40	239	+ 0,67	250
Bull#	62,45	62,50	+ 0,08	61
Canal +	998	1001	+ 0,30	1020
Cap Gemini	390	390	....	380
Carbone Lorraine	1510	1500	− 0,66	1540
Carrefour	3878	3922	+ 1,13	3900
Casino Guichard	292,50	299	+ 2,22	285
Casino Guich.ADP	230,50	239	+ 3,68	235
Castorama Dub.(Li)	717	719	+ 0,27	710
C.C.F.	306,90	306,20	− 0,22	315
Cegid (Ly)	593	598	+ 0,84	610
Cerus Europ.Reun	34,60	34,60	....	34
Cetelem	629	643	+ 2,22	670
CGIP	1730	1715	− 0,86	1740
Chargeurs	350	353	+ 0,85	345
Christian Dalloz	2400	2400	....	2460
Christian Dior	923	935	+ 1,30	940
Ciments Francais	231	232	+ 0,43	220
Cipe France Ly #	643	637	− 0,93	675
Clarins	725	732	+ 0,96	740
Club Mediterranee	500	500	....	495
Coflexip	498,80	515	+ 3,24	495
Colas	781	800	+ 2,43	780
Comptoir Entrep.	10,25	10,30	+ 0,48	10,50
Comptoirs Mod.	2770	2745	− 0,90	2890
CPR	469,50	470	+ 0,10	460
Cred.Fon.France	63,50	63,80	+ 0,47	62
Credit Lyonnais CI	335	339	+ 1,19	350
Cred.Nat.Natexis	369,80	369,90	+ 0,02	375
CS Signaux(CSEE)	204,80	203	− 0,87	210
Damart	4495	4488	− 0,15	4750
Danone	920	931	+ 1,19	920
Dassault-Aviation	1350	1345	− 0,37	1280
Dassault Electro	540	540	....	535
Dassault Systemes	392	396	+ 1,02	390
De Dietrich	252	252	....	250
Degremont	414	....	....	420
Deveaux(Ly)#	720	720	....	720
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,30	44	− 0,67	45
Dexia France	544	551	+ 1,28	560
DMC (Dollfus Mi)	114,50	113	− 1,31	117
Dynaction	145,50	146,80	+ 0,89	141
Eaux (Gle des)	699	707	+ 1,14	700
Eiffage	321	320	− 0,31	330
Elf Aquitaine	703	709	+ 0,85	715
Eramet	293,60	297,80	+ 1,43	290
Eridania Beghin	816	825	+ 1,10	825
Essilor Intl	1533	1541	+ 0,52	1540
Essilor Intl.ADP	1410	....	....	1470
Esso	530	537	+ 1,32	540
Eurafrance	2340	2340	....	2440
Euro Disney	8,70	8,70	....	8,50
Europe 1	1400	1375	− 1,78	1370
Eurotunnel	7	6,95	− 0,71	7
Fimalac SA	502	504	+ 0,39	515
Finextel	106	....	....	106
Fives-Lille	425	425	....	420
Fromageries Bel	4100	4125	+ 0,60	4130
Galeries Lafayette	2266	2295	+ 1,27	2440
GAN	139,50	141	+ 1,07	138
Gascogne (B)	540	540	....	555
Gaumont #	438,50	....	....	440
Gaz et Eaux	2610	2600	− 0,38	2610
Geophysique	744	735	− 1,20	730
G.F.C.	501	502	+ 0,19	505
Groupe Andre S.A.	560	557	− 0,53	565
Gr.Zannier (Ly) #	151	151	....	153
GTM-Entrepose	335,50	335,50	....	325
Guilbert	802	809	+ 0,87	805
Guyenne Gascogne	2048	2045	− 0,14	2090
Hachette Fili.Med.	1245	1250	+ 0,40	1350
Havas	370	371,50	+ 0,40	380
Havas Advertising	677	686	+ 1,32	705
Imetal	842	860	+ 2,13	855
Immeubl.France	331	330	− 0,30	335
Infogrames Enter.	771	776	+ 0,64	800
Ingenico	148	149	+ 0,67	141
Interbail	157	154	− 1,91	149
Intertechnique	1400	1383	− 1,21	1400
Jean Lefebvre	301,40	....	....	300
Klepierre	760	762	+ 0,26	770
Labinal	1545	1536	− 0,58	1580
Lafarge	404	404,50	+ 0,12	410
Lagardere	166,70	166,10	− 0,35	169
Lapeyre	371	377	+ 1,61	375
Lebon	219	219	....	220
Legrand	1114	1148	+ 3,05	1120
Legrand ADP	756	756	....	765
Legris indust.	229,30	230,60	+ 0,56	240
Locindus	758	769	+ 1,45	765
L'Oreal	2220	2244	+ 1,08	2290
LVMH Moet Hen.	1382	1393	+ 0,79	1440
Marine Wendel	617	628	+ 1,78	635
Metaleurop	91,65	91,40	− 0,27	93
Metrologie Inter.	16,95	16,80	− 0,88	15,50
Michelin	350	354,50	+ 1,28	355
Moulinex #	143	143	....	143
Nord-Est	118	119,50	+ 1,27	118
Nordon (Ny)	385	....	....	370
NRJ #	865	865	....	880
Olipar	79,70	77,25	− 3,07	76
Paribas	432	434,70	+ 0,62	440
Pathe	1162	1160	− 0,17	1140
Pechiney	262	264,50	+ 0,95	265
Pernod-Ricard	296,50	300	+ 1,18	295
Peugeot	691	706	+ 2,17	685
Pinault-Print.Red.	2640	2645	+ 0,18	2750
Plastic-Omn.(Ly)	466	470	+ 0,85	480
Primagaz	516	515	− 0,19	510
Promodes	2257	2319	+ 2,74	2200
Publicis #	568	562	− 1,05	600
Remy Cointreau	119,50	120	+ 0,41	120
Renault	165	165	....	165
Rexel	1710	1725	+ 0,87	1720
Rhone Poulenc A	233,40	232,60	− 0,34	245
Rochette (La)	27,40	27,70	+ 1,09	27
Rue Imperiale(Ly)	5590	5590	....	5670
Sade (Ny)	189	....	....	190
Sagem SA	2949	2901	− 1,62	2910
Saint-Gobain	856	867	+ 1,28	865
Salomon (Ly)	416,70	427	+ 2,47	440
Salvepar (Ny)	470	....	....	470
Sanofi	597	611	+ 2,34	590
Sat	1580	1550	− 1,89	1580
Saupiquet (Ns)	637	625	− 1,88	630
Schneider SA	321,50	324,80	+ 1,02	330
SCOR	251	253	+ 0,79	250
S.E.B.	960	965	+ 0,52	985
Sefimeg CA	400	400	....	400
SEITA	176	176	....	172
Selectibanque	67	66	− 1,49	63
SFIM	910	911	+ 0,10	910
SGE	136,50	136,50	....	133
Sidel	445,20	448,50	+ 0,74	445
Silic CA	809	810	+ 0,12	815
Simco	459,50	459	− 0,10	470
S.I.T.A.	1153	1160	+ 0,60	1170
Skis Rossignol	115	117	+ 1,73	116
Societe Generale	778	774	− 0,51	780
Sodexho Alliance	2747	2810	+ 2,29	2840
Sommer-Allibert	210,90	210,90	....	215
Sophia	221,10	224	+ 1,31	230
Spir Communic. #	469	470,50	+ 0,31	475
Strafor Facom	409	412	+ 0,73	410
Suez Lyon.des Eaux	639	643	+ 0,62	660
Synthelabo	714	714	....	740
Technip	749	741	− 1,06	760
Thomson-CSF	154,80	159,50	+ 3,03	149
Total	596	598	+ 0,33	615
UFB Locabail	590	595	+ 0,84	560
UIF	411	417	+ 1,45	410
UIS	202	202	....	200
Unibail porteur	580	580	....	580
Union Assur.Fdal	630	631	+ 0,15	620
Usinor	111	110,60	− 0,36	113
Valeo	368,50	374	+ 1,49	365
Vallourec	363	361	− 0,55	370
Via Banque	159	159	....	163
Worms & Cie	335,90	338	+ 0,62	335
Zodiac ex.dt divid	1390	1390	....	1430
Elf Gabon	1401	1390	− 0,78	1400

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	128,90	129,50	+ 0,46	131
Adecco S.A.	2209	2210	+ 0,04	2290
Adidas AG #	746	751	+ 0,67	780
American Express	485	488,10	+ 0,63	505
Anglo American #	317,50	317,90	+ 0,12	325
Amgold #	338,90	333	− 1,74	340
Arjo Wiggins App.	17,50	18,50	+ 5,71	18,50
A.T.T. #	240,80	244,60	+ 1,57	245
Banco Santander #	170,60	170	− 0,35	172
Barrick Gold #	141,10	141	− 0,07	142
B.A.S.F. #	213	....	....	220
Bayer #	228,10	228	− 0,04	240
Cordiant PLC	11,55	11,50	− 0,43	11,50
Crown Cork ord.#	307,80	....	....	320
Crown Cork PF CV#	290	....	....	290
Daimler Benz #	461,30	463	+ 0,36	475
De Beers #	193,90	195,70	+ 0,92	200
Deutsche Bank #	366,60	370	+ 0,92	390
Dresdner Bank	246	248	+ 0,81	260
Driefontein #	45,40	45,20	− 0,44	46
Du Pont Nemours #	393,40	391,10	− 0,58	410
Eastman Kodak #	402,30	411,10	+ 2,18	415
East Rand #	1,40	1,40	....	1,35
Echo Bay Mines #	31,75	32	+ 0,78	31
Electrolux #	440	441	+ 0,22	460
Ericsson #	261,30	265	+ 1,41	270
Ford Motor #	267	267	....	265
Freegold #	33,35	33,80	+ 1,34	32
Gencor act.regr.	14,10	14,50	+ 2,83	13,50
General Elect. #	384	383	− 0,26	410
General Motors #	395	394,70	− 0,07	385
Gle Belgique #	548	....	....	555
Grd Metropolitan	56,30	57	+ 1,24	57
Guinness Plc #	54,50	55,05	+ 1	56
Hanson PLC reg.	29,60	29,60	....	30
Harmony Gold #	29,80	30	+ 0,67	30
Hitachi #	59,60	59,25	− 0,58	64
Hoechst #	240	243,20	+ 1,33	240
I.B.M #	626	635	+ 1,43	650
I.C.I #	101,80	101,80	....	101
Ito Yokado #	340,60	338,40	− 0,64	360
Kingfisher plc #	72	73	+ 1,38	72
Matsushita #	111,70	114,60	+ 2,59	118
Mc Donald's #	295	295	....	305
Merck and Co #	565	570	+ 0,88	580
Mitsubishi Corp.#	62,50	62,40	− 0,16	65
Mobil Corporat.#	446	456,50	+ 2,35	455
Morgan J.P. #	667	671	+ 0,59	695
Nestle SA Nom. #	7370	7370	....	7600
Nipp. MeatPacker #	75,40	76,20	+ 1,06	75
Nokia A	482	485	+ 0,62	515
Norsk Hydro #	319,80	322,50	+ 0,84	325
Petrofina #	2163	2185	+ 1,01	2280
Philip Morris #	270,30	276,60	+ 2,33	270
Philips N.V #	450	450	....	470
Placer Dome Inc #	103,80	103	− 0,77	108
Procter Gamble #	830	....	....	860
Quilvest	352	....	....	355
Randfontein #	10,80	10,90	+ 0,92	11
Rhone Poul.Rorer #	587	589	+ 0,34	595
Rio Tinto PLC #	98	97,95	− 0,05	100
Royal Dutch #	315,40	320,70	+ 1,68	325
Sega Enterprises	180	....	....	181
Saint-Helena #	26,50	26,55	+ 0,18	26
Schlumberger #	461,40	474	+ 2,73	460
SGS Thomson Micro.	572	576	+ 0,69	590
Shell Transport #	41,05	41,80	+ 1,82	42
Siemens #	384,10	383	− 0,28	400
Sony Corp. #	552	560	+ 1,44	585
Sumitomo Bank #	90	91,65	+ 1,83	99
T.D.K #	472,60	494,80	+ 4,69	510
Telefonica #	159,90	159,90	....	160
Toshiba #	36,50	35,55	− 2,60	38
Unilever #	1295	1296	+ 0,07	1350
United Technol. #	479,90	480,20	+ 0,06	495
Vaal Reefs #	324,80	319	− 1,78	315
Volkswagen A.G #	4482	4482	....	4540
Volvo (act.B) #	161,20	160,90	− 0,18	168
Western Deep #	153	153	....	152
Yamanouchi #	147,90	150	+ 1,41	154
Zambia Copper	17,10	17	− 0,58	16,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 28 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	7,447
CEPME 9% 89-99 CA#	109,05	0,345 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	....	1,751
CFD 9,7% 90-03 CB	122,05	5,554
CFD 8,6% 92-05 CB	119,41	4,807
CFF 10% 88-98 CA#	106,38	8,630
CFF 9% 88-97 CA#	100,35	8,236 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	117,15	4,802 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	....	2,365 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	102,13	5,252 d
CNA 9% 4/92-07	123,25	2,984
CRH 8,6% 92/94-03	117,20	1,532 d
CRH 8,5% 10/87-88#	106,46	4,215 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,90	4,689
EDF 8,6% 92-04 #	....	3,440
Finansder 9%91-06#	123,55	6,904
Finansd.8,6%92-02#	115	5,136 ↑
Floral9,75% 90-99#	110,05	1,068
OAT 88-98 TME CA#	....	2,969
OAT 9/85-98 TRA	....	5,207
OAT 9,50%88-98 CA#	104,58	1,796 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	1,995 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	106,85	2,226 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	110,25	3,679
OAT 85/00 TRA CA#	....	6,343 o
OAT 10%5/85-00 CA#	114,40	2,685 ↓
OAT 89-01 TME CA#	....	2,969
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,68	6,544
OAT 8,50% 89-19 #	....	7,266 ↑
OAT.8,50%92-23 CA#	127,83	3,027
SNCF 8,8% 87-94CA	106,08	5,111
Suez Lyon.Eaux 90	....	....

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	77	77
Baccarat (Ny)	◆	641	641
Bains C.Monaco		660	652
Bque Transatlantl.	◆	194,50	194,50
B.N.P.Intercont.	◆	806	806
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	◆	440	440
Champex (Ny)	◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP		414	410
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2051	2051
Concorde-Ass Risq	◆	1280	1280
Continental Ass.Ly.	◆	559	559
Darblay	◆	550	550
Didot Bottin	◆	775	775
Eaux Bassin Vichy	◆	3750	3750
Ecia		988	988
Ent.Mag. Paris	◆	1450	1450
Fichet Bauche	◆	73,40	73,40
Fidei		35,70	36
Finalens	◆	326,50	326,50
F.I.P.P.	◆	329	329
Fonciere (Cie)	◆	586	586
Fonc. Lyonnaise #		725	724
Foncina #	◆	465	465
Francarep	◆	282	282
France S.A	◆	1250	1250
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	1350	1350
G.T.I (Transport)	◆	190	190
Immobail		142	142
Immobanque		606	610
Locamion (Ly)	◆	463	463
Lucia	◆	60,20	60,20
Monoprix	◆	243,30	243,30
Metal Deploye	◆	400	400
Mors	◆	7,75	7,75
Navigation (Nle)	◆	102	102
Optorg	◆	326,50	326,50
Paluel-Marmont	◆	290	290
Exa.Clairefont(Ny)	◆	930	930
Parfinance	◆	282,20	282,20
Paris Orleans	◆	270	270
Promodes (CI)	◆	1920	1920
PSB Industries Ly		440,50	440,50
Rougier #	◆	357,10	357,10
Saga	◆	86	86
S.I.P.H.	◆	301	301
Sofragi	◆	5050	5050
Taittinger		2950	2910
Tour Eiffel	◆	250,10	250,10
Vicat		545	545
Caves Roquefort	◆	1990	1990
Elyo		321	320
Finaxa	◆	338,50	338,50
Gaillard (M)	◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte	◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	150	150
Gd Moul.Strasbourg	◆	1981	1981
Hotel Lutetia	◆	300	300
Hotels Deauville	◆	555	555
Immeubl.Lyon(Ly)#	◆	545	545
L.Bouillet (Ly)	◆	306	306
Lloyd Continental	◆	8300	8300
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	◆	170	170
Matussiere Forest	◆	59	59
Moncey Financiere	◆	3175	3175
M.R.M. (Ly)	◆	430	430
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	110	110
Pechiney Intl		123	123
Poliet	◆	485,10	485,10
Sabeton (Ly)	◆	840	840
Samse (Ly)	◆	873	873
Sechilienne (Ly)	◆	1142	1142
Sucr.Pithiviers	◆	3380	3380
Tanneries Fce (Ny)	◆	247,90	247,90
Teleflex L. Dupont	◆	112	112
Union Gle Nord(Li)	◆	220	220

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		285	285
Commerzbank AG		224	224
Fiat Ord.		20	20
Gevaert		515	515
Gold Fields South		143,50	143,50
Kubota Corp.		24	24
Montedison act.ep.		9,60	9,60
Olympus Optical		46,80	46,80
Robeco		579	578
Rodamco N.V.		189,90	189,90
Rolinco		581	577
Sema Group Plc		142,80	142,80
Solvay SA	●	350	350

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 28 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	50,05	50,05
AFE #		482	490
Aigle #		300	300
Albert S.A (Ns)	◆	175	175
Altran Techno. #		1870	1869
Arkopharma#		300	305,70
Montaignes P.Gest.	◆	2906	2906
Assystem #		320	318
Bque Picardie (Li)	◆	719	719
Bque Tarneaud(B)#	◆	350,90	350,90
Bque Vernes	◆	169	169
Beneteau #	◆	880	880
B I M P	◆	99	99
Boiron (Ly) #		342	342
Boisset (Ly) #	◆	699	699
But S.A.	◆	295	295
Cardif SA	◆	751	751
C.E.E #	◆	130	130
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)	◆	224	224
CNIM CA#		229	229
Codetour	◆	343	343
Comp.Euro.Tele-CET		428	429
Conflandey #	◆	319	319
C.A. Hte Normandie		315	315
C.A. Paris IDF		789	789
C.A.Ille & Vilaine		329,50	323,90
C.A.Loire Atl.Ns #		292	292
C.A.Morbihan (Ns)		325	325
C.A.Pas de Calais	◆	525	525
C.A.du Nord (Li)		540	540
C.A. Oise CCI	◆	315,80	315,80
C.A. Somme CCI	◆	319	319
C.A.Toulouse (B)	◆	420	420
Devanlay	◆	600	600
Devernois (Ly)	◆	580	580
Ducros Serv.Rapide	◆	76	76
Emin-Leydier (Ly)#		409	405
Europ.Extinc.(Ly)#		399,70	399
Expand s.a	◆	515	515
Factorem	◆	695	695
Faiveley #		219	219
Finacor	◆	69	69
Fininfo	◆	720	720
Fructivie		664	665
Gautier France #		243,90	245
Gel 2000	◆	45	45
GFI Industries #		950	960
Girodet (Ly) #	◆	34,50	31,20
GLM S.A.	◆	267,60	267,60
Grandoptic.Photo #		972	978
Gpe Guillin # Ly		218,50	216
Kindy #		185	181,20
Guerbet		237	237
Hermes internat.1#		535	540
Hurel Dubois	◆	715	715
ICBT Groupe #		225	226
I.C.C.	◆	130,60	130,60
ICOM Informatique	◆	480	480
Idianova	◆	74	74
Int. Computer #	◆	89	89
IPBM	◆	67,50	67,50
M6-Metropole TV		602	610
Manitou #	◆	760	760
Manutan		460	441
Marie Brizard #		677	676
Maxi-Livres/Profr#		45	45
Mecelec (Ly)	◆	60	60
MGI Coutier #		307	307
Monneret Jouet Ly#	◆	151	151
Naf-Naf #		70,10	70,10
Norbert Dentres.#		855	855
NSC Groupe Ny	◆	830	830
Onet #		1002	1017
Paul Predault #		169	166
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	97	97
Phyto-Lierac #		403,20	403
Pochet	◆	818	818
Poujoulat Ets (Ns)	◆	240	240
Radiall #		751	750
Robertet #		1300	1305
Rouleau-Guichard	◆	340	340
Securidev #		113	112,50
Smoby (Ly)#		631	631
Sofco (Ly)	◆	29,40	29,40
Sofibus	◆	388,50	388,50
Sogeparc (Fin)		355	355
Sopra #		608	614
Steph.Kelian #	◆	77,10	84,95
Sylea		530	525
Teisseire-France	◆	175	175
TF1		494	494
Thermador Hol. #		297	297
Trouvay Cauvin #		109,50	112
Unilog		820	820
Union Fin.France		625	620
Viel et Cie #		123,90	124
Vilmorin et Cie #		462	451
Virbac		560	551

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 28 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	◆	51	51
Belvedere	◆	810	810
BVRP	◆	189,90	189,90
Coil	◆	229,50	229,50
Electronique D2	◆	900	900
FDM Pharma n.	◆	211	211
Genset	◆	354	354
Guyanor action B	◆	14,25	14,25
High Co.	◆	164	164
Infonie	◆	94	94
Joliez-Regol	◆	73,90	73,90
Mille Amis	◆	60	60
Naturex	◆	79	79
Olitec	◆	1249	1249
Picogiga	◆	205	205
Proxidis	◆	19	19
R21 Santé	◆	421	421
Stelax	◆	7,75	7,75

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

JEUDI 28 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	745	745
Crédit Gén.Ind.	◆	8,50	8,50
Générale Occidentale	◆	178	178
Mumm	◆	998	998
Sté lecteurs du Monde	◆	150	150
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 27 août

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		144,94	138,04
Agipi Actions (Axa)		120,18	114,46
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2444,06	2407,94
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14260	14260
Natio Epargne		2223,99	2201,97
Natio Ep. Capital C/D		17126,18	16956,61
Natio Ep. Croissance		3257,81	3193,93
Natio Ep. Patrimoine		142,88	140,08
Natio Epargne Retraite		161,32	158,16
Natio Epargne Trésor		11283,22	11260,70
Natio Euro Valeurs		1073,83	1052,77
Natio Euro Oblig.		1020,28	1010,18
Natio Euro Opport.		1110,46	1088,69
Natio Inter		2216,49	2173,03
Natio Opportunités		199,48	195,57
Natio Revenus		1110,07	1099,08
Natio Sécurité		11484,30	11484,30
Natio Valeurs		1379,79	1352,74
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		92783,34	92783,34
Oblig. ttes caté.		271,03	267,02
CDC-GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D	◆	855,34	830,43
Nord Sud Dévelop. C	◆	2648,82	2643,53
Nord Sud Dévelop. D	◆	2502,85	2497,85
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		313,28	307,14
Patrimoine Retraite D		303,81	297,85
Sicav Associations C	◆	2430,51	2430,51
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19736,27	19736,27
Mutual. dépôts Sicav C		19375,30	19355,94
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		283,67	278,11
Écur. Capitalisation C		253,05	253,05
Écur. Expansion C		83214,09	83214,09
Écur. Géovaleurs C		3660,96	3589,18
Écur. Investis. D PEA		228,09	223,62
Écur. Monépremière		11376,38	11376,38
Écur. Monétaire C		13084,40	13084,40
Écur. Monétaire D		12461,22	12461,22
Écur. Trésorerie C		321,28	321,28
Écur. Trésorerie D		308,81	308,81
Écur. Trimestriel D		1998,95	1998,95
Éparcourt-Sicav D		192,83	192,83
Géoptim C		12757,18	12568,65
Géoptim D		11717,98	11544,81
Horizon C		2292,78	2247,82
Prévoyance Ecur. D		105,25	105,25
Sensipremière C		13162,32	13129,50
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12072,49	12048,39
Écur. Sécuripremière C		12019,47	12007,46
CNCA — INDOCAM Asset Management			
Amplia	◇	120172,56	120172,56
Atout Amérique		198,35	193,51
Atout Asie		115,85	113,02
Atout Futur C		814,61	794,74
Atout Futur D		766,85	748,15
Coexis		1959	1926,25
Dieze		2182,99	2146,50
Elicash	◇	953869,75	953869,75
Epargne-Unie		214,94	209,70
Eurodyn		2689,89	2624,28
Indicia	◆	1770,43	1726,93
Moné.JC	◇	11998,04	11998,04
Moné.JD	◇	11616,62	11616,62
Oblifutur C		548,24	539,08
Oblifutur D		525,33	516,55
Oraction		1820,72	1776,31
Revenu-Vert		1204,87	1184,73
Sévéa	◆	118,39	115,50
Synthésis		18191,62	17869,96
Uni Association	◇	121,20	121,20
Uni Foncier		1423,98	1389,25
Uni France		873,14	851,84
Uni Garantie C		1898,25	1866,52
Uni Garantie D		1451,86	1427,59
Uni Régions		1789,98	1746,32
Univar C	◇	310,88	310,88
Univar D	◇	297,93	297,93
Univers Actions		255,31	249,08
Univers-Obligations		250,28	246,10
CIC BANQUES			
Francic		746,77	725,02
Francic Pierre		139,53	135,47
Francic Régions		1982,64	1924,89
CIC PARIS			
Associc		1124,01	1124,01
Cicamonde		1621,38	1574,16
Converticic		412,35	406,26
Ecocic		1778,88	1727,07
Mensuelcic		10180,46	10079,66
Oblicic Mondial		4021,67	3962,24
Oblicic Régions		1173,31	1155,97
Rentacic		164,90	162,46
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1389,05	1375,30
Lion 20000 C		17228,40	17228,40
Lion 20000 D		16526,64	16526,64
Lion Associations C		11099,09	11099,09
Lion Associations D		11099,09	11099,09
Lion Court Terme C		26526,30	26526,30
Lion Court Terme D		24052,38	24052,38
Lion Plus C		1575,17	1544,28
Lion Plus D		1502,56	1473,10
Lion Trésor		2453,78	2429,49
Oblilion		2166,90	2145,45
Sicav 5000		742,83	728,26
Slivafrance		1249,69	1225,19
Slivam		596,68	584,98
Slivarente		245,71	240,89
Slivinter		823,44	807,29
Trilion		5209,92	5143,06
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2356,68	2310,47
CM Option Dynamique		133,70	131,89
CM Option Equilibre		262,51	259,59
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		163,43	159,06
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		923,98	923,98
Créd.Mut.Ep.Ind. C		143,77	139,92
Créd.Mut.Ep.J		23031,45	23031,45
Créd.Mut.Ep.Monde		1721,85	1675,77
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1881,31	1844,42
Créd.Mut.Ep.Quatre		1107,90	1086,18
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		101,89	100,88
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		939,68	899,22
Saint-Honoré Capital		19974,13	19392,36
St-Honoré March. Emer.		990,81	948,14
St-Honoré Pacifique		802,22	767,67
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1838,98	1838,98
Stratégie Actions		1172,16	1127,08
Stratégie Rendement		1987,56	1925
LA POSTE			
Amplitude Amérique		120,99	118,04
Amplitude Europe C		164,15	160,15
Amplitude Europe D		161,41	157,47
Amplitude Monde C		1089,13	1062,57
Amplitude Monde D		1039,04	1013,70
Amplitude Pacifique		114,62	111,82
Elanciel D PEA		183,65	179,17
Émergence Poste D PEA		153,28	149,54
Géobilys C		660,27	650,51
Géobilys D		624,70	615,47
Kaleïs Dynamisme		1111,74	1089,94
Kaleïs Équilibre		1075,86	1054,76
Kaleïs Sérénité		1042,97	1032,64
Latitude C		149,07	149,07
Latitude D		135,81	135,81
Oblitys D		622,20	613
Plénitude D PEA		208,28	203,20
Poste Gestion C		14926,13	14926,13
Revenus Trimestr. D		5222,78	5171,07
Solstice D		2367,94	2362,03
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38147,72	38147,72
Actimonétaire D		31062,73	31062,73
Cadence 1 D		1073,50	1062,87
Cadence 2 D		1063,20	1052,67
Cadence 3 D		1063,88	1053,35
Capimonétaire C		412,18	411,77
Capimonétaire D		371,91	371,54
Sogeoblig C/D		9299,86	9207,78
Interoblig C		7551,06	7476,30
Intersélection France D		734,43	720,03
S.G. France opport. C		2068,02	2027,47
S.G. France opport. D		1974,18	1935,47
Sogenfrance C		1894,75	1857,60
Sogenfrance D		1731,90	1697,94
Sogépargne D		314,50	311,39
Soginter C		2617,72	2566,39
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1598,55	1537,07
Sogeliance D	◆	1695,24	1678,46
Sogenfrance Tempo D	◆	215	210,78

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

« L'éducation, c'est l'utopie de demain »

Jacques Delors

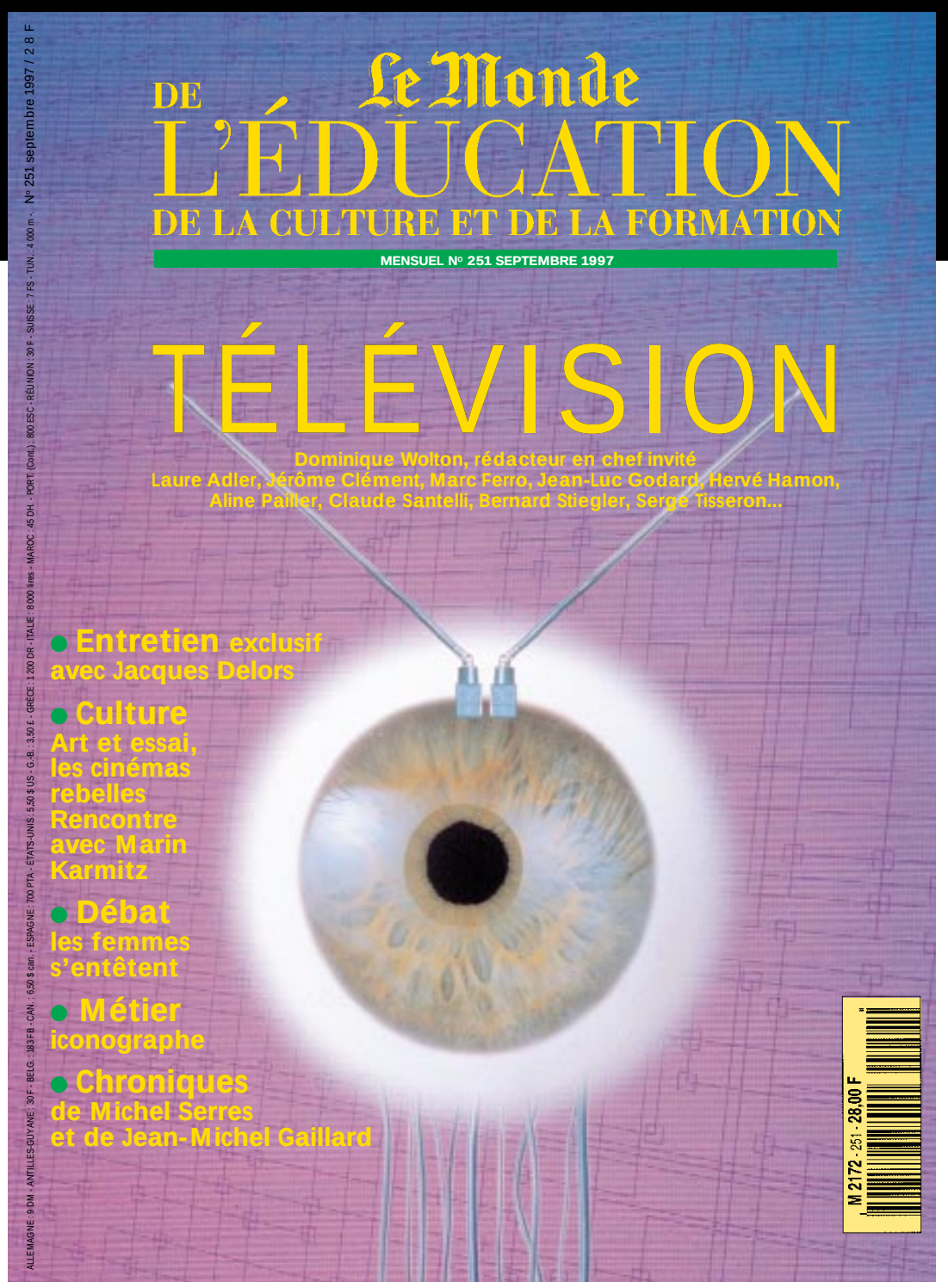

Avec Dominique Wolton, Laure Adler, Anne Brunswic, Hervé Brusini, Marc Dupuis, Marc Ferro, Jean-Luc Godard, Francis James, Yves-Marie Labé, Aline Pailler, Alain Salles, Claude Santelli, Bernard Stiegler, Serge Tisseron, Nicolas Truong, Isabelle Veyrat-Masson...

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

fnac

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, écriture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, université, etc.

Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux nourrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des savoirs, permettent l'accès aux œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. **Chaque mois, Le Monde de l'éducation a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.**

arte

Rencontre-débat Le Monde de l'éducation - la FNAC, le jeudi 11 septembre à 17 h 30 à la FNAC Montparnasse et le vendredi 19 septembre à 17 h 30 à la FNAC de Nantes sur le thème : « Télévision et éducation »

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT !

Bulletin à retourner à : Le Monde de l'éducation. Service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex
Offre valable jusqu'au 31 décembre 1998 et réservée à la France métropolitaine. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 1-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures

1 AN, 11 NUMÉROS
249 F
au lieu de 308 F
(prix au numéro)
SOIT 19 % DE RÉDUCTION

☐ **OUI,** je souhaite bénéficier de votre offre exceptionnelle d'abonnement au Monde de l'éducation pour 1 an (11 numéros) au prix de 249 F au lieu de 308 F*, soit une économie de 59 F * (prix au numéro).

721 ME011

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ☐☐☐☐☐ Ville : .....

.....

☐ je joins mon règlement de 249 F par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde de l'éducation.

☐ je préfère régler par carte bancaire :

N° : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

Date d'expiration : ☐☐☐☐

Date et signature obligatoires :

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.

FOOTBALL **Les joueurs du Paris Saint-Germain ont réusssi, mercredi 27 août, à rattraper la gaffe commise par leurs dirigeants lors du match aller, en obtenant leur qualification pour la Ligue des champions aux dépens des Roumains du Steaua Bucarest. ● UNE MI-TEMPS a suffi aux Parisiens pour remonter le handicap de trois buts imposé par l'Union européenne de football (UEFA) après le match aller, puisqu'ils menaient 4 buts à 0 après quarante-cinq minutes de jeu. Ils se sont finalement imposés 5-0 sans avoir véritablement été mis en danger. ● LE CAPITAINE brésilien Rai s'est montré très efficace en inscrivant trois buts et en mobilisant ses équipiers. Les 43 000 spectateurs présents au Parc des Princes pour cette soirée de fête n'ont pas ménagé leur soutien. Des supporteurs ont prolongé leur sortie en manifestant leur joie sur les Champs-Elysées.**

Les joueurs du Paris-Saint-Germain ont accompli leur mission impossible

Dans un Parc des Princes transformé en stade brésilien, les coéquipiers de Rai ont réussi à remonter le handicap de trois buts infligé par l'UEFA. Ils ont battu le club roumain du Steaua Bucarest (5-0), et se sont qualifiés pour la suite de la Ligue des Champions

C'EST UNE FÊTE, gigantesque, qui va se terminer tard dans la nuit moite de Paris. Une fête qui restera dans la mémoire collective des amateurs de football et d'émotions fortes. Plus de 43 000 invités, installés dans les tribunes d'un Parc des Princes transformé, l'espace d'une soirée exceptionnelle, en bateau ivre. Après le succès des JMJ à Paris, voici venu le temps de la JPJ, la Journée parisienne de la joie. Avec en vedette une équipe, ou plutôt un groupe, soudé dans l'adversité, qui va réussir une mission que beaucoup estimaient impossible.

FOOTBALL

Ce qui, il y a quelques semaines, ne devait constituer qu'un amuse-gueule européen pour le Paris-Saint-Germain devenait soudain le match de l'année. Les raisons sont connues : une énorme erreur administrative commise par un dirigeant parisien, un joueur officiellement suspendu présent sur la pelouse de Bucarest, une punition logique de l'UEFA, un match aller perdu sur tapis vert 3-0, et voilà comment une simple rencontre de tour préliminaire programmé au mois d'août devient un évènement majeur.

Pour se qualifier et rejoindre les vrais « grands » d'Europe dans la plus prestigieuse des trois Coupes européennes, cet ambitieux PSG se devait de l'emporter 4-0 face au Steaua. Mission impossible ? La formidable campagne de « teasing » orchestrée par les médias à l'approche de ce match retour peut être considéré comme une merveille du genre. *« Peuple de Paris, debout ! Dans l'adversité, seul contre tous, joueurs roumains et instance internationale, lève-toi et marque ! »* Relayé sur les ondes, les écrans et à longueur de colonnes, ce message a été bien reçu par un public parisien qui adore ces ambiances de corrida où tout peut basculer.

Dans la jeune histoire du club parisien, quelques matches de championnat et de Coupes d'Europe sont déjà entrés dans la mémoire collective depuis le milieu des années 70. Le choc du 18 mars 1993 face au Real Madrid restait, jusqu'à ce 27 août 1997, le souvenir le plus poignant. Une sorte de fusion entre un public difficile et une équipe ambitieuse. Battus (3-1) à Madrid, les Parisiens, entraînés à l'époque par le Portugais Artur Jorge, l'avaient emporté (4-1) au Parc des Princes, devant 46 000 spectateurs ivres de bonheur.

Face au Steaua, la tâche semblait encore plus délicate. La joie collective n'en a été que plus forte. Pendant tout le match, phénomène rarissime à Paris, le public a poussé, vibré, communié avec son équipe. Et peu importe que les visiteurs d'un soir aient eu l'air de pathétiques fantômes vêtus de rouge. Peu importe que ces joueurs du Steaua aient oublié les fondamentaux du football de haut niveau, qu'ils aient perdu tous leurs duels, qu'ils n'aient pas su ce que tacler ou se replacer veulent dire.

En l'espace d'une mi-temps, ce PSG déchaîné qui alignait cinq joueurs à vocation offensive (le duo Maurice-Simone en pointe soutenu par le trio Gava-Leonardo-Rai) avait réglé la note, sans laisser de pourboire. Quatre buts inscrits, aucun encaissé, un tourbillon d'attaques, une agressivité conquérante, bref, une première période spectaculaire à souhait.

Emmenés par un Rai époustouflant, les Parisiens ont écrit sur la pelouse un scénario parfait. Un penalty sifflé pour une faute commise sur Florian Maurice et transformé par Rai dès la 2e minute constituait une mise en bouche idéale suivie d'une spécialité brésilienne savoureuse, à savoir un corner de Leonardo ponctué d'une tête victorieuse de Rai. Quelques *antipasti* italiens ensuite avec un superbe but signé Marco Simone à la suite d'un tir tendu en pivot, et enfin les friandises avec un contre parfaitement conclu par Florian Maurice : 4-0 après quarante-deux minutes de jeu, les jeux sont faits, rien ne va plus...

Pour être juste, il faut rappeler que ce score inespéré acquis en si peu de temps a été rendu possible par deux exploits signés Christophe Revault. Pour son baptême européen au Parc, le jeune gardien nouveau venu au PSG jouait gros. En s'interposant avec grande classe sur un tir de Damian Militaru, puis sur un autre de Iosif Rotariu, le gardien vêtu de noir a sauvé son équipe. Et surtout gagné la confiance d'un public qui n'a pas oublié tout ce que son prédécesseur Bernard Lama avait apporté en matière de calme, de sûreté et de présence pendant de longues années dans le but parisien.

En deuxième période, face à des Roumains toujours aussi timorés, les Parisiens allaient inscrire un cinquième et dernier but, copie conforme du deuxième avec un centre de Leonardo et une tête de Rai. A ce moment précis, il flottait comme un air brésilien dans les tribunes en délire. *« Je n'ai jamais connu le Parc comme ça. Ce soir, c'était le plus beau stade du monde ! »* déclarait Ricardo, qui en a pourtant vu d'autres en *Seleçao,* après cette rencontre appelée à rentrer dans l'histoire. *« Le penalty sifflé en tout début de match ne nous a pas libéré puisque mes joueurs étaient libérés dès leur entrée sur le terrain ! Un tel état d'esprit vaut toutes les stratégies... »*

Pendant que les *« Merci Paris, merci Paris ! »* dévalaient encore des tribunes, Michel Denisot savourait cette soirée particulière : *« Ce qui nous arrive est une réussite collective, et le public y a pris sa part. La faute de Bucarest n'est pas oubliée, mais je constate surtout que l'erreur individuelle commise n'a pas empêché la marche en avant du club. Depuis le début de la saison, j'affirme que le PSG possède un très bel effectif... »* Un effectif à la hauteur de ses ambitions, qui sont grandes.

La Ligue des champions, cette compétition aussi lucrative que prestigieuse, débute le 17 septembre avec un système de poules réunissant le gratin du football européen. Le Paris Saint-Germain, vainqueur de la Coupe des coupes en 1995 et finaliste de cette même compétition un an plus tard, en fait logiquement partie. Remporter la plus belle des trois coupes d'Europe est, depuis des semaines, l'objectif avoué de ce PSG sérieusement renforcé à l'intersaison.

Mais le triomphe obtenu face une fantomatique formation roumaine dans un contexte particulier ne doit pas faire oublier les lacunes et les moments de faiblesse dont font parfois preuve les joueurs de Ricardo. En attendant, le public parisien a vécu une soirée inoubliable et s'apprête à participer à cette Ligue des champions dans un Parc des Princes qui risque de résonner des airs de samba, pour le plus grand bonheur de Ricardo.

Alain Constant

Barcelone et Newcastle qualifiés dans la douleur

Le FC Barcelone (Espagne) a peiné pour se débarrasser du club letton Stonko Riga dans le tour préliminaire de la Ligue des champions. Difficiles vainqueurs au match aller (3-2), les Catalans se sont imposés (1-0) à Riga grâce à un but de l'ancien Monégasque Sonny Anderson. Newcastle (Angleterre) a dû attendre la dernière minute de la prolongation face au Croatia Zagreb pour obtenir son billet pour la Ligue des champions. Réduits à dix depuis la fin de la première mi-temps, les Croates avaient refait leur retard du match aller à la fin du temps réglementaire (2-1). Temure Ketsbaïa a finalement incrit le but de la qualification pour Newcastle. La principale surprise du tour préliminaire est venue de Moscou, où le Spartak n'a pas réussi à se défaire des Slovaques du FC Kosice. Battus (2-1) au match aller, les champions de Russie n'ont pu inscrire le moindre but sur leur pelouse. Les Glasgow Rangers (Ecosse) figurent également parmi les victimes du tour préliminaire après leur match nul (1-1) face aux Suédois de Göteborg. Les autres qualifiés sont Rosenborg (Norvège), Besiktas et Galatasaray d'Istanbul (Turquie), Olympiakos du Pirée (Grèce), Sparta Prague (République tchèque), Dynamo Kiev (Ukraine), Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas), Bayer Leverkusen (Allemagne), Sporting du Portugal et Liers (Belgique). Le tirage au sort des groupes de la Ligue a lieu vendredi 29 août, et les premiers matchs sont prévus le 17 septembre.

Un capitaine-courage surnommé Rai

CET HOMME est un exemple. De volonté, de courage, d'intelligence. Il n'a pourtant plus rien à prouver depuis longtemps. Mais à le voir ainsi se démener sur la pelouse du Parc des Princes, entraînant de la voix et du geste ses coéquipiers à l'assaut du camp roumain, on le prendrait volontiers pour un nouvel arrivant désireux de se faire une place au soleil.

Souza Vieira de Oliveira, dit Rai, est un géant du football. Il a été capitaine de la *Seleçao,* l'équipe nationale du Brésil. Meneur de jeu du Sao Paolo Futebol Clube qui fut, au début des années 90, le meilleur club du monde (deux fois vainqueur de la coupe Intercontinentale contre le champion d'Europe).

Rai s'est forgé un palmarès en or avant de débarquer à Paris, il y a quatre ans déjà. Depuis, le Brésilien fait le bonheur du Paris Saint-Germain, en compagnie de plusieurs compatriotes : Ricardo et Valdo autrefois ; Edmilson et Leonardo aujourd'hui.

Le Brésil est d'ailleurs à l'honneur en cette soirée de folie, dans un Parc des Princes devenu une petite réplique moderne du Maracana, le stade géant et légendaire de Rio de Janeiro. Parce que Rai, capitaine-courage, livre l'un des plus grands matches de sa somptueuse carrière.

BUTEUR D'EXCEPTION

Un penalty, deux coups de tête victorieux, le voilà transformé en buteur d'exception, qualité qui s'ajoute à celles de meneur de jeu lucide, et même de guerrier impressionnant.

Le Brésil à l'honneur parce que Nascimento de Araujo, dit Leonardo, titulaire indiscutable d'une *seleçao* qui fait rêver les foules du monde entier, a revêtu son habit de lumière à l'occasion de ce qui pourrait être son dernier match sous le maillot du PSG. Arrivé du Japon à Paris, et déjà en passe d'être transféré au Milan AC après une seule saison, Leonardo veut remercier une dernière fois un public sous le charme qui n'arrête pas de scander *« Leo à Paris ! »*. Absent lors du match-aller à Bucarest, Leonardo apporte, sur la pelouse du Parc, sa phénoménale vision du jeu, offrant avec délectation buts et occasions à ses coéquipiers.

Après le triomphe, les deux Brésiliens, héros d'une soirée particulière, sauront trouver les mots justes pour libérer leurs émotions. *« Je n'ai connu que de bons moments dans ce club. Et cette saison, le PSG offre beaucoup de possibilités offensives, ce qui permet de développer un jeu qui me donne du plaisir... »*, assure Leonardo.

Rai, de son côté, en appelle au Tout-Puissant : *« Dieu a joué un rôle dans ce match. Il n'y a que Dieu qui puisse nous faire ressentir de telles émotions. Ce groupe est très fort mentalement. Comme je suis un ancien du PSG, que je connais bien le club, je me sens à l'aise pour faire passer des messages, et le groupe est très réceptif. En tout cas, c'est dans ce genre d'ambiance que l'on se sent vraiment privilégié de faire ce métier. Ce soir, nos supporteurs ont été un peu brésiliens ! »*

ÉLÉMENT STABILISATEUR

De sa voix douce, Rai a parlé de son bonheur, de sa fierté de voir un club, qu'il a appris à aimer, se qualifier dans des conditions exceptionnelles. Dans quelques mois, il rentrera au Brésil. Définitivement. En attendant, le PSG a la chance de pouvoir compter sur un tel personnage. Durant les périodes de crise qu'a connues le club parisien depuis quelques années, Rai a toujours été un élément stabilisateur, un homme dont l'aura intellectuelle constitue un repère précieux pour ses coéquipiers.

Les autres joueurs l'écoutent, le suivent et surtout croient en ses qualités. *« Le club n'a jamais été aussi soudé qu'actuellement,* note le Brésilien. *Cette qualification, je la dédie aussi à Patrice Loko. Il nous manque. »*

Al. C.

La joie des supporteurs

Plusieurs centaines de supporteurs du Paris-Saint-Germain se sont retrouvés sur les Champs-Elysées, dans la nuit du mercredi 27 août, pour fêter la qualification de leur équipe en Ligue des Champions. Klaxons, cris de joie et chansons triomphales : le bonheur des fans parisiens était à la hauteur de leur accablement après l'annonce de la gaffe des dirigeants du PSG lors du mach aller de Bucarest. La foule en liesse a célébré l'événement comme s'il s'agissait d'une victoire en Coupe d'Europe. Les CRS ont dû intervenir pour rétablir la circulation. Auparavant, les 43 000 spectateurs du Parc des Princes avaient réservé une longue ovation à leurs héros d'un soir.

Frédéric Magné champion du monde de keirin

LORS des championnats du monde de cyclisme sur piste, Frédéric Magné a gagné, mercredi 27 août, à Perth (Australie), la première médaille d'or du camp français dans le keirin, épreuve de sprint long, d'origine japonaise, qui est disputée en peloton. Le Tourangeau a dominé l'Italien Roberto Chiappa et l'Allemand Jens Fiedler. Frédéric Magné (28 ans) compte désormais deux médailles d'or et deux de bronze en keirin, et quatre d'or en tandem. Dans le kilomètre, Arnaud Tournant est quatrième de l'épreuve remportée par l'Australien Shane Kelly.

■**LOTO : résultats des tirages n° 69 du mercredi 27 août. Premier tirage :** 6, 9, 15, 28, 43, 46 ; complémentaire : 27. Pas de gagnant pour 6 bons numéros ; 5 numéros, plus le complémentaire : 73 605 F ; 5 numéros : 5 675 F ; 4 numéros : 126 F ; 3 numéros : 14 F.
Second tirage : 8, 13, 31, 34, 37, 41 ; complémentaire : 29. Rapport pour 6 numéros : 15 091 590 F ; 5 numéros plus le complémentaire : 73 605 F ; 5 numéros : 5 955 F ; 4 numéros : 149 F ; 3 numéros : 16 F.

A l'US Open de tennis, Tim Henman élimine Thomas Muster

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Le central de Flushing Meadows est le cratère de leur fièvre. Thomas Muster est la lave, il vomit sa puissance, éructe ses passions. Tim Henman est le feu, il souffle son ardeur, sa fougue crépite. C'est du tennis, du beau jeu, de ces matches qui fascinent et pincent les nerfs à chaque coup de raquette. Le fameux hasard qui traîne toujours lors des tirages au sort a désigné un premier tour entre l'Autrichien Thomas Muster, tête de série n° 5 et le Britannique Tim Henman, 21e joueur mondial et héros de Wimbledon puisque quart-finaliste local depuis deux ans.

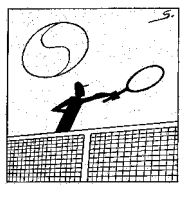

TENNIS

Henman est un fleurettiste à la volée élégante. Muster est une des têtes de lard des courts. Sa robuste propension à servir un jeu jusqu'auboutiste, quitte à s'effondrer sur le terrain, force le respect, mais aussi parfois l'agacement de ses adversaires. Le choc est paradoxal. A New York, Thomas Muster est considéré comme un monstre, mais, curieusement, New York ne l'aime pas.

Copains depuis peu, les deux hommes se rencontrent en compétition pour la première fois. Il n'y a pas de scène d'observation. Tim tient sa mise en jeu et dompte la résistance de Muster en happant ses balles lourdes après leur rebond. Muster galope, Tim s'enhardit. La balle n'est jamais donnée pour morte. Elle est cueillie au bout d'une amortie pour être giflée, puis redonnée en soufflet. Le smash n'est pas suffisant. Il faut en claquer un autre en cassant le poignet pour trouver l'angle improbable.

TOUS APPLAUDIS

Le premier set est enlevé par Henman en vingt minutes. Le public gronde et attend la bagarre. Il n'y en aura que dans le jeu, âpre mais jamais brutal. Les joueurs s'applaudissent, discutent même, après un beau point. Le juge de chaise n'est pas oublié, pris à témoin après un passing-shot tiré en bout de course comme cette amortie caressée le long du filet. En s'entraînant ensemble, Tim et Thomas se sont trouvés un sens de l'humour assez proche, tendance pince-sans-rire.

Aujourd'hui, tous deux se sont régalés. Tim est resté flegmatique, Thomas s'est amusé. Heureux comme un enfant, il a tonné de rire. Après un point acharné, les deux hommes rivés à la volée, Muster a été repoussé par un lob au fin fond du court, puis Henman l'a fait cavaler vers l'avant. Muster a perdu le point, mais il a poursuivi sa course aux trousses d'Henman qui est allé se réfugier derrière un muret.

Mercredi, le public a découvert un autre Muster et s'est pris à son jeu. Cela lui a mis du baume au cœur. Lui, le anti-héros, il s'est senti aimé et il a joué encore plus fort, croisant les coups de son poignet de gaucher. Il a pris le troisième set et Tim Henman a coiffé sa mèche brune. Il ne s'est pas départi de son calme et s'est rué à la volée trop souvent pour voir lui échapper le match (6-3, 7-6 [7-3], 4-6, 6-4).

Au deuxième tour, le Britannique rencontrera, vendredi 29 août, un autre apôtre du service-volée, le Sud-Africain Wayne Ferreira. Une partie en miroir qui l'effraie plus que la rencontre avec Thomas Muster. Demi-dieu adulé par les midinettes anglaises, Tim Henman n'est pourtant plus un novice des tournois du Grand Chelem : il en a disputé dix. A vingt-deux ans, il vient à l'US Open pour la troisième fois. C'est ici qu'il a pris la plus grande leçon de tennis de sa vie, il y a un an. Il s'était taillé un chemin jusqu'aux huitièmes de finale où il avait rencontré Stefan Edberg. Au futur retraité, au plus défenseur de l'art en voie de disparition du tennis de l'offensive, il avait pris un set.

« Cette rencontre a été primordiale dans sa carrière, explique David Felgate, l'entraîneur d'Henman. *Il s'est rendu compte qu'il était en droit d'aller vers le filet tout le temps à condition qu'il en ait la capacité. »* Tim Henman s'est tissé un jeu d'attaque plus varié. Son service, par exemple, était parfaitement sculpté, mais son profil était d'une affligeante banalité. Du lancer à la frappe, il en a redessiné les contours. Il sait viser sur le ventre de l'adversaire, lever la balle, la claquer, la retenir, la frôler. Son jeu de jambes est plus alerte, à force de plier les genoux il les a rendus plus agiles. Sa panoplie de volées s'est étoffée. Mercredi, aussi, il a pu rendre sans rougir des coups du fond du court.

Bénédicte Mathieu

Sandrine Testud surclasse Iva Majoli

Sandrine Testud a battu, mercredi, la Croate Iva Majoli, tête de série n° 4, au deuxième tour de l'US Open (6-4, 2-6, 6-1). La Française avait déjà battu la championne de Roland-Garros, le 22 août, en demi-finale du tournoi d'Atlanta, avant de perdre en finale contre l'Américaine Lindsay Davenport. Mary Pierce s'est qualifiée pour le troisième tour sur forfait de son adversaire, l'Italienne Silvia Farina, alors que la Française menait 6-2, 3-0. La Sud-Africaine Amanda Coetzer a éliminé Alexia Dechaume-Balleret (6-1, 6-1) et l'Italienne Flora Perfetti a battu Sarah Pitkowski (6-4, 6-3).

Chez les messieurs, Cédric Pioline a dominé au premier tour le Néerlandais Peter Wessels (6-4, 6-2, 6-2) et Lionel Roux a difficilement battu l'Autrichien Gilbert Schaller (4-6, 0-6, 6-3, 6-2, 6-1). Jérôme Golmard a abandonné alors qu'il était mené 7-6, 6-2, 1-0 par l'Australien Mark Philippoussis.

Ouvert en Août
DU BEAU VETEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur sur mesure
Depuis 1894
Hommes et Dames
3 000 belles draperies
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Albert du Roy, directeur général adjoint

« Les journaux de France 2 seront très différents de leurs concurrents »

Le nouveau responsable de la rédaction explique au « Monde » comment il va rénover le traitement de l'information

Sous la houlette d'Albert du Roy, les journaux télévisés de France 2 devront s'adresser « à tous les publics », mieux hiérarchiser les sujets présentés à l'antenne, utiliser le spectacle comme *« un moyen et non une fin »* et ouvrir davantage le cercle des experts invités à témoigner. Le « 13 heures » devrait comporter davantage d'aspects magazine et pratique, tandis que le « 20 heures » sera décliné en trois séquences : *« actualité, éclairage, découverte »*. Patrick Chêne continuera à présenter le premier, tandis qu'Albert du Roy se réserve le choix des deux présentateurs du second, entre Béatrice Schönberg, Daniel Bilalian et Bruno Masure. En ce qui concerne les grilles de rentrée, France 2 devrait favoriser la fiction, avec cinq soirées par semaine. Michel Drucker animera désormais son émission le dimanche, tandis que Jean-Luc Delarue sera à l'antenne chaque jour de la semaine.

EN DONNANT à Albert du Roy le titre de directeur général adjoint chargé de la rédaction sur France 2, le président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps, a marqué l'importance qu'il entend accorder à l'information sur la chaîne publique. Nommé le 2 juillet, Albert du Roy, cinquante-neuf ans, qui a notamment collaboré à Europe 1 et à *L'Express* avant de diriger les rédactions d'Antenne 2, de *L'Expansion* et de *L'Evénement du jeudi,* a passé son été à réfléchir à une rénovation du traitement de l'information sur France 2. Il en a présenté les grandes lignes lors d'une réunion des trois cents journalistes de la rédaction qui s'est tenue mercredi 27 août, en fin de journée.

« Quelle doit être, selon vous, la spécificité de l'information sur une chaîne du service public ?

– Au-delà des principes de base que sont l'indépendance à l'égard des pouvoirs et le respect du pluralisme des idées, je dirais que nous ne sommes pas là pour dire aux gens ce qu'ils doivent penser, mais pour leur dire ce qu'ils doivent savoir pour penser par eux-mêmes. A part cela, j'ai défini cinq lignes de force. D'abord, France 2 s'adresse à tous les publics, l'élite, le peuple, la ville, la campagne, les jeunes et les vieux ; aux « Mimiles » aussi bien qu'aux « crânes d'œufs » comme on le dit dans cette rédaction.

» Deuxièmement, les journaux et les magazines ne doivent pas seulement répondre aux attentes des publics mais aussi à leurs besoins. Je veux prouver que la logique de l'information et la logique de l'audience ne sont pas incompatibles. Ce que je résume en disant : l'audience pour l'audience, quel intérêt ? La qualité sans l'audience, quel gâchis ! Il faut savoir rendre attractif ce qui est austère et proche ce qui est lointain.

» Troisièmement, il faut une sélection rigoureuse des sujets et les hiérarchiser avec pertinence. Quatrièmement, la place du spectaculaire est essentielle, à condition d'être considéré comme un moyen de faire connaître une information mais en aucun cas comme une fin. Enfin, nous devons élargir le cercle de ceux qui parlent et ne pas nous contenter d'interroger les décideurs et les experts. Il ne s'agit pas pour autant de multiplier les micros-trottoirs, mais d'inviter les gens qui ont l'expérience d'une situation ou d'un problème.

– Comment cette réforme s'appliquera-t-elle dans le déroulement des journaux ?

ALBERT DU ROY

– Je me suis essentiellement attaché à la réforme de ceux de 13 heures et de 20 heures. Il s'agira de deux journaux qui seront très différents entre eux et aussi de ceux de la concurrence. Pour celui de la mi-journée, les mots-clés sont actualité, convivialité et utilité. Les dix premières minutes seront consacrées à un tour complet de l'actualité de la nuit et de la matinée. Ensuite, une séquence de vingt-cinq minutes, plutôt magazine, abordera les questions qui intéressent les gens : l'argent, la santé, les loisirs, l'éducation, la consommation. Ces sujets – deux ou trois par journal – se termineront par des conseils pratiques et des adresses. Il s'agit de faire une information de proximité qui se distingue du genre exotisme provincial de TF 1 et de celle de France 3 qui est essentiellement géographique.

– Et le « 20 heures » ?

– Il se décomposera en trois parties consacrées à l'actualité, l'éclairage et la découverte. Après les quinze premières minutes qui doivent correspondre à un journal complet et factuel, une séquence de douze minutes sera réservée à notre apport original à l'actualité du jour. Deux ou trois sujets traités sous forme de reportages, de portraits, de rétrospectives historiques, etc., devront nous permettre d'approfondir sous un angle que nous avons choisi les points forts de l'information du jour. Le jeudi, cette partie sera réservée à l'interview d'une personnalité qui est au cœur de l'actualité. Elle sera réalisée par Arlette Chabot. Le journal s'achèvera sur une séquence consacrée à un éclairage sur l'avenir, la culture ou les sciences, par exemple.

– Avez-vous choisi les présentateurs ?

– Le « 13 heures » sera présenté par Patrick Chêne. En revanche, rien n'est décidé pour le « 20 heures ». Je veux déjà savoir ce que Daniel Bilalian, Bruno Masure et Béatrice Schönberg pensent du journal que je veux faire et s'ils sont disposés à le présenter. Ensuite, je déciderai.

– Quand les téléspectateurs verront-ils sur l'écran les effets de votre réforme ?

– Maintenant que les orientations sont définies, il va falloir organiser la rédaction, dont Gérard Leclerc va prendre la direction à mes côtés. J'ai dressé un organigramme dans lequel il va falloir mettre des noms en plus de ceux des dix-huit personnes que j'ai déjà désignées aux fonctions-clés. Nous devrions être opérationnels à partir de début octobre.

– Que prévoyez-vous pour les magazines ?

– « Polémiques », « Envoyé spécial », « Thé ou café » ne changent pas. Ce qui va être modifié, ce sont les émissions du lundi en deuxième partie de soirée. Une fois par mois, Arlette Chabot et Alain Duhamel présenteront une émission qui sera un face-à-face entre deux personnalités politiques. Les autres lundis abriteront une émission forum conduite par Paul Amar. Mais le renouvellement des magazines sera le chantier de l'année prochaine. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

La télévision « plus forte que la réalité » du cinéaste Jean-Luc Godard

LE TEMPS d'un entretien accordé au *Monde de l'éducation,* le cinéaste Jean-Luc Godard s'imagine patron de chaîne et propose plusieurs solutions radicales pour sortir de cette télévision *« qui ne pose pas les questions évidentes »*.

Constatant que celle-ci est faite par des hommes et par des femmes, Godard s'étonne de ne jamais voir leur corps : *« Je me souviens d'avoir vu une fois Christine Ockrent en Israël. On la voyait debout. Et se révélait le fait qu'elle avait des jambes, qu'elle était faite de chair et de sang. Je voyais quelqu'un d'autre, un être humain, une femme en l'occurrence. »*

Une fois ce corps restauré dans son intégralité à l'écran, le réalisateur suggère, dans le cas où il serait ministre de l'information, de mettre chaque grande chaîne de télévision sous la tutelle d'un grand ministère : *« France 2, par exemple, serait celle de la justice, celle de la guerre serait TF 1, et ainsi de suite. La télévision leur servirait à répandre et à produire les idées qui leur semblent justes et bonnes. Ce serait un véritable ministère au sens religieux du terme.*

» Quand il y aurait une affaire concernant les finances, comme celle où Bernard Tapie est mis en cause, ce serait à FR 3 (...) *de diffuser le sujet.* (...) *Puisque ce sont eux, les ministères, qui dirigent la France, il me semblerait logique de voir à la télévision dans quelle "direction" nous allons. La justice, par exemple, diffuserait, à 14 heures, tous les flagrants délits, régulièrement, automatiquement, dans quantité de tribunaux différents. »*

Godard propose également de modifier le contenu des chaînes de sport où l'on verrait des sports connus comme le tennis – *« pas seulement les grands matches, mais aussi les petits, ou les éliminatoires comme celles de Roland-Garros »* –, et d'autres moins connus, comme le canoë ou le volley-ball féminin.

Il créerait également une chaîne du travail où l'on pourrait suivre un ouvrier pendant une heure, et une autre consacrée à la santé où l'on assisterait à une opération, *« puis on verrait le malade rejoindre sa chambre et recevoir un repas qu'il ne peut pas manger. D'abord, parce qu'il est mauvais, ensuite, parce que, même s'il était bon, il ne pourrait pas l'avaler puisqu'on vient de lui ôter l'estomac noué. Et puis on verrait que la brave Martiniquaise qui l'aide à manger ne gagne que 6 000 francs par mois. »*

« MARÉCHAL-ME-VOILÀ »

S'il coordonnait une chaîne consacrée à la politique, Godard verrait bien les ministres porter le costume de l'emploi. *« Chaque soir, le ministre interviendrait pour nous donner des nouvelles et faire sa note de synthèse »*, explique-t-il. Elisabeth Guigou porterait un habit à mi-chemin entre la robe noire de l'avocat et l'hermine du procureur, et Jean-Pierre Chevènement serait habillé en *« maréchal-me-voilà »*.

« Je décris une réalité imaginaire mais qui est, je crois, plus forte que la réalité, ajoute le cinéaste. *Ce n'est pas du cirque, loin de là. »*

Le conseil des ministres serait aussi filmé intégralement, avec plusieurs caméras, sous tous les angles, de manière à ce que l'on voie si *« c'est passionnant, ennuyeux ou ridicule, et comment les grandes décisions se prennent »*.

« Cela rendrait peut-être les ministres enfin responsables, conclut Jean-Luc Godard, *et le citoyen-spectateur un peu plus exigeant. Robert Musil ne pourrait plus dire que nous ne sommes pas capables de nous libérer nous-mêmes, et que nous nommons cela une démocratie. »*

***★ Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation,* septembre 1997, 28 francs (« La télévision », rédacteur en chef invité : Dominique Wolton).**

Grilles de rentrée : France 2 met l'accent sur la fiction, France 3 sur les magazines

EN DÉVOILANT séparément, mercredi 27 et jeudi 28 août, les nouveaux programmes de France 2 et de France 3, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a voulu souligner *« la personnalité propre »* de chacune des deux chaînes dans leur mission commune de service public. Rappelant que *« la télévision publique s'adresse à tout le public et à tous les publics, et non pas à telle ou telle cible publicitaire »*, M. Gouyou Beauchamps a souhaité répondre au ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, qui avait appelé, mardi, *« l'audiovisuel public »* à *« marquer sa différence »* avec les chaînes commerciales (*Le Monde* du 28 août).

« La télévision publique ne recherche pas l'audience à tout prix, a-t-il affirmé. *Elle ne souhaite pas, en cela, s'éloigner de ce que l'on attend d'elle. »* C'est la *« défense des valeurs liées à notre tradition démocratique que l'on retrouve dans tous les aspects de notre programmation, y compris les fictions »*, soulignant que, *« dans tous les grands pays d'Europe, il existe une télévision publique forte »* et qu'il faut *« cultiver ce caractère identitaire de l'Europe »*.

En 1997-1998, France 2 n'innove pas que dans le domaine de l'information *(lire ci-dessus).* La fiction occupera cinq soirées par semaine à 20 h 50, dont trois réservées à la production française. *Le Grand Batre* retracera la vie d'une famille en Camargue, et *Entre terre et mer* ancrera son intrigue, à partir de novembre, chez les marins bretons. Une nouvelle série policière, « PJ », sera diffusée trois vendredis de suite en deux parties de cinquante-deux minutes. Soixante-douze épisodes de « Friends », série produite par la Warner, seront également diffusés en semaine à 18 h 15.

DRUCKER « USÉ »

En matière de divertissements, c'est le dédoublement de l'émission de Jean-Luc Delarue qui fait l'événement. Michel Drucker – « usé » par un « Studio Gabriel » en perte de vitesse – lui succède chaque dimanche de 19 heures à 20 heures avec « Drucker & Co » et « Stars & Co ». Jean-Luc Delarue anime, lui, « C'est l'heure » et « C'est toujours l'heure » – magazine axé sur le service de proximité et l'actualité culturelle – à 19 heures du lundi au vendredi.

France 3, elle, a décidé de *« rénover »* ses magazines, d'installer un débat politique en première partie de soirée, et de renforcer son identité régionale. Le magazine d'information « La marche du siècle », encore objet de négociations entre Jean-Marie Cavada, son créateur-animateur, et M. Gouyou Beauchamps, devrait être diffusé un mercredi sur deux à 20 h 50. *« Un accord de principe »* a été trouvé, mais la diffusion de « La marche » reste conditionnée à la *« mise sur pied d'une nouvelle émission »* qu'animerait M. Cavada et dont les termes n'ont pas encore été finalisés. Patrick de Carolis, ex- M 6 et nouveau directeur des magazines et des documentaires de France 3, animera à partir de décembre un magazine de grands reportages.

La rentrée sur France 3, c'est aussi le retour de Christine Ockrent en prime time. Elle concoctera, avec la rédaction de la chaîne, la nouvelle émission politique mensuelle diffusée à 20 h 50. Considéré comme *« un pari risqué »*, ce débat *« inscrira nos interrogations et quelques-unes de nos certitudes dans un contexte européen »*, a expliqué la journaliste.

REDEVANCE « ANTICIPÉE »

La chaîne « optimisera » son vivier constitué de quatre-vingt-trois antennes en régions, grâce à un nouveau réseau numérique. Des émissions nationales y seront réalisées et des sujets régionaux seront diffusés nationalement. « Faut pas rêver », de Sylvain Augier, fera sa rentrée en Haute-Savoie, et une « Une des Unes régionales » clôturera le « 12/13 » national. Enfin, le développement des éditions locales et régionales pourrait *« redémarrer avant la fin de l'année »*, grâce, selon le président de France Télévision, à *« l'anticipation »* budgétaire de la hausse de 5 % de la redevance audiovisuelle annoncée, mardi, par Mme Trautmann.

Florence Amalou

Le PDG de Radio-France se prépare à une rentrée délicate

L'avenir du Mouv' sera un test pour l'autorité de Michel Boyon

MICHEL BOYON, PDG de Radio-France, saisira-t-il l'occasion de la présentation de la grille de rentrée de France-Inter, vendredi 29 août, pour affirmer son autorité et ses ambitions pour son entreprise ? Après un printemps et un été au cours desquels se sont succédés la naissance agitée du Mouv' (la radio pour les jeunes du service public), les grognements dans les couloirs et quelques éclats sur l'antenne, le PDG n'a pas intérêt à faire un faux pas.

Avant son départ en vacances, M. Boyon s'était fait houspiller par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Le 24 juillet, en recevant les responsables de la station, Hervé Bourges, président de l'organisme de régulation s'était interrogé sur les *« pas de clerc, annonces mal maîtrisées ou une crise plus profonde de conception de l'antenne généraliste de France Inter, dont le lent recul en termes d'audience est sans doute symptomatique »*. Et il avait ajouté : *« A quoi doit-on aujourd'hui que le sentiment de confiance qui s'était instauré [entre vous et le personnel] se dégrade ? »*. Auparavant, le CSA avait tout de même donné quitus à M. Boyon pour sa gestion financière de l'entreprise, qui a réalisé un bénéfice de 900 000 francs en 1996. D'ailleurs, les collaborateurs de Radio-France en ont profité puisqu'ils ont tous reçu en juillet 3 500 francs au titre de l'intéressement. Mais cela n'a semble-t-il pas suffi à désamorcer les critiques. *« Dès qu'on introduit des éléments de changement, cela est perturbant. En outre, dans cette maison qui est transparente, les gens ne sont pas enrégimentés. Il y a toujours un bouillonnement, et les collaborateurs ont l'habitude de dire ce qu'ils pensent »*, analyse Michel Boyon, qui se dit *« impavide »* face à cette situation.

Un des endroits sensibles de la Maison ronde est le secteur de l'information. Quelques mutations mal gérées ont déclenché une mini-fronde contre le directeur de la rédaction, Jean-Luc Hees. Une voix faite pour le micro et un regard gris-vert dont il joue admirablement, cet ancien correspondant à l'étranger a accusé le coup. A l'occasion d'un séminaire, qu'il veut organiser en septembre, il souhaite *« ramener de la raison »* dans ses troupes et les remobiliser autour d'une grille où l'information étrangère devrait être valorisée et le traitement de l'actualité économique et sociale prendre un ton nouveau. Du côté des programmes, l'autorité du directeur Jacques Santamaria a été fragilisée par les colères publiques, notamment de Laurent Ruquier et Gérard Miller, lors de l'élaboration de la grille de rentrée.

FRANCE-CULTURE APAISÉE

A France-Culture, en revanche, l'ébullition provoquée au printemps par la nomination de Patrice Gélinet comme directeur semble être retombée. La préparation de la nouvelle grille, qui sera dévoilée en octobre se fait dans le plus grand secret, mais elle ne semble pas déclencher de grandes révoltes. Sauf de la part de quelques septuagénaires, qui en sont écartés pour raison d'âge.

Pour Michel Boyon, le passage le plus difficile reste le Mouv', dernier-né du service public. Aux termes de l'accord passé en juin entre lui et Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, la jeune radio devrait faire l'objet d'un premier examen de sa croissance dans la deuxième quinzaine de septembre. *« Il s'agira de voir si le contenu convient à une radio de service public et si les thèmes abordés correspondent à l'attente des jeunes »*, prévoit M. Boyon.

D'ici là, la station va peaufiner ses programmes. Dans l'ancien studio 109 de la Maison ronde, transformé en radio du troisième millénaire, une cinquantaine de jeunes collaborateurs sont installés derrière des écrans où apparaissent Internet, le DAB et le RDS pendant que des lignes multicolores indiquent qu'un disque ou un message sont diffusés à l'antenne. Mais l'ambiance n'y est pas toujours sereine. *« Nous avons commencé trop tôt et il était difficile de maîtriser un nouveau matériel, d'élaborer un nouveau contenu tout cela dans une grille qui n'était pas fixe et avec un personnel censé être polyvalent »*, commente un participant.

Durant l'été, Olivier Nanteau, le directeur du Mouv', qui a l'air fatigué de ceux qui ont été privés de vacances, s'est efforcé de recadrer ses programmes et de discipliner ses troupes. Son objectif est de mettre *« des archipels de contenu dans un grand océan de musique »*. En septembre, l'antenne devrait être rythmée par des rendez-vous toutes les deux heures trente et le traitement de quelques grands thèmes comme le corps, l'emploi ou l'alimentation permettront de donner au Mouv' l'apparence d'un programme.

En réalité, cette radio pour les jeunes embarrasse tout le monde. A l'intérieur de Radio-France, ses détracteurs savent bien qu'il serait délicat d'arrêter cette expérience. A l'extérieur, notamment au Parti socialiste, certains, qui rêvent d'en découdre avec M. Boyon, prônent l'arrêt du Mouv'en posant la même question qu'Ivan Levaï, ancien directeur de l'information de Radio-France dans *Le Monde* : *« Faut-il aujourd'hui encore inventer des radios pour les jeunes, pour les vieux, pour les Auvergnats, les ménagères, les gays ? »*.

Plus prosaïquement, l'avenir du Mouv', et peut-être celui de Michel Boyon se jouera sur le budget et les fréquences. En effet, il faudra bien trouver la quarantaine de millions de francs nécessaires au fonctionnement de cette station et les fréquences qui permettent de la sortir de son ghetto des dix-sept villes moyennes dont seuls actuellement les habitants peuvent l'écouter.

F. Ch.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
Prix communiqués par telephone
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuirs ou tissus
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc..
Vente par telephone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M Telégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

Pluies à l'ouest, accalmie ailleurs

LE FLUX d'ouest perturbé reste d'actualité pour vendredi. Éclaircies et averses prévaudront sur la plupart des régions. Une nouvelle zone pluvieuse arrivera par l'ouest l'après-midi. Les régions méditerranéennes retrouveront le soleil, mais au prix d'un vent violent.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – La matinée se passera sous un ciel variable, avec quelques ondées résiduelles. A la mi-journée, le ciel se couvrira en Bretagne et l'après-midi se passera sous la pluie et un vent de sud-ouest, atteignant 80 km/h en rafales. Les pluies gagneront la Basse-Normandie et les Pays-de-Loire en soirée. Il ne fera guère plus de 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après la grisaille matinale présente des Flandres aux Ardennes un temps changeant se mettra en place, avec alternance d'éclaircies et d'averses. En soirée, le ciel se couvrira de la Haute-Normandie à l'Ile-de-France et au Centre. Il fera de 19 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De petites pluies s'attarderont en matinée près des frontières. Ensuite, le soleil percera le rideau nuageux, mais jamais durablement, et des averses se produiront encore. Il fera de 18 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le bassin Aquitain connaîtra encore un ciel chargé en matinée. Le ciel offrira ensuite quelques périodes ensoleillées. Il fera de 20 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Nuages et ondées traîneront une bonne partie de la journée dans les Alpes. Ailleurs, un cocktail d'éclaircies et d'averses se mettra en place. Il fera de 19 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil sera de retour mais il faudra s'abriter du vent. Les rafales atteindront 80 à 100 km/h du golfe du Lion au Var, 120 km/h en Corse. Il fera de 24 à 27 degrés.

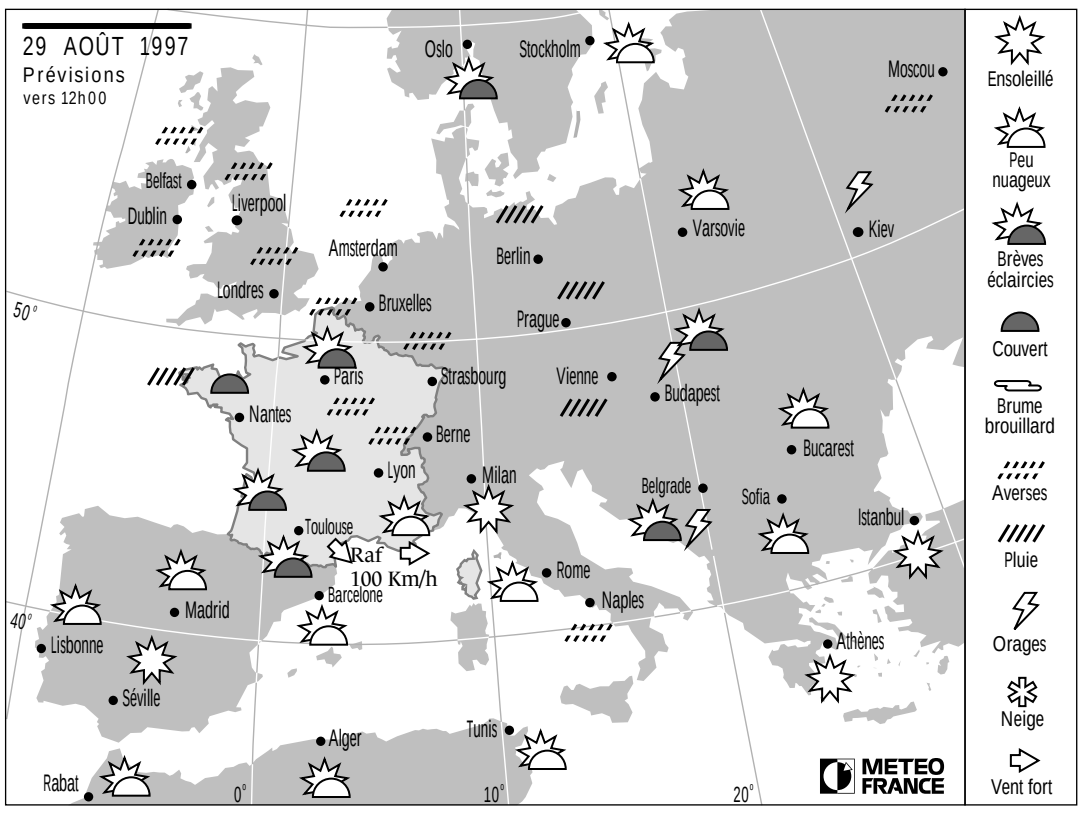

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANTILLES.** La compagnie AOM propose des tarifs promotionnels du 1er septembre au 18 octobre sur les vols vers les Antilles (Guadeloupe et Martinique) : de Paris, à partir de 2 290 F, l'aller-retour. Le nombre de places est limité mais il n'y a pas de contraintes de réservation. Du 9 septembre au 31 décembre, la compagnie accepte, à bord de ses vols Paris-Cayenne, sans surcoût un excédent de bagages de 10 kg. Réservations au 0803-00-12-34.

■ **AFRIQUE DU SUD.** Région exceptionnelle pour la variété de sa faune et de sa flore, le parc national du Drakensberg souhaite être inscrit sur la liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO, où ne figure aucun site sud-africain. Le parc abrite 550 cavernes ornées de 30 000 peintures attribuées au peuple San, qui vivait de la chasse et de la cueillette.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole				PAPEETE	21/25 S	KIEV	16/23 P	VENISE	19/23 N	LE CAIRE	23/33 S
AJACCIO	15/26 S	NANCY	11/18 N	POINTE-A-PIT.	25/30 S	LISBONNE	16/25 N	VIENNE	13/19 P	MARRAKECH	20/37 S
BIARRITZ	14/21 N	NANTES	12/21 N	ST-DENIS-RÉ.	17/23 N	LIVERPOOL	14/18 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/21 C
BORDEAUX	13/22 N	NICE	17/25 S	EUROPE		LONDRES	14/21 P	BRASILIA	13/28 S	PRETORIA	9/24 N
BOURGES	12/19 N	PARIS	13/21 N	AMSTERDAM	14/20 P	LUXEMBOURG	11/18 P	BUENOS AIR.	20/28 N	RABAT	17/27 S
BREST	14/20 P	PAU	12/20 N	ATHENES	24/31 S	MADRID	13/25 N	CARACAS	25/32 S	TUNIS	23/30 S
CAEN	14/19 N	PERPIGNAN	16/26 S	BARCELONE	16/25 N	MILAN	16/26 S	CHICAGO	16/24 N	ASIE-OCÉANIE	
CHERBOURG	12/20 N	RENNES	13/21 N	BELFAST	12/17 P	MOSCOU	16/26 P	LIMA	19/24 C	BANGKOK	28/36 C
CLERMONT-F.	12/19 N	ST-ETIENNE	11/19 N	BELGRADE	15/27 N	MUNICH	9/16 P	LOS ANGELES	18/25 S	BOMBAY	26/29 P
DIJON	12/19 N	STRASBOURG	12/19 N	BERLIN	15/20 P	NAPLES	21/26 P	MEXICO	13/22 N	DJAKARTA	26/31 N
GRENOBLE	11/21 N	TOULOUSE	14/22 N	BERNE	10/18 P	OSLO	17/24 N	MONTREAL	16/21 P	DUBAI	31/39 S
LILLE	13/20 N	TOURS	12/20 N	BRUXELLES	13/20 P	PALMA DE M.	17/27 S	NEW YORK	20/25 N	HANOI	26/31 P
LIMOGES	12/18 N	FRANCE outre-mer		BUCAREST	18/32 N	PRAGUE	12/18 P	SAN FRANCIS.	17/22 S	HONGKONG	26/33 N
LYON	14/21 N	CAYENNE	22/32 N	BUDAPEST	15/25 S	ROME	17/26 S	SANTIAGO/CHI	8/22 S	JERUSALEM	21/30 S
MARSEILLE	16/26 S	FORT-DE-FR.	25/30 S	COPENHAGUE	19/23 P	SEVILLE	17/31 S	TORONTO	14/22 S	NEW DEHLI	26/30 P
		NOUMEA	18/22 S	DUBLIN	10/17 P	SOFIA	17/28 N	WASHINGTON	20/27 N	PEKIN	20/29 S
				FRANCFORT	13/19 P	ST-PETERSB.	16/23 N	AFRIQUE		SEOUL	26/31 S
				GENEVE	12/20 P	STOCKHOLM	18/24 N	ALGER	18/29 N	SINGAPOUR	27/31 P
				HELSINKI	16/23 N	TENERIFE	17/24 S	DAKAR	26/30 P	SYDNEY	12/21 S
				ISTANBUL	23/30 S	VARSOVIE	15/25 N	KINSHASA	20/29 N	TOKYO	24/31 S

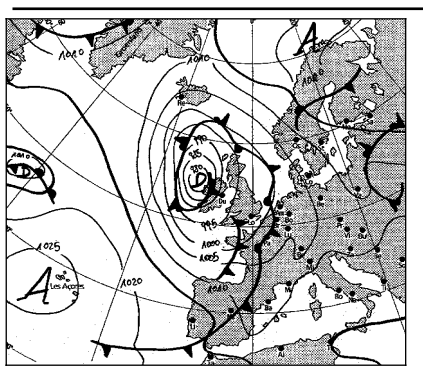

Situation le 28 août à 0 heure TU

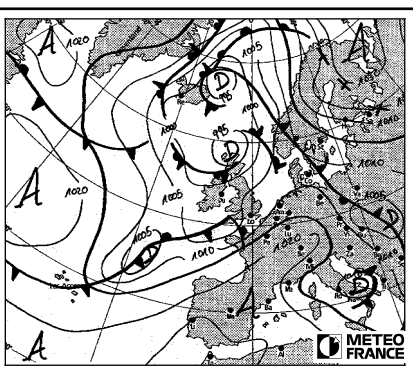

Prévisions pour 30 août à 0 heure TU

VENTES

La famille des faïences d'Apt

MOINS CONNUES que les faïences de Moustiers ou de Marseille, les créations des manufactures de la région d'Apt, dans le Lubéron, ont connu au XVIIIe siècle une grande renommée qui ne se limitait pas à la Provence. Artistiques et non populaires, leur âge d'or se situe de la fin du XVIIIe siècle – vers 1770 – au début du XIXe.

La poterie fait partie des ressources économiques traditionnelles du pays d'Apt, mais les premières pièces de grande qualité sortent d'un four construit en 1728 à Castellet, à douze kilomètres d'Apt. César Moulin, fils d'un faïencier d'Apt, fait venir à Castellet des ouvriers italiens. Utilisant les terres ocres d'Apt et de Roussillon, c'est lui qui met au point cette superbe couleur jaune paille, parfois légèrement orangée, caractéristique de cette production.

STYLE ROCAILLE

Soupières, légumiers, jardinières, fontaines, vaisselle fine ont pour modèle des pièces d'orfèvrerie. Alors qu'un édit de Louis XV prescrit l'envoi au Trésor des objets en or et en argent, les barons de Brancas, les ducs de Villard et les seigneurs de cette région font surmouler leur argenterie pour en garder les modèles.

Les faïenciers d'Apt suivent ceux de Castellet dans cette voie, et ces pièces, d'une finesse exceptionnelle, reproduisent les plus beaux modèles d'orfèvrerie d'inspiration Louis XIV ou Louis XV. Ce qui explique que les grands centres voisins, Moustiers et Marseille, ont très peu influencé la production aptoise.

Vernissés ou émaillés, les modèles originaux subissent peu à peu des modifications qui les rapprochent des silhouettes des faïences classiques. Des statues, des bénitiers, des groupes viennent compléter le répertoire, dont l'ornementation adopte ensuite le style rocaille. Les couleurs évoluent aussi, et au jaune orangé succède un émail jaspé où le noir alterne avec des teintes jaunes plus ou moins claires.

Après la coupure de la Révolution apparaît la production de style Directoire, d'une parfaite sobriété de lignes, toujours dans les mêmes tons de jaune, qui se perpétue sous l'Empire. Cette période voit la naissance d'un nouvel effet, un marbré à prédominance de noir pailleté de jaune et de brun, appelé « nougatine » ou « brocatelle ». Les formes très pures sont inspirées de l'antique.

ESSOR QUASI INDUSTRIEL

Viennent ensuite des séries de personnages fantaisie, chasseurs, bergers, figurines dans le goût naïf des santons provençaux, et des bustes d'hommes célèbres. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les faïences d'Apt prennent un essor quasi industriel qui inflige une dégénérescence aux formes et à la couleur jaune. Ces modèles rustiques et utilitaires sont courants dans le Lubéron.

Sur le marché, les faïences d'Apt à la nougatine ont la préférence du public. On trouve des assiettes à partir de 4 000 francs, des pichets et leurs bassins autour de 25 000 francs, des écuelles à bouillon couvertes à 10 000 ou 12 000 francs. Les modèles dits d'orfèvrerie de couleur jaune sont un peu moins chers : 6 000 à 7 000 francs pour un pichet et son bassin, 10 000 à 15 000 francs les pièces de forme Empire ou Directoire (soupières, vases, etc.), 1 000 à 1 500 francs les tasses et leurs soucoupes.

La statuaire fin XVIIIe-début XIXe se négocie entre 5 000 et 15 000 francs selon l'originalité du sujet et les dimensions. Les faïences fabriquées entre 1850 et la fin du siècle se vendent entre 1 000 et 1 500 francs.

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Saint-Tropez** (Var), sur le port, jusqu'au dimanche 7 septembre. De 10 à 13 heures et de 17 à 22 heures, soixante-deux exposants. Entrée : 35 francs.

● **Parly 2** (Yvelines), Centre commercial, jusqu'au samedi 6 septembre, de 11 à 22 heures du mardi au vendredi ; le lundi de 11 à 20 heures, le samedi de 10 à 20 heures et le dimanche de 11 à 19 heures, quatre-vingts exposants. Entrée libre.

● **Coulans-sur-Gée** (Sarthe), Château, du vendredi 29 au dimanche 31 août, de 9 à 19 heures, vingt-cinq exposants. Entrée : 10 francs.

● **Mauriac** (Cantal), halle des sports, avenue du Commandant-Gabon, samedi 30 et dimanche 31 août, de 9 à 19 h 30, quarante exposants. Entrée : 15 francs.

● **La Chapelle-d'Angillon** (Cher), salle des fêtes et esplanade, samedi 30 et dimanche 31 août, de 9 à 19 heures, soixante-dix exposants. Entrée libre.

BROCANTES

● **PARIS, Village Saint-Paul** (4e arrondissement), samedi 30 et dimanche 31 août, déballage.

● **Roscoff** (Finistère), salle polyvalente, samedi 30 et dimanche 31 août, quarante exposants.

● **CHAMPVERT** (Nièvre), samedi 30 et dimanche 31 août, cent exposants.

● **BEAUBEC-LA-ROSIÈRE** (Seine-Maritime), le Bagageot, samedi 30 et dimanche 31 août, quatre cents exposants.

DÉPÊCHES

■ **Histoires tissées.** Le Palais des papes d'Avignon expose la « tenture de la vie de saint Etienne » réalisée à Bruxelles vers 1500. Il s'agit de douze tapisseries en laine et soie illustrant sur 45 mètres de long la légende du premier martyr chrétien. Cette œuvre est présentée avec des sculptures, vitraux et enluminures du Moyen Âge.

★ Jusqu'au 28 septembre, de 9 à 20 heures. Jusqu'à 21 heures les vendredis et samedis.

■ **Antiquaires à Monaco.** Un nouveau Salon d'antiquaires s'installe à l'Espace Fontvieille ; soixante exposants proposent du mobilier italien en marqueterie et bois doré, des tableaux et des bronzes Renaissance et des objets d'art. Sont également présentés une centaine de tableaux de l'école vietnamienne du XXe siècle.

★ Espace Fontvieille, du 29 août au 7 septembre, de 15 à 21 heures, entrée 60 francs.

■ **Art maya dans le Finistère.** L'abbaye romane de Daoulas abrite, jusqu'au 7 septembre, 300 pièces provenant du site maya de Copan, prêtées par divers musées du Honduras : statues, stèles, objets sacrificiels, récipients d'albâtre, bijoux de jade (*Le Monde* daté du 20-21 juillet).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 97186

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

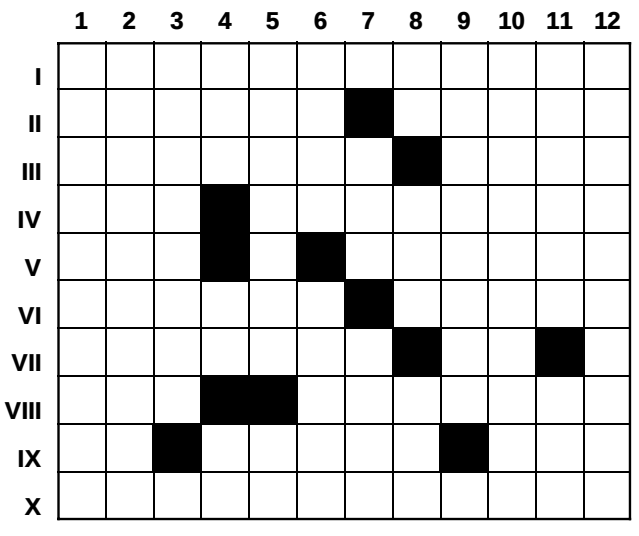

HORIZONTALEMENT

I. Mouvement routier en période de vacances. – II. Crée un mouvement routier à la fin des vacances. Libère quand on le lâche. – III. Respectueuses des horaires. Choix. – IV. Condamné par la morale. A de gros intérêts dans les affaires. – V. Officier à la cour du sultan. Couvrir le sol. – VI. Exprimez avec véhémence. Bernard et Bertrand au cinéma. – VII. Importe et rapporte. Dans les règles. – VIII. Classe les huiles. A une bonne pointe de vitesse. – IX. Personnel. Céda pour un certain temps. Fit le premier pas. – X. Leur comportement et leurs manières sortent de l'ordinaire.

VERTICALEMENT

1. Partisan du feu pour le feu. – 2. Etroitement limités à la France. – 3. Championne de course à pied, elle ne fut battue que par Hippomène. – 4. Travaille en profondeur. Négation. La bande à Léo. – 5. Joindre les deux bouts. Son vrai nom, c'est Rê. – 6. Grandes mesures du temps. Mettez bas à l'envers. – 7. Point. S'alimenta à la source. – 8. Lettres de parjure. Un petit plus. Sur les vagues. – 9. Equiper du matériel nécessaire. – 10. Absence totale de croyance. – 11. Se termine quand on se couche. Point pour le lever. – 12. Prendras avec force.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 97185

HORIZONTALEMENT

I. Reconversion. – II. Exacerbée. La. – III. Chic. Pet. PMU. – IV. Radis. Rodait. – V. Eu. Pollues. – VI. Artin. Urbain. – VII. Test. Résidai. – VIII. Is. Arès. Nèpe. – IX. Aléa. Nanar. – X. Noue. Causals.

VERTICALEMENT

1. Récréation. – 2. Exhaures. – 3. Caïd. Ts. Au. – 4. Occipitale. – 5. Ne. Son. Ré. – 6. VRP. Réac. – 7. Eberlués. – 8. Retours. Nu. – 9. Se. Débinas. – 10. Pasadena. – 11. Olmi. Iapal (Iapai). – 12. Nautoniers.

L'ART EN QUESTION

no 29

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Une main pour rendre la justice

L'ABBAYE ROYALE de Saint-Denis conservait jusqu'à la Révolution les instruments du sacre – les *regalia* – utilisés à la cathédrale de Reims. Parmi eux se trouvaient les éperons, l'épée dite Joyeuse, le sceptre et la main de justice.

En ce jour solennel et grandiose, le futur roi était conduit jusqu'à la cathédrale, où il prêtait serment et recevait les *« insignes de chevalerie »* ; puis l'archevêque lui faisait l'onction avec l'huile sainte, le roi revêtait les vêtements du sacre – le manteau semé de fleurs de lis – et recevait les instruments. Alors, l'archevêque déposait sur sa tête la couronne royale.

RMN/WILLI

Main de justice des rois de France. Ivoire, or, pierres précieuses ; hauteur : 39,2 cm. Paris, Musée du Louvre

Comme les couronnes médiévales, la main de justice a été détruite pendant la Révolution. Pour qui fut-elle fabriquée après la Révolution ?

● Charles X
● Napoléon Ier
● Napoléon III

Réponse dans *Le Monde* du 5 septembre

Solution du jeu no 28 (*Le Monde* du 22 août)
Louis François Bertin, dit Bertin l'Aîné (1766-1841), a été le fondateur et le directeur du *Journal des débats.*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

DISPARITIONS

Clodomiro Almeyda

Un compagnon de Salvador Allende

ANCIEN vice-président chilien, Clodomiro Almeyda est mort d'un cancer, lundi 25 août, à Santiago-du-Chili.

Né dans la capitale chilienne le 11 février 1923, Clodomiro Almeyda a été une figure majeure de la gauche latino-américaine pendant plus de trois décennies. Avocat devenu professeur de philosophie, essayiste, parlementaire, ministre et dirigeant d'un courant qui cherchait la voie d'un « marxisme latino-américain », Clodomiro Almeyda a participé, aux côtés de son camarade Salvador Allende, au renforcement du Parti socialiste chilien qui, après de longues années d'opposition, réussit enfin, en septembre 1970, à installer l'un des siens à la tête de l'Etat. On sait ce qu'il advint, mille jours plus tard, de « la voie chilienne au socialisme » à la définition de laquelle, ministre des affaires étrangères du gouvernement de l'Unité populaire, puis ministre de la défense, ministre de l'intérieur, et vice-président, Clodomiro Almeyda avait si largement contribué.

Incarcéré après le coup d'Etat militaire de septembre 1973 dans l'île de Dawson, dans l'extrême Sud chilien, Clodomiro Almeyda quitta le pays après sa libération. Il passa de longues années en République démocratique allemande (RDA) et au Mexique avant de revenir au Chili, en 1987, malgré l'interdiction de séjour qui pesait encore sur lui. Aussitôt arrêté, il fut à nouveau déporté. Propulsé entretemps à la tête de l'une des fractions d'un Parti socialiste éclaté par la défaite de 1973, il contribua, en alliance avec le Parti communiste, à la création du Mouvement démocratique populaire (MDP), puis du Parti de la gauche socialiste (PAIS), prenant le contrepied de ses camarades *renovados* qui avaient décidé de faire alliance avec la démocratie-chrétienne pour accélérer la fin du régime militaire. Cela ne l'empêcha pas de participer, en décembre 1989, à la réunification du Parti socialiste chilien, qui s'apprêtait à participer au premier gouvernement démocratique de l'après-Pinochet. Patricio Aylwin, un ancien compagnon de la faculté de droit devenu président de la République, lui confia l'ambassade chilienne de Moscou, alors que s'y faisaient sentir les premières conséquences de la chute du mur de Berlin. C'est à cette époque que, juste retour des choses, il y donna refuge à Erich Honecker, numéro un déchu d'une RDA disparue, soudain privé de ses protecteurs soviétiques emportés à leur tour.

Rentré définitivement au Chili en 1993, Clodomiro Almeyda y avait repris son activité universitaire. Il dirigeait l'école de sociologie de l'Université du Chili.

Eduardo Olivares

François Lachenal

Un passeur de textes et un ami des peintres

L'ÉDITEUR suisse François Lachenal, fondateur des Editions des Trois Collines avec Jean Descoullayes, né en 1918 à Genève, s'est éteint vendredi 22 août à son domicile genevois.

Bien que son action clandestine sous la domination nazie ait été héroïque en son genre, François Lachenal était assez élégamment discret pour en parler peu. Attaché à la légation suisse à Vichy à partir de 1942, puis à Berlin, il a fait passer de l'autre côté de la frontière, à la barbe des autorités nazies qu'il fréquentait quotidiennement, les manuscrits de poètes et d'écrivains résistants, et non des moindres ! Au cours des années de guerre, ce tout jeune homme a édité en Suisse et diffusé ailleurs Paul Eluard, Aragon, Jean Paulhan, Vercors, Pierre Emmanuel, Pierre Seghers, entre autres. Après guerre, il continuera son travail de passeur en éditant notamment, toujours aux Trois Collines, des livres de Sartre, de Grothuysen, de Benda, de Tzara, et de grands volumes d'art, tel l'ensemble des dessins de Paul Klee. En outre, c'est lui qui, avec une petite équipe, anima et diffusa de 1940 à 1945 la revue *Traits*, qui fut inquiétée par la police d'une Suisse qui avait trop vite tablé sur la victoire hitlérienne.

TÉMOIN PRIVILÉGIÉ

Ami des peintres, en particulier de Picasso, membre du Collège de pataphysique, François Lachenal fut aussi un artisan efficace du rapprochement franco-allemand dans le domaine de l'art et des idées. Directeur culturel des établissements Boehringer, il anima en Allemagne, de 1959 à 1988, les Journées internationales d'Ingelheim, festival esthétique centré chaque année sur un pays différent.

En 1995, l'institut Mémoires de l'édition contemporaine avait consacré à son œuvre éditoriale un volume d'hommage, et le Centre culturel suisse une exposition. Les nombreux articles rédigés par François Lachenal au fil des décennies, mais aussi son étonnant journal de guerre, demeuré inédit, font de lui à la fois un acteur et un témoin privilégiés d'un temps de tourments.

Roger-Pol Droit

■ **Mgr JEAN DELEDICQUE**, évêque auxiliaire de Lille et président de la commission des migrations de la conférence épiscopale de France, est mort, lundi 25 août à Lille, des suites d'une longue maladie. Né le 2 mars 1925 à Billy-Montigny (Pas-de-Calais), Mgr Deledicque avait été ordonné prêtre en 1952 et nommé évêque auxiliaire de Mgr Jean Vilnet à Lille en 1987.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 27 août a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Bernard Boubé,** trésorier-payeur général du Tarn-et-Garonne, est nommé secrétaire général de la préfecture d'Ile-de-France, en remplacement de Bernard Hagelsteen, nommé préfet du Maine-et-Loire, par le conseil des ministres du 23 juillet. **Philippe Parant,** directeur de la surveillance du territoire, est nommé préfet hors cadre, et **Jean-Jacques Pascal,** directeur des Journaux officiels, le remplace à la DST (*Le Monde* du 28 août). **Jean Sarton du Jonchay,** sous-préfet de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), âgé de soixante-quatre ans, **René Millancourt,** sous-préfet de Saint-Quentin (Aisne), âgé de soixante-trois ans, et **Héric Guérin du Grandlaunay,** sous-préfet de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), âgé de soixante ans, sont nommés préfets hors cadre, chargés d'une mission de service public relevant du gouvernement. Sur proposition du premier ministre, **Jean-Paul Bolufer,** directeur du cabinet du préfet de l'Ile-de-France, est nommé directeur des Journaux officiels, en remplacement de Jean-Jacques Pascal, qui devient directeur de la DST. **Paul Roncière,** haut commissaire de la République en Polynésie française, est nommé secrétaire général de la mer, en remplacement de Didier Quentin, qui a été élu député (RPR) de Charente-Maritime.

[Né le 11 juin 1946 à Paris, Bernard Boubé intègre le corps préfectoral à sa sortie de l'ENA, en mai 1974. Il est chargé de mission, puis directeur du cabinet du directeur des collectivités locales, jusqu'en juillet 1977. Devenu sous-préfet, il est, successivement, secrétaire général de la préfecture de la Réunion de juillet 1977 à décembre 1980, sous-préfet d'Albertville (Savoie) jusqu'en juin 1982, secrétaire de la préfecture de la Manche jusqu'en octobre 1984, chargé de mission auprès du préfet du Bas-Rhin jusqu'en janvier 1985, secrétaire général pour les affaires régionales d'Alsace jusqu'en janvier 1988 et sous-préfet de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) jusqu'en avril 1990. Il est alors nommé préfet du Cantal, poste qu'il occupe jusqu'en octobre 1992, date à laquelle il devient préfet de la Corrèze. Il est placé hors cadre en mai 1993 et nommé directeur des stages à l'ENA. Il occupe cette fonction jusqu'en mai 1996, date à laquelle il est nommé trésorier-payeur général du Tarn-et-Garonne.]

[Né le 25 mars 1943 à Limoges (Haute-Vienne), Jean-Jacques Pascal est devenu administrateur civil au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en mai 1969. Il a été directeur du cabinet du préfet de la Lozère de juillet 1969 à juillet 1972, secrétaire général de la préfecture du Territoire de Belfort jusqu'en avril 1974, chargé de mission auprès du préfet des Alpes-Maritimes jusqu'en novembre 1979, sous-préfet d'Arles jusqu'en octobre 1981, puis de Béthune jusqu'en mai 1984. A cette date, il devient directeur du personnel de la police nationale. Il est nommé préfet du Gers en mai 1986, directeur des affaires économiques et de la formation professionnelle à la préfecture de la région Ile-de-France en novembre 1987, et préfet de la Manche en août 1988. De juin 1990 à février 1992, il est directeur central des renseignements généraux. Nommé préfet du Val-d'Oise en février 1992, il devient directeur des Journaux officiels en juillet 1995.]

[Né le 5 novembre 1946 à Alger, Jean-Paul Bolufer est affecté au secrétariat général du gouvernement à sa sortie de l'ENA, en mai 1974. Il entre au cabinet du maire de Paris, Jacques Chirac, en juin 1978. Il en est chef adjoint jusqu'en juillet 1979, directeur adjoint jusqu'en octobre 1984, et chargé de mission jusqu'en 1985, année qu'il passe à l'Institut des hautes études de défense nationale. En avril 1986, il est nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, Luchette Michaux-Chevry. En octobre 1988, il est à nouveau chargé de mission auprès du maire de Paris, Jacques Chirac. En août 1989, il devient directeur du cabinet du président du conseil régional de Midi-Pyrénées, Marc Censi (UDF-PR), et directeur général des services. Il avait été nommé directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, Joël Thoraval, le 17 avril 1996.]

[Né le 6 septembre 1942 à Blois (Loir-et-Cher), Paul Roncière est affecté au ministère des départements et territoires d'outre-mer à sa sortie de l'ENA, en mai 1968. D'abord chef de la circonscription des Tuamotu-Gambier (Polynésie française) de décembre 1969 à mai 1973, il devient adjoint au sous-directeur des affaires économiques, financières et du plan jusqu'en août 1974. Il est sous-préfet de Mauriac (Cantal) jusqu'en septembre 1975, secrétaire général de la préfecture de Haute-Corse jusqu'en novembre 1977, sous-préfet d'Avallon (Yonne) jusqu'en avril 1979, directeur du cabinet du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais jusqu'en octobre 1981, sous-préfet d'Arles (Bouches-du-Rhône) jusqu'en février 1985, secrétaire général de la préfecture de la Martinique jusqu'en septembre 1987 et sous-préfet de Brest (Finistère) jusqu'en décembre 1992. Il est nommé préfet de la Haute-Saône en décembre 1992, puis haut commissaire de la République en Polynésie française en juillet 1994.]

EDUCATION NATIONALE

Maryse Quéré a été nommée recteur de l'académie de Caen lors du conseil des ministres du 27 août, en remplacement de Philippe Lucas, décédé le 12 août (*Le Monde* du 15 août).

[Née le 24 janvier 1944 à Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle), docteur en mathématiques et en sciences (spécialité informatique), Maryse Quéré a accompli l'essentiel de sa carrière universitaire à Nancy. Maître de conférences, puis professeur d'informatique à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Nancy depuis 1969, elle est responsable d'un centre de formation à l'informatique de l'académie de Nancy-Metz de 1981 à 1985. Elle crée et dirige jusqu'en 1988 le Centre lorrain d'enseignement par ordinateur, puis l'un des nouveaux Centres d'initiation à l'enseignement supérieur (CIES) entre 1989 et 1991. Après un bref passage comme directeur de l'information et de la communication au ministère de l'éducation nationale, Maryse Quéré devient, en 1993, conseiller du ministère en nouvelles technologies.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Chamonix, 1937.
Concarneau, 1997.
Aymeric, Gwénolé et Charlotte Prié,
Romain et Alexis Ruiz,
Cannelle et Perrine Delmas,
souhaitent à leur merveilleux

Papily

un joyeux anniversaire.

Mariages

– M. et Mme Jovan ZEC,
M. et Mme Yves CHEVALIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs fille et fils,

Marguerite et Benoît,

célébré le 30 août 1997 en la cathédrale de Tours.

Décès

– Mme Henriette Bensimon,
son épouse,
Claude et Gilbert Bensimon,
ses enfants,
Lynn Myers, Christine Payan,
ses belles-filles,
David, Maïa, Daniel, William,
ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès, le 25 août 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Joseph BENSIMON.

Conformément à ses volontés,
il n'y aura ni cérémonie,

ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Louis, Robert et Thierry Chiss
informent leurs amis et collègues du décès de leur mère,

Paule CHISS,

survenu le 24 août 1997, à Paris.

– Le président Pierre Tchernia,
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques,
font part de leur tristesse après la disparition de leur ami et sociétaire

Robert PINGET.

Ils adressent à ses proches et à ses amis l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75449 Paris Cedex 09.

(*Le Monde* du 27 août.)

– Mme Elisabeth Crespi,
son épouse,
Jonathan et Léa,
ses enfants,
M. et Mme Carlo Crespi,
ses parents,
Emmanuele Crespi,
Alexandro et Assunta Crespi,
Madeleine et Keith Struthers,
Cynthia et Arnaud de Belloy,
Maurice Crespi,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roberto Nils CRESPI,

survenu le 25 août 1997, dans sa quarante-huitième année.

La crémation religieuse aura lieu le lundi 1er septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

44, chemin des Hauts-Graviers,
91370 Verrières-le-Buisson.

– M. et Mme Jean et Yolande Czernichow
et leurs enfants,
M. et Mme Paul et Joëlle Czernichow
et leurs enfants,
M. et Mme Emile et Martine Papiernik,
leurs enfants et petits-enfants
M. et Mme Louis et Viviane Lerner,
leurs enfants et petits-enfants
M. et Mme Henri et José Cimerman,
leurs enfants et petits-enfants
Mme Germaine Lobel,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jeanine Czernichow,
ses enfants et sa petite-fille,
ont la profonde tristesse de faire part de la mort de leur mère, sœur et belle-sœur,

Mme Emma Solange CZERNICHOW,
née **MANDEL,**

le 17 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Elle a été inhumée le 21 août, au cimetière du Montparnasse.

– Reiko, Ruth Kirby,
Jean-Sébastien, Marc-Antoine, François, Claire, Paul, Joseph, Bibiane Yoshiko,
ses enfants,
ont le regret de faire part du décès de

André Thomas KIRBY « Daddy »,

le 23 août 1997, dans sa soixante-dix-septième année, à Paris-14e.

L'inhumation aura lieu lundi 1er septembre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse (entrée boulevard Edgar-Quinet).

224, avenue du Maine,
75014 Paris.

– Mme Jean Douard,
née Cécile Effroy,
son épouse,
M. et Mme Georges Stephanoff
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Phélipon
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Juillard,
et leurs enfants,
Mme Catherine Douard,
et ses enfants,
M. et Mme Philippe Douard,
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DOUARD,
administrateur civil,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 26 août 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Châtellerault (Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, place du Général-Beuret,
75015 Paris.

– Arlette Furet-Alphaize,
son épouse,
Juliette et François Berges,
Pierre-Jean Furet,
Adrienne et Gilles Furet-Langlois,
ses enfants,
Nicolas, Marguerite, Valentin et Angèle,
ses petits-enfants,
Marcel et Denise Furet,
son frère et sa belle-sœur,
Noële Furet-Richet,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean FURET

survenu à Paris, le mardi 26 août 1997.

L'inhumation aura lieu le vendredi 29 août, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de la Pierre-Levée,
75011 Paris.

– Le directeur de l'Ecole nationale d'arts de Cergy-Pontoise,
Les enseignants,
Le personnel administratif et technique,
Les étudiants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 26 août 1997, de

M. Joël MOULIN,
artiste, professeur.

– Pierre Gibert SJ,
Anne-Marie Gibert,
Jean-Marie et Doris Gibert,
leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève Gibert,
Bernadette et Dominique Lamirand,
et leurs enfants,
Marie-Françoise et Christian Raffin,
et leurs enfants,
Les familles Gibert et Roure,
font part, dans la peine et l'espérance, du rappel à dieu de

Mme Marie-Antoinette GIBERT,
née **ROURE,**

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,

décédée le 26 août 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Genès de Thiers, le vendredi 29 août, à 14 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière des Limandons.

19, rue Conchette,
63300 Thiers.

– Catherine Janicot-Lachenal,
Daniel Janicot et Thomas,
Elisabeth et Alfred Werner,
leurs enfants et petits-enfants,
à Genève,
Ariane et Bernard Garbade,
leurs enfants et petits-enfants,
à Zurich,
Jacoba Vauthier,
à Genève,
Christiane et Jean-Pierre Doll,
et leur fille,
à Buchillon,
François Vauthier,
ses enfants,
et Alexandra Woog, à Trélex,
Annick et Patrick Janicot,
et leurs enfants,
Ainsi que Margarita, Javier et Paloma Rojas,
à Genève,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

François Paul LACHENAL,

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le vendredi 22 août 1997, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 26 août, à Genève.

6, rue Casimir-Périer,
75007 Paris.

(Lire ci-dessus.)

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

– Mme Georges Huchard,
Denise et Christian Remond,
Paul-Henri et Odile Huchard,
Irène et Dominique Clauzel,
Jean et Viviane Huchard,
Marie-Thérèse et Alain Sottas,
Pierre Huchard et Catherine de Butler,
Colette Huchard et Jean-Jacques Mathy,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu de

Georges HUCHARD,
ingénieur des arts et métiers (CL25),

survenu le 16 août 1997, dans sa quatre-vingt-douzième année.

2, rue de l'Ancienne-Mairie,
38320 Poisat.

– Mme Renée Sebille,
Mme Georgette Sebille,
ses cousines,
M. Marcel Tardieu,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Elisabeth Sebille
et ses enfants,
M. et Mme Jacques de Zerbi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Willibald Kargl,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses cousins, petits-cousins et arrière-petits-cousins,
M. Jacques Bence,
son filleul,
Mme Jacques Bence,
et leurs enfants,
Les familles Bence, Carrive, Debergue, Equilbey, Farges, Kichilov et Kleinknecht,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Elisabeth LEBEAU,
née **SEBILLE,**
conservateur en chef honoraire
à la Bibliothèque nationale
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 26 août 1997, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1er septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie, selon ses volontés, de l'incinération au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale et amicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

91, rue de Rennes,
75006 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Remerciements

– Mme Louise Brugnon-Leclere,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Le conseil municipal de Saint-Michel,
remercient les proches et les amis pour leur aide et leurs témoignages d'affection envers

M. Maurice BRUGNON,
député honoraire de l'Aisne,
maire honoraire de Saint-Michel,
officier de la Légion d'honneur,

décédé à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Saint-Michel, le 21 août 1997.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans disparaissaient

Paul, Eliane et Julien.

Ayez une pensée pour eux...

De la part de Caroline, Alice et François.

– Le 12 août 1994,

Gilbert SUDRES

nous a quittés.

« Was it not Fate
whose name is also Sorrow. »

Blaye-les Mines (Tarn).

Communications diverses

– Responsable d'une maison de retraite, savez-vous que vous pouvez encore vous inscrire à

UN DIMANCHE SAVOUREUX,

organisé par le mouvement La Flamboyance, qui se déroulera partout en France

LE 5 OCTOBRE 1997.

Huit cents maisons de retraite sont déjà inscrites.

Rens. : Régie GéA.
Tél. : 03-85-20-21-87.
Tél. : 03-85-34-17-33.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

FESTIVAL **Du 10 au 30 août, la ville d'Edimbourg accueille le Festival international, consacré depuis cinquante ans à la musique, à la danse et au théâtre. A côté de la programmation officielle, six festivals ont lieu : le Fringe – le « off » de la manifestation principale –, le Military Tattoo, festival de musique militaire, un festival de cinéma, un de jazz et de blues, et un du livre. ● PENDANT cette période, la capitale écossaise est menacée d'implosion : plus de six cent mille spectateurs se pressent dans les rues, les salles, les pubs. L'ambiance y est gaie, familiale et internationale. ● LE DIRECTEUR du Festival, Brian Mac Master, a invité le Français Stéphane Braunschweig. Pour la première fois, le metteur en scène a monté un Shakespeare en anglais, *Mesure pour mesure.* Cet événement témoigne d'un renouveau artistique et d'un réel désir d'ouverture sur l'Europe.**

Edimbourg, la ville aux six cent mille spectateurs

Le Festival international célèbre ses cinquante ans dans une ambiance unique en Europe. Le public, gai, familial et international, y trouve de tout : opéra, théâtre, danse, concerts, musique militaire, café-théâtre... Le pire et le meilleur

EDIMBOURG
de notre envoyée spéciale

Des cracheurs de feu, des enfants qui dansent le rap, des distributeurs de tracts, des groupes de musique – du classique à la flûte des Andes catégorie Los Craignos, en passant par des percussionnistes post-babas tendance planant-végétariens –, une mariée tout droit sortie de *Breaking the Waves*, de Lars von Trier, des maquilleurs, un jeune homme qui crie *« I need love »*, un joueur de cornemuse qui – allez savoir pourquoi – s'est posté au carrefour le plus bruyant et joue comme s'il était seul sur la lande d'Ecosse... On trouve tout, sur High Street, la rue où bat le cœur du Festival international d'Edimbourg. Une rue en pente, avec, en haut, le château, et en bas, très loin, une tache bleue qui attire le regard : la mer du Nord.

Evidemment, le ciel est souvent gris, parfois des parapluies s'ouvrent : ceux des touristes qui ne se lassent pas de s'agglutiner le long des quelques centaines de mètres les plus chauds de la rue, un œil sur les attractions, l'autre sur les magasins de souvenirs (peluche de Nessy, le gentil monstre vert du Loch Ness, pour 5 livres, environ 50 francs, pulls en cashmere de 10 à 100 livres, whisky comme s'il en pleuvait). L'ambiance est gaie, familiale, internationale. Et la foule, innombrable.

Pour ses cinquante ans, le Festival d'Edimbourg bat son record de fréquentation : 250 000 spectateurs pour la partie officielle, plus de 600 000 pour le Fringe – le « off ». Par comparaison, le Festival « in » d'Avignon a rassemblé 107 000 spectateurs en juillet.

Et ce n'est pas tout. Du 10 au 30 août, la capitale de l'Ecosse accueille également un festival de cinéma, un de blues et jazz, un du livre, et le fameux Military Tattoo, qui réunit des musiques militaires venues du monde entier. Ce sont donc des publics très divers qui se côtoient dans la ville, menacée d'implosion (elle compte 450 000 habitants en temps normal). Les taxis anglais tournent à plein régime, les hôtels et les bed and breakfast sont pris d'assaut, les pubs regorgent de monde. Dans la nuit, après 1 heure, on voit dans les rues des fêtards un peu hagards, de vieilles dames à la permanente blanche impeccable et à la démarche incertaine.

Pourtant, dans la journée, tout semble calme dès qu'on quitte le centre. La ville est étendue, les salles de spectacle se cachent souvent derrière des façades discrètes. Comme à Avignon, tout endroit vide peut faire l'affaire. Hangars, galeries marchandes, cafés, écoles, églises abritent le Fringe, qui cet été atteint un pic : 1 278 spectacles ! Du théâtre, bien sûr, mais aussi de la musique, de la danse, des revues, et surtout des one-man-shows.

Par centaines, ils s'affichent sur des murs entiers, dans une débauche de photographies criardes, ringardes, mais efficaces. Ce sont surtout les one-man-shows qui attirent les foules (de 9 heures à 1 heure) où de nombreux acheteurs se mêlent aux spectateurs. Au Fringe Office, on explique au visiteur étranger que le « off » d'Edimbourg est de plus en plus un marché, où les télévisions viennent chercher les Mister Bean de demain, un des comiques les plus populaires en Grande-Bretagne.

Le Fringe est né en 1947, comme le Festival. Cette année-là, huit troupes de théâtre qui n'étaient pas invitées par les officiels ont décidé de venir à Edimbourg et de jouer en marge (*fringe*), espérant obtenir la reconnaissance du public et de la presse. Cinquante ans plus tard, la Fringe Society représente une énorme organisation. Elle gère les salles, la billetterie, l'accueil des troupes, la publicité. Tous ceux qui veulent se produire dans des salles de la ville doivent passer par elle – ce qui n'est pas une mauvaise manière de maîtriser l'anarchie. En revanche, la Fringe Society reste fidèle à une règle intangible : pas de contrôle sur les spectacles. Le bureau, situé dans High Street, ne désemplit pas de toute la journée. Les festivaliers y trouvent un précieux calendrier quotidien, le *Daily Diary,* qui permet de se repérer dans la jungle des propositions.

Le Festival officiel, lui, loge son administration sur le même trottoir, au premier étage feutré d'un hôtel de la chaîne Holiday Inn. C'est là que l'on rencontre Brian Mac Master, directeur depuis six ans et héritier d'une longue tradition. Il lui revient de maintenir l'esprit d'Edimbourg, qui repose sur deux axes : offrir un grand nombre de représentations dans une période courte, et proposer des billets à des prix peu élevés (les places d'opéra les plus chères sont à moins de 500 francs).

> Il y a deux axes : offrir un grand nombre de représentations dans une période courte, et proposer des billets à des prix peu élevés

Dans le programme se côtoient des productions lyriques – *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss, *Platée*, de Rameau, *Macbeth*, de Verdi –, de la danse – Twyla Tharp, Régine Chopinot, Jiry Kylian, le San Francisco Ballet –, de nombreux concerts, et du théâtre, avec deux spectacles phares – *La Cerisaie,* de Tchekhov, dirigée par Peter Stein, et *Measure for measure*, de Shakespeare, mis en scène par le Français Stéphane Braunschweig.

Tout cela représente cent cinquante représentations, pour un budget de 6 millions de livres (environ 60 millions de francs) – ce qui est peu. Sur cette somme, l'Etat donne 600 000 livres et la ville d'Edimbourg 1,2 million de livres. Le reste provient de sponsors, supporteurs, donateurs. *« Du point de vue financier, c'est un festival risqué*, explique Brian Mac Master *Il faut jongler, convaincre les artistes de venir pour peu d'argent, trouver de nouvelles sources de revenus. »* Pour ses cinquante ans, le Festival a lancé une gamme d'alcools – bière (14,50 francs), scotch whisky (douze ans d'âge, 5 centilitres, 30 francs), vin rouge et blanc (cuvée Régis, 40 francs). On les trouve dans les locaux de la billetterie du Festival.

Ces difficultés n'entament pas l'énergie de Brian Mac Master. L'homme est décidé à redonner une véritable envergure internationale au Festival, dont l'aura s'était quelque peu ternie. *« Je voudrais*, dit-il, *que de grands metteurs en scène européens montent des pièces de Shakespeare en anglais. J'ai demandé à plusieurs, Stéphane Braunschweig été le premier à répondre oui. »*

Le jeune Français a choisi *Mesure pour mesure*, qu'il a montée à sa manière, précise, aiguë, intelligente. La pièce a été donnée dix-neuf fois dans un théâtre de six cents places, devant des salles combles et conquises. La critique, elle, s'est divisée. Alors que la presse internationale et écossaise ont apprécié, la presse anglaise s'est montrée très négative. Pourquoi ? *« C'est une vieille histoire*, dit-on à Edimbourg. *Une histoire entre l'Ecosse et l'Angleterre. »*

Brigitte Salino

★ Edinburgh International Festival, jusqu'au 30 août. Informations, 3, Princess Street, Edinburgh. Tél. : 00-44-131-557-9655.

TINA MERANDON

Stéphane Braunschweig, dans la lignée de Vitez

A Edimbourg, Stéphane Braunschweig, âgé de trente-trois ans, a signé sa première mise en scène en anglais, *Mesure pour mesure*, de Shakespeare. Un spectacle qu'on verra à Nanterre en novembre, dans le cadre du Festival d'automne. Cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure, et d'Antoine Vitez, s'était imposé en 1988 avec *Les Hommes de neige* – une trilogie réunissant Büchner, Brecht et Horvath. Fin lecteur, brillant, il procède en magicien de la machinerie théâtrale pour mettre à jour Sophocle, Tchekhov, ou monter, à l'opéra, Beethoven ou Janacek.

Le canular comme un art à Aurillac

Cette manifestation consacrée au théâtre de rue s'est achevée le 23 août

AURILLAC
de notre envoyé spécial

A Aurillac, les marchands de parapluies ont fait grise mine. Pour la première fois depuis longtemps, ils n'ont pas profité de l'aubaine annuelle : celle qui voit se conjuguer le mauvais temps et le triplement de la population citadine. La foule, proche de cent mille personnes sur quatre jours, était bien au rendez-vous, mais le soleil a pour ainsi dire brillé en permanence pendant le Festival international de théâtre de rue dont la 12e édition s'est achevée samedi 23 août.

Ce fut une vraie fête, pour les Aurillacois et pour les autres venus parfois de très loin, pour les familles, les routards et les professionnels. Il faut dire que la municipalité et le festival, échaudés par quelques frictions lors des années précédentes, n'avaient rien laissé au hasard. Tout était organisé pour que les différentes populations soient accueillies dans les moins mauvaises conditions. Chacun chez soi la nuit et tous ensemble pendant la journée et la soirée. Et, hormis quelques contrôles policiers parfois mal vécus, notamment à l'entrée de la ville, la manifestation s'est déroulée dans l'euphorie, rassemblant en plein cœur de la cité, là où se donnaient la plupart des spectacles, un immense public bigarré, disparate mais bon enfant.

En plein air ou sous chapiteau, sur le bitume, la terre ou l'herbe, posées ou déambulant, presque en intimité devant une poignée de spectateurs, devant ou au milieu de la foule, quelque trois cents compagnies officielles et de passage, comme on dit ici pour éviter la classique distinction « in » et « off », ont offert une image plutôt réjouissante du théâtre et des arts de la rue. Et, contrairement à Chalon-sur-Saône, les meilleures surprises, à une exception près, ne sont pas venues d'ailleurs mais de l'Hexagone. Ces spectacles, très différents dans leur forme et dans leur tonalité, possèdent pourtant en commun un certain nombre de qualités : cohérence du propos avec un parti pris mené à son terme, professionnalisme, inventivité.

Dans le genre poétique et merveilleux, la compagnie allemande Ton und Kirschen est apparue presque sans concurrence, au moins dans le « in ». Dirigée par deux anciens du Footsbarn, Margarete Biereye et David Johnston, la troupe a proposé un charmant *Pyrame et Thisbé*, où les comédiens, trois bouts de ficelle, quelques mâts et voiles de fortune dans les mains, fabriquent avec élégance du rêve et du rire, dans la lignée des meilleures mises en scène du *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare, dont le spectacle s'inspire à l'évidence. De même, présenté en « off », le *Triptyque* de la compagnie Rasposo, s'inspirant de l'univers de Jérôme Bosch, offrait un très joli spectacle, tout de grâce habillé. Une synthèse réussie du cirque et du théâtre que d'autres, comme la troupe danoise Acid Cirq, privée cette fois de la complicité de Joseph Nadj, n'ont fait qu'esquisser.

> Deux comédiens, dont l'un se promenait de toits en façades et de gouttières en balcons sans jamais toucher le sol

A l'opposé de cet univers, *Taxi*, proposé par le trio de compagnies infernales Générik Vapeur, Turbulence et Agence tartare, emmenait le public dans une déambulation folle derrière une dizaine de vieilles Mercedes, depuis la mise à sac d'une agence de l'ANPE jusqu'à un élevage de chèvres, terme d'un voyage surprise qu'ont seuls découvert les curieux les plus indifférents à l'état de leurs vêtements. Spectacle totalement déglingué, très directement en prise sur la rue et en conflit avec elle, qui aurait pu être encore plus fou si des problèmes d'espace et de circulation avaient été réglés.

Dans le même esprit de jeu avec la rue, mais cette fois sans gêne particulière, la compagnie Les Piétons a fait merveille avec seulement deux comédiens dont l'un, (dés) obéissant aux ordres de l'autre, se promenait de toits en façades et de gouttières en balcons sans jamais toucher le sol. Un spectacle en forme de prouesse sportive.

Autre genre représenté avec succès à Aurillac : le canular. La compagnie 26 000 Couverts a inventé une île appelée Poddémie et, pour faire croire à son existence, elle a installé dans la cour du palais de justice des stands où le public pouvait découvrir les traces de la culture poddème et même voir quelques représentants de cette population inconnue. Une opération, disait-on, réalisée grâce à une agence spécialisée dans les animations de centres commerciaux. Crédules et incrédules se sont affrontés, les seconds ayant le plus grand mal à convaincre les premiers qui, de bonne foi, se sont très vite offusqués des mauvais traitements infligés à ces bizarres invités du bout du monde.

A des degrés divers, les autres compagnies officielles ont été moins convaincantes, même si parfois des images fortes sont nées dans l'espace de la nuit. Ici un excès de confiance dans la technique, le spectaculaire ou l'insolite, là le piège d'un quotidien par trop banal. Faut-il en rendre responsable l'insuffisance des moyens ? Peut-être. En tout cas, pour tenter de résoudre collectivement les problèmes, vient de se créer ici La Fédération, une association qui vise à regrouper les professionnels français des arts de la rue. La bataille éthique et financière est pour bientôt.

Jean-Louis Mingalon

Le Carnet du Monde

POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS

NAISSANCES, MARIAGES

70 F *la ligne hors taxes*

☎ 01.42.17.39.80
01.42.17.38.42

ABONNEZ-VOUS
et économisez jusqu'à 450 F
soit 60 numéros gratuits

1 AN - 1890 F
au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 536 F** au lieu de 585 F ☐ **6 MOIS - 1 038 F** au lieu de 1 170 F ☐ **1 AN - 1 890 F** au lieu de 2 340 F

Je joins mon règlement soit : _____ **F** 701 MQ 006

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____

Date de validité ____ Signature :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Chhamplain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
6 mois	1 123 F	1 560 F	
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc
60646 Chantilly Cedex

SPECTACLES

Réservez vos places de concerts, spectacles, théâtres, expositions... sur Minitel

3615 LEMONDE

2,23 F/mn

Le 54e Festival de Venise rend un hommage confus à Michelangelo Antonioni et à Gérard Depardieu

La Mostra rate sa cérémonie d'ouverture

La 54e Mostra s'est ouverte dans la confusion par une cérémonie inaugurale qui était censée rendre hommage à Michelangelo Antonioni, Gérard Depardieu et Alida Valli. Le Festival cinématographique, lui, a débuté sous un meilleur jour avec « Deconstructing Harry », le dernier Woody Allen, qui ne faiblit pas. L'histoire drolatique, mélancolique et grinçante d'un écrivain dont l'œuvre autobiographique prend vie sur l'écran.

VENISE
de notre envoyé spécial

« Regardez autour de vous, vous constaterez que je ne suis pas là », dit la tête géante de Woody Allen sur l'écran du Palais du cinéma. Il a bien fait de ne pas venir assister à cette soirée d'ouverture du 54e Festival de Venise, où se projetait son nouveau film, *Deconstructing Harry*. Non seulement parce que le tournage de son opus suivant est de toute manière une plus utile occupation mais parce que la confusion et la désinvolture mêlées qui règnent sur cette soirée inaugurale du 27 août, quelque part entre foutoir, dont on peut sourire, et pure goujaterie, auraient sans doute mis fort mal à l'aise le grand cinéphile hypocondriaque new-yorkais. Porté sur l'irrévérence, il aurait à la rigueur pu apprécier le traitement erratique infligé aux officiels – dont Catherine Trautmann, venue sceller l'alliance franco-italienne pour la relance du cinéma européen avec son homologue Walter Veltroni. Il est douteux qu'il ait apprécié la manière cavalière dont ont été traités les premiers primés de cette Mostra, à commencer par Michelangelo Antonioni, à qui on fit faire un petit tour sur scène pour lui donner un Lion d'or, en remplacement de celui reçu en 1964 pour *Le Désert rouge* mais qui lui avait été volé, comme toutes ses récompenses (Le Festival de Cannes a déjà procédé à la même opération avec sa Palme d'or).

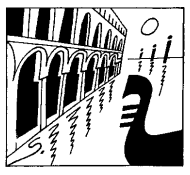

MOSTRA DE VENISE

Le vieux cinéaste adresse alors à la foule, qui l'applaudit, debout, mais très formellement, un sourire aussi large que crispé, où on jurerait voir passer un éclair de rage pure. Attributaire d'un Lion d'or à la carrière, Gérard Depardieu, tout sveltesse et sourire, fait de son mieux pour avoir l'air content d'être là et trouver importante la récompense que lui remet Mario Monicelli. Le cinéaste dirigea le comédien, il y a près de vingt ans, dans le très oubliable *Rosy la bourrasque* que tout le monde semble d'ailleurs avoir oublié, à commencer par sa vedette. Alida Valli, elle, a coupé au plus court. Elle avait auparavant fait savoir à la presse italienne qu'elle considérait que l'hommage arrivait avec une bonne trentaine d'années de retard.

ÉVÉNEMENT SANS SURPRISE

Mais qui a besoin de ces cérémonies, dont le rythme et le ton sont réglés par les exigences du petit écran, qui fait l'insigne honneur de diffuser les palinodies de la société du grand, réduites à une célébration de sous-préfecture ? Et qui a envie de regarder à la télé ces événements sans grâce et sans surprise qui débouchent sur les discours venus d'un apparatchik et d'un ministère ? Encore les mauvaises manières faites aux hommes et femmes de cinéma sont-elles moindres que celles faites à leurs films, évoqués par des extraits (du *Désert rouge,* de *Senso,* de *La Femme d'à côté*) projetés en images vidéo infectes, dans une salle où on ne se donne pas la peine de faire le noir. Felice Laudadio, le nouveau patron de la Mostra, n'a pas caché qu'il envisageait de nombreuses réformes pour les éditions à venir ; il peut inscrire les cérémonies d'ouverture sur la liste. Peut-être que, finalement, Woody Allen aurait pu venir : il aurait trouvé à cette soirée inaugurale l'inspiration pour une de ses scènes de cérémonies officielles dont il sait comme personne faire un événement terriblement comique.

Jean-Michel Frodon

L'un des films les plus affolants de Woody Allen

DECONSTRUCTING HARRY. Film américain de Woody Allen, avec Woody Allen, Caroline Aaron, Richard Benjamin, Elisabeth Shue. 1 h. 36.

VENISE
de notre envoyé spécial

Dans le dernier plan du film, Harry (Woody Allen) s'installe devant sa machine à écrire et tape, en même temps qu'il énonce d'un air inspiré ses quelques notes d'un futur roman : *« Rifkin menait une existence fragmentaire et décousue et en était arrivé à cette conclusion : tout le monde connaît la vérité et passe sa vie à la déformer. Seule son écriture était sereine, cette écriture qui de bien des façons lui avait sauvé la vie. »* Si l'on ignore quel roman pourrait procéder de cette ultime mise en abîme, on sait en revanche qu'elle clôt l'un des films les plus échevelés et les plus affolants de Woody Allen, feu d'artifice de faux-semblants autobiographiques, de coq-à-l'âne narratifs, d'explosions dialoguées et de mélancolies de plus en plus avouées.

C'est dire que toute tentative d'en restituer la substance tient de la gageure. Le personnage central, Harry, est écrivain de son état. Tout familier de l'œuvre allénienne le reconnaîtra sans peine : il s'agit d'un petit juif new-yorkais, souffreteux, narcissique, lâche, concupiscent et prodigieusement bavard. Ce type assez peu reluisant vit évidemment séparé de sa femme, qui lui interdit de voir leur fils de peur qu'il ne le déprave, et est en train de perdre une ravissante blonde qui lui annonce qu'elle le quitte pour se marier avec un de ses meilleurs amis. Invité par ailleurs par son ancienne université qui veut lui rendre hommage, Harry ne trouve rien de mieux à faire que de s'y rendre en compagnie d'une prostituée noire avec laquelle il vient de passer la nuit, de son fils, qu'il a kidnappé à la sortie de l'école, et d'un ami qui cultive si bien son hypocondrie qu'il finit par en avoir une attaque.

Harry s'inspire délibérément de sa lamentable existence pour écrire de la littérature fort appréciée du public et de la critique, nettement moins de ses proches, qui s'y retrouvent à livre ouvert. Et c'est ainsi que, du point de vue de l'architecture du film, tout se complique puisque les scènes autobiographiques de ses livres sont incarnées à l'écran par d'autres personnages.

Un feu d'artifice de faux-semblants autobiographiques, de coq-à-l'âne narratifs

L'univers de Harry s'éclaire et se déroule ainsi à la fois de la vision qu'il en donne dans ses livres, vision évidemment maladive, délirante, riche de tous les fantasmes grotesques dont la nature a généreusement couvert ce déluge neurasthénique. Passent ainsi une psychanalyste juive qui se jette à la tête de ses patients, puis redécouvre la foi, un jeune homme qui succombe si intensément à une prostituée chinoise que la mort frappe à sa porte, un acteur (Robin Williams) victime d'une mauvaise mise au point et qui ne parvient pas à se sortir du flou, sans parler des abîmes conjugaux que recèle le vieux et paisible Max Pinchus, *alias* le propre père du héros.

Pour ne rien simplifier, certains de ces personnages, dont le propre *alter ego* de Harry, entreprennent de philosopher avec leur auteur, ce dernier apparaissant pour sa part en personne dans une vision kitsch de l'Enfer tiré de ses écritures. Et voilà comment Harry construit en même temps qu'il se déconstruit dans le plus infernal des puzzles halléniens. Jetées dans le film avec un titre impérial de la convention dramatique, ces scènes sont toujours convoquées par le biais du langage, un dialogue, un simple mot les faisant surgir comme par magie. Cette façon de passer d'un registre à l'autre sans crier gare et de mettre le réalisme du cinéma à l'épreuve des puissances du langage est un des éléments récurrents du rituel de ce cinéaste. Mais voici longtemps qu'il ne l'avait aussi radicalement employé, livrant clé en main la recette de son cinéma, dans un grand fourbi d'éclats de rire auxquels contribuent des dialogues étincelants, mais où flotte, aussi, un inquiétant rictus.

Jacques Mandelbaum

La difficile aventure d'un film colombien

La rareté des productions nationales oblige à des montages compliqués

BOGOTA
de notre correspondante

« Faire un film en Colombie, c'est comme vouloir réinventer le cinéma depuis le début... Il n'y a pas de laboratoire, ni de bonne caméra, ni de machine à couper les négatifs, ni même de salle de montage », raconte Nicolas Buenaventura, conteur de profession et coréalisateur avec Manuel José Alvarez du dernier long métrage colombien intitulé *La Deuda* (la dette) ou *La mort insolite et non moins surprenante résurrection et seconde mort de Ali Ibrahim Maria de los Altos Pozos y Resuello, dit El Turco* (le Turc).

Le film, une coproduction française, sorti sur les écrans colombiens le 15 août, devrait arriver prochainement en France. Et comme chaque fois qu'un film national sort en Colombie – parce qu'ils sont rares, entre zéro et six par an – c'est dans tout le pays un événement. La première semaine, pas moins de cinquante mille spectateurs se sont déplacés pour voir *La Deuda,* soit presque autant que pour le succès commercial américain *Men in black*...

Pour réaliser le film, Nicolas Buenaventura et Manuel José Alvarez ont dû aller chercher les caméras et enregistrer la musique – magistrale, écrite par l'Argentin Luis Bacalov, vainqueur de l'Oscar de la meilleure musique 1995 pour le film italien *Il postino* – en Italie ; les équipements de lumière viennent des Etats-Unis ; la post-production a été faite dans des studios en France. 35 % du film a été tourné en prises uniques grâce à des acteurs très professionnels, le budget total n'a pas dépassé 1 million de dollars (environ 6 millions de francs) et le tout a été réalisé en moins de six mois.

UN CONTE EN TROIS PARTIES

Le scénario, écrit par Nicolas Buenaventura, âgé de trente-cinq ans, de double nationalité française et colombienne, avait remporté plusieurs prix culturels. La presse en Colombie a généralement dénoncé le côté « Garcia Marquez » du film.

Cette critique, très colombienne – car le Prix Nobel de littérature est dans son pays natal la référence obligée – est dans le reste du monde plutôt un véritable compliment. *« C'est aussi un hommage à un des plus grands écrivains du monde »*, affirme Nicolas Buenaventura, qui ajoute : *« Dans ma famille il y a par exemple vingt-sept Nicolas Buenaventura et ce n'est pas un roman de Garcia Marquez, c'est le milieu où je suis né »*.

L'histoire est découpée comme un conte très colombien, en trois parties : l'agonie et la mort, la peur et la culpabilité, le châtiment et le pardon. Tout se passe au Paradis, un village traditionnel aux rues pavées, bordées de grandes maisons blanches et coloniales. Un homme agonise sur la place principale. Les habitants, certains avec remord, d'autres avec de la peur et le reste sans aucune pitié, le laissent mourir, sans l'aider.

L'homme est prêteur sur gages et tout le village est en gage chez lui. On l'appelle El Turco (le Turc), car il est étranger, et on l'enterre dans une tombe improvisée au bout du cimetière. Tous croient que sa mort est un soulagement. Le maire, qui est aussi le commissaire et dont la fortune est forcément en gage, fait passer le décret dit « de l'oubli », par lequel chacun pourra récupérer ses biens et oublier ses dettes. Mais bientôt, la culpabilité vient rôder, le cadavre d'El Turco disparaîtra et le village aura du mal à retrouver sa tranquillité.

Anne Proenza

Genesis en route vers la troisième génération

A Berlin, le groupe a présenté son nouvel album et son nouveau chanteur Ray Wilson. Il succède à Peter Gabriel et à Phil Collins

BERLIN
de notre envoyée spéciale

Pour le lancement mondial, le 26 août, de son nouvel album, *Calling All Stations,* le groupe Genesis avait choisi Berlin, ville symbole de la réconciliation démocratique entre les peuples. Et comme dans cet appel désespéré lancé en onze titres par l'homme moderne perdu dans l'immensité des réseaux et des stimuli, il s'agit de communiquer quand même, les dinosaures du rock anglais avaient convié les médias du monde entier à découvrir *Calling All Stations* dans la tour de télévision de Berlin, cette grosse boule en acier inoxydable perchée sur une colonne de béton, qui fut inaugurée en 1969 et signait alors la réussite de l'ingénierie socialiste. Il s'en dégage un parfum de défi technologique un peu rétro, qui ne pouvait déplaire à un groupe précurseur sur scène avec l'utilisation d'éclairages révolutionnaires (le Vari-Lite dès 1981) ou de la haute définition en vidéo (les écrans géants Jumbotrons dix ans plus tard, etc.), et auteur d'un concept musical globalisant.

La tour de télévision fut un symbole. Du Télécafé, restaurant panoramique pivotant sur lui-même à 207 mètres de hauteur, ceux de l'Est pouvaient contempler Berlin dans son intégrité, et, occasionnellement, rêver aux lumières de l'Ouest. Le mur est tombé, Christo a emballé le Reichstag avant sa restauration, en cours, et les touristes continuent de grimper dans les *« ascenseurs-express, 6 mètres par seconde »*, comme l'explique la brochure officielle, intitulée *La Tour de télévision de Berlin, une expérience bien élevée*. Un qualificatif opportun pour les très *smarts* et très *british*, Mike Rutherford (guitare) et Tony Banks (claviers), les quadragénaires du Surrey, survivants du groupe initial, désormais flanqué d'un jeune chanteur Ray Wilson à la place de Phil Collins, parti en avril 1996.

Du haut de ses 100 millions d'albums vendus – l'équivalent de la population du Japon, souligne le magazine anglais *Q* – depuis *From Genesis to Revelation* (1969) jusqu'à *We Can't Dance* (1992), Genesis peut se permettre de contempler le monde et de naviguer à sa guise dans les stratégies de marketing discographique.

MINI-CONCERT ACOUSTIQUE

Virgin, leur maison de disques pour le monde, à l'exception des Etats-Unis où le groupe porte la bannière d'Atlantic Records, filiale de Warner Bros., peut pavoiser : rien qu'en Allemagne, troisième marché discographique mondial, les préventes atteignaient, à l'avant-veille de la sortie de l'album, 300 000 exemplaires. Environ trois cents représentants des grands médias mondiaux, avec un fort contingent venu d'Europe de l'Est, avaient fait le voyage jusqu'à Berlin pour écouter un mini-concert acoustique (et flemmard) du nouveau Genesis et visionner le clip de *Congo*, premier extrait de *Calling All Stations* expédié sur les ondes de la planète Terre, sorte de voyage initiatique dans une Afrique mythique, où se croisent *L'Aventurier de l'Arche perdue* et *Highlander*.

Fortement structurée, l'équipe Genesis a, depuis trente ans, le don de la survie inscrit dans sa carte génétique. Le style – de l'éther théâtralisé de la première époque à la variété carrée des temps derniers – a subi des mutations biologiquement prévisibles. Peter Gabriel, qui en fut le chanteur et l'inspirateur jusqu'à son départ en 1975 après l'énorme succès de *The Lamb Lies down on Broadway*, portait sûrement en lui le monolithisme quelque peu ennuyeux de *We Can't Dance* (1992). Phil Collins, le batteur qui prit sa place au chant, showman éblouissant, dans la précision lyrique et dépouillée de *A Trick of the Trail* (1975) introduisait les platitudes un peu froides de *And Then There Were Three* (1978). Genesis a résisté. *« Pete* [Gabriel], rappelle Mike Rutherford, *était celui qui disait que personne dans Genesis n'était indispensable, et je pense qu'il avait raison. »*

Le cadre musical n'a jamais éclaté, mais a subi des déformations drastiques. Avec le départ de Collins, qui finissait par brouiller l'image *« Genesis »*, les deux gentlemen compositeurs restant ont dû recruter.

Ils ont trouvé Ray Wilson, vingt-huit ans, chanteur au timbre légèrement lyrique et éraillé, typique du « son » Genesis. Wilson a un aplomb, un culot monstres. Pour sa première apparition publique, à Berlin, accompagné par Banks, Rutherford et Nir Zickyahu, un batteur débauché dans le groupe anglais Hidden Persuaders, il a donné une version courte et dépouillée de *Supper's Ready*, long délire acide de vingt-six minutes mené en 1972 par un Peter Gabriel plus épique que jamais. Il faut oser.

Véronique Mortaigne

★ ***Calling All Stations*, 1 CD 7243-8–44607-2. Sortie mondiale le 29 août.**

UN POLAR À LIRE AVEC Le Monde
Vendredi 29 daté samedi 30 août

LES PUBLICATIONS DU *Monde*
Un ancien numéro vous manque ?
2,23 F/mn
(Commande et envoi à domicile)
3615 LEMONDE

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

Cargo Marseille et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône présentent
Exposition
Peter Klasen
21 Août - 28 Septembre 1997
Cargo
53-55, rue Grignan
13006 Marseille
Tél. : 04 91 54 84 84
CARGO MARSEILLE
CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE

Pour passer vos annonces dans cette rubrique, contactez le : ☎ 01.42.17.39.43 - (Fax : 01.42.17.39.25)

JEUDI 28 AOÛT

TF 1

20.44

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Nîmes rencontre Béziers (156 min). 478550374

23.20

2000 AVENUE DE L'OCÉAN
Téléfilm [2/2] de Joel Schumacher, avec Lisa Hartman, Drew Barrymore (120 min). 1024119

La propriétaire de la villa du 2000 Malibu Road est incarcérée pour meurtre. Le sergent chargé de l'affaire, et qui ne croit pas à sa culpabilité, porte ses soupçons sur les trois colocataires de la suspecte...

1.20 et 3.05, 4.10 Histoires naturelles.

2.15 et 2.55, 4.00, 4.40 **TF 1 nuit. 2.30** Cas de divorce. Série. Cremer contre Cremer (25 min).

France 2

20.50

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire. [8/9] Brésil (95 min). 3915022

22.30 Expression directe.
22.40 Vue sur la mer. (70 min). 1584577
23.50 Journal, Météo.
0.10 Rallye. Paris-Moscou.

0.20

TOUTE LA NUIT POUR FAIRE COURT
Courts métrages (205 min). 58167732

3.45 24 heures d'infos. 4.00 Ile aux ours. **4.15** Vue sur la mer (80 min).

France 3

20.50

▶ STAVISKY... ■ ■
Film d'Alain Resnais, avec Jean-Paul Belmondo, Charles Boyer (1974, 120 min). 546577

Un film rêvé sur la légende d'un escroc hors du commun.

23.00 Journal, Météo.

23.25

COMMENT ÇA VA ?
Magazine présenté par Jean Lanzi. Prostate, un combat d'hommes ; Un vaccin contre le mélanome ; Comment ça marche ? Les veines ; Massa (50 min). 1230312

0.15 Les Grands rendez-vous du siècle. L'histoire du mandat [2/2] (55 min). 7502875
1.10 Espace francophone. Magazine présenté par Dominique Gallet et Mona Makki. Cinéastes africains (30 min). 5004436

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ▶ LA MAFIA
Soirée proposée par Jean-Michel Meurice et Fabrizio Calvi.

20.50 et 0.40 Dernières nouvelles de la Mafia. Documentaire (35 min). 7018645
Affaiblie par la lutte menée contre elle par des juges et des policiers intègres et courageux, la Mafia, qui a bénéficié pendant plus de quarante ans d'une presque totale impunité, a entamé une restructuration qui l'amène à changer à la fois de méthode et d'objectifs.
21.25 Familles macabres. Documentaire (115 min). 5026225
Une « famille » qui apparaît sous son vrai jour : cruauté et barbarie.
23.20 Entretien avec Giulio Andreotti. Documentaire (10 min). 2205732
23.30 La Parade des saigneurs. Documentaire (70 min). 5421954
Le maxi-procès de Palerme, qui avait débuté le 10 février 1986, a aussi été qualifié de « Nuremberg de la Mafia ».
1.20 Une maison au bord de la mer. Documentaire (rediff., 35 min). 31507566
1.55 Tasmaniac. Documentaire d'Andreas Rogenhagen (rediff., 45 min). 4154726

M 6

20.45

LES BRANCHÉS À SAINT-TROPEZ
Film de Max Pecas, avec Olivia Dutron (1983, 100 min). 629138

En vacances à Saint-Trop', deux jeunes couples perdent leur argent.

22.25

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série Δ (100 min). 1492770

La perle noire.
Des meurtres sont commis pour de bien singuliers motifs (avec Whoopi Goldberg).
La peinture au sang. Tête d'affiche.

0.05 La Maison de tous les cauchemars. Série ○.

2.00 CharlElie Couture en concert. 3.05 Turbo (rediff.). **3.30** Jazz 6 (rediff.). **4.30** Culture pub (rediff.). **4.45** Movida opus 2. Documentaire (50 min). **5.35** Coulisses. Dee Dee Bridgewater (rediff.). **6.00** Mister Biz, best of (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

I LOVE YOU, I LOVEYOU NOT ■
Film de Billy Hopkins, avec Jeanne Moreau (1996, 85 min). 393041

22.00 Flash d'information.
22.05 La vie comme elle est... Court métrage.

22.25

MONEY TRAIN ■
Film de Joseph Ruben, avec Wesley Snipes, Woody Harrelson (1995, v.o., 104 min). 1533393

Deux agents de la sécurité font équipe pour réduire la délinquance dans le métro de New York. L'un est bluffeur et amateur de poker. Pour régler une dette de jeu, il décide, la nuit de Noël, de s'emparer de l'argent que transporte le « Money train ».

0.10 Tennis. En direct. 4e jour de l'US Open (362 min). 17506320

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française.
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne. [4/5].

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). **0.50** Coda. **1.00** Les Nuits de France-Culture. (rediff).

France-Musique
20.00 Concert. Prom's. Donné en direct, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Neville Marriner : Œuvres de Wagner ; R. Schumann, Mendelssohn.
22.30 Concert. Aux temps de Goya. Donné par la Compania Lirica Madrid Goyesco et l'Orchestre de chambre Goyesco, dir. German Torrellas, basse : Œuvres de De Laserna.
0.00 Comment l'entendez-vous ? **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Thomas Mann et la musique.
22.30 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 La Maison de jade. Film de Nadine Trintignant (1988, 95 min). 91272409
21.35 Rose. Court métrage d'Alain Berliner.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Suisse et la guerre : Neutre ou pleutre ?

Planète
20.35 ▶ Loin du Vietnam.
22.30 Sur la terre des pharaons. [3/3].
23.20 Femmes du No Future.
0.15 Des hommes dans la tourmente. [16/32]. MacCarthy *versus* Welch.

Voyage
20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. Trou de fer.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invitée : Michelle Valandina.

Histoire
21.00 Histoire, le film : La Croisée des destins ■ ■. Film de George Cukor (1955, 120 min). 504557041
23.00 La Légende du Paris-Roubaix. Documentaire.
0.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [1/3]. 1945-1955, une paix de charbon-acier (300 min).

Paris Première
21.00 L'Impossible Monsieur Bébé ■ ■ ■. Film de Howard Hawks (1938, N., v.o., 100 min). 27066683
22.40 Les Documents du JTS. Les maîtres du regard : Bela Lugosi.
23.10 Friedrich Gulda joue Mozart. Concert enregistré en 1986 (70 min). 14131041

France Supervision
20.45 Waterzooï.
22.05 London Brass. D'Olivier Mille.
23.00 Requiem de Mozart. Concert enregistré au pied des rochers des Météores, en Grèce (55 min). 32409041

Ciné Cinéfil
20.30 Premier bal ■ ■. Film de Christian-Jaque (1941, N., 100 min). 9762751
22.10 La Carioca ■. Film de Thornton Freeland (1933, N., v.o., 90 min). 9200751

Ciné Cinémas
20.30 Les Racines du ciel ■. Film de John Huston (1958, 125 min). 39976374
22.35 J'embrasse pas ■ ■. Film d'André Téchiné (1991, 115 min). 73917374

Festival
20.30 Les Durs à cuire ■. Film de Jack Pinoteau (1964, N., 85 min). 46975596
21.55 Les Rois du rire au cinéma. D'André Halimi.
23.05 Gorille mon ami.

Série Club
20.45 University Hospital. Secrets.
21.35 Madame et ses flics. Ultra-léger meurtre.
22.30 Alfred Hitchcock présente. L'homme qui en savait trop peu.

Téva
20.55 Le Club de la chance ■ ■. Film de Wayne Wang (1993, 95 min). 505012022
23.00 Clair de lune. Tu t'en sortiras, David.

Canal Jimmy
20.00 Le Meilleur du pire.
20.30 Leningrad Cowboys Go to America ■. Film d'Aki Kaurismäki (1989, v.o., 80 min). 86493393
21.50 Chronique de la route.
21.55 Drugstore Cowboy ■ ■. Film de Gus Van Sant (1989, v.o., 95 min). 72726799
23.30 Souvenir. A bout portant : Michel Polnareff.
0.25 Une fille à scandales. Un acteur plein de ressources.

Disney Channel
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Darby O'Gill et les farfadets ■. Film de Robert Stevenson (1959, 90 min). 167867
23.00 Au cœur du temps.
23.45 Sylvie et compagnie. Noces d'argent.
0.10 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Eurosport
12.00 et 18.00, 22.30 Cyclisme. En direct. Championnat du monde sur piste à Perth (150 min). 5449577
17.00 et 18.30, 19.30, 23.00 Jeux mondiaux 1997. Korfball.
20.30 Football. En direct. Coupe des Coupes. Match retour : Shelbourne-Kilmarnock (120 min). 307490

Muzzik
19.50 L'Art du chant. Les ténors, basses, barytons.
21.00 Le Concert des trois ténors. Enregistré au Dodger Stadium à Los Angeles en 1994 (115 min). 509112645
22.55 Jazz Voices. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1995 (60 min). 506388645
23.55 Musiques espagnoles. Concert enregistré à Puteaux (40 min). 508390577

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15No Comment. **23.45** Style. **0.45** Ecologia.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel.

LES CODES DU CSA
○ **Accord parental souhaitable.**
Δ **Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.**
□ **Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.**

VENDREDI 29 AOÛT

TF 1
15.35 Côte Ouest.
16.30 21, Jump Street. Série. Le chemin des écoliers.
17.25 Extrême limite. Série. Patronne d'un jour.
17.55 Les Années fac. Série. Prise d'otages.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Trafic infos.

20.45

1, 2, 3, SÉRIES
20.45 Walker, Texas Ranger. ○ La cible.
21.35 Les Dessous de Palm Beach. ○ Thérapie de groupe.
22.35 La Ville du grand secret. ○ La jolie crémière.

23.25

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau. Invité : Michel Leeb. La plus grande collection de voitures ; La plus petite voiture ; Le plus jeune chef d'orchestre ; Le vin le plus cher ; Ceux qui rient le plus ; Le plus grand QI ; La famille qui a adopté le plus d'enfants ; La plus petite école ; Le village le plus asiatique ; Le chien le plus rapide ; Les messes les plus animées (85 min). 7186097
0.50 et 1.55, 2.55, 4.00, 4.40 **TF 1 nuit.**
1.00 et 2.00, 3.05, 4.10 Histoires naturelles.
4.55 Musique (15 min).

France 2
15.20 Assédicquement vôtre. Téléfilm de M. Frydland. (110 min). 9577981
17.10 Matt Houston. Série.
18.05 Les Années collège. Série. Gentils mensonges.
18.40 et 4.15 Les Z'amours.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

LES ARNAQUEUSES
Téléfilm de Thierry Binisti, avec Tania Da Costa, Elise Tielrooy (95 min). 3819894

Deux arnaqueuses sur le point d'être emprisonnées sont contraintes de mettre leurs « talents » au service de la police.

22.40

LA RAGE AU CŒUR
Téléfilm ○ de Robin Davis, avec Christine Boisson, Clémentine Célarié (95 min). 3992271

Une veuve dirige une petite imprimerie familiale en difficulté. Un soir, elle se rend en urgence au chevet de sa fille violentée dans le RER. Elle oublie d'éteindre les rotatives...

0.15 Journal, Météo.
0.30 Rallye. Paris-Moscou.
0.45 Tatort. Un sale boulot (105 min). 3957818

2.35 Les Sentiers de la favelle.Documentaire. **3.20** Les Gens du fleuve. Documentaire. **5.20** 7e continent. Documentaire. [5/5]. **5.50** Baby Folies. (20 min).

France 3
16.55 40°. Invités : Julien Lepers, Laurent Boyer, Le groupe Naccache.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine. Irréductibles Cunas (65 min). 206455

Au large de l'isthme de Panama, la tribu des Cunas résiste aux « bienfaits » de la civilisation. Foncièrement indépendants, ils préservent farouchement leur tradition et leur autonomie.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Laos : Les bûcherons d'eau douce ; France : Les bergers d'abeilles ; Grande-Bretagne : L'île aux motards (50 min). 5458504
22.55 Journal, Météo.
23.10 Le Festival de Montreux. Panique au music-hall.
0.10 Je suis resté vivant. Documentaire d'Emmanuel Audrain (50 min). 3303653
1.00 Capitaine Furillo. Série. Ça n'est jamais fini avant le mot de la fin (50 min).

La Cinquième
18.30 Le Monde des animaux. Prédateurs insolites : l'arme fatale de l'oiseau secrétaire.

Arte
19.00 Tracks. Magazine. Planète Prague.
19.30 7 1/2. Magazine. Un monde parfait : Voyage au cœur des Témoins de Jehovah.
20.00 Brut. Magazine. Best of (25 min). 18252
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ JENNY MARX, LA FEMME DU DIABLE
Téléfilm de Michel Wyn, avec Marie-Christine Barrault, Carlo Brandt (95 min). 566441

Au grand dam de sa famille, Jenny von Westphalen, aristocrate prussienne, épouse, le 28 juin 1843, un jeune philosophe aux idées réformistes : Karl Marx.

22.20

GRAND FORMAT : BERNAUERSTRASSE
Documentaire de Hans Dieter Grabe. Des Berlinois au pied du mur (75 min). 6533829

Lorsque le 13 août 1961 les autorités est-allemandes décident de boucler la frontière avec Berlin-Ouest, les habitants de la Bernauerstraße rivalisent d'imagination pour prendre la fuite. Films d'amateurs et témoignages.

23.35 Eating ou le dernier secret des femmes ■ ■. Film de Henry Jaglom, avec Nelly Alard (1990, v.o., 105 min). 3592610
1.20 Le Dessous des cartes. Magazine.
1.30 La Vie en fleurs. Documentaire de Kolin Schult (rediff., 80 min). 9174194

M 6
18.00 Highlander. Série.
19.00 Raven. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.45 Mister Biz, best of.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Capital 6. Magazine. Education nationale : premier employeur de France.

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX, LA SÉRIE Série (105 min). 485349

Prototypes explosifs.
Une invention de Rollie allèche des trafiquants d'armes.
Le signe des gémeaux.
Le scénario d'un film présente d'étranges similitudes avec des meurtres non élucidés.

22.30

LE CAMÉLÉON
Réunion de famille [2/2]. Série (60 min). 43558

Jarod va de révélation en révélation...

23.30 J'ai épousé un tueur. Téléfilm ○ de John Madden, avec Annabelle Apsion (115 min). 8277813

2.25 Fréquenstar. Magazine. Invité : Etienne Daho (rediff.). **4.10** Jazz 6 (rediff.). **5.05** Culture pub (rediff.). **5.20** Turbo (rediff.). **5.45** Fan de, best of (rediff., 25 min).

Canal +
16.55 Tennis. Résumé du 4e jour de l'US Open.
17.40 Le Dessin animé.
▶ **En clair jusqu'à 20.30**
18.30 Les Muppets.
19.05 Les Conquérants du feu. Série.
19.50 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.

20.15

FOOTBALL
Monaco - Metz. En direct. 5e journée du Championnat de France de D1. 20.30 Coup d'envoi. A la mi-temps, le journal du Foot (120 min). 84962
22.30 Les K.O. de Canal +.
22.50 Flash d'information.

23.00

BRAVEHEART ■ ■
Film de Mel Gibson, avec Mel Gibson, Patrick McGoohan (1995, 169 min). 32249726

En 1280, Edward Ier, roi d'Angleterre, a pris le trône d'Ecosse et gouverne d'une poigne de fer. Un paysan dont la famille a été exterminée dans sa jeunesse et dont la femme vient d'être assassinée prend la tête de la révolte. Cette fresque historique à gros budget.

1.50 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 5e jour de l'US Open (309 min).

Radio

France-Culture
20.50 Du Jazz pour tout bagage. L'ouïe [5/5].
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française. Les inventeurs du futur [5/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne. [5/5].

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). **0.50** Coda. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique
20.00 Festival de Montreux-Vevey. Concert donné en direct, par l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. Gottfried von der Goltz : Œuvres de Mozart : Symphonie nº 10 ; Concerto pour piano et orchestre nº 23, Andreas Staier, piano ; Bella mi fiamma : Resta, o cara, scène dramatique K 528 ; Ah, lo providi Ah, t'invola agl'ochi miei, scène dramatique d'Andromède K 272 ; Symphonie nº 40 ; L'Enlèvement au sérail : air de Constance.
23.00 Concert. Donné le 5 juin, au studio 106 de Radio-France. Œuvres de Piazzola.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées. Riccardo Muti, chef d'orchestre. Symphonie nº 4, de Schubert ; Rhapsodie sur un thème de Paganini, de Rachmaninov ; Le Poème de l'extase, de Scriabine ; Ivan le Terrible, extraits, de Prokofiev.
22.30 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Jeux sans frontières (France 2 du 18/8/97).
21.45 Grand tourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Vue sur la mer (France 2 du 21/8/97).
23.40 Viva. Magazine.

Planète
20.35 ▶ Calle San Luis Potosi nº 181.
21.35 Un été aux îles Malouines.
22.25 Les Pistes du Far West. [2/2]. La terre de tous les espoirs.
23.20 Portrait robot. [4/6]. L'OCRTEH.
23.50 ▶ Loin du Vietnam (115 min).

Histoire
20.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [1/3]. 1945-1955, une paix de charbon-acier.
21.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro et Jean-Pierre Langellier, éditorialiste au *Monde*. La SNCF est-elle encore un service public ? Quelle terre pour Israël ?
22.00 Il était une fois le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm de Claude Boissol [2/6] (60 min). 506542320

Paris Première
21.00 Tel est Serrault. De Jean-Luc Prévost et Jean-Louis Remilleux.
22.00 Le JTS des festivals. Magazine.
22.30 La Bohème. Opéra de Giacomo Puccini. Enregistré à l'Opéra de Sydney (120 min). 8121558

France Supervision
19.00 Les Francofolies 1997 : Medeiros, Personne, Mengo, Chedid. Concert (90 min). 39377639
20.30 Performances d'acteurs 1996.
21.40 Festival Chopin : Valses. Concert enregistré à l'Orangerie du parc de Bagatelle, à Paris (60 min). 83348349
22.40 Tant que le monde sera. De Suha Arin. [5/6]. Et il dicta aux eaux. [6/6]. De ce monde disparut Sinan, un des maîtres de l'architecture.

Ciné Cinéfil
20.30 Au diable la célébrité ■. Film de Stefano Vanzina Steno et Mario Monicelli (1949, N., v.o., 95 min). 9663436
22.05 Nid d'espions ■. Film de Richard Wallace (1943, N., v.o., 95 min). 73827707

Ciné Cinémas
21.00 Les Evadés ■ ■. Film de Frank Darabont (1995, 140 min). 84830897
23.20 Police Academy 7 : Mission à Moscou. Film d'Alan Metter (1993, v.o., 85 min). 65184271
0.45 Les Démons du maïs, les moissons de l'enfer. Film de David F. Price (1992, 90 min). 47810276

Festival
20.30 Le Joyau de la couronne. Téléfilm de Jim O'Brien [5/5]. (105 min). 10159691
22.15 L'homme qui revient de loin. Téléfilm de Michel Wyn [6/6]. (70 min). 86730558

Série Club
19.50 Monsieur Ed. Ed the Beneficiary.
20.15 Les Arpents verts. The Computer Age.
20.45 Two. L'évasion.
21.35 et 1.30 Madame et ses flics. La robe qui tue.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La vie devant soi.
23.00 University Hospital. Secrets.
23.45 Le Saint. Tentative de meurtre (50 min).

Canal Jimmy
20.00 The Muppet Show. Invitée : Deborah Harry.
20.25 Star Trek. Nous, le peuple.
21.15 Destination séries.
21.50 Game On. Barbe à papa et sucre d'orge (v.o.).
22.20 Dream On. La nurse (v.o.).
22.50 Seinfeld. Le dîner (v.o.).
23.15 Top bab. Magazine.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Retour aux sources (v.o.).
0.50 Spin City. Un maire à Miami (v.o.).
1.15 Sinatra (60 min).

Disney Channel
20.10 Parole de chien.
20.35 Juste pour rire.
21.10 Profession critique.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage. Les rivaux.
22.50 L'Arbre et les Fourmis.
23.45 Sylvie et compagnie.

Téva
20.30 et 22.30 Téva interview. Invitée : Sophie Coignard.
20.55 Nos meilleures années. Si la photo est bonne. Bien dans sa tête.
23.00 Clair de lune.
23.50 Téva spectacle (90 min).

Eurosport
12.00 et 17.30, 22.00 Cyclisme. En direct. Championnat du monde sur piste à Perth (Australie) (60 min). 980962
13.00 et 19.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de la République tchèque. Essais des 125 cc à Brno (60 min). 999610
14.00 Essais des 500 cc (75 min). 6232455
15.15 Essais des 250 cc (75 min). 3202184
20.00 et 21.00, 0.30 Jeux mondiaux 1997. Haltérophilie dames, body-building.

Voyage
20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure. Shumula.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invitée : Rachel Kaplan.

Muzzik
20.00 Brendel joue Beethoven. Concert (60 min). 500004271
21.00 Magma. Concert enregistré à l'auditorium des Halles, à Paris en décembre 1996 (75 min). 501625184
22.15 The Zawinul Syndicate. Concert enregistré en 1997 (120 min). 507880962

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline. **2.15** American Edition.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Artissimo. **0.45** Visa. **1.45** Art Collection.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel. **0.15** Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1
21.35 Voulez-vous un bébé Nobel ? Film de Robert Pouret (1980, 90 min). Avec Jean-Pierre Marielle, Darry Cowl, Daniel Prévost.

RTL 9
22.40 Claude et Greta. Film de Max Pecas (1969, 90 min). Avec Astrid Frank. *Erotique.*
0.40 Du Guesclin. Film de Bernard de Latour (1948, N., 90 min). Avec Fernand Gravey. *Aventures.*
2.10 La Flic chez les poulets. Film de Luciano Martino (1975, 90 min). Avec Edwige Fenech. *Comédie policière.*

TSR
23.35 Les Yeux de la terreur. Film de Rodney McDonald (1995, 95 min). Avec Paula Barbieri, Jeff Trachta, Kimberly Kelly. *Suspense.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ **Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
■ **On peut voir.**
■ ■ **Ne pas manquer.**
■ ■ ■ **Chef-d'œuvre ou classique.**
♦ **Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

Le Monde
VENDREDI 29 AOÛT 1997

Lady Di a enfreint la règle de neutralité observée par la famille royale britannique

L'entretien accordé au « Monde » est largement commenté à Londres

LONDRES
de notre correspondant

« Beaucoup de bruit pour rien », à l'instar du titre de la célèbre pièce de Shakespeare, ou dangereux précédent constitutionnel, comme l'affirme l'opposition conservatrice ? Les apparences, l'émoi causé en Grande-Bretagne par l'entretien accordé au *Monde* par la princesse de Galles *(Le Monde* du 28 août), vont plutôt en faveur de la première version, mais la réalité est sans doute plus proche de la seconde.

« Je ne me souviens pas d'une telle position partisane en faveur d'une formation politique ou hostile à une autre exprimée par une personnalité royale, depuis le soutien du prince régent, futur Georges III, en faveur des conservateurs au XVIIIe siècle. Heureusement qu'il s'agit de Diana. Depuis son divorce il y a un an, elle n'est plus – techniquement – membre de la famille royale. Si elle fait la "une" des journaux, elle n'est pas prise au sérieux sur le plan politique, ce qui n'est pas le cas du prince Charles » : comme l'indique David Starckey, spécialiste de la royauté britannique à la London School of Economics, le retentissement médiatique des critiques de Diana contre le précédent gouvernement conservateur et son soutien à l'actuel premier ministre travailliste, Tony Blair, sont inédites en tout cas, et sans équivalent.

Ni le célèbre cri du cœur du prince de Galles, futur Edouard VIII, au début des années 30 en faveur des chômeurs du pays de Galles, (*« Il faut faire quelque chose »*), ni même l'incroyable confession télévisée du prince Charles en 1994 n'ont été de même nature. Rien n'illustre mieux la portée de « l'affaire » que la satisfaction ouvertement exprimée du secrétaire au Foreign Office, Robin Cook : *« Je n'ai jamais critiqué quelqu'un pour avoir été franc à propos des agissements de l'équipe ministérielle précédente. »*

Les propos iconoclastes de la princesse de Galles tranchent avec l'attitude de stricte neutralité observée par la reine Elizabeth II tout au long d'un règne de quarante-cinq ans, non sans histoires. La souveraine, qui n'a jamais accordé d'interview de sa vie, a constamment veillé à ne pas s'ingérer dans la vie politique britannique. Fidèle à la devise de Bagehot, éminent économiste du XIXe siècle, elle s'est cantonnée à formuler des avertissements ou à exprimer des encouragements en privé aux politiciens reçus en audience, conformément aux usages. Tout au plus a-t-elle exigé du premier ministre, parfois, un *« supplément d'information »*, une indication qui lui permet de faire connaître discrètement sa désapprobation. Tel fut le cas lors de l'invasion par les Etats-Unis en 1983, sans consultation préalable avec Londres, de l'île de la Grenade, membre du Commonwealth, dont elle est le chef d'Etat attitré, ou de l'utilisation par l'aviation américaine de bases britanniques pour bombarder la Libye en 1986.

COUP DE TÊTE

La seule *« inquiétude »* exprimée par la souveraine date de 1986, à propos des risques d'éclatement du Commonwealth, conséquence du refus répété de Margaret Thatcher d'approuver des sanctions contre l'Afrique du Sud, ou au sujet des tensions sociales créées par la longue grève des mineurs. Le palais de Buckingham avait immédiatement démenti cette fuite dont l'auteur, le chef du service de presse, Michael Shea, avait été contraint à la démission. L'unique possibilité pour la reine de s'exprimer à titre personnel est le traditionnel discours de Noël, qu'elle rédige elle-même et dont elle choisit le thème, au demeurant dépourvu de toute polémique. Quant à son directeur de la communication, aujourd'hui un ex-diplomate australien, il a repris à son compte la citation de Benjamin Disraeli : *« Ne jamais se plaindre, jamais s'expliquer » (« Never complain, never explain »).*

La reine s'entretient rarement avec les correspondants royaux dûment accrédités, même lors de ses tournées à l'étranger, quand, un verre à la main, elle échange quelques mots avec quelques privilégiés qui ne peuvent lui poser aucune question. Sa seule réunion avec les patrons de journaux date des années quatre-vingt, quand elle les avait conviés à Buckingham Palace pour leur demander de laisser sa bru d'alors en paix.

Certes, les autres membres de la famille royale n'ont pas hésité à faire connaître leur opinion sur des sujets politiquement sensibles. Mais les critiques du duc d'Edimbourg contre le gâchis de la politique agricole commune ou celles de la princesse Anne sur le manque de moyens du budget de la coopération n'ont jamais porté que sur ces deux sujets. Des positions en flèche du prince Charles (architecture, pauvreté, écologie...), n'a jamais transpiré la moindre position ouvertement partisane.

Pour beaucoup, la sortie de Diana au *Monde,* loin d'être une gaffe ou un coup de tête, est un geste délibéré, destiné à embarrasser son ancien époux, un an après la proclamation du divorce. Sa petite phrase sur l'attitude contrastée du gouvernement et la nouvelle opposition sur les mines antipersonnel braque les projecteurs sur les rapports étroits entre le prince Charles et la gauche. Ainsi, le secrétaire d'Etat sans portefeuille Peter Mandelson a publiquement revendiqué le soutien du prince de Galles aux programmes gouvernementaux de lutte contre la drogue ou de remise au travail des jeunes chômeurs.

Marc Roche

Nicole Notat juge irréalistes les « 35 heures payées 39 »

Désaccord avec M. Strauss-Kahn sur l'annualisation du temps de travail

LE PROJET de loi-cadre sur les 35 heures – principal sujet de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail, prévue dans un mois entre le gouvernement et les partenaires sociaux – échauffe les esprits. Visiblement irritée par les informations publiées par *Le Monde* du 27 août, faisant état d'une note émanant de son ministère, et qui propose d'instaurer les 35 heures au 1er juillet 2000, Martine Aubry les a démenties : *« Cette note, je ne la connais pas »*, a-t-elle affirmé, mercredi, à l'issue du conseil des ministres.

La ministre de l'emploi et de la solidarité a en revanche confirmé qu'elle allait recevoir syndicats et patronat. Un document de travail doit être remis, dans dix à quinze jours, au premier ministre.

Interviewés tous les deux dans *Le Nouvel Observateur* du 28 août, Dominique Strauss-Kahn et Nicole Notat développent deux approches opposées de la réduction de la durée du travail. Le ministre de l'économie et des finances affirme que le gouvernement *« n'a pas de projet concernant l'annualisation du temps de travail »*. S'opposant à tout accroissement supplémentaire de la flexibilité du travail, M. Strauss-Kahn estime qu'une loi-cadre *« ne peut ni ne doit régenter l'ensemble des modalités de passage aux 35 heures ». « La loi d'application ne devrait intervenir qu'après aboutissement de la concertation »* avec les partenaires sociaux, explique-t-il.

De son côté, la secrétaire générale de la CFDT indique que sa centrale est favorable à l'annualisation du temps de travail, *« quand elle permet la création d'emploi et la réduction de la précarité »*. La dirigeante syndicale juge irréalistes *« les 35 heures payées 39 »*. La vision de la CFDT *« consiste à associer la réduction du temps de travail à une modernisation de l'organisation du travail. C'est la seule qui permette de nouvelles embauches »,* explique Mme Notat. De même, en confirmant son soutien à loi Robien, elle explique que la CFDT ne refuse pas une diminution des salaires, liée à la réduction du temps de travail : *« Pour la CFDT, la participation des salariés n'est ni exclue ni automatique. Quarante-six pour cent des accords Robien se sont conclus avec le maintien du salaire, 42 % avec une baisse de certaines rémunérations, et 6 % avec un gel. »*

Les Verts ont réclamé, mercredi 27 août, l'entrée en vigueur, avant le 1er janvier 1999, de la réduction à 35 heures hebdomadaires de la durée du travail. *« Tout retard dans l'application des 35 heures a pour conséquence environ 200 000 chômeurs de plus par semestre »,* affirment-ils. L'ancien ministre socialiste Marie-Noëlle Lienemann a de son côté jugé, mercredi : *« La loi sur les 35 heures sans perte de salaire est une urgence absolue pour l'emploi »* et *« L'échéance ne saurait être reportée à l'an 2000. »*

LA RÈGLE DU JEU

QUAND son crédit est mis en cause, un journal doit des explications à ses lecteurs.

L'édition du *Monde* du 27 août a reçu, dans la journée de mercredi, deux démentis officiels, d'origine et de nature différentes. *« Cette note, je ne la connais pas »,* a déclaré Martine Aubry à l'issue du conseil des ministres. La ministre de l'emploi et de la solidarité entendait ainsi démentir l'existence d'une note des services de son ministère, préconisant notamment l'instauration des 35 heures hebdomadaires de travail le 1er juillet 2000, dont nous avions révélé la teneur. *« La princesse n'a pas formulé de telles critiques »,* a fait savoir le cabinet de Lady Diana. La princesse de Galles entendait ainsi démentir une phrase de son entretien avec Annick Cojean, lors du huitième épisode de notre série « Retour sur images », dans laquelle elle jugeait *« tellement désespérant »* l'ancien premier ministre britannique, John Major.

Dans les deux cas, nous maintenons nos informations et démentons les démentis.

Lors de l'entretien qu'elle accorda, le 13 juin, durant une heure, à notre collaboratrice, Lady Diana a bel et bien prononcé cette phrase : *« The former one was so hopeless » (« Son prédécesseur* [de Tony Blair] *était tellement désespérant. »)* Lauréate de l'Association des femmes journalistes (1993), de la Fondation Mumm (1995) et du prix Albert-Londres (1996), Annick Cojean est une journaliste professionnelle reconnue et confirmée qui, de plus, parle couramment anglais.

Une note technique sur la réalisation de la semaine des 35 heures a bel et bien été élaborée, à la demande du cabinet de Mme Aubry, par trois services du ministère de l'emploi : la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ; la direction des relations du travail ; la délégation à l'emploi. Elle fut achevée en fin de semaine dernière et transmise à l'attention du ministre. Comme nous le précisions, cette contribution, destinée à nourrir sa réflexion, n'engage pas Mme Aubry, qui est en train d'arrêter sa position sur ce dossier.

Qu'une même édition du *Monde* contrarie une ministre de la République française et une princesse de la monarchie britannique pourrait faire sourire. Nous préférons nous en étonner. En l'espèce, nous n'avons fait qu'assumer le rôle normal de la presse dans une démocratie vivante : faire parler longuement Lady Diana de ses convictions et de ses combats publics, et non pas de sa vie privée ; suivre pas à pas l'élaboration d'une décision politique essentielle pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

On le sait, l'information, libre et responsable, ne fait pas bon ménage avec la communication, contrôlée et maîtrisée par les pouvoirs. Nos lecteurs comprendront aisément que nous sommes au service de la première, et non de la seconde.

E. P.

Succès confirmé pour la loi Robien

Neuf mois après son entrée en application, le succès de la loi de Robien ne se dément pas. Cette loi prévoit des allégements de charge pour les entreprises qui réduisent le temps de travail de 10 % ou de 15 %, soit de manière « offensive », pour embaucher, soit de manière « défensive », pour limiter les suppressions d'emplois.

Durant le seul mois de juillet, 152 conventions ont été signées – 920 depuis la mi-octobre, – selon les chiffres publiés mercredi 27 août par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Sur ce nombre, le ministère recense 622 accords « offensifs », concernant 45 399 salariés, et 298 accords « défensifs », en concernant 57 350. Les accords défensifs, nettement moins nombreux, émanent de plus grandes entreprises que les accords offensifs, ce qui explique que le nombre de salariés qu'ils concernent soit plus élevé.

Baisse significative de la pauvreté en Asie

LA PAUVRETÉ a baissé plus rapidement en Asie que partout dans le monde grâce à la persistance d'un fort taux de croissance, relève un rapport publié par la Banque mondiale. La pauvreté aurait largement diminué en Chine, en Corée du Sud, à Singapour et à Taïwan. *« Ce déclin de la pauvreté est probablement sans précédent dans l'histoire de l'humanité »,* a affirmé l'un des auteurs du rapport. Celui-ci remarque cependant qu'un milliard d'Asiatiques, de la Mongolie à l'Inde, continuent de vivre avec moins d'un dollar par jour. – *(AP.)*

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION : deux plages de Cannes-La Bocca (Alpes-Maritimes) ont été de nouveau interdites** à la baignade, mercredi 27 août. La pollution bactérienne de la mer trouve son origine dans la défaillance d'une station d'épuration. Ces plages, à l'ouest de Cannes et à la limite de Mandelieu, avaient déjà été fermées le 22 août, après une pollution du même type provoquée par des rejets consécutifs à de violents orages.

■ **JEUNESSE : un couple d'adolescents âgés de seize ans a donné naissance** à une fille pesant 3,560 kilogrammes, mercredi 27 août à Toul (Meurthe-et-Moselle). Agé de trente-deux ans, le grand-père de la petite Malaury s'est vanté d'être *« le plus jeune papy de France ».* Les parents, Peggy et Kevin, sont lycéens.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 28 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18451,45	+ 0,05	– 4,70
Honk Kong index	14876,10	– 4,23	+ 10,59

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

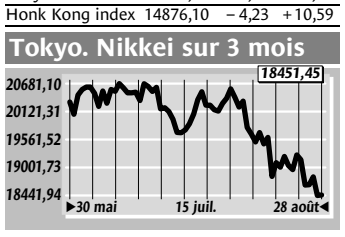

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/08	Var. en % 27/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2890,20	+ 0,64	+ 24,81
Londres FT 100	4921,70	+ 0,30	+ 19,50
Zurich	....	....	....
Milan MIB 30	21325	+ 0,19	+ 35,85
Francfort Dax 30	....	....	....
Bruxelles	14184	+ 0,11	+ 34,18
Suisse SBS	....	....	....
Madrid Ibex 35	6622,39	+ 0,66	+ 28,47
Amsterdam CBS	....	....	....

Tirage du *Monde* daté jeudi 28 août : 470 801 exemplaires

Les trois quarts des emplois-jeunes seraient d'initiative locale

JEAN LE GARREC (Nord), animateur du groupe de travail des députés socialistes sur l'emploi des jeunes, et Jean-Claude Boulard (Sarthe), rapporteur du projet de loi de Martine Aubry, ont indiqué, mercredi 27 août, qu'ils avaient obtenu du gouvernement que les décrets d'application du texte, qui devrait être discuté à partir du 15 ou du 16 septembre à l'Assemblée nationale, seraient prêts *« en même temps »* que le texte lui-même, sous réserve d'adaptation, afin d'*« aller vite »*.

Le vote définitif du projet de loi destiné à créer 350 000 emplois, financés à 80 % par l'Etat, pourrait, selon les députés socialistes, intervenir dès la mi-octobre et les premiers contrats être conclus à la fin de ce même mois.

M. Boulard a indiqué qu'il déposera un amendement pour que les *« trois quarts »* des nouveaux emplois *« proviennent d'initiatives locales »,* collectivités ou associations, et que les administrations de l'Etat n'en bénéficient que pour un quart. Le succès du projet dépend de *« la dynamique de mobilisation des acteurs locaux »*, a expliqué le député, aussi faut-il éviter que le projet ne prenne un aspect *« trop étatique »*. MM. Le Garrec et Boulard ont ainsi regretté l'annonce par le ministère de l'éducation nationale de la création de 75 000 emplois-jeunes d'ici à la fin de 1998 (*Le Monde* du 28 août).

TEMPS PLEIN GARANTI

M. Boulard déposera, entre autres, un amendement garantissant que tout emploi-jeune sera un temps plein, quitte à créer des formules de *« temps partagé »*, cofinancé par un *« groupement d'employeurs »*. Estimant que le législateur ne doit pas rester silencieux sur l'autre volet du plan-emploi, concernant le secteur privé, *« même si cet aspect relève de la discussion entre les partenaires sociaux »,* M. Boulard a annoncé un amendement créant un dispositif destiné à permettre aux jeunes de créer eux-mêmes leur entreprise.

Fabien Roland-Lévy